

Grammaire transformationnelle du français : le verbe

Maurice GROSS

cantilène

Maurice Gross

GRAMMAIRE
transformationnelle
DU FRANÇAIS

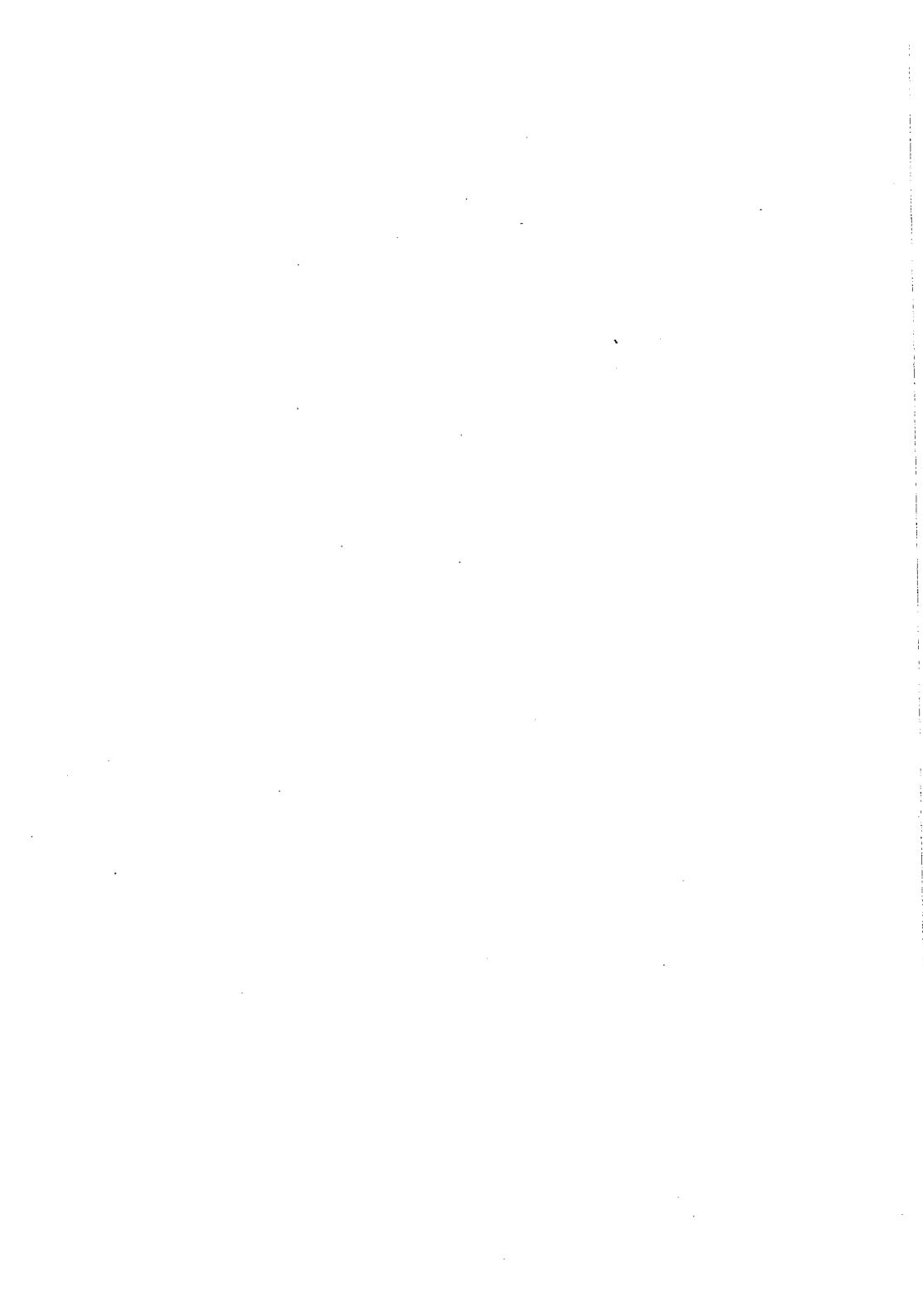
1 - *Syntaxe du verbe*

cantilène



Jean Seneblot
LADL

*grammaire
transformationnelle
du français*



SYSTÉMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

*grammaire
transformationnelle
du français*

syntaxe du verbe

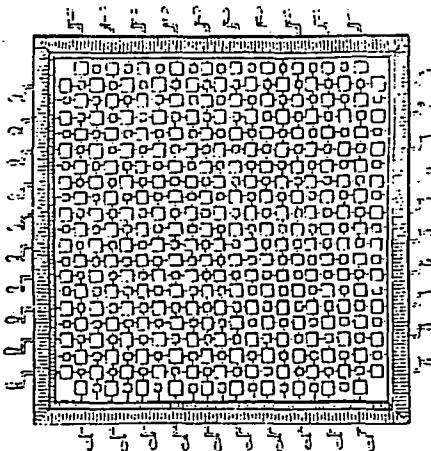
par

Maurice Gross

*Université Paris VII
laboratoire d'Automatique documentaire
et linguistique*

cantilène

Couverture d'Eve Ramboz
réalisée à partir de la machine à écrire des livres
imaginée par Jonathan Swift et dessinée par J.J. Granville



C'était un grand cadre de vingt pieds de côté, tout entier rempli de petits cubes de bois aux dimensions variables, reliés entre eux et assemblés grâce à des fils d'un métal très fin. Sur toutes les faces des cubes on avait collé des papiers, après y avoir écrit tous les mots de la langue, sous leurs différentes formes, temps ou déclinaisons, mais sans y mettre aucun ordre. Le professeur me pria de bien regarder, car il allait faire marcher la machine...

Nouvelle édition réalisée
avec le concours du
Centre National des Lettres

© 1986 Maurice Gross et Éditions Cantilène
24, rue Avaluée 92240 Malakoff

ISBN 2-86973-000-4

PRÉFACE À LA PRÉSENTE ÉDITION

Avec la réimpression des deux *Grammaires transformationnelles* : *Syntaxe du verbe* et *Syntaxe du nom*, parues à la librairie Larousse, nous présentons les deux premiers volumes d'une série d'ouvrages : *Systématique de la langue française*, qui visent à donner une couverture détaillée de la grammaire du français.

Ce projet évoquera peut-être d'autres entreprises comme les monumentales grammaires historiques de Brunot et de Nyrop, ou bien la série excentrique de Damourette et Pichon, ou encore la récente *Grammaire française* en cinq volumes de Knud Togeby (en collaboration avec Magnus Berg, Ghani Merad et Ebbe Spang-Hanssen) et parue à Copenhague (Akademisk Forlag) de 1982 à 1985.

Mais la démarche adoptée ici et les résultats recherchés sont très différents.

Tout d'abord notre grammaire est construite dans un cadre théorique bien défini, celui de la grammaire transformationnelle de Zellig S. Harris (e.g. *Notes du cours de Syntaxe*, Paris, 1976). Ce cadre a été élaboré à partir de phénomènes linguistiques observés dans les langues les plus variées, il a été adapté pour le français de manière à intégrer le lexique à la grammaire.

Une telle approche a permis de délimiter un domaine avec précision. Ainsi sont exclus de la description la plupart des phénomènes historiques, ainsi que les impressions sémantiques pour lesquelles aucun consensus ne peut être obtenu. Cette approche identifie l'objet de la grammaire aux phénomènes de la combinatoire des mots en phrases.

Ce qui peut paraître à première vue comme un rétrécissement de la description, va permettre d'étudier avec une rigueur et une cohérence nouvelles de nombreux détails de forme et de nombreuses constructions jamais encore traités dans les grammaires. L'incomplétude des grammaires traditionnelles a en effet deux causes importantes :

- l'absence de cadre cohérent qui n'a pas permis de choisir rationnellement les phénomènes sur lesquels doit porter la description ;
- la fonction utilitaire des grammaires qui, gardiennes d'une norme académique donc scolaire, se consacrent presqu'uniquement à redresser les fautes de construction et d'orthographe grammaticale.

Un soubassement théorique éprouvé va donc contribuer à séparer les phénomènes de forme des observations sémantiques, stylistiques et esthétiques qui sont les plus difficiles à contrôler. Celles-ci ne sont pas pour autant

éliminées comme indignes d'intérêt. Au contraire, nous pensons qu'en les rattachant à des phénomènes de forme, nombre d'observations délicates peuvent être étendues et placées dans un cadre d'étude non anecdotique.

La théorie syntaxique combinatoire a deux effets :

- l'un, expérimental, conduit les grammairiens à effectuer des opérations de commutation qui mettent en évidence des contraintes souvent inattendues dans des phrases ;
- l'autre, théorique, se traduit par un recours aux systèmes formels qui donnent aux descriptions une précision et une cohérence telles que des modèles peuvent être construits et des applications informatiques étudiées.

Les ouvrages de la présente série n'utilisent que des systèmes formels élémentaires dont la motivation est intuitive. L'appareillage formel et notationnel est réduit à sa plus simple expression : quelques conventions pour noter des règles, et des symboles pour représenter des catégories grammaticales qui sont le plus souvent bien connues. Par exemple, les noms de personnes, c'est-à-dire les noms humains, sont notés *Nhum*, ou bien une forme complétive constituée de la conjonction de subordination *que* suivie d'une phrase (P) au subjonctif est notée *Psubj*.

La systématicité de la description, et donc l'examen du plus grand nombre possible de cas, se motive empiriquement d'elle-même. Nous recherchons les régularités (les généralisations) linguistiques qui peuvent s'exprimer par des règles explicites, ainsi que des listes d'exceptions aussi complètes que possible. Par exemple, dans la *Syntaxe du verbe*, nous recherchons sous quelles conditions un verbe accepte une proposition complétive à l'indicatif ou au subjonctif, ou bien une proposition infinitive.

Là où les grammaires traditionnelles et les ouvrages théoriques se contentent de donner quelques exemples de verbes, nous nous sommes fixé comme programme de résoudre complètement ce problème. Nous sommes alors parti d'une liste de plus de 6 000 formes verbales. Pour chacune de ces formes nous avons construit des phrases de base qui caractérisent leurs différents emplois syntaxiques et sémantiques. Parmi ces emplois, nous avons séparé les constructions que nous voulions étudier.

Cette approche a nécessité de construire une classification syntaxique complète pour les verbes du lexique français (J.-P. Boons, A. Guillet, C. Leclerc 1976a, 1976b). Dès lors, il devenait possible d'étudier d'autres propriétés comme le passif, le réfléchi ou l'impersonnel. C'est alors que l'on s'est aperçu que chaque verbe avait un ensemble unique de propriétés grammaticales, ce qui compliquait la classification et la recherche de règles, mais surtout, cette observation démontre que l'étude du lexique et celle de la grammaire du français sont indissociables. Alors que ces aspects de la langue étaient habituellement dissociés, il nous a fallu les intégrer pour donner une description cohérente et complète du système syntaxique des verbes, c'est-à-dire du système des phrases simples. Cette approche a une conséquence incontournable pour l'étude du sens : la phrase simple apparaît comme l'unité minimale de sens.

Dans la *Syntaxe du nom*, la systématicité de la description porte sur une unité élémentaire de la phrase : le déterminant et son rôle dans la constitution des groupes nominaux. Là aussi, une classification est établie qui accueille les centaines d'éléments lexicaux déterminants du nom.

La *Syntaxe de l'adverbe* est une étude qui étend le domaine de la phrase simple. Cette dernière ayant ses compléments limités aux « objets », il est nécessaire de rendre compte des « circonstanciels ». L'étude des adverbes et des compléments circonstanciels met en évidence leurs particularités. Une liste détaillée des adverbes a été dressée (environ 5 000), ils sont analysés et classés selon leur forme. Ici aussi, le lexique et la grammaire n'ont pas été dissociés.

Nous projetons de donner ultérieurement une grammaire des verbes composés (e.g. « *se rendre compte de* » « *prendre le taureau par les cornes* »). Nous avons réuni à ce jour plus de 15 000 de ces verbes. Nous les avons analysés, classés et organisés en un lexique-grammaire dont les liens avec le lexique-grammaire des verbes simples sera explicité.

Tous ces matériaux révèlent une organisation de la langue et fournissent les données quantitatives qui nous échappaient jusqu'à présent. Outre les connaissances globales que les matériaux présentés dans cette série apportent sur le français, il se dessine des applications nouvelles de l'étude du langage : un renouvellement de l'enseignement des langues, premières et secondaires, et le traitement automatique des langues naturelles dont de nombreux informatiens attendent beaucoup. Les travaux de *Systématique de la langue française* répondent à certaines de leurs attentes.



INTRODUCTION ⁽¹⁾

*Nous présentons ici l'étude d'un fragment de la grammaire du français. La méthode générale qui a été utilisée pour trouver et traiter de nouveaux problèmes est la méthode transformationnelle telle qu'elle a été conçue par Harris ([3], [4], [6], [7]) et Chomsky ([1], [4]) *.*

Cependant, pour des raisons qui apparaîtront tout au long de l'étude et dans notre conclusion, nous n'utiliserons pas la totalité de l'appareillage formel qui a été défini par ces auteurs.

Le domaine de grammaire étudié recouvre ce que Harris [6] a appelé verbes opérateurs. Ceux-ci correspondent à des constructions complexes mettant en jeu des compléments propositionnels (complétives) et infinitifs de divers types. Afin de reconnaître avec précision la structure de ces compléments, nous aurons à étudier en premier lieu, diverses propriétés syntaxiques (des temps, et des pronoms, aux chapitres I et II) qui jouent un rôle important dans la description des verbes opérateurs. Nous donnons ensuite, premièrement une définition et une classification des verbes opérateurs, basées sur des critères élémentaires (Chap. III), deuxièmement une description plus détaillée (Chap. IV) qui est basée sur les propriétés examinées aux chapitres I et II. Les chapitres V et VI traitent de problèmes de structures et de règles, le chapitre VII des formes impératives en relation avec certains verbes opérateurs.

Nous avons d'abord émis l'hypothèse que les structures d'opérateurs pouvaient être raisonnablement isolées d'autres structures superficiellement semblables ; cette hypothèse, comme cela apparaîtra dans cette étude, n'est pas entièrement correcte, mais nous indiquerons les points où le travail devrait être poursuivi et généralisé. Les verbes opérateurs ont été étudiés en détail. Les données empiriques sur lesquelles nous nous sommes basés constituent une table d'environ 2 500 verbes opérateurs qui sont classés d'après diverses propriétés syntaxiques ⁽²⁾. La liste de ces verbes bien que non exhaustive, comprend, à notre sentiment, la grande majorité des verbes opérateurs français. Cette liste a été compilée d'après les diverses grammaires, études linguistiques et dictionnaires donnés en bibliographie. Nous avons vérifié si ces verbes présentaient ou non certaines propriétés syntaxiques, nous nous sommes restreints à un petit nombre de propriétés claires et nettes, mais l'étude devrait être prolongée par l'adjonction d'autres propriétés.

Une autre question importante qui a été laissée de côté est celle des adjectifs et des substantifs opérateurs. Ces constructions mettent en jeu diverses trans-

⁽¹⁾ Les nombres placés à la suite des noms propres renvoient à la bibliographie.

^(*) Une première version de ce travail a fait l'objet d'un rapport T. D. A. P. de l'Université de Pennsylvanie, sous le titre : Transformational Analysis of French Verbal Constructions.

⁽²⁾ Gross [5].

formations importantes (nominalisations (Dubois [2]), adjectivalisations), de plus elles soulèvent immédiatement les difficiles problèmes de la nature et des relations des verbes être et avoir. Nous avons évité leur étude, mais nous pensons que certains des concepts utilisés ici seront utiles pour ces futures recherches.

Une bonne partie des analyses et des données présentées, est une adaptation des travaux de Z. S. Harris sur l'anglais. Sans l'aide de Z. S. Harris, à travers les longs et fréquents entretiens qu'il nous a été possible d'avoir avec lui, ce travail n'aurait jamais été possible. Nous avons également bénéficié de nombreuses discussions avec H. Hiz et A. K. Joshi lors de notre séjour à l'Université de Pennsylvanie (Transformation and Discourse Analysis Project) avec E. S. Klima et G. H. Matthews pendant les étés 1965 et 1966 où nous avons participé au séminaire M. S. S. B. de la National Science Foundation.

(Introduction à la première édition, publiée en 1968)

NOTATIONS

La principale notation que nous utiliserons comporte des parenthèses ouvrantes et fermantes : (,) et le signe plus : +. Notre utilisation de ces symboles diffère de l'usage courant en grammaire transformationnelle. Ainsi Chomsky [1] et Harris [4] utilisent (,), et + de la manière suivante :

— $X(Y)$ représente à la fois la séquence X et la séquence XY (les parenthèses entourent des éléments, ici Y , dont la présence dans une structure est facultative) ;

— $X + Y$ signifie qu'un certain élément (structure ou morphème) est analysé en deux composants X et Y (+ est l'opérateur de concaténation) ;

Nous utilisons (,), + comme dans le calcul ordinaire : les parenthèses indiquent des produits de facteurs, le produit est la concaténation, opération non commutative. Le signe + s'interprète comme un « OU » logique. L'élément neutre par rapport à la concaténation est noté E et n'est guère utilisé que pour régulariser la notation :

la formule : $(NV (E + (E + à + de) N + Adj)$

représente le polynôme :

$NV + NVN + NV à N + NV de N + NV Adj$

qui représente lui-même une disjonction de cinq structures ou cadres.

Le symbole « = » signifie « est analysé en », il correspond à la flèche \rightarrow de la grammaire génératrice ; nous limiterons l'emploi de la flèche \rightarrow aux transformations ; quand nous nous servons du signe + de part et d'autre d'une flèche de transformation un « respectivement » est toujours sous-entendu :

l'expression : $(A + B) C \rightarrow (A + B) D$ est à interpréter :

$AC \rightarrow AD$, ou $BC \rightarrow BD$

elle ne correspond en aucun cas à :

$AC \rightarrow BD$, ni à $BC \rightarrow AD$.

Les cadres sont des séquences de symboles et de morphèmes qui présentent certaines régularités structurales ; les principaux symboles qui servent à les décrire sont :

— P : pour proposition (ou phrase) ;

— N : est utilisé d'une manière quelque peu ambiguë :

pour « syntagme nominal », à ce titre N inclut déterminants, adjectifs, etc. ; nous utiliserons des indices numériques pour distinguer les différentes positions nominales d'un cadre (la numérotation correspond à la notion de « rang d'un complément » (Culioli) ;

pour le substantif « tête » du syntagme nominal. Dans ce cas nous utiliserons souvent des indices non numériques qui classent les différents substantifs selon leurs

propriétés lexicales ou structurales. Cette ambiguïté a son utilité lors de la généralisation de certaines règles. En termes de grammaire génératrice (Chomsky [4]), elle pourrait être exprimée au moyen de symboles complexes non terminaux du type : $[+ S]$, où $+$ S signifierait syntagme et $+ N$ signifierait nominal ;

— V pour verbe ; il devrait être possible de voir d'après le contexte, et chaque fois que cela est nécessaire à la compréhension des descriptions, si V représente une racine verbale ou bien un verbe complet (avec temps et éventuellement auxiliaires) ; néanmoins nous utiliserons parfois $r(V)$ pour racine verbale ;

— Adj pour adjectif, etc.

Diverses variables apparaîtront :

— Ω défini sur la séquence des compléments de verbe apparaissant dans une phrase ;

— X, Y, \dots définis sur des séquences qui complètent des séquences partiellement définies, en des phrases.

Les cadres correspondent à des formes structurales telles que :

$$P = NV + \dots + NV Adj$$

nous rencontrerons également des cadres du type :

$$P = NV \text{ que } P + NVN \text{ que } P + \dots$$

où P apparaît aux deux membres. De telles équations peuvent être considérées comme des systèmes d'équations algébriques non commutatives qui peuvent être résolus en P , ce qui fournit une série formelle de puissances infinie, qui énumère tous les cadres pouvant s'obtenir par réinsertion d'un cadre à l'intérieur d'un autre, chaque fois que ceci est possible. Ce processus est « context-free » (Chomsky [2], Schützenberger [2]). En général nos descriptions comporteront des contraintes entre éléments des cadres qui rendront ce processus insuffisant pour les descriptions que nous désirons donner. En résumé un cadre est très proche de ce qui est appelé « analyse » en grammaire génératrice.

Nous utiliserons ces notations aussi bien pour la description des structures que pour la condensation de certaines longues listes d'exemples, ainsi la formule :

$$(un + le) (garçon + monsieur) (est un + me traite de) (crétin + idiot).$$

représente 16 phrases. Dans certains cas, pour obtenir les phrases à partir de la formule, il sera nécessaire non seulement de développer le produit de facteurs, mais également d'opérer quelques ajustements morphologiques mineurs que le lecteur rétablira aisément (par exemple dans la formule ci-dessus : de *idiot* → *d'idiot*).

A la gauche de certains cadres ou de certaines séquences de morphèmes, nous placerons le symbole * pour indiquer l'agrammaticalité des termes correspondants, nous utiliserons également ? * et ? pour indiquer des degrés intermédiaires de grammaticalité.

Les noms des transformations apparaîtront entre crochets, ils comportent des indications sur leur fonctionnement. Ainsi $[x p.]$ indiquera une permutation de x , $[x z.]$ indiquera l'effacement de x ($z.$ pour zéro).

Le symbole \equiv indiquera une équivalence sémantique ou une paraphrase.

Nous placerons entre barres penchées des propriétés grammaticales que déterminent des sous-classes de parties du discours (*/humain/*). Ces mêmes propriétés pourront apparaître en indice de certains symboles (N_{-hum} pour substantif */non humain/*).

La nature structurale des cadres est très voisine de la nature des séquences de symboles utilisées par Harris [1] ; elle ne devrait pas être incompatible avec les descriptions plus formalisées données par Chomsky [1], [4]. Dans la plupart des cas, ce que nous appelons structure ou phrase source serait une structure profonde dans la terminologie de Chomsky [4]. Dans la majorité des exemples, il est facile d'attribuer des structures d'arbres à nos analyses ; les transformations devraient également être formulées de la même manière, à des changements de notations près, dans ces deux styles de description.

I

LES TEMPS

0. LES LIMITES DE L'ÉTUDE.

Cette étude du système des temps en français s'écarte de l'analyse traditionnelle en plusieurs points.

0.1 Nous ne tentons pas d'attribuer de valeurs sémantiques aux différents temps et modes, ce genre de valeur étant habituellement défini en termes de processus sur l'axe des temps physiques. Dans une certaine mesure, il existe une base syntaxique permettant la définition de ces valeurs, qui pourrait être donnée au moyen de propriétés aspectuelles des verbes, et des adverbes de temps, avec leurs contraintes qui les unissent à ces verbes ; les règles de concordance des temps ne constituent qu'une face de ces contraintes. Comme nous n'avons pas l'intention d'étudier ces valeurs sémantiques ici (Benveniste [1]), notre utilisation de la terminologie traditionnelle pour les différents temps et modes ne se réfère qu'aux seules propriétés morphologiques. En fait nous n'avons trouvé aucune base qui permettrait d'établir, pour les différentes formes verbales, une distinction entre les temps et les modes ; nous les appellerons tous temps-modes, ou plus simplement temps.

0.2 Nous insistons ici sur les propriétés syntaxiques. Les phénomènes morphologiques tels que les changements affectant les racines des verbes en relation avec les variations de personne et de temps ne sont pas abordés ici, ils ont été étudiés en détail ailleurs (de Félice, Hall, Martinet [1], Schane).

0.3 Nous excluons les temps suivants :

- passé simple et passé antérieur de l'indicatif ;
- conditionnel passé deuxième forme ;
- imparfait et plus-que-parfait du subjonctif.

Nous avons considéré que l'étude de ces temps appartenait à la syntaxe historique. Cette attitude est principalement motivée par l'impossibilité de trouver des données empiriques sur l'utilisation de ces formes, dans des contextes autres que ceux qui sont indiqués par les grammaires traditionnelles et qui sont principalement basés sur la langue écrite du XVIII^e siècle, souvent considérée comme la forme canonique du français (pour une discussion d'une telle exclusion voir par exemple Cohen [1]).

1. DESCRIPTIONS.

Une forme verbale se décompose en :

- une racine verbale, notée $r(V)$ (V sera la forme infinitive) ;
- un temps T que nous analyserons en détail ci-après ;

— un affixe de personne-nombre noté *pn*, qui dans une large mesure est indépendant de *T* et de *r(V)* : ainsi *ons* et *ez* sont toujours les 1^{re} et 2^e personnes du pluriel quels que soient le verbe et le temps. Néanmoins *pn* peut occasionner certaines modifications de *T* et *r(V)*.

1.1 Temps élémentaires.

Nous appellerons temps élémentaires : *Te* le présent de l'indicatif (noté *pres*), et l'imparfait de l'indicatif (noté *impf*) :

$$Te = pres + impf$$

nous justifions cette appellation par le fait que l'un des deux *Te* fait toujours partie de tout temps fini.

1.1.1 Le présent.

En général ce temps n'est pas phonétiquement marqué : pour la plupart des verbes : *pres* = \emptyset ; néanmoins nous examinerons deux exceptions à cette règle au § 1.2.1 ci-dessous.

1.1.2 L'imparfait.

Ce temps est marqué par une voyelle, du point de vue phonétique nous avons : *impf* = /i/ si *pn* = 1 plur + 2 plur (1^{re} et 2^e personnes du pluriel) (1) ; *impf* = /ɛ/ si *pn* = 1 + 2 + 3 + 3 plur (Schane utilise une voyelle unique sous-jacente à /i/ et /ɛ/, et qui est modifiable par l'environnement).

1.2 Temps simples.

1.2.1 Le futur simple.

Ce temps est construit en général sur la forme infinitive des verbes. Nous noterons *inf* l'affixe infinitif ; les formes qui correspondent à :

$$V = manger + finir + croire$$

sont :

- (1) $mange(r)$ (*ai* + *as* + *a* + *ons* + *ez* + *ont*)
 $fini(r)$ (*ai* + *as* + *a* + *ons* + *ez* + *ont*)
 $croi(r)$ (*ai* + *as* + *a* + *ons* + *ez* + *ont*).

Les formes du verbe *avoir* au présent sont très voisines des formes du futur simple ; ce fait a été observé par Brunot, Darmesteter, Nyrop. Les formes de *avoir* sont au présent :

ai, as, a, avons, avez, ont

elles peuvent être groupées selon la forme de leur racine verbale (ici : zéro ou non) :

pn = 1 + 2 + 3 + 3 plur, alors : *r(avoir)* = \emptyset , les désinences correspondantes sont : *ai, as, a, ont* ;

pn = 1 plur + 2 plur, alors *r(avoir)* = *av*, les désinences correspondantes étant : *ons, ez*.

(1) Les représentations phonétiques seront écrites entre barres penchées. Quand nous donnons une liste de 6 formes verbales ou de 6 désinences, leur ordre correspond à :

1^{re} personne du singulier, 2^e personne du singulier, 3^e personne du singulier,
1^{re} personne du pluriel, 2^e personne du pluriel et 3^e personne du pluriel.

Toutes ces désinences sont précisément celles qui apparaissent au futur simple en combinaison avec l'infinitif. Il est possible qu'il existe des raisons diachroniques de relier ces deux faits, cependant, nous donnerons des raisons synchroniques qui relient les désinences du futur simple à celles d'un autre verbe : *aller*. Ce dernier est habituellement appelé auxiliaire du futur immédiat, il possède des propriétés morphologiques voisines de celles de *avoir*. Nous donnerons des justifications pour l'analyse suivante du futur simple :

futur simple = *pres inf.*

1.2.2 Conditionnel présent.

Ce temps s'analyse d'une manière très voisine de celle du futur simple ; nous avons les formes :

- (2) *(mange + fini + croi) (r) (ais + ais + ait + ions + iez + aient)*
(mange + fini + croi) (r) (/ɛ/ + /ɛ/ + /ɛ/ + /i/ + /i/ + /ɛ/) (pn)

en vue de leur description, nous écrirons :

conditionnel présent = *impf inf.*

1.3 Temps composés.

1.3.1 Le futur *aller*.

a) Morphologie.

Au présent le verbe *aller* possède les formes :

vais, vas, va, allons, allez, vont.

Nous pouvons les grouper comme nous l'avons fait pour *avoir* :

pn = 1 + 2 + 3 + 3 plur, alors *r(aller) = v*, les désinences correspondantes sont : *ais, as, a, ont* ;

pn = 1 plur + 2 plur, alors *r(aller) = all* avec pour désinences *ons, ez*.

Nous avons les mêmes désinences du présent qu'avec *avoir*, à une différence près : à la 1^{re} personne du singulier la forme écrite est *ais* au lieu de *ai*.

Il est naturel de penser qu'il s'agit là d'une seule et même forme et que la différence est orthographique et purement arbitraire :

vais se prononce /ve/ ou /ve/, mais il en est de même pour *ai* ; /e/ ou /ɛ/ ; la désinence *ai* qui apparaît au futur est toujours /e/ (sauf à la forme interrogative). Il est néanmoins possible de soutenir que le *s* de *vais* a une origine grammaticale, ce qui serait démontré par le fait qu'il intervient dans des liaisons, dans des positions où il ne saurait apparaître avec *avoir* : /ʒəve (E + z) apari/, /ʒəafer/, mais : * /ʒezafer/, cependant que la liaison est absolument impossible au futur :

* /ʒəladonrezapol/.

Mais un tel fait ne pourrait devenir crucial que dans le cadre d'une description générale des liaisons qui expliquerait par exemple la présence du /z/ dans des formes comme :

*/donmwazã/ opposé à : * /donmwaã/*

où il est difficile de soutenir que le /z/ a une origine grammaticale.

b) Les verbes *aller*.

Les phrases telles que :

- (3) *Jean va travailler.*

sont habituellement décrites comme contenant l'auxiliaire du futur immédiat *aller* ; nous pouvons rencontrer également des phrases comme :

(4) *Jean va aller travailler.*

mais, il n'est pas possible d'avoir plus de deux occurrences du verbe *aller* :

(5) * *Jean va aller aller travailler.*

Il n'est pas possible d'expliquer l'inacceptabilité de (5) par une cacophonie due à la présence des deux /ale/ puisque la phrase :

Vous allez aller travailler.

qui comporte deux /ale/ est naturelle.

Les phrases telles que (3) avec auxiliaire *aller* sont toujours possibles, par contre les phrases telles que (4) avec deux occurrences de *aller* ne sont pas toujours correctes :

(6) *Paul va rester un an ici.*

(7) * *Paul va aller rester un an ici.*

Nous rendons compte de ces faits en considérant deux verbes *aller*, l'un est l'auxiliaire du futur qui pourra être appelé :

Fut pres,

l'autre appartient à une classe de verbes notée :

V_{mt} (verbes de « mouvement »), (Grévisse)

$V_{mt} = \text{venir} + \text{monter} + \text{courir} + \dots + \text{rester} + \text{aller}.$

La première conséquence d'une telle analyse est que la phrase (3), est ambiguë, ses deux interprétations sont :

Paul Fut pres r (travailler).

Paul V_{mt} pres r (travailler).

Du fait d'une certaine ressemblance entre ces deux significations, l'ambiguité de (3) n'est pas toujours clairement perçue, ce phénomène semble être plus net avec la forme interrogative :

Va-t-il travailler ?

D'autres faits nécessitent que l'on considère deux verbes différents :

— dans une phrase noyau on ne peut avoir qu'un seul V_{mt} :

Il (vient + monte + ...) travailler.

mais : * *Il vient (monter + courir + ...) travailler.*

Ces exemples fournissent une réponse à une question posée par Benveniste [1].

Ainsi la phrase (4) contient une fois l'auxiliaire *aller*, et une fois le V_{mt} *aller*, pour déterminer leur ordre relatif, nous pouvons remarquer que :

Il va V_{mt} travailler.

est correcte, tandis que :

* *Il V_{mt} aller travailler.*

— les V_{mt} ne peuvent pas apparaître devant certains verbes :

* *Il (vient + monte + ...) avoir (peur + fini).*

alors que les phrases :

(8) *Il va avoir (peur + fini).*

sont correctes et non ambiguës,

de plus :

* *Il va aller avoir (peur + fini).*

ce qui confirme que dans (8) *aller* est l'auxiliaire et non pas le *V_{mt}* ;

— les *V_{mt}* n'ont que des sujets /animés/, tandis que le sujet de l'auxiliaire *aller* n'est pas contraint ; (3) était ambiguë, mais :

Ce bois va travailler.

ne l'est pas.

c) La nature défective de l'auxiliaire *aller*.

Nous montrons que l'auxiliaire *aller* ne peut se conjuguer qu'aux seuls deux temps : présent et imparfait de l'indicatif. Nous utiliserons la phrase :

Il va avoir peur.

où l'auxiliaire apparaît au présent, et où l'on ne peut pas avoir le *V_{mt}* ; nous avons par exemple :

(9) *Il allait avoir peur, mais il s'est dominé.*

qui montre que l'auxiliaire peut se mettre à l'imparfait.

Les six phrases :

(10) * *Il (ira + irait + (est + était + sera + serait) allé) avoir peur, ...*

montrent qu'il n'est pas possible d'avoir le futur, le conditionnel, ni aucun temps composé ; ceci reste vrai même quand des adverbiaux qui pourraient rendre les formes (10) plus naturelles sont adjoints à ces phrases.

Les phrases :

(11) * *Il (veut + s'attend à ce) que Jean aille avoir peur.*

(12) * *Il (veut + s'attend à) aller avoir peur.*

suggèrent que l'auxiliaire *aller* ne peut se mettre ni au subjonctif ni à l'infinitif ; ce fait peut être vérifié systématiquement en considérant d'autres structures comportant le subjonctif ou l'infinitif.

Les phrases :

(13) * *(va + allons + allez) avoir peur !*

montrent que l'auxiliaire *aller* n'a pas d'impératif, ce qui est une conséquence du fait qu'il n'a pas de subjonctif, d'après notre analyse de l'impératif (Chap. VII).

Le futur simple et le futur immédiat sont donc totalement parallèles. Nous interpréterons la notation :

futur = pres *Fut*

de la manière suivante :

pres est l'affixe d'un présent de l'indicatif, et *Fut* est un élément possédant deux réalisations morphémiques, toutes deux imposant l'affixe de l'infinitif au verbe principal, nous écrirons :

Fut = (E + r (aller)) inf.

Cet élément peut se combiner aussi avec l'imparfait *impf* nous conduisant :

— si *Fut = Ø*, au conditionnel présent,
— si *Fut = r(aller)*, à des phrases comme :

Jean allait avoir (peur + fini).

Fut comporte un marqueur de classe morphologique qui est également nécessaire pour conjuguer *avoir* au présent de l'indicatif ; une solution pour la sélection de *Fut* consisterait à dire qu'il n'y a qu'un futur : $r(\text{aller}) \text{ inf}$ dont on dériverait le futur simple par la règle : $r(\text{aller}) \rightarrow \emptyset$, appliquée après les règles de sélection des affixes et en présence de certains adverbes de temps.

1.3.2 *Les auxiliaires du passé.*

Les temps composés qui ont un sens « passé », ou plutôt « accompli », sont formés au moyen d'un auxiliaire qui sera noté *Aux*. *Aux* peut être *avoir* ou *être* selon le verbe :

Il est tombé ; * *il a tombé*.

Il a dormi ; * *il est dormi*.

et également, pour des verbes qui normalement prennent l'auxiliaire *avoir*, selon l'absence ou non d'un pronom réflexif :

Il a amusé Jean ; * *il est amusé Jean*.

Il s'est amusé ; * *il s'a amusé*.

Les verbes intrinsèquement pronominaux se conjuguent toujours avec *être* :

Il s'est évanoui ; * *il s'a évanoui*.

Ces deux auxiliaires imposent au verbe principal une forme de participe passé qui sera analysée :

$r(V) \text{ pp}$

où *pp* représentera l'affixe du participe passé. *Aux* inclut également l'auxiliaire du passé immédiat *venir de*, la raison étant qu'aucun des deux précédents auxiliaires ne peut apparaître dans une phrase comme :

Jean vient de manger.

en effet :

* *Jean (a + est) venu de manger.*

Comme *Aux* peut comporter les temps que nous avons mentionnés auparavant, nous pouvons énumérer les temps au moyen des formules :

$$(T) \quad \begin{array}{l|l} T & = (\text{pres} + \text{impf}) \ (E + \text{Fut}) \ (E + \text{Aux}) \\ \text{Fut} & = (E + r(\text{aller})) \ \text{inf} \\ \text{Aux} & = (r(\text{avoir}) + r(\text{être})) \ \text{pp} + r(\text{venir}) \ \text{de inf.} \end{array}$$

1.4 Remarques.

1.4.1 *Effacement du futur.*

a) Certains adverbes imposent aux phrases (ou verbes) où ils sont attachés, un sens futur, généralement marqué par une forme du futur :

Il (finira + aura fini) dans cinq heures.

Ma voiture (sera + va être) réparée dans cinq heures.

Cependant les mêmes phrases sont acceptables au présent avec le même sens futur, à une nuance de « familiarité » près :

(il finit + il a fini + ma voiture est réparée) dans cinq heures.

Nous pouvons décrire ces phrases comme résultant des phrases comportant le futur, et d'une opération d'effacement de ce dernier, du type :

pres *Fut* → *pres* ⁽²⁾.

L'affixe *pres* doit apparaître dans la règle, puisque nous n'observons pas une telle relation entre conditionnel et imparfait.

b) Dans les phrases de la forme :

Si *P₀*, (*E* + *alors*) *P₁* ≡ *P₁*, *si* *P₀*

le temps *P₀* est contraint (Hall). On a :

(1) *Jean viendra, s'il a fini dans cinq heures.*

mais :

(2) * *Jean viendra, s'il aura fini dans cinq heures.*

Comme nous venons de le mentionner, la phrase :

(3) *Il a fini dans cinq heures.*

est à la limite de la correction, tandis que (1) est parfaitement correcte ; la forme correcte de (3) est :

Il aura fini dans cinq heures.

Ce fait suggère que (2) est la source de (1) par le canal d'une règle d'effacement du futur, ce qui est confirmé et rendu plus précis par le fait que :

* *Jean viendra s'il va avoir fini dans cinq minutes.*

est totalement inacceptable, tandis que :

Il va avoir fini dans cinq minutes.

est tout à fait acceptable.

Nous trouvons les mêmes restrictions avec l'imparfait et le conditionnel :

Jean viendrait, s'il avait fini dans cinq heures.

mais : * *Jean viendrait, s'il (aurait + allait avoir) fini dans cinq heures.*

La règle :

Fut → \emptyset

pour le verbe principal de la proposition en *si* recouvre tous les cas : futur ou conditionnel, avec auxiliaire ou non.

c) On pourrait se demander si, malgré de légères différences, a) et b) ne sont pas deux cas d'application d'une seule règle d'effacement du futur. D'autres faits, montrent qu'il s'agit de deux phénomènes indépendants. Ainsi, la règle donnée en a) est limitée à certains verbes (Vendler), la phrase :

(4) *Jean plait à Marie demain.*

est tout à fait inacceptable, elle ne peut pas être interprétée avec un sens futur, même de manière non standard. Par contre la phrase :

Tout sera parfait, si Jean plait à Marie demain.

où la règle b) s'est appliquée à (4), est entièrement acceptable, ce qui démontre que seule la règle b), à l'exclusion de a), s'applique à (4).

(2) Nous n'avons pas de raisons qui permettraient de choisir entre cette règle et la règle :
pres inf → *pres*.

1.4.2 Le système (*T*) autorise des phrases telles que :

Jean va venir d'accepter.

où apparaissent à la fois le futur et le passé immédiats. Ces phrases ne semblent pas devoir être acceptées. Une éventuelle explication de ce fait pourrait se situer à un niveau plus fin d'analyse, où la notion « immédiat » que nous avons adoptée des grammaires traditionnelles serait mieux décrite. A cette notion est associée une notion de mesure du temps qui n'apparaît pas avec les autres temps ; l'unité de mesure, si unité il y a, dépendrait du sens de la phrase principale (Stéfanini, communication personnelle).

Le système (*T*) ne rend pas compte des temps surcomposés. Alors que nous avons exclu divers temps pour la raison qu'ils n'étaient plus employés en français parlé standard, les temps surcomposés semblent être employés par de nombreux locuteurs ; néanmoins il ne nous a pas été possible d'obtenir des données solides sur leur utilisation, mis à part le fait qu'ils sont beaucoup plus naturels avec le verbe *finir* qu'avec tout autre verbe. J. Stéfanini a cependant pu analyser certaines formes surcomposées du point de vue transformationnel.

2. LES RÈGLES.

Le temps *T* doit être placé entre le sujet et le verbe ; dans la structure de base de la phrase, nous écrirons : *N pn TV*.

Cette analyse a été justifiée pour l'anglais dans Chomsky [1], où un mécanisme de permutation des affixes a été décrit. Elle s'applique à notre description des temps sous les conditions suivantes :

- les affixes (*afx*) sont : *afx = pn + pres + impf + inf + pp* ;
- afin d'avoir une règle unique de permutation des affixes nous écrirons : $[afx\ p.] : afx\ V \rightarrow (V\ afx) = V$, soit encore : $afx(\cdot X) \rightarrow (\cdot X afx)$.

Au second membre de la règle, *afx* est attaché à *V* ou *X* (verbe), le tout constituant un nouveau *V* auquel la règle $[afx\ p.]$ est susceptible d'être réappliquée.

Divers éléments tels que les pronoms préverbaux, la particule négative *ne*, certains adverbes, sont placés APRÈS les règles de construction des temps, sinon des règles bien plus complexes seraient nécessaires pour obtenir le même effet. Pour la même raison, *Aux* doit être spécifié au même niveau par les règles ordonnées :

- 1) : $Aux, V_{etr} = r(\text{être})\ pp\ V_{etr}$
- 2) : $Aux = r(\text{avoir})\ pp + r(\text{venir})\ de\ inf.$

etr est un marqueur de classe partagé par :

- les verbes comme : $V_{etr} = \text{venir} + \text{tomber} + \dots$;
- les verbes intrinsèquement pronominaux : $s'en\ aller$, $s'esclaffer$, etc... ;
- les verbes qui deviennent réflexifs par transformation : $se\ laver$, $se\ casser$, etc.

La représentation de base de ces formes sera du type :

en r(aller) reflx,
r(aller) en reflx,
r(esclaffer) reflx,
r(laver) reflx, etc.

où *reflx* est le pronom réflexif ; le marqueur *etr* est alors introduit par la règle :

$V\text{-reflx} \rightarrow V_{etr}\text{ reflx.}$

et c'est ensuite que les règles de spécification de *Aux* peuvent s'appliquer.

3. CONCORDANCE DES TEMPS.

3.1 Le problème général.

De nombreuses phrases complexes sont construites par adjonction à une proposition principale, d'autres phrases comportant elles aussi un verbe fini :

(1) *Jean boit, même quand il n'a pas soif.*

Jean boit est la principale, *boit* est au présent, *même quand il n'a pas soif* est une circonstancielle de temps dont le verbe *a*, est au présent. Ces deux temps sont en général dépendants : dans (1) la paire (*pres, pres*) correspond à une phrase correcte ; dans :

(2) * *Jean boit, même quand il n'avait pas soif.*

la paire (*pres, impf*) conduit à une phrase inacceptable.

Nous donnerons des exemples de ces contraintes que nous appellerons contraintes de concordance des temps.

Bien que le problème soit très simple à poser, la grammaire traditionnelle ne s'en est jamais préoccupée systématiquement. Une des raisons les plus évidentes est que, (*T*) étant donné (§ 1.3.2) qui énumère 24 temps, si l'on veut tester la grammaticalité de structures du type (1), les 24 temps *a priori* possibles de la principale, doivent être confrontés, avec les 24 temps possibles de la circonstancielle. Nous avons donc un ensemble de 576 cas à tester⁽³⁾ pour chaque type de structure. De plus les structures dépendent :

— du type de la conjonction qui introduit la subordonnée, comme dans :

P₀, (pendant + sans + afin + parce) que P₁.

— du type du verbe principal de *P₀* et de *P₁* ; comme le montrent les exemples :
Pendant que Marie est sortie, Jean pleure.

mais : * *Pendant que Marie a bu, Jean pleure.*

Ici, *sorite* se comporte comme un adjectif.

3.2 Exemples.

3.2.0 Adverbes.

Dans les exemples que nous donnerons, nous limiterons les temps à l'ensemble :

T_a = (pres + impf) (E + inf) (E + r(avoir) pp + r(être) pp).

Suivant les temps considérés, certaines phrases demandent à être complétées par un modifieur adverbial approprié, ce qui les rend plus naturelles : les phrases au conditionnel nécessitent souvent une phrase *en si*, dont le verbe principal est à l'imparfait ou au plus-que-parfait. Dans les phrases au futur, il peut être nécessaire d'avoir un adverbe comme : *demain, pour quatre heures, etc.*

L'étude de la concordance des temps devrait en fait être généralisée de manière à inclure l'étude des adverbes de temps non propositionnels, comme :

— *hier, récemment*, qui sont intrinsèquement passés :

Jean (a travaillé + travaillait) (hier + récemment).

* *Jean travaille (E + ra + rait) (hier + récemment).*

⁽³⁾ Certaines grammaires traditionnelles attribuent à juste titre des propriétés de temps à des verbes comme : *pouvoir* et *devoir* ; l'introduction de ces auxiliaires (elle constitue une étude par elle-même) augmenterait le nombre des cas à tester.

— *demain*, intrinsèquement futur :

Jean saura cela demain.

* *Jean (savait + a su + sait) cela demain.*

— *aujourd'hui*, qui ne comporte pas de temps ; toutes les phrases

Jean T_a (travailler) aujourd'hui.

sont acceptables.

3.2.1 Dans les phrases du type :

Jean dit que Marie boit beaucoup trop.

il n'y a que très peu de contraintes entre $V_0 = \text{dit}$ et $V_1 = \text{boit}$ (voir Chap. IV, B, § 1.1) ; la plupart des 64 phrases :

Jean T_a r(dire) que Marie T_a r.boire) beaucoup trop.

sont acceptables avec divers degrés de confort, et pourvu que certains ajustements adverbiaux aient lieu.

3.2.2 Dans les phrases du type :

P₀ aussitôt que P₁ = Jean pleure aussitôt que Marie boit.

les contraintes entre les temps T_0 de $V_0 = \text{pleure}$ et T_1 de $V_1 = \text{boit}$ sont indiquées dans la table ci-dessous. Un astérisque indique que la combinaison correspondante de P_0 et de P_1 n'est pas grammaticale, un point d'interrogation indique qu'elle est douteuse (4).

		aussitôt que Marie							
		<i>boit</i>	<i>buait</i>	<i>boira</i>	<i>boirait</i>	<i>a bu</i>	<i>avait bu</i>	<i>aura bu</i>	<i>aurait bu</i>
<i>Jean</i>	<i>pleure</i>		*	*	*		*	*	*
	<i>pleurait</i>	*		*	*	*		*	*
	<i>pleurera</i>	*	*		*	*	*		*
	<i>pleurerait</i>	*	*	*		*	*	*	
	<i>a pleuré</i>	*	*	*	*		*	*	*
	<i>avait pleuré</i>	*	?	*	*	*		*	*
	<i>aura pleuré</i>	*	*	?	*	*	*		*
	<i>aurait pleuré</i>	*	?	*	*	*	*	*	

(4) En général les données les moins sûres sont groupées en bas et à droite de la centre de la matrice. Cette zone correspond aux temps les plus complexes (trois niveaux d'affixes et d'auxiliaire) en concordance avec des temps également complexes. Une interprétation de ce fait pourrait être donnée en termes de la quantité de calculs nécessaire à la vérification de la concordance ; dans la partie en haut et à gauche, le calcul consiste simplement à comparer deux affixes, en conséquence l'acceptation des phrases correspondantes serait très facile à décider.

3.2.3 Dans les phrases du type :

Jean pleure pendant que Marie boit.

les contraintes sont :

		pendant que Marie						
		aurait bu	*	*	*	*	*	*
Jean	pleure							
	pleurait	*	*	*	*	*	*	*
	pleurera	*	*	*	*	*	*	*
	pleurerait	*	*	*	*	*	*	*
	a pleuré	*	*	*	*	?	*	*
	avait pleuré	*	*	*	*	?	?	*
	aura pleuré	*	*	*	*	*	*	*
	aurait pleuré	*	*	*	*	*	*	?

Le fait que les règles de concordance des temps dépendent de la classe du verbe de la subordonnée apparaît lors de l'étude de la phrase :

Jean pleure, pendant que Marie sort.

où les contraintes, différentes des précédentes, montrent l'influence des propriétés aspectuelles, dans leurs relations avec la nature du verbe et de son auxiliaire.

		pendant que Marie						
		serait	*	*	*	*	*	*
Jean	sortie							
	sortira	*	*	*	*	*	*	*
	sortirait	*	*	*	*	*	*	*
	sortait	*	*	*	*	*	*	*
	sort	*	*	*	*	*	*	*

3.3 Remarques sur la concordance des temps.

3.3.1 Formalisation.

Les contraintes de temps apparaissent dans des phrases du type général :

- (3) P_0 , conjonction P_1 .

D'un point de vue transformationnel, (3) s'analyse comme une combinaison de deux phrases faite au moyen d'une transformation binaire ou « généralisée ». Afin de respecter la concordance des temps, il est nécessaire de donner des conditions pour P_0 et P_1 qui relient les temps. En termes de l'analyse de Chomsky [4], il existe une structure profonde sous-jacente à (3) dans laquelle les temps de P_0 et de P_1 peuvent être choisis de manière quelconque à l'intérieur de T ; si ces temps ne concordent pas, nous avons un cas de « blocage », sinon la transformation de conjonction peut opérer. Un mécanisme de description des formes de base transformables pourrait être celui que Klima [2] a donné dans le cas du blocage qui se produit lors de l'imbrication d'une proposition relative. En termes des structures parallèles de Harris [6], les contraintes de temps ne sont qu'un cas particulier de sa notion générale de parallélisme.

3.3.2 Temps « non finis ».

Les descriptions précédentes portaient sur des formes finies de verbes. L'infinitif et le subjonctif seront considérés comme des formes où les désinences de temps finis ont été remplacées, dans certaines positions, par les désinences *inf* ou *subj*. Nous ferons l'hypothèse que, sous-jacentes à ces désinences, il existe des formes finies qui elles, appartiennent à T et qui sont contraintes par des règles de concordance. Cette solution rend compte de manière simple, de restrictions qui se présentent entre certains adverbiaux et les verbes à l'infinitif ou au subjonctif qu'ils qualifient.

Nous utiliserons des contraintes (de temps, d'adverbe de temps) en vue de la reconstruction des formes finies sous-jacentes.

Nous verrons que :

Jean décide de travailler.

doit être dérivé de :

Jean décide qu'il T r(travailler).

au moyen de transformations qui font passer de *qu'il T à de inf* (*il* se référant à *Jean*). Notre problème consiste à reconstruire le temps T de la forme de base. Considérons :

- (4) * *Jean décide de travailler hier.*

(4) montre que T ne peut pas être *impf* ou *pres Aux pp*, sinon à partir de :

Jean décide qu'il (impf + pres Aux pp) r(travailler) hier.

il serait possible de dériver (4), qui est inacceptable. En utilisant d'autres adverbes de temps (*demain*, *dans cinq heures*), et des phrases comme

Jean décide de travailler demain.

qui sont correctes, il nous reste $T = \text{pres Fut}$, soit le futur.

Ce genre de raisonnement (qui s'applique de la même manière aux subjonctifs) sera utilisé à diverses reprises au cours de notre étude des complétives.

II

LES PARTICULES PRÉVERBALES

Nous décrivons un ensemble de morphèmes courts (monosyllabiques) qui apparaissent en position préverbale (¹). La plupart d'entre eux sont traditionnellement appelés pronoms (ou adverbes), nous les nommerons ici particules préverbales (*ppv*). Nous étudierons certaines de leurs propriétés grammaticales ainsi que les restrictions observées sur leur ordre séquentiel. Leur liste est la suivante :

Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on, ne, me, te, se, le, la, les, lui, leur, y, en, ce.

Les pronoms des premières et deuxièmes personnes seront appelées *ppv de dialogue*. Le fait qu'ils aient été appelés pronoms a été critiqué (Beauzée) pour la raison qu'il n'était pas possible de trouver des substantifs qu'ils remplaceraient. Dans une certaine mesure les pronoms de la troisième personne peuvent être considérés comme remplaçant des substantifs, avec diverses exceptions et sous des conditions et ajustements spéciaux. La notion de « remplacement » attend encore une étude détaillée.

1. LES SOURCES.

1.0 Nous donnons les principales opérations qui conduisent à des *ppv*.

1.0.1 *Pronominalisation*.

Très souvent, dans un discours, il n'est pas possible de répéter un substantif donné. Habituellement, et selon la position grammaticale, les substantifs répétés sont « remplacés » par des pronoms de la troisième personne ou sont effacés sans remplacement ; certains pronoms sont réduits à des *ppv*. Des phrases peuvent être à la source de pronoms, leurs relations avec les substantifs seront discutées au chapitre V, § 3.2.

Nous avons les exemples :

* *Jean a demandé à Pierre de remplacer Jean.*

où les deux *Jean* se réfèrent à une même personne. Le second *Jean* doit obligatoirement être pronominalisé, ce qui conduit à :

Jean a demandé à Pierre de le remplacer.

où la *ppv le* est interprétée comme se référant à *Jean*.

? * *Jean a regardé des livres et a acheté un livre.*

(¹) Dans les phrases impératives qui ne contiennent pas de négation, les *ppv* apparaissent à droite du verbe (Chap. VII). D'autres inversions sont possibles (1.1.4).

se réduit à :

Jean a regardé des livres et en a acheté un.

où la *ppv en* est interprétée comme remplaçant *livre*.

Comme nous l'avons mentionné, la pronominalisation est limitée aux troisièmes personnes, les pronoms du */dialogue/* ne peuvent résulter d'opérations d'élimination de redondance que dans des conditions restrictives.

1.0.2 *Détachement.*

Nous dirons qu'un syntagme nominal est défini s'il est précédé de l'un des déterminants : défini, démonstratif, ou possessif :

(le + ce + son) (vin + garçon).

Les noms propres et certains pronoms seront également considérés comme des syntagmes nominaux définis ; nous écrirons :

N déf = (ce + le + poss) g n N + N propre + Pron.

Pron = moi + toi + nous + vous + lui + elle + eux + elles + soi

(g = E + fem, n = E + plur).

Un syntagme nominal défini, en position sujet ou complément d'un verbe peut être affecté par l'opération suivante, dont l'effet est l'introduction d'une certaine redondance (emphase) dans la phrase : une *ppv* se référant à ce syntagme et jouant le même rôle grammatical est introduite dans la phrase ; la phrase résultante présente une intonation spéciale comportant une discontinuité d'intonation (notée #) qui détache (¹) le syntagme de la phrase avec *ppv* ; dans certaines positions, le syntagme détaché peut être permué avec la phrase comportant la *ppv* :

Pierre remplace Jean.

[detach] → *Pierre # il remplace Jean.*

La transformation [detach] introduit # et *il* correspondant à *Pierre*, la transformation [detach p.] appliquée à cette dernière phrase donne :

[detach p.] → *Il remplace Jean # Pierre.*

Pierre mange (le + ce + son) gâteau.

[detach] → *Pierre le mange # (le + ce + son) gâteau.*

[detach p.] → *(le + ce + son) gâteau # Pierre le mange* (²).

(¹) Blinkenberg [1] utilise les termes « disloqué », « dislocation ».

(²) L'allure des phrases qui contiennent un *N* détaché pourrait suggérer l'analyse suivante, qui, si elle était acceptable, ne nécessiterait plus l'opération spéciale de détachement :

— au syntagme nominal à détacher, on adjoint un syntagme nominal apposition (par le canal d'une relative explicative) ;

— un de ces deux syntagmes est pronominalisé.

Cependant, cette analyse ne rend pas compte des faits suivants :

(i) une apposition n'est pas permutable avec le reste de la phrase alors qu'une forme détachée l'est :

* *Jean, l'âme de la bande, a été arrêté.*

* *Jean a été arrêté, l'âme de la bande.*

* *L'âme de la bande a été arrêté, Jean.*

(ii) une apposition peut être indéfinie, pas une forme détachée :

* *Un bandit, Jean, a été arrêté.*

* *Un bandit # il a été arrêté.*

1.1 Sujet.

Les *ppv* :

je (1), *tu* (2), *il* (3), *elle* (3 *fem*), *on* (3), *nous* (1 *plur*), *vous* (2 *plur*), *ils* (3 *plur*), *elles* (3 *fem plur*)⁽³⁾,

peuvent toutes s'observer en position sujet ; les verbes s'accordent avec elles en genre et en nombre. Cependant :

il peut être impersonnel ;

on peut être indéfini, ou avoir le sens de *nous* (première personne du pluriel) ; *vous* peut être la forme de politesse de la deuxième personne du singulier ; *ce* dans certaines constructions où il précède *être* possède des propriétés de *ppv*.

1.1.1 Pronominalisation du sujet.

Il, *elle*, *ils*, *elles* résultent d'une pronominalisation dans des discours tels que :

J'ai téléphoné (à un + au) plombier, il viendra demain.

où *il* se réfère au plombier du premier membre de phrase. On considérera que la source de *il* est un syntagme nominal défini :

J'ai téléphoné (à un + au) plombier, (le + ce) plombier viendra demain.

Le fait qu'un syntagme nominal indéfini ne peut pas être à la source du pronom est démontré par :

J'ai téléphoné (à un + au) plombier, un plombier viendra demain.

où les deux occurrences de *plombier* doivent se référer à deux personnes différentes.

Nous utiliserons ici des syntagmes nominaux démonstratifs comme source de certains pronoms et *ppv*, parfois des noms propres ; ces derniers sont d'ailleurs plus proches des démonstratifs que des définis (comportement par rapport aux relatives déterminatives, et aux compléments de type génitif).

1.1.2 Pronominalisation de substantifs compléments de sujets.

Des discours tels que :

Je vois (la + une) maison, le toit en est rouge.

ont parmi leurs interprétations possibles :

Je vois (la + une) maison, le toit de cette maison est rouge.

la source du *en* est un syntagme nominal démonstratif complément d'un nom^(3a) ;

(i) la source n'est pas limitée à la position « complément du sujet », elle peut être le dernier syntagme nominal d'une série de longueur non bornée⁽⁴⁾ :

L'extrémité du pied en est usée.

peut signifier :

L'extrémité du pied de cette table est usée.

⁽³⁾ Nous considérerons les symboles *fem* (féminin), *plur* (pluriel) comme des morphèmes attachés à (marquant) certaines parties du discours. L'absence du symbole *fem* indique que la partie du discours correspondante est au masculin (ou « neutre »), l'absence de *plur* indique le singulier. Nous ne discuterons pas ici la position de ces marqueurs (choix entre position post-nominale et position pré-nominale compensée par une règle de permutation, par exemple).

^(3a) Dans : *La main lui démange.* *lui* est obligatoirement le « possesseur » de *la main*. La source de telles phrases est :

La main démange à Pierre.

puisque : * *La main (de + à) Pierre démange.*

⁽⁴⁾ La transformation nécessite que la structure complète du syntagme soit donnée ainsi que sa position par rapport au verbe. Or cette structure n'est pas bornée, la règle ne peut donc être finie. Il nous faut ici un schéma de règle.

(ii) le sujet peut être indéfini :

Une cheminée de cette maison est penchée.

→ *Une cheminée en est penchée.*

(iii) la transformation est limitée :

— à certains verbes :

Une cheminée de cette maison fume.

mais : * *Une cheminée en fume.*

— à certains types de compléments :

Le frère de Jean est gentil.

mais : * *Le frère en est gentil.*

Dans ce cas, nous pourrions supposer que l'absence de démonstratif dans la source empêche la dérivation de la forme incorrecte, cependant nous verrons que ceci n'est pas vrai dans d'autres positions, certaines séquences de *N* où *N* n'a pas de déterminant peuvent être source de *en*.

Un autre cas de limitation est donné par :

Cette sorte de pied est vite usée.

mais : * *Cette sorte en est vite usée.*

1.1.3 *Détachement.*

Les syntagmes nominaux définis peuvent être détachés avec introduction d'une *ppv* sujet.

(ce + le + son) vin est bon.

→ *(ce + le + son) vin ≠ il est bon.*

Jean vient.

→ *Jean ≠ il vient.*

Je vais à Paris.

→ *Moi ≠ je vais à Paris.*

Nous allons à Paris.

→ *Nous ≠ nous allons à Paris.*

Nous allons à Paris.

→ *Nous ≠ on va à Paris.*

et les éléments détachés peuvent être permutés avec le reste de la phrase.

Les syntagmes nominaux indéfinis ne peuvent être détachés :

Un plombier est venu.

mais : * *Un plombier ≠ il est venu.*

1.1.4 *Inversions.*

Il existe des constructions où la *ppv* sujet (notée ppv_Σ) et son verbe sont permutés, la règle :

$$ppv_\Sigma V \rightarrow V ppv_\Sigma$$

s'applique :

— aux questions :

Il vient

→ *Vient-il ?*

— en relation avec certaines conjonctions :

A peine vient-il que P, alors que :

? *A peine il vient que P*.

Nous avons aussi :

Reviendrait-il que Pierre ne le recevrait pas.

Quand le sujet n'est pas une *ppv* mais un substantif, la *ppv* qui y correspond peut être introduite et la règle de permutation s'applique, comme dans :

Jean vient-il ?

A peine Jean vient-il que P.

Jean reviendrait-il que P.

Le fait que l'apparition de la *ppv* n'est pas due à un détachement, est démontré par les observations suivantes :

— elle s'applique avec des indéfinis :

(un homme + quelqu'un) vient-il ?

A peine (un homme + quelqu'un) vient-il, que P.

(Un homme + quelqu'un) reviendrait-il, que P.

— l'intonation # n'est pas présente ;

— le syntagme sujet ne peut pas être permué.

Cette permutation s'observe avec d'autres conjonctions (*aussi, ainsi*) et dans des phrases contenant l'adverbe *peut-être*.

1.2 Négation.

Le morphème *ne*, partie de la négation, apparaît à la droite du sujet non permué (*ppv* ou non) :

(Jean + il) ne mange (pas + rien).

La *ppv ne* n'est pas attachée à son verbe de la même manière que les *ppv, il, le, lui* par exemple : alors qu'à l'intérieur de la séquence *il ne le lui* de la phrase : *Il ne le lui donne pas* il n'est pas possible d'insérer *rien, jamais, etc.*, ceci devient possible à l'infinitif quand *il* a disparu, comme dans : *je lui ai dit de ne (pas + jamais) le lui donner.*

1.3 Compléments directs.

Nous étudierons les *ppv* dont la source est un ensemble de compléments de verbes non prépositionnels, ce qui inclut les « objets directs », les complétives, et certains adjetivaux.

1.3.1 Pronominalisation des compléments d'objet direct.

Les compléments d'objet direct apparaissent dans la position N_1 de :

$N_0 \ V \ N_1 \ X$

où *V* est un verbe « transitif » et *X* représente une séquence d'éventuels compléments présents dans la structure. Les notions « objet direct (4a) » et « transitif » ne sont pas

(4a) Wagner et Pinchon caractérisent l'objet direct au moyen du passif. Cf. Gross [4].

utilisées avec leur sens traditionnel, elles seront ici caractérisées par la notion syntaxique : verbe à complément source des *ppv* : *le*, *la*, *les*.

A. Référents différents pour le sujet et le complément direct.

(i) N_1 = pronom de */dialogue/* ; *moi* (1), *toi* (2), *nous* (1, plur), *vous* (2, plur).

Ceci n'est possible que si *V* est tel qu'il accepte des compléments directs */humains/* ; dans ce cas nous avons :

- * *Jean déteste (moi + toi + nous + vous).*
- * *Tu détestes (moi + nous).*

et bien que ces formes ne soient pas grammaticales (Cf. § 3.1), elles seront prises comme sources des phrases correctes correspondantes avec *ppv* : *me*, *te*, *nous*, *vous* :

Jean (me + te + nous + vous) déteste.
Tu (me + nous) détestes.

(ii) N_1 = syntagme nominal défini, sans restriction de classe, les *ppv* correspondantes sont *le*, *la* (fem), *les* (plur) (5, 6).

La pronominalisation présente les restrictions mentionnées en 1.1.1, des exemples sont :

- Jean déteste (Pierre + ce gâteau).*
- *Jean le déteste.*
- Jean déteste (Jeanne + cette tarte).*
- *Jean la déteste.*
- Jean déteste ces (personnes + gâteaux + tartes).*
- *Jean les déteste.*

(5) En position « extraite », nous avons une pronominalisation mais pas de réduction à une *ppv* :

C'est ce garçon que j'ai rencontré.
→ *C'est lui que j'ai rencontré.*

mais : * *C'est l'est que j'ai rencontré.*

Dans cette position ce soulève un autre problème, il n'est pas une réduction de *cela* (via *ça*) (Chap. VI, 2.2.1), et il doit de plus être considéré comme une *ppv* sujet.

Un problème différent se pose avec la *ppv* *on*. Dans certains cas *on* peut être précédé de *l'*, comme dans :

Je veux que l'on écoute Jean.

mais alors la *ppv* *le* ne peut remplacer *Jean* :

* *Je veux que l'on l'écoute.*

(cette interdiction semble n'être limitée qu'aux *ppv* *le*, *la*, *les*, les phrases :

Je veux que l'on (en + y) parle.

sont parfaitement acceptables.

(6) Les *ppv* *le*, *la*, *les* ne peuvent provenir de certains compléments directement postposés au verbe dans des constructions impersonnelles :

Il arrive que Jean boive → * *Il l'arrive.*
ou : → * *Il l'arrive* # *que Jean boive.*

Cette restriction est liée au fait que les substantifs définis sont difficiles à accepter dans cette position :

* ? *Il (reste + existe) (cet homme + ces problèmes).*

tandis qu'avec des indéfinis, les phrases sont correctes .

Il (reste + existe) (un homme + des problèmes).

et elles peuvent comporter les *ppv* correspondantes :

Il en (reste + existe) (un + E).

Les substantifs définis sont autorisés après *ne...que*, qui, de toutes façons, bloque la formation des *ppv* *le*, *la*, *les*.

Il ne reste que (cet homme + ces problèmes).

En compagnie du sujet impersonnel on peut trouver les autres *ppv* compléments, et avec certains verbes, la *ppv* neutre *le* :

Il le faut # *(que Jean vienne + ce livre).*

Dans de tels exemples, N_1 peut être précédé du prédéterminant *tout* (en accord avec N_1).

(iii) N_1 = une complétive : *que P* peut être « pronominalisé » en la *ppv* neutre *le*.

Dans le contexte, *Pierre viendra...* nous avons :

... *Jean sait que Pierre viendra.*

→ ... *Jean le sait.*

... *Jean veut que Pierre vienne.*

→ ... *Jean le veut.*

... *Jean dit à Paul que Pierre viendra.*

→ ... *Jean le dit à Paul.*

(iv) N_1 = un adjectival (noté *Adj*), la classe de *V* est limitée.

Adj est remplacé par la *ppv* neutre *le* :

— adjectifs :

Jean (est + devient + reste) intéressant.

→ *Jean le (est + devient + reste).*

tandis que l'on a :

Pierre mourra jeune.

et : * *Pierre le mourra.*

— participes passés dans des phrases passives :

Jean a été battu par Pierre.

→ *Jean l'a été par Pierre.*

Les participes passés associés à l'auxiliaire *être* semblent également avoir cette propriété :

Jean est arrivé et Pierre est arrivé aussi.

→ ? *Jean est arrivé et Pierre l'est aussi.*

— autres adjectivaux :

Jean est de (haute taille + bonne compagnie).

→ *Jean l'est.*

(et non pas : *Jean en est*).

Dans tous les cas (i)-(iv), les *ppv* étaient obtenues au moyen d'opérations d'élimination de redondance dans des contextes appropriés, les mêmes *ppv* peuvent être obtenues pour les mêmes positions, par détachement.

Exemples :

Tu nous détestes.

→ *Tu nous détestes ≠ nous.*

Jean déteste (Jeanne + cette tarte + son attitude + la maison).

→ *Jean la déteste ≠ (Jeanne + cette tarte + son attitude + la maison).*

Les indéfinis ne peuvent être détachés de cette manière :

Jean déteste une fille.

mais: * *Jean la déteste ≠ une fille.*

Nous avons encore :

Ce livre vaut ses deux cents francs.

→ *Ce livre les vaut ≠ ses deux cents francs.*

- Jean sait que Pierre viendra.*
- *Jean le sait # que Pierre viendra.*
- Jean est intéressant.*
- *Jean l'est # intéressant.*
- Jean est de bonne compagnie.*
- *Jean l'est # de bonne compagnie.*

Les phrases résultantes ont toutes la configuration caractéristique de pause-intonation ; l'élément détaché peut être déplacé en tête de phrase.

(v) N_1 est un syntagme nominal indéfini.

Il existe différents cas dont certains dépendent de la classe de N_1 ; ils correspondent tous à la *ppv en*.

I. Substantifs dénombrables.

I.I Singulier :

- Il regarde un (camarade + gâteau).*
- *Il en regarde un.*

I.II Pluriel :

I.II.I Numéraux :

- Il regarde (deux camarades + trois gâteaux).*
- *Il en regarde (deux + trois).*

Dans les cas I.I et I.II.I les modificateurs (adjectifs, relatives) ne sont pas effacés par la pronominalisation :

- Il regarde un gros gâteau.*
- *Il en regarde un gros.*
- Il regarde deux camarades qui partent.*
- *Il en regarde deux qui partent.*

I.II.II Déterminants adjectivaux, ils sont en accord en genre et nombre (pluriel) avec le substantif ; ils ne peuvent permutez comme les déterminants adverbiaux.

- Il voit (certains + plusieurs + divers) camarades.*
- *Il en voit (certains + plusieurs + divers).*

Dans ce cas il existe des restrictions sur la nature des modificateurs :

- Il en voit plusieurs qui partent.*
- mais : * *Il en voit plusieurs bons.*

Nous avons cependant :

- Il en voit plusieurs de bons (familier).*

Adjectif négatif :

- Il ne voit aucune tarte.*
- *Il n'en voit aucune.*

Chaque n'est pas un membre de cette classe :

- Il regarde chaque gâteau.*
- mais : * *Il en regarde chaque.*

II. Substantifs /non dénombrables/ (partitifs) et indéfinis pluriels.

Dans les phrases comme :

Il achète (du pain + de la viande + des fonctionnaires).

les articles définis *le*, *la*, *les* sont considérés comme génériques. Ces syntagmes se pronominalisent : → *Il en achète.*

Quand les adjectifs apparaissent, on a :

→ *Il en achète (du frais + de la bonne + des biens placés).*

III. Déterminants adverbiaux.

Ils ne sont pas limités à des classes particulières de substantifs. Quand ils ne déterminent pas un substantif, ils sont de simples adverbes modifiant un verbe qui n'a pas à être transitif :

Jean a mangé beaucoup de fruits.

Jean a mangé beaucoup.

Jean a dormi beaucoup.

Ces adverbiaux peuvent être permutés :

Jean a beaucoup mangé de fruits.

Jean a beaucoup (mangé + dormi).

III. I Positifs.

Jean voit (beaucoup + peu + trop + énormément + ...) de (camarades + misère).

→ *Jean en voit (beaucoup + peu + trop + énormément + ...).*

III. II Négatifs.

Jean ne voit (pas + plus + jamais) de camarades.

→ *Jean n'en voit (pas + plus + jamais).*

III. III Restrictif.

Un syntagme nominal peut être « restreint » par le mécanisme : *ppv ne* devant *V* et *que* devant le syntagme :

Il ne voit que (une fille + deux gâteaux).

→ *Il n'en voit que (une + deux).*

III. IV Comparatifs.

Jean voit (tant + tellement) de gâteaux que P.

→ *Jean en voit (tant + tellement) que P.*

Jean voit autant de filles que de garçons.

→ *Jean en voit autant que de garçons.*

III. V Combinaisons.

Certains des adverbiaux qui précèdent peuvent se combiner :

beaucoup trop

mais : * *trop (assez + beaucoup)*,

jamais plus

mais : * *pas jamais*, * *jamais pas*,

pas trop

mais : * *pas peu*,

ne V (pas + plus + jamais) que

mais : * *ne V que (pas + plus + jamais)* (6a).

(6a) Certaines de ces interdictions sont levées dans des positions accentuées de contraste.

Dans tous les cas et sous-cas de (v), il est possible d'obtenir *en* également par détachement. Correspondant aux exemples I nous avons :

Il en regarde un # de (camarade + gâteau).

Il en regarde deux # de gâteaux.

Il en voit (certains + plusieurs) # de camarades.

où la préposition *de* apparaît devant les formes détachées.

Dans les exemples II et III, la préposition *de* est déjà présente, mais dans les formes détachées un article (défini générique) apparaît.

Il en achète # (du pain + de la viande + des fonctionnaires).

Il en voit (déterminant adverbial positif) # (des camarades + de la misère).

Il n'en voit (déterminant adverbial négatif) # (des camarades + de la misère).

B. Référents identiques pour le sujet et le complément direct.

(i) Personnes du */dialogue/*.

Nous avons les *ppv* : *me (1), te (2), nous (1, plur), vous (2, plur)* :

Je me (regarde + saoule).

Vous vous (écartez + trompez).

(ii) 3^{es} personnes.

La *ppv* se peut être singulier ou pluriel :

Il s'amuse.

Ils s'autorisent à le faire.

La raison pour laquelle ces constructions sont ainsi décrites, est que tous ces verbes peuvent également avoir un complément direct avec référent différent de celui du sujet comme dans :

Il (me + te + nous + vous + le + la + les) (regarde + saoule + écoute + trompe + amuse + autorise à le faire).

Une manière d'obtenir ces *ppv* consiste à utiliser un substantif identique au sujet en position post-verbale, comme source. Cependant dans certains cas, comme *tromper, amuser*, le sens ne met pas en jeu un complément direct qui serait pronominalisé :

Jean s'amuse.

est en fait ambigu et signifie :

— en gros : *Jean rit* (pas de complément direct).

— *Jean amuse lui-même*, où *Jean* a une action volontaire sur lui-même. De plus, la nature du déterminant du complément sous-jacent pose des problèmes.

Le critère distributionnel est également insuffisant, il forcerait à relier par exemple : *Jean trompe N* et *Jean se trompe*, par réflexivation (*Jean = N*), alors que nous avons :

Jean se trompe de chapeau.

mais : * *Jean trompe N de chapeau.*

1.3.2 Compléments de noms.

Certains déterminants indéfinis peuvent apparaître devant un syntagme prépositionnel *de N*, où *N* est un syntagme défini qui présente un sens « inclusif » :

Il voit (un + deux + plusieurs + quelques-uns + ...) de ces hommes.

Il ne voit rien de tout cela.

Ce syntagme de *N* peut être une source pour *en*. Par conséquent, une phrase comme :

Il a consulté des médecins, j'en connais plusieurs.

est ambiguë, et peut signifier :

..., je connais plusieurs de ces médecins.

..., je connais plusieurs médecins.

En positions sujet et compléments prépositionnels, on trouve les mêmes pronominalisations, mais sans apparition de *en*, comme par exemple dans :

Il a consulté des médecins, plusieurs connaissent le problème.

Des phénomènes analogues apparaissent encore dans les constructions qui suivent.

A. Déterminants nominaux.

Certains substantifs (ici *N₁*) jouent, au moins sémantiquement, des rôles de déterminants :

N₁ de N₂ = (la + une) bande (d'oiseaux + des oiseaux que tu a vus) + (le + un) morceau de (gâteau + ce gâteau).

Quand *N₁ de N₂* est en position complément direct, *de N₂* peut fournir *en*.

Différentes contraintes de classe lient *N₁* et *N₂*, elles dépendent de *N₁* :

après, <i>bande</i> , ...	<i>N₂</i> est /animé, pluriel/ ;
après, <i>équipe</i> , ...	<i>N₂</i> est /humain, pluriel/ ;
après, <i>tas, montagne</i> , ...	<i>N₂</i> est /inanimé, pluriel/, ou /concret, de masse/ ;
après, <i>tranche, morceau, part</i> ,	<i>N₂</i> est /concret, de masse/ ;
après, <i>un (certain + grand) nombre</i> <i>N₂</i>	<i>N₂</i> est /dénombrable, pluriel/.

D'autres contraintes plus strictes encore peuvent se rencontrer (*verre de vin, boîte de gâteaux, etc.*).

Tous ces *de N₂* peuvent fournir *en* par pronominalisation ou détachement.

Il en voit une bande (E + # d'oiseaux).

Il en boit un verre (E + # de vin).

B. Pronominalisation de compléments de noms (/non humains/).

Ce type de pronominalisation est tout à fait semblable à ce que nous avons décrit pour les sujets (1.1.2) :

Un substantif /non humain/ défini, dernier complément d'une cascade de compléments du complément direct, est pronominalisé avec apparition de *en* (4) (6^b) :

Il examine l'extrémité du pied de cette table.

→ *Il en examine l'extrémité du pied.*

La principale différence entre les cas A et les cas B provient de la nature des relations entre les substantifs séparés par *de*. Les cas de C présentent des contraintes analogues. Nous avons encore, avec certains compléments à *N* :

Je vois (un + cet) obstacle à ta présence.

→ *J'y vois (un + cet) obstacle.*

C. Pronominalisation de compléments de noms (/humains/).

Cette question est semblable à celle qui est décrite en 1.1.2 et 1.4, mais le nominal pronominalisé peut varier en personne et nombre ; en conséquence les *ppv* suivantes peuvent apparaître :

(6^b) Ici encore, l'opération dépend de la nature du complément *de N* :

J'ai examiné les configurations de ce type.

mais : → * *J'en ai examiné les configurations.*

- /dialogue/ ; *me* (1), *te* (2), *nous* (1, plur), *vous* (2, plur) ;
- 3^{es} personnes différentes du sujet du verbe : *lui*, *leur* (plur) ;
- 3^{es} personnes identiques au sujet : *se*.

Le phénomène dépend des contraintes entre N_1 et N_2 :

(i) Contrainte de « possession ».

Nous avons des paires telles que :

- (1) *Il répare la voiture de Jean.*
 (2) \equiv *Il lui répare sa voiture.*

tandis que la phrase : *Il répare la voiture à Jean*, n'est pas très correcte, il en est de même pour : *Il lui répare la voiture*.

Nous utiliserons les opérations suivantes pour relier (1) et (2).

— Détachement de N_2 par rapport à N_1 :

Dans de nombreuses positions les compléments de nom définis peuvent être détachés :

- La bague de Jeanne est en or.*
- *Sa bague* # à *Jeanne est en or.*
- Jean pense à la robe de Jeanne.*
- *Jean pense à sa robe* # à *Jeanne*. etc.

Les formes détachées ne sont pas permutables.

Dans le cas présent, nous aurions :

- (1) *Il répare la voiture de Jean.*
 (3) → *Il répare sa voiture* # à *Jean*.

— Dans (3) nous admettons que à *Jean* devient analysable comme complément de verbe (voir § 1.4) (7), il peut alors être :

- pronominalisé :
- (2) *Il lui répare sa voiture.*
- détaché par rapport au verbe :
- Il lui répare sa voiture* # à *Jean*.

(ii) Contrainte « partie de ».

Nous avons des paires telles que :

- (4) *Il examine les cheveux de Jeanne.*
 (5) \equiv *Il lui examine les cheveux*, ainsi que :

(7) Ces *ppv* ont les mêmes propriétés que la *ppv en* quand elle provient d'un complément de nom : il faut un schéma de règle pour les obtenir et leur formation n'est pas bloquée par *ne...que*. De plus le complément de nom peut être indirect (*Elle lui est passée sous le bout du nez*), cf. Ruwet [2].

attribuerait une propriété spéciale de référence à un possesseur. Cette solution aurait l'avantage de régulariser d'autres phénomènes :

- elle permettrait de décrire des phrases telles que :

Jean remue les lèvres.

où *les lèvres* doivent appartenir à *Jean* ;

- les phrases telles que la précédente n'ont pas de passif :

* *Les lèvres ont été remuées par Jean.*

Il en est de même pour une phrase comme :

Jean mange son repas.

où *son* renvoie à *Jean*. Nous pourrions donc attribuer cette interdiction commune à la présence d'une relation de possession.

(iii) Extension à des substantifs /non humains/.

Le processus de C étendu à des substantifs /non humains/, ne conduit pas à des phrases complètement inacceptables :

Il répare le dessus de la table.

→ ? *Il lui répare son dessus # à la table.* (non standard).

1.3.3 Formes réciproques.

Une solution pour la description des *ppv* réciproques (au pluriel) : *nous, vous, se* pourrait comporter :

— des phrases du type $N_0 VN_1$ où N_0 et N_1 peuvent appartenir à la même classe ;

- des transformations ayant l'effet :

Jean insulte Pierre et Pierre insulte Jean.

→ *Jean et Pierre s'insultent.*

Cette transformation soulève d'importants problèmes :

— formation du pluriel à partir d'une conjonction, et, comme cas particulier, le problème de la source des *ppv* de /dialogue/ :

Nous nous insultons.

Vous vous insultez.

- la nature de certaines adjonctions :

Ils s'insultent (mutuellement + les uns les autres + entre eux).

- la nature de certains verbes intrinsèquement réciproques :

Ils s'entre-tuent.

- la description des positions syntaxiques « symétriques » :

Jean se marie avec Jeanne.

≡ *Jean et Jeanne se marient.*

1.4 Complément de type à *N*.

Certains syntagmes nominaux prépositionnels en à sont sources de *ppv* ; les sources N_1 ci-dessous seront des syntagmes démonstratifs. Ces syntagmes prépositionnels apparaissent dans divers cadres.

A. Référents non identiques pour le sujet et le complément.

(i) Substantifs /humains/ (8) :

I. Personnes du /dialogue/ : *me, te, nous, vous.*

Nous avons :

Jean succède à N₁.

→ *Jean (me + te + nous + vous) succède.*

Jean donne un livre à N₁.

→ *Jean (me + te + nous + vous) donne un livre.*

II. 3^{es} personnes : *lui, leur (plur).*

Jean succède à (Pierre + ces personnes).

→ *Jean (lui + leur) succède*

Jean donne un livre à (Pierre + ces personnes).

→ *Jean (lui + leur) donne un livre.*

Tous les compléments en à n'engendrent pas ces ppv :

Jean pense à (Pierre + ces personnes). Il l'unit à Marie.

mais : * *Jean (lui + leur) pense. * Il le lui unit.*

Les formes pronominalisées sont :

Jean pense à (lui + elle + eux + elles), alors que :

* *Jean succède à (lui + elle + elles + moi + ...).*

(ii) Substantifs /non humains/ : *y.*

Jean pense à (cet événement + ces événements).

→ *Jean y pense.*

Jean attache de l'importance à ce poteau.

→ *Jean y attache de l'importance.*

Tous les compléments /non humains/ à N n'engendrent pas y :

Jean compare son travail à celui de Pierre.

mais : → * *Jean y compare son travail.*

(iii) Substantifs de /lieu/ ; *y.*

Jean va à Paris.

→ *Jean y va.*

Cependant ce type de complément en à devrait plutôt être généralisé et considéré comme un cas d'adverbe de lieu (8^a) non limité à la préposition à :

Jean mange dans ce restaurant.

→ *Jean y mange.*

(8) Dans certains cas on peut se demander s'il n'y a pas d'autres prépositions que à qui peuvent intervenir, ainsi :

Je lui construis une maison, est naturel,

Je construis une maison à Jean, est populaire,

Je construis une maison pour Jean, est naturel,

ce qui pourrait indiquer que pour N peut être source de ppv. De même on a : *Ceci est connu de Jean, * Ceci est connu à Jean, Ceci lui est connu* ; ce qui suggère : *de N → lui, leur (ppv).*

(8^a) Par contre : *Jean mange dans cette assiette* → * *Jean y mange*, ce qui différencie les deux compléments en *dans*.

Des paires telles que :

Il fait un voyage à la mer.
≡ *Il y fait un voyage.*

pourrait suggérer que *y* provient d'un N_2 complément d'un nom N_1 étant donné que :

un voyage à la mer

constitue un syntagme nominal ; cependant, tandis que nous avons :

Il raconte un voyage à la mer.

la phrase : *Il y raconte un voyage.*

semble difficilement acceptable avec un sens équivalent. En conséquence la phrase :

Il fait un voyage à la mer.

est structuralement ambiguë ; *à la mer* peut être soit complément du verbe, soit complément du nom *voyage*, et seul le complément du verbe peut être source de *y*.

Un phénomène particulier se présente avec *aller*, nous avons :

Jean ira à Paris.

mais : * *Jean y ira.*

Il ne semble pas qu'on puisse invoquer une assimilation d'un /i/ au contact d'un autre /i/ (sup^o), car la phrase :

Il y idéalise la femme.

où *y* a pour source *dans ce livre*, par exemple, est tout à fait correcte. De plus, la phrase :

Jean aimera Paris, il ira souvent.

est interprétée avec l'adverbe de lieu *à Paris* attaché à *ira*, tandis que la même phrase au présent :

Jean aime Paris, il va souvent.

est inacceptable. Le phénomène est limité au futur simple et au conditionnel (racine *ir*) : *Jean y sera allé.*

* *Jean sera allé.*

Ces faits montrent que les racines de *aller* : *y* et *all* d'une part, *ir* d'autre part, sont à la fois différentes du point de vue morphologique, et du point de vue syntaxique.

Plus généralement, la présence de tels adverbes de lieu est limitée, la phrase :

Je vois un chat dans cette chambre.

ne se pronominalise pas en :

* *J'y en voit un*, alors que l'on a :
J'en voit un dans cette chambre, et *J'y vois un chat.*

(iv) Complétives : *y*.

Les complétives de la forme *à ce que P* peuvent être réduites :

Pierre viendra, Jean tient à ce que Pierre vienne.
→ *Pierre viendra, Jean y tient.*

(sup^o) Clédat [3] et Martinon ont proposé cette solution.

Toutes les complétives à *ce que P* ne se réduisent pas ainsi à un pronom :

Je reconnais Pierre à ce qu'il viendra demain.

mais : * *J'y reconnais Pierre, et Je reconnais là Pierre.*

Dans les cas (i) à (iv) l'opération de détachement s'applique, fournissant la même *ppv* que la pronominalisation.

B. Référents identiques pour le sujet et le complément.

(i) Dialogue : *me, te, nous, vous.*

Je donne à N dix minutes pour faire cela.

→ *Je me donne dix minutes pour faire cela.*

(ii) 3^{es} personnes : *se.*

Ils disent à N que Jean viendra.

→ *Ils se disent que Jean viendra.*

Les mêmes problèmes de sources et d'ambiguïté qu'en 1.3.1 B se posent ici.

C. Formes réciproques : *nous, vous, se.*

Parallèlement à :

Jean ressemble à Pierre, nous trouvons :

Jean et Pierre se ressemblent, et la forme sans ppv :

Jean et Pierre ressemblent l'un à l'autre.

D. Remarque.

Nous avons recensé un certain nombre de propriétés des *ppv* (8c) par rapport à des verbes propres (c'est-à-dire constitués d'un seul morphème), tous ces faits sont également observables sur des expressions verbales, comme par exemple dans :

Jean est fidèle à (Jeanine + ce principe).

→ *Jean (lui + y) est fidèle.*

Jean fait attention à Jeanine.

→ * *Jean lui fait attention.*

Jean fait attention à ce principe.

→ *Jean y fait attention.*

Jean a intérêt à (ce qu'il vienne + venir).

→ *Jean y a intérêt.*

1.5 Compléments de type *de N.*

Divers types de tels compléments sont associés à la *ppv en*. En général les *N/humains/* ne peuvent être à l'origine de *en*.

(8c) *Kayne a observé d'autres propriétés des ppv, il remarque par exemple que : * Jean s'est fidèle.*

1.5.1 Substantifs /non humains/ (9).

Les compléments de *N* de diverses structures fournissent *en*.

A. Compléments définis (démonstratifs) :

$N_0 V de N_1 = Jean rêve de cela.$
→ *Jean en rêve.*

$N_0 V N_1 de N_2 = Il entoure sa maison de cette grille.$
→ *Il en entoure sa maison.*

$N_0 V à N_1 de N_2 = Il parle à Jean de ce travail.$
→ *Il en parle à Jean.*

V n'est pas limité à des verbes, mais peut être une expression verbale :

Il est (content + effrayé) de cela.
→ *Il en est (content + effrayé).*

Il a (E + très) peur de cela.
→ *Il en a (E + très) peur.*

B. Partitif, indéfini pluriel.

Comme nous l'avons déjà mentionné (1.3.1.II), nous prendrons comme analyse de ces déterminants :

Detp = de Artg (i. e. article générique) = *de (le + la + les)*.

Si nous admettons que ces déterminants peuvent apparaître à l'intérieur de compléments *en de*, alors il nous faut supposer une règle d'effacement : *Detp → Ø*.

* *Il entoure sa maison de (des grilles + du grillage).*
→ *Il entoure sa maison de (grilles + grillage).*
* *Il parle à Jean de du travail.*
→ *Il parle à Jean de travail.*

Dans ce dernier cas, *de N* semble difficilement détachable, alors que dans le cas où *N* est défini le détachement est naturel :

Il en parle à Jean # de ce travail.
? * *Il en parle à Jean # de travail.*

Nous retrouvons la règle *Detp → Ø* dans d'autres positions où *de* peut être suivi de syntagmes partitifs, par exemple dans :

(9) Tous les compléments de *N* ne sont pas des sources de *en*, ainsi :

Jeanne grandit de deux centimètres.
→ * *Jeanne en grandit.*
→ *Il augmente ses prix de deux dollars.*
→ * *Il en augmente ses prix.*
→ *Il est battu de justesse.*
→ * *Il en est battu.*

Dans tous ces exemples le *N* du complément est sans déterminant, néanmoins il existe des compléments de *N* (sans déterminant) sources de *en* :

Il changera d'attitude.
→ *Il en changera.*

— les constructions au passif où la préposition de l'agent est *de* et où le sujet est *Detp N* :

- Tout le monde adore Jeanne.*
→ *Jeanne est adorée de tout le monde* (10), tandis que :
Des personnes que nous avons rencontrées adorent Jeanne.
→ *Jeanne est adorée de personnes que nous avons rencontrées.*

— diverses nominalisations :

- N construit ces maisons.*
→ *la construction de ces maisons.*
N construit des maisons.
→ *la construction de maisons.*

La règle de « cacophonie » (Arnaud) : *de de Artg* → *de* est une manière naturelle de rendre compte de ces diverses exceptions apparentes (Gross [2]).

1.5.2 *Complétives.*

Dans le contexte gauche : *Pierre viendra*,
nous avons :

- Jean persuade Paul de ce que Pierre viendra.*
→ *Jean en persuade Paul.*
Jean a peur de ce que Pierre vienne.
→ *Jean en a peur.*

1.5.3 *Adverbes de « conséquence ».*

Certains adverbes paraphrasables par : *de ce fait, du fait que P* sont également des sources pour *de* :

De ce fait, Pierre dort. → *Pierre en dort.*

Les adverbes de manière tels que : *de cette manière* ne peuvent servir de source à *en*.

1.5.4 *Compléments de noms.*

La *ppv en* peut provenir, pour certains verbes, de compléments de noms placés en position indirecte *de* :

- Il suffit d'un gâteau.* → *Il en suffit d'un.*
Il le perce d'une série de trous. → *Il l'en perce d'une série.* (Boons).

1.6 Autres sources.

1.6.1 *Sources transformationnelles.*

me, te, nous, vous, se apparaissent en relation avec certaines transformations. Les constructions suivantes exigent toutes l'identité en personne et nombre, du sujet et de la *ppv* :

- pour les paires telles que :
Jean est évanoui. Jean s'évanouit.

(10) Il existe des restrictions sur la présence de syntagmes partitifs dans certaines positions :

* *De l'argent intéresse Pierre*, tandis que :
* *L'argent intéresse Pierre.*

avec article générique est correct. Il en est de même pour : *De l'argent intéresserait Pierre.*

le verbe *évanouir* n'existe pas seul ;

{ *Il essaye de faire cela.*
 Il s'essaye à faire cela.

— certaines opérations d'élimination de redondance relient des paires comme :

{ *Je déclare (ma flamme + mes intentions).*
 Je me déclare (10a).

{ *Jean veut du mal à Pierre.*
 Jean en veut à Pierre.

elles pourraient être à la base de certaines *ppv*, intrinsèques ou non (1.6.2) ;

— transformations « moyennes » :

N nettoie ces verres facilement.
→ *Ces verres se nettoient facilement.*

1.6.2 Verbes à *ppv* intrinsèque.

Il existe des verbes qui ne peuvent jamais apparaître (au moins avec le même sens) sans *ppv*.

— verbes réflexifs :

certains verbes qui n'ont aucune forme sans *ppv* et qui présentent une identité de personne et de nombre entre le sujet et la *ppv* :

Jean se moque de Pierre.

— *en* :

dans la phrase :

C'en est fait de notre projet, et alors que :
* *C'est fait de notre projet.*

il est difficile de trouver un complément de *faire* qui puisse être une source pour *en* ;

— *y*, dans :

Il y a du monde qui arrive.

n'a pas non plus de source. Martinet [2] a remarqué que cette construction pouvait être réduite en : *Y a du monde qui arrive*. (non standard), alors que quand *y a* une source du type 1.4, cette réduction ne peut avoir lieu ;

— dans : *Il s'en va.*

deux *ppv* intrinsèques sont combinées.

Nous utiliserons la représentation de base des *ppv* intrinsèques que nous avons donnée au chapitre I, § 2.

1.6.3 Particules explétives.

Les *ppv* : *me, te, nous, vous, se, lui, leur*, qui apparaissent dans certaines phrases non standards seront dites explétives. Elles ne semblent pas être liées à

(10a) Dans ce cas, la source de la *ppv* est un complément de nom du complément direct. Ce complément de nom se réfère obligatoirement au sujet : * *j'ai déclaré (ta flamme + tes intentions)*.

l'une quelconque des sources que nous avons décrites. Nous avons par exemple :

Je (te + vous) le lui ai renvoyé !

Regardez (moi + vous) ça !

Je te la leur y ai apporté !

Ces phrases ont toutes une intonation d'exclamation. Nous ne tenterons pas de décrire ce phénomène plus formellement.

2. PROPRIÉTÉS DES PARTICULES PRÉVERBALES.

2.1 Cohésion avec le verbe.

La structure de la séquence des *ppv* qui précèdent le verbe et son temps possède des propriétés spéciales par rapport aux constructions et transformations suivantes.

2.1.1 *Conjonctions.*

(i) Les conjonctions de plusieurs *ppv* sujets, ou de *ppv* sujets avec des substantifs ou des pronoms, conduisent à des formes agrammaticales, et ceci bien que les *ppv* sujets occupent apparemment des positions qui, lorsqu'elles correspondent à des substantifs, autorisent la conjonction :

* (*Je et Pierre + Pierre et je + il et Pierre + ils et je + ...*) mangent.
tandis que sont correctes, les phrases :

(Jean et Pierre + lui et Pierre + Pierre et lui) mangent.

(Pierre et moi + moi et Pierre) mangeons.

(ii) Les conjonctions de *ppv* compléments ne sont pas autorisées. On a en effet la transformation :

Il mange ce fromage et cette tarte.

→ *Il les mange.*

qui montre que la pronominalisation opère sur le syntagme nominal formé par conjonction, et non pas sur chacun des syntagmes constituants, comme le confirme d'ailleurs :

* *Il le et la mange.*

Il n'existe pas non plus de conjonctions de *ppv* et de substantifs :

* *Il le et cette tarte mange.*

On peut avoir des conjonctions de noms et de pronoms, mais les pronoms ne sont alors pas des *ppv* :

Il obéit à Jean et à moi.

Toi et lui irez à Paris.

2.1.2 *Adverbes.*

Alors que certains adverbes peuvent ou doivent être insérés entre le sujet et le verbe, ou entre le verbe et ses compléments, les mêmes adverbes ne peuvent être insérés dans la séquence des *ppv*, ou entre les *ppv* et le verbe (excepté dans le cas traité en 3.3.2.D) :

Jean, souvent, boit de la bière.

- mais : * *Il, souvent, boit de la bière.*
 * *(Je + tu), souvent, bois de la bière.*
 * *Je ne souvent en parle pas.*
 * *Je le lui souvent dis.*

Il en va de même pour les propositions incises :

Pierre, je vous l'ai dit, viendra.

- mais : * *Il, je vous l'ai dit, viendra.*

2.1.3 Auxiliaires : avoir, être.

2.1.1 et 2.1.2 montrent que les *ppv* ont une tendance à s'agglutiner au verbe. De manière plus précise, c'est à la partie du verbe qui est marquée par les affixes de temps que les *ppv* s'agglutinent. Dans les exemples précédents, c'était le verbe lui-même qui portait les affixes, dans les phrases où les affixes sont attachés à l'un des auxiliaires *avoir* ou *être*, les adverbiaux que nous avons mentionnés peuvent être insérés entre auxiliaire et verbe mais pas entre *ppv* et auxiliaire, ou entre *ppv* auxiliaire de temps *avoir* : *Il le lui a souvent dit.*

* *Il le lui souvent a dit.*

Le lui ayant souvent dit, je me sens tranquille.

- auxiliaire de temps *être* : *Il y est souvent allé.*
 * *Il souvent y est allé.*

- auxiliaire du passif *être* : *Ceci lui est souvent dit par Jean.*
 * *Ceci lui souvent est dit par Jean.*

2.1.4 Constructions causatives.

L'exemple le plus important qui justifie l'appellation « causatif » met en jeu le verbe *faire* dans les phrases du type :

Pierre fait dormir Jean.
Pierre fait lire un roman à Jean.
Pierre fait construire sa maison par Jean.

Ces constructions seront analysées en deux parties (Kayne, Kuroda [1]) :

- un opérateur causatif : *Pierre fait* ;
- des phrases simples : *Jean (dort + lit un roman + construit la maison)*.

Ces éléments sont combinés par une transformation : le sujet de la phrase noyau devient complément, et le verbe est doté de l'auxiliaire *faire*. Le sujet devient :

- complément direct, si le verbe n'avait pas de complément direct ;
- complément prépositionnel en *à* ou *par*, si le verbe avait un complément direct. Selon la préposition, le comportement de l'opérateur *faire* varie ; il est en fait nécessaire de considérer deux opérateurs distincts.

Les compléments se présentent selon l'ordre naturel (2.2.2).

Plusieurs faits suggèrent que *faire V* doit être considéré comme une unité verbale différente des diverses constructions infinitives qui seront étudiées dans les chapitres IV à VI :

- *V*, qui est à l'infinitif n'a pas de temps sous-jacent indépendant de celui de *faire*, en particulier *V* ne peut pas comporter d'auxiliaire ;

— *V* ne peut avoir une négation indépendamment de *faire* :

* *Pierre fait ne pas boire Jean.*

alors que *faire V* se comporte comme un verbe simple par rapport à la négation :

Pierre fait boire quelqu'un. *Pierre lui fait boire du vin.*

→ *Pierre ne fait boire personne.* → *Pierre ne lui fait pas boire de vin.*

— *faire V* se comporte comme un verbe simple vis-à-vis des *ppv* :

Pierre fait dormir Jean.

→ *Pierre le fait dormir.*

Pierre fait lire un roman à Jean.

→ *Pierre lui en fait lire un.*

L'opérateur causatif ne peut agir sur les phrases qui contiennent déjà ces *ppv* :

Pierre fait, Jean en lit un.

→ * *Pierre fait en lire un à Jean.*

ou : → * *Pierre lui fait en lire un.* etc.

La situation est différente dans la grande majorité des constructions infinitives :

Jean croit lire un roman.

→ *Jean croit en lire un.*

mais : * *Jean en croit lire un* (11).

Quelques autres verbes ont les propriétés de *faire* : nous avons :

Pierre (voit + entend + laisse) Jean lire un roman.

ainsi que :

Pierre (voit + entend + laisse) lire un roman à Jean.

→ *Pierre lui en (voit + entend + laisse) lire un.*

Les particules réflexives se comportent différemment. L'opérateur causatif peut s'appliquer à des phrases qui contiennent déjà de telles *ppv* :

— *ppv* intrinsèques :

Pierre fait s'en aller Jean.

la pronominalisation de *Jean* conduit à :

Pierre le fait s'en aller.

Les deux *ppv* ne peuvent pas apparaître à la gauche de *faire* :

* *Pierre s'en fait aller Jean.*

— verbes réflexifs :

Pierre fait, Jean se bat.

→ *Pierre fait se battre Jean.*

→ *Pierre le fait se battre.*

(11) En français du XVII^e siècle on avait (Haase) :

Jean (veut + peut + doit) voir Pierre.

→ *Jean le (veut + peut + doit) voir.*

Ceci n'est plus vrai en français moderne, où la forme standard est :

→ *Jean (veut + peut + doit) le voir.*

— verbes réciproques :

- Pierre fait, Jean et Paul se battent.*
- *Pierre fait se battre Jean et Paul.*
- *Pierre les fait se battre.*

— transformations moyennes :

Le même phénomène s'observe sur les autres structures décrites en 1.6.1, cependant l'opérateur causatif ne s'applique pas aux transformées moyennes :

Pierre fait, le vin s'achète ici.

mais :

* *Pierre fait s'acheter le vin ici.*

ce qui peut être lié au fait que l'un des opérateurs causatifs ne s'applique pas aux transformées passives non plus (Kayne). Par contre nous avons :

Pierre fait acheter le vin ici.

Les phrases moyennes auront la structure de base :

Δ achète le vin.

où Δ est un sujet « factice ». La transformation moyenne place *le vin* en position sujet, et introduit la particule réflexive correspondante (12).

Nous pourrions dire que le causatif est une opération qui consiste à introduire un sujet dans la position de Δ avec l'auxiliaire *faire*, ce qui nous permettrait d'expliquer les particularités de verbes tels que *taire* qui n'existent pas sans *ppv* réflexive, mais qui ont une forme causative sans *ppv* :

Jean se tait,
Pierre fait taire Jean.

On trouve des constructions réflexives dans des phrases causatives :

Pierre a fait tuer N par Jean. (N = Pierre).
→ *Pierre s'est fait tuer par Jean.*

un des sens de cette dernière phrase est très proche de celui de la phrase passive :

Pierre a été tué par Jean.

La différence semble se limiter à une opposition aspectuelle (accompli/inaccompli).

Nous retrouvons ici les problèmes des verbes réflexifs (1.3.1.B), et les mêmes ambiguïtés. De ce point de vue *faire* et *amuser* ont la même particularité, pour :

Jean se fait tuer.

une interprétation est telle qu'aucun complément n'est senti, alors que dans :

Jean se fait rire.

celui-ci est très nettement perçu.

Certaines réflexivations ne sont pas permises du tout :

* *Jean se fait s'en aller.*

Les constructions causatives peuvent être sources de phrases réciproques :

Jean fait rire Pierre et Pierre fait rire Jean.
→ *Jean et Pierre se font rire (E + mutuellement + l'un l'autre).*

(12) Chomsky [4] a analysé ainsi le passif.

2.2 Contraintes sur les séquences de *ppv*.

Nous indiquons ici certaines contraintes observables sur les séquences de *ppv*, ainsi que certaines de leurs origines transformationnelles.

2.2.1 *Ordre*.

L'ordre séquentiel (de gauche à droite) des *ppv* dans les phrases déclaratives est le suivant :

- (i) *ppv sujet*,
- (ii) *ne*,
- (iii) *ppv dialogue ou réflexive*,
- (iv) *le, la, ou les*,
- (v) *lui, ou leur*,
- (vi) *y*,
- (vii) *en*.

Cet ordre est indépendant de la source transformationnelle^(12a), il ne peut être modifié. Dans une certaine mesure il reflète l'ordre de base des compléments :

— nous avons :

Il achète un livre à Pierre.

plutôt que :

Il achète à Pierre un livre.

l'ordre de base sera : complément direct avant complément indirect en *à* soit :

$$N < \text{à} N.$$

Nous avions déjà remarqué un phénomène analogue avec *faire*.

— nous avons :

Il dégoûte, Jean du vin.

plutôt que :

Il dégoûte du vin Jean.

ce qui nous conduit à l'ordre de base :

$$N < \text{de} N$$

les phrases :

Jean parle à Paul de Pierre.

Jean parle de Pierre à Paul.

sont toutes deux acceptables, nous supposerons que l'ordre de base des compléments est :

$$\text{à} N < \text{de} N$$

de manière à avoir l'ordre linéaire :

$$N_0 (\text{sujet}) < N < \text{à} N < \text{de} N$$

que nous noterons encore :

$$E < \text{à} < \text{de}.$$

(12a) Les *ppv* (iv), (v), (vi), (vii) peuvent comporter trois éléments d'information : le genre, le nombre, et le statut « défini » ou « indéfini ». Les *ppv* (iv) sont marquées de ces trois éléments, les *ppv* (v) des deux derniers seulement, la *ppv* (vi) n'est marquée que du « défini », quant à la *ppv* (vii) elle ne comporte aucune de ces marques. L'ordre séquentiel correspond donc à un ordre défini en termes des trois marques. Remarquons que toutes les *ppv* ont des personnes bien déterminées.

Une partie des relations d'ordre : (iv) < (v), (vi) < (vii) est donc une conséquence de cet ordre de base, comme on peut le voir d'après les exemples :

	N_0	N	$\dot{a} N$	$de N$	V_0
$N_0 V_0 N_1 \dot{a} N_2$	\rightarrow <i>Je</i>	<i>le</i>	<i>lui</i>		<i>donne</i>
$N_0 V_0 N_1 de N_2$	\rightarrow <i>Je</i>	<i>l'</i>		<i>en</i>	<i>dégoutte</i>
$N_0 V_0 \dot{a} N_1 de N_2$	\rightarrow <i>Je</i>		<i>lui</i>	<i>en</i>	<i>parle</i>

2.2.2 Nombre de *ppv*.

La présence d'une *ppv* sujet ou de *ne* n'est pas contrainte dans une phrase noyau, les problèmes de restriction ne se posent qu'avec les *ppv* compléments. En pratique on ne trouve guère plus de deux *ppv* compléments, cependant, une phrase comme :

Pierre la leur y apporte.

est assez naturelle.

D'après la liste des positions que nous avons données : (i) à (vii), il serait possible d'avoir plus de trois *ppv* compléments (ou plus de cinq *ppv* en tout comme dans : *il ne la leur y apporte pas*), mais certaines des positions s'excluent. Nous étudierons les limitations sur le nombre des *ppv* compléments.

2.2.3 Nombre des compléments.

Le nombre des compléments (y compris les adverbes) qui peuvent apparaître dans une phrase est fini (une séquence non bornée de compléments conjoints est considérée comme un seul complément). Le nombre des types de compléments qui peuvent être sources de *ppv* est assez petit comme on a pu le voir au § 1. Ce seul fait nous donne une limite supérieure du nombre des *ppv*, d'autres faits rendent cette limite plus précise.

Il n'y a pas de répétitions de *ppv*, l'une des raisons est qu'en français, il n'existe pas de verbe qui puisse avoir deux compléments d'un même type. Les structures suivantes ne sont pas, malgré certaines apparences, des exceptions à cette propriété générale.

— $N_0 V N_1 N_2 \quad V = élire + nommer + appeler + payer.$

N_1 est un objet direct, mais N_2 ne peut pas être considéré comme tel, aucun des critères syntaxiques que nous pourrions utiliser pour définir la notion « objet » (ou « objet direct ») ne peut s'appliquer à cette position.

— $N_0 V \dot{a} N_1 \dot{a} N_2 \quad V = succéder.$

Jean succède à Pierre à ce poste.

N_1 doit être de la même classe que N_0 , $\dot{a} N_2$ est un complément de lieu source de *y*; quand N_1 est */humain/*, il est possible d'avoir deux *ppv* comme dans :

Ils leur y succèdent.

quand N_1 est */non humain/*, $\dot{a} N_1$ ne peut être source de *y* :

La royauté a succédé à la république.

mais :

* *La royauté y a succédé.*

— *N₀ V à N₁ à V Ω : V = apprendre.*

Ici, à *V Ω* est un complément direct (source de *le*), à *N₁* peut être source de *lui, leur* ;

— *N₀ V de N₁ de N₂.*

Ces cadres ne comportent pas en général deux compléments prépositionnels en *de*, ils sont plutôt du type :

Il a décoré des gens de la médaille militaire.

où *des gens* est un complément direct indéfini pluriel, et *de la médaille militaire* est un complément du verbe *en de*. Ces situations présentent les particularités suivantes :

Dans une phrase comme :

(1) *Il remplit un verre de ce vin.*

les deux compléments du verbe peuvent être des sources de *en* :

Il en remplit un verre.

Il en remplit un de ce vin.

si les deux pronominalisations opèrent, il n'est pas possible de répéter *en* :

(2) * *Il en en remplit un.*

nous avons à la place :

(3) *Il en remplit un.*

qui est ambigu et peut signifier ou bien (1), ou bien :

Il remplit un verre.

Comme une double pronominalisation agissant sur (1) conduirait à (2), une manière d'obtenir (3) consiste à convenir que la règle qui forme *en* ne peut s'appliquer qu'une seule fois par rapport à un verbe (une règle phonologique du type *en en → en*, est difficilement utilisable puisqu'il existe des formes correctes telles que : *en en parlant*, et *Jean en ennuie un*).

Si (1) est interprété avec *de ce vin* comme complément de nom de *verre*, comme par exemple dans :

Il boit un verre de ce vin.

une seule pronominalisation peut avoir lieu :

ou bien : *de ce vin → en : Il en boit un verre.*

ou bien : *verre de ce vin → en : Il en boit un.*

De même à partir de :

Il boit ce verre de ce vin.

nous avons, ou bien : *de ce vin → en : Il en boit ce verre.*

ou bien : *ce verre de ce vin → le : Il le boit.*

ce qui exclut :

* *Il l'en boit.*

— Les adverbes de conséquence (1.5.3) sont sources de *en* et apparaissent avec de nombreux verbes dont certains peuvent avoir des compléments sources de *en* ; dans ce cas également, un seul *en* est autorisé.

— Bien qu'un complément indirect /non humain/ en à et un adverbe de lieu puissent apparaître simultanément avec un verbe, la répétition de *y* n'est pas permise (12^b) :

Jean réfléchit dans cette chambre → *Jean y réfléchit.*

Jean réfléchit à cet événement → *Jean y réfléchit.*

mais :

Jean réfléchit à cet événement, dans cette chambre.

→ * *Jean y y réfléchit.*

2.2.4 Interdépendance des compléments par rapport à leur réduction.

Dans des phrases comme les précédentes, plusieurs des cinq positions (iii) à (vii) de 2.2.1 s'excluent. Par exemple les *ppv* réflexives ou de /dialogue/ qui ont pour source des compléments *N* ou à *N* ne peuvent apparaître en compagnie de (v) au (iv) respectivement. De même (v) et (vi) s'excluent quand la source est un complément à *N_{hum}*. D'autres contraintes encore apparaissent avec les compléments à *N* :

à *N_{hum}* est réductible à une *ppv* ou non ;

à *N_{hum}* est réductible à une *ppv* ou non.

Il est clair, d'après les exemples que nous avons donnés, que ces quatre propriétés sont indépendantes, elles classent les verbes correspondants.

Les exemples suivants montrent des dépendances entre certaines de ces propriétés, et la présence d'autres *ppv* :

— dans la phrase :

Jean montre (ce problème + ce garçon) à Jeanne.

les deux types de compléments *N* et à *N* sont des sources de *ppv* :

Jean le lui montre.

mais si *N* est source de l'une des *ppv* : *me, te, nous, vous, se, à N* ne peut plus fournir de *ppv* :

(1) * *Jean (me + te + nous + vous + se) (lui + leur) montre.*

à la place de (1) nous avons :

Jean (me + te + nous + vous + se) montre à (lui + elle + eux + elles), où les pronoms qui proviennent de à *N* ne sont pas réduits. Il en serait de même si à *N* était source de : *me, te, nous, vous, se* : on a :

* *Jean (me + te + nous + vous + se) (me + te + nous + vous + se) montre.*

ensemble qui doit être remplacé par des formes non réduites ;

— dans la phrase :

Jean rattache N_{hum} à ce département.

N_{hum} peut être la source de l'une des *ppv* : *me, te, nous, vous, se* :

Jean (me + te + nous + vous + se) rattache à ce département.

(12^b) Il existe encore d'autres limitations : on a : *Il parle de cela. → Il en parle.*

Il parle à cette réunion. → Il y parle.

mais : *Il parle de cela à cette réunion.*

conduirait à : * *Il y en parle.* Il semble que de telles combinaisons aient été correctes en français classique.

Dans ce cas à N_{-hum} est source pour y .

Jean (me + te + nous + vous + se) y rattache.

Certaines des paires de ppv trouvées dans (1) peuvent recevoir une interprétation où la première ppv est explétive :

Jean vous lui montre une de ces filles !

mais aucune répétition de ppv compléments n'est possible, même si l'une d'elles est explétive.

2.2.5 Incompatibilité des ppv de dialogue au singulier et au pluriel.

Les phrases :

- (1) *Je nous (vois + amuse).*
(2) *Nous me (voyons + amusons)*

sont inacceptables ou douteuses.

Les phrases :

- (3) *Tu vous (vois + amuses).*
(4) *Vous te (voyez + amusez).*

ne sont pas du tout acceptables. Il semble possible de leur attribuer les valeurs relatives d'acceptabilité qui suivent :

(1) ; (2) : ? ; (3) : ? * ; (4) : * .

L'incompatibilité des 2^{es} personnes que l'on trouve dans (3) et (4) n'est pas limitée aux ppv . On peut la retrouver associée à diverses positions d'une phrase complexe dont la construction n'utilise pas de conjonction de coordination :

? * *Tu penses à vous.*

* *Vous pensez à toi.*

? * *Tu dis que l'homme que vous avez vu hier est arrivé.*

* *Vous dites que l'homme que tu'as vu hier est arrivé.*

2.2.6 Incompatibilité de réductions simultanées de compléments.

Nous avons vu en 1.1.2 que *en* pouvait provenir d'un complément de nom associé au sujet, cet *en* n'est pas indépendant de certaines autres ppv :

La solution de ce problème est simple.

→ *La solution en est simple.*

et : *La solution de ce problème est simple.*

→ *La solution de ce problème l'est.*

mais : * *La solution l'en est.*

Ce type de dépendance entre ppv est différent de celui que nous avons rencontré en 2.2.4 comme on peut le voir sur l'exemple :

La solution de ce problème est acceptable à N. (N = nous)

→ ? * *La solution nous en est acceptable.*

de même :

? * *La solution en est acceptable à nous.*

Dans cette section 2 nous avons décrit certaines restrictions sur les possibilités d'apparition simultanée des ppv . Il y a encore d'autres cas où des séquences de ppv théoriquement possibles conduisent à des phrases difficiles à accepter. Une restriction (Benveniste [2]) d'un caractère plus général et qui peut être considérée comme un

cas particulier d'un principe avancé par Chomsky pourrait expliquer certains de ces cas :

« Les transformations qui conduisent à des phrases trop ambiguës ne peuvent pas s'appliquer. »

Ce principe pourrait rendre compte de la difficulté d'accepter des phrases telles que :

Il leur y en a parlé.

Il la leur y attribue.

qui comportent chacune quatre pronoms, ce qui pose des problèmes de rattachement aux divers référents, mais il semble impossible de l'utiliser pour rendre compte des interdictions que nous avons signalées.

3. RÈGLES.

Nous discuterons et rendrons plus précises certaines des opérations utilisées pour caractériser les phrases qui contiennent des *ppv*. En particulier nous insisterons sur la pronominalisation et la réduction, opérations définies de manière intuitive en 1 et 2.

3.1 Pronominalisation.

3.1.1 Pronoms de base.

La pronominalisation sera ici une opération qui place certains morphèmes appelés pronoms de base dans des positions nominales.

Les pronoms de base sont :

- les pronoms de */dialogue/* = *moi + toi + nous + vous* ;
- le pronom réflexif de la 3^e personne = *soi* ;
- les pronoms de la 3^e personne = *lui + elle + eux + elles*, que nous écrirons encore : *lui (E + fem) (E + plur)*.

Les pronoms de la 3^e personne s'observent isolés, ou en combinaison avec *ce* (pronoms démonstratifs).

Par pronominalisation dans une structure, nous entendons la substitution à certains nominaux *N* :

- d'un pronom de base de */dialogue/* ;
- du pronom réflexif de la 3^e personne, *ce* qui implique une référence au sujet de la structure.

Ces deux substitutions sont limitées par le fait que la position en question doit autoriser la présence de substantifs */humains/* définis. Elles conduisent à des séquences comme :

Il voit (moi + toi + nous + vous + soi).

qui doivent être transformées par la suite ;

- d'un pronom de base de la 3^e personne. Avec ce type de pronom d'autres conditions sont nécessaires :

un pronom peut être substitué à un nom dans un syntagme nominal, si ce nom a déjà été mentionné dans le contexte⁽¹³⁾, et si le déterminant est, ou bien démonstratif⁽¹⁴⁾, ou indéfini (alors il met en jeu la préposition *de*).

Nous avons indiqué en 1.1 que les syntagmes démonstratifs étaient des sources de *ppv* ; la condition énoncée porte également sur les pronoms démonstratifs :

celui + celle + ceux + celles

où les pronoms de base de la 3^e personne sont combinés avec *ce*.

Nous utiliserons des règles s'appliquant à une séquence *XNY* où *N* est un substantif éventuellement combiné avec *fem* et *ou plur*, et où *X* inclut le déterminant,

— [substitution] : *N* = *lui*

— si le déterminant est *ce* et s'il n'y a pas de modifieur attaché à *N*, alors *ce* est effacé :

[*ce z.*] : *ce* → \emptyset

— si le déterminant est indéfini, ou défini accompagnant un modifieur attaché à *N*, [*ce z.*] ne s'applique pas en général (le modifieur est limité à des relatives et à certains compléments de noms, cf. Chap. V, § 2.2.2, § 3.1).

Ces règles ont l'effet suivant :

Il pense à ce N.

[substitution] → *Il pense à celui.*

[*ce z.*] → *Il pense à lui.*

Il pense à ce N (que j'ai vu + de Jean).

[substitution] → *Il pense à celui (que j'ai vu + de Jean).*

Il voit ce N. ; Il voit un de N.

[substitution] → *Il voit ce lui ; → Il voit un de lui.*

[*ce z.*] → *Il voit lui.*

Les deux *lui* sont dans des positions où ils peuvent être transformés, ce qui donne (après permutation) :

→ *Il le voit ; Il en voit un.*

3.1.2 Formes intermédiaires.

Les règles précédentes conduisaient à des formes non observées directement, telles que :

(1) : *Moi viens* au lieu de (1') : *Je viens.*

(2) : *Jean voit toi* au lieu de (2') : *Jean te voit.*

(3) : *Jean donne le livre à elle.* au lieu de (3') : *Jean lui donne le livre.*

(13) Cette condition devra mettre en jeu des propriétés structurales, comme on peut le voir d'après les exemples :

Depuis que Jean est arrivé, il boit. — il se réfère à Jean ;

Depuis qu'il est arrivé, Jean boit. — il se réfère à Jean ;

Jean boit, depuis qu'il est arrivé. — il se réfère à Jean ;

Il boit, depuis que Jean est arrivé. — il ne peut pas se référer à Jean.

De plus elle devra mettre en jeu des syntagmes nominaux déictiques plutôt que démonstratifs (Gross [3]).

(14) Les conditions sous lesquelles un déterminant démonstratif est attribué à un nom, comportent le processus de « définition » introduit par Kuroda [2].

Néanmoins ces formes intermédiaires sont nécessaires en d'autres points de la grammaire, où diverses transformations les utilisent comme points de départ (15) :

A. Extractions :

A partir d'une phrase mettant en jeu *C'est que P* on peut dériver des phrases de la forme générale :

C'est Syntagme que R,

où *R* recombiné avec *Syntagme* constitue *P* ; par exemple :

C'est que Jean viendra demain...

fournit : *C'est Jean qui viendra demain...*,

ou : *C'est demain que Jean viendra..., etc.*

Cette règle générale d'extraction s'applique à (1), (2), (3), ce qui donne :

C'est moi qui viens...

C'est toi que Jean voit...

C'est à elle que Jean donne le livre...

Si l'extraction était appliquée aux phrases correctes (1'), (2'), (3'), on obtiendrait un résultat incorrect.

B. Restriction.

Un syntagme complément peut être restreint par le mécanisme : *ne* placé devant le verbe, *que* devant le syntagme complément comme dans :

Il ne viendra que demain.

Cette [restriction] appliquée à (2) et (3) fournit :

Jean ne voit que toi.

Jean ne donne le livre qu'à elle.

Ici aussi, [restriction] appliquée à (2') ou (3') ne donnerait pas le résultat recherché.

C. Elimination de la redondance dans les structures d'opérateur.

Nous étudierons au chapitre V le type suivant d'opération :

Tu dis à Jean qu'il vienne.

→ *Tu dis à Jean de venir.*

La définition de la règle en question utilise le syntagme prépositionnel *à Jean* et *qu'il*.

(15) *Lui* est utilisé comme forme intermédiaire indépendamment du fait qu'il soit */humain/* ou non. Ceci soulève un problème lorsque [extraction] ou [restriction] doivent s'appliquer à une forme intermédiaire */non humaine/* :

Jean a acheté un livre, et il a lu lui.

[restriction] : → ? * *Jean a acheté un livre, et il n'a lu que lui.*

Jean consent à ce compromis, est correct;

tandis que :

* *Jean ne consent qu'à lui.*

et :

* *C'est à lui que Jean consent.*

Une solution consiste à faire dépendre de la structure de la phrase, les règles qui réduisent les syntagmes nominaux déictiques aux différentes formes de pronoms.

Pour la phrase semblable :

→ *Tu me dis de venir.*

si la transformation était :

Tu me dis que je vienne.

→ *Tu me dis de venir.*

la règle devrait être différente de la précédente, puisqu'elle mettrait en jeu la *ppv me* au lieu du syntagme prépositionnel *à N*. C'est sur les formes intermédiaires que la réduction doit opérer, ce qui conduit à la même règle que dans le cas des substantifs :

Tu dis à moi que je vienne.

→ *Tu dis à moi de venir.*

la formation de la *ppv* n'opérant qu'ensuite.

D. Causatifs.

Le même raisonnement conduit à utiliser (1) et non pas (1') comme source de :

Pierre me fait venir.

3.2 Réduction.

Certaines règles sont indispensables pour relier les formes intermédiaires aux formes qui contiennent les *ppv* correspondantes. Ces règles dépendent de la position syntaxique des pronoms. Il est entendu qu'elles ne s'appliquent que si ces positions sont réductibles.

3.2.1 *Sujet.*

Les positions sujets autorisent toutes la réduction sujet, les règles nécessaires sont :

moi → *je*

toi → *tu*

lui → *il*.

La règle : *eux* → *ils* est une conséquence de l'application de : *lui* → *il* à *eux* = *lui plur*, ce qui donne *il plur* = *ils* ; il en est de même pour *elle* et *elles*.

3.2.2 *Compléments directs définis.*

La réduction a lieu dans la plupart des cas :

oi → *e* s'applique à *moi, toi, soi*

ui → *e* s'applique à *lui (E + fem) (E + plur)*

ce qui donne : *le (E + fem) (E + plur)*,

à ces derniers éléments des règles d'ajustement doivent s'appliquer :

[ajustement] : *le fem* → *la*

et : *le (E + fem) plur* → *les*.

3.2.3 *Compléments à N.*

Comme la réduction de *à N* à une *ppv* dépend du verbe, les cas qui se réduisent doivent être séparés des autres par leur structure d'arbre ou par marqueur.

Quand la réduction a lieu, un certain nombre de règles doivent s'appliquer au syntagme contenant le pronom de base :

— dans tous les cas, la préposition *à* doit être effacée :

[à z.] : *à Pron* → *Pron*.

— dans le cas où *Pron* = *moi* + *toi* + *soi*, la règle *oi* → *e* s'applique ;

— dans le cas de *Pron_{hum}* (*Pron_{hum}* = *lui*), il nous faut encore :

effacer le marqueur du féminin :

[fem z.] : *Pron_{hum} fem* → *Pron*

ajuster la forme pluriel.

[plur aj.] : *Pron_{hum} plur* → *leur*.

Cette dernière règle est d'ailleurs nécessaire à la description des adjectifs et pronoms possessifs.

— le cas de *Pron-hum* correspond à la *ppv y*. Pour *y* nous utiliserons une source liée de façon étroite au pronom : *celui-la*, qui inclut *Pron* = *lui* (avec genre et nombré).

Les étapes seront :

[*lui z.*] *celui-la* → *ce la*
[*ce z.*] *cela* → *la* (1^{5a})

et une règle qui a l'effet :

la → *y*.

Les deux premières règles peuvent être justifiées indépendamment de la *ppv y*. En particulier, elles s'appliquent à certains compléments à *N* non réductibles à *y*, comme dans :

Pierre reconnaît Jean à ce Pron la.

[*lui z.*] → *Pierre reconnaît Jean à cela.*

[à z.] [*ce z.*] → *Pierre reconnaît Jean la.*

Cette dérivation est confirmée par le fait que :

* *Pierre reconnaît la Jean à cela.*

— le cas des adverbes de lieu est lié au précédent de la manière suivante :

Nous supposerons une opération de « pro-adverbialisation » qui introduit le pro-adverbe *la*. *Ici* est souvent en distribution complémentaire avec *la* et est également un pro-adverbe. Cependant seul *la* semble avoir une fonction référentielle ; les phrases :

Jean entre dans un magasin, il trouve Marie dans ce magasin.

Jean entre dans un magasin, il trouve la, Marie.

sont synonymes ; *ce magasin* et *la* se réfèrent tous deux au magasin du premier membre de phrase. Nous n'observons pas un tel phénomène quand *la* est remplacé par *ici*.

Nous appliquons ensuite la règle :

la → *y*

au pro-adverbe du dernier exemple, ce qui fournit (après permutation de *y*) :

Jean entre dans un magasin, il y trouve Marie.

qui possède toujours la même interprétation.

(1^{5a}) Nous ne distinguons pas les deux variantes orthographiques *la* et *là* (Voir note (5) page 104). Par ailleurs, ces règles sont nécessaires pour décrire la relation :

Il démontre par cela qu'il a compris.

≡ Il démontre par la qu'il a compris.

Une raison supplémentaire d'adopter *la* plutôt que *ici* comme source du *y* tient à la distribution des adverbes *ici* et *la* que l'on observe pour certains verbes :

on a : *Jean part la (E + bas).*

mais : * *Jean part ici.*

alors que l'on a :

Jean y part.

Cette analyse identifie le pro-adverbe *la* et la particule *la* que l'on trouve avec les pronoms démonstratifs. Dans tous ces cas, ainsi qu'avec *voici*, *voila*, *la* est en distribution complémentaire avec la particule *ci*. La différence de distribution qui sépare les adverbes, des particules, consiste en un phonème /i/ apparaissant devant /si/ mais pas devant /la/. Si nous supposons que la forme de base de *la* est en fait *ila*, nous aurions un moyen d'unifier la description de cet ensemble de morphèmes. De plus nous aurions un procédé très naturel pour introduire *y*, ce procédé consisterait simplement à effacer le *la* de *ila*. Un tel effacement est de toutes façons nécessaire à la description des pronoms. Dans le cas des adverbes nous aurions :

[*la z.*] : /ila/ → /i/ = *y*.

3.2.4 Compléments de N.

Les substantifs compléments de sujets ou de compléments directs, les compléments de verbes en *de N* ne se réduisent à *en* que s'ils sont /non humains/.

Les substantifs compléments directs avec déterminant indéfini se réduisent à *en* indépendamment de leur classe (16).

Les substantifs sujets et compléments indirects accompagnés de certains déterminants indéfinis se réduisent à *ø* (cf. la règle en fin de paragraphe).

Quand *de N* est réductible, une règle du type suivant s'applique :

de lui (E + fem) (E + plur) → en.

Afin de rendre compte des cas où il existe plusieurs sources simultanées pour *en*, on limitera la règle à une seule application par rapport à un verbe.

La règle est purement morphophonémique : elle ne met pas en jeu les propriétés référentielles associées au pronom *en*, elle s'applique aux deux types de pronominalisations (p. 107, § 3.3.1) et indépendamment du déterminant :

- *Jean est content de cette chemise.*
- *Jean en est content.*
- *Jean achète une chemise.*
- *Jean en achète une.*
- *Jean change de chemise.*
- *Jean en change.*

mais la règle dépend du verbe et de son complément (9) :

Jean se trompe de chemise.

alors que :

* *Jean s'en trompe..*

(16) *Un homme, certains hommes, etc.* doivent être représentés comme : *un d'homme, certains d'hommes, etc.* accompagnés de la règle *de → ø*. Cette solution a, parmi de nombreux avantages, la propriété d'expliquer simplement les formes détachées du § 1.3.1 (V).

La plupart des pronoms indéfinis s'analysent comme des déterminants auxquels la règle suivante s'applique :

de lui (E + fem) (E + plur) → Ø

elle correspond aux cas du sujet et des compléments prépositionnels.

3.2.5 *Adjectivaux.*

Nous utiliserons ici la règle « *ad hoc* » :

Adj → le.

Il est possible que tous les adjectivaux se pronominalisent ainsi soient associés à des structures :

N₁ est N₂ Adj.

plutôt qu'aux structures :

N₁ est Adj.

N₂ serait un pronom effaçable ou réductible à *le*. Cependant il faut encore rendre compte du fait que *Adj* a parfois une propriété d'adverbe de manière par rapport à la question :

N₁ est Adj.

[question] : → *Comment est N₁ ?*⁽¹⁷⁾.

3.2.6 *Complétives.*

On montrera que les *ppv* qui correspondent aux complétives obéissent aux règles générales (Chap. V, § 3).

3.3 Permutations.

Les pronominalisations et les réductions ne conduisent qu'à des formes qui ont la position de leur source. Ainsi les *ppv* compléments resteraient post-verbales, il nous faut donc des règles de permutation qui les placent correctement.

3.3.1 *Permutation verbe-particules.*

Les compléments réduits doivent être permuts avec le verbe, on appliquera à cet effet la règle générale suivante :

[ppv p.] : V ppv → ppv V

où *V* est un élément de l'ensemble des séquences :

[afx p.] { pn (pres + impf) (E + inf) (E + r(avoir) pp + r(être) pp) (E + r(faire) inf) r(V) }

qui comporte les temps (affixes et certains auxiliaires), éventuellement le causatif, la règle *[afx p.]* (règle de permutation des affixes) opérant sur le polynôme.

⁽¹⁷⁾ Dans une étude des syntagmes adjectivaux, Ross [2] suggère que le *N₂* effacé soit pris identique au sujet. Ceci ne pourra pas rendre compte de la propriété adverbiale. Une solution possible utiliserait *N₂ = manière*, ce qui pourrait faciliter l'analyse de phrases telles que :

Jean a souri d'une manière (amusante + amusée).

où *amusant* et *amusé* devraient être décrits comme qualifiant *Jean*.

Cette règle recouvre les cas de l'infinitif et du subjonctif puisqu'ils ont un temps *T* sous-jacent. Le cas des infinitifs tels que :

Il pense voir le.
→ *Il pense le voir.*

nous permet d'observer que la règle attache la *ppv* au *V*, sinon, dans cet exemple, [*ppv p.*] pourrait être réappliquée, ce qui conduirait à :

Il le pense voir, qui n'est plus acceptable.

La permutation s'applique autant de fois qu'il y a de *ppv* à déplacer, et elle place celles-ci dans l'ordre qu'elles occupaient en position post-verbale, ordre qui n'est pas toujours l'ordre naturel des compléments discuté en 2.2.4 et dans Gross [1].

Etant donnée une règle, nous l'appliquons de gauche à droite et nous recommençons ce « cycle ». Certaines règles ne s'appliquent qu'une seule fois. Les exemples suivants justifient cette procédure :

* *Il me compare à (toi + lui)*, vs.
* *Il te compare (moi + lui)*.

Nous appliquerons les règles que nous avons données jusqu'à présent aux exemples de 2.2.1.

Je donne ce livre à ce garçon.
[substitution] → *Je donne ce lui à ce garçon.*
[ce z.] → *Je donne lui à ce garçon.*
[ui → e] → *Je donne le à ce garçon.*
[ppv p.] → *Je le donne à ce garçon.*
[substitution] → *Je le donne à ce lui.*
[ce z.] → *Je le donne à lui.*
[â z.] → *Je le donne lui.*
[ppv p.] → *Je le lui donne.*

Je rapporte cette photo à ces personnes dans cette maison.
[substitution] → *Je rapporte ce lui fem à ces personnes dans cette maison.*
[ce z.] → *Je rapporte lui fem à ces personnes dans cette maison.*
[ui → e] → *Je rapporte le fem à ces personnes dans cette maison.*
[ajustement] → *Je rapporte la à ces personnes dans cette maison.*
[ppv p.] → *Je la rapporte à ces personnes dans cette maison.*
[substitution] → *Je la rapporte à ce lui fem plur dans cette maison.*
[ce z.] → *Je la rapporte à lui fem plur dans cette maison.*
[sem z.] → *Je la rapporte à lui plur dans cette maison.*
[â z.] → *Je la rapporte lui plur dans cette maison.*
[plur aj.] → *Je la rapporte leur dans cette maison.*
[ppv p.] → *Je la leur rapporte dans cette maison.*
[pro-adv.] → *Je la leur rapporte il*
[la z.] → *Je la leur rapporte y.*
[ppv p.] → *Je la leur y rapporte.*

3.3.2 Permutations des compléments.

A. Permutation de longueur.

Certaines permutations peuvent modifier l'ordre des compléments : dans la phrase :

Je donne ce livre à Pierre.

les compléments sont rangés selon l'ordre de base, les permuter donnerait la phrase :

? *Je donne à Pierre ce livre.*

qui n'est pas naturelle. Cependant, quand le premier complément est plus long que le second (longueur du syntagme comptée en nombre de morphèmes), alors l'ordre naturel est inversé :

? *Je donne le livre dont j'ai arraché les pages hier à Pierre.*

Je donne à Pierre le livre dont j'ai arraché les pages hier.

La règle qui correspond à ce phénomène général est appelée permutation de longueur [longueur p.] par Harris [6], et a déjà été discutée en détails par Beauzée. Nous l'appliquons aux *ppv* dans le cas suivant :

Si un verbe a deux compléments (rangés selon l'ordre de base) et si seul le second est réduit à une *ppv*, alors [*ppv p.*] ne peut s'appliquer puisqu'entre *V* et *ppv* il y a un complément non réduit. Dans ce cas la règle de permutation de longueur s'applique, elle échange la *ppv* et le complément non réduit, ce qui donne une séquence à laquelle [*ppv p.*] s'applique :

	<i>Je donne ce livre à toi.</i>
[à z.]	→ <i>Je donne ce livre toi.</i>
[oi → e]	→ <i>Je donne ce livre te.</i>
[longueur p.]	→ <i>Je donne te ce livre.</i>
[<i>ppv p.</i>]	→ <i>Je te donne ce livre.</i>

B. Extraction de *en*.

Lorsque *en* a pour source un complément direct avec déterminant indéfini, un nouveau type de permutation opère. Dans de tels cas la pronominalisation ne remplace pas un substantif avec référent, mais simplement une unité lexicale lorsque celle-ci est répétée. Nous avons déjà vu que *un livre* doit être représenté comme *un de livre*, et que dans ce type de pronominalisation, les qualificatifs restent :

J'achète un livre qui me plaît.
→ *J'en achète un qui me plaît.*

D'après les règles que nous avons données, nous aurions :

J'achète un de livre qui me plaît.
[substitution] → *J'achète un de lui qui me plaît.*
[réduction de *N*] → *J'achète un en qui me plaît.*

La permutation de longueur ne peut opérer sur une telle séquence puisque *en* est à l'intérieur d'un syntagme. [*ppv p.*] ne peut opérer, non plus, puisque *en* est séparé de *V* par un déterminant indéfini. Nous avons besoin de la règle :

[*en extraction*] : *N = Det_{indef} X en Y → en Det_{indef} XY* (*N* complément direct⁽¹⁸⁾).

- *Det_{indef}* (déterminant indéfini) peut comporter le *que* restrictif ;
- *X* est une séquence éventuelle d'adjectifs préposés au nom ;
- *Y* est une séquence éventuelle de modificateurs postposés au nom.

(18) Une règle du même type est vraisemblablement nécessaire pour passer de :

Il mange tous ces fruits. à : *Il les mange tous.*

puisque *tous* semble faire partie du syntagme nominal complément direct, et également pour passer de :

Il a donné une description précise de cette affaire. à : *Il a donné de cette affaire une description précise.*

Nous avons par exemple :

J'achète deux gros en qui me plaisent.
(*Det_{indef} = deux, X = gros, Y = qui me plaisent*).
[en extraction] → *J'achète en deux gros qui me plaisent.*
[ppv p.] → *J'en achète deux gros qui me plaisent.*

Afin de rendre compte de l'ordre des *ppv* dans le cas de deux compléments : l'un direct avec déterminant indéfini, l'autre à *N* réductible, nous placerons la règle [en extraction] APRÈS les règles des réductions des différents types de complément et APRÈS la règle de permutation de longueur, ce qui conduit à des dérivations du type :

J'achète un de livre rouge à ce garçon.
[substitution] → *J'achète un de lui rouge à ce garçon.*
[réduction de *N*] → *J'achète un en rouge à ce garçon.*
[substitution] → *J'achète un en rouge à ce lui.*
[ce z.] → *J'achète un en rouge à lui.*
[à z.] → *J'achète un en rouge lui.*
[longueur p.] → *J'achète lui un en rouge.*
[ppv p.] → *Je lui achète un en rouge.*
[en extraction] → *Je lui achète en un rouge.*
[ppv p.] → *Je lui en achète un rouge.*

Le même type de dérivation peut être utilisé pour engendrer les phrases contenant un *en* qui provient du dernier d'une série de compléments de noms attachés au complément direct. Cependant dans un tel cas ce dernier peut être plus long que le complément indirect à *N*, ce qui permet à la règle [longueur p.] de s'appliquer immédiatement :

Je montre l'extrémité du pied de cette table à cet homme.
[longueur p.] → *Je montre à cet homme l'extrémité du pied de cette table.*
[substitution] → *Je montre à ce lui l'extrémité du pied de cette table.*
[ce z.] → *Je montre à lui l'extrémité du pied de cette table.*
[à z.] → *Je montre lui l'extrémité du pied de cette table.*
[ppv p.] → *Je lui montre l'extrémité du pied de cette table.*
[substitution] → *Je lui montre l'extrémité du pied de ce lui fem.*
[ce z.] → *Je lui montre l'extrémité du pied de lui fem.*
[réduction de *N*] → *Je lui montre l'extrémité du pied en.*
[en extraction] → *Je lui montre en l'extrémité du pied.* (¹⁹).
[ppv p.] → *Je lui en montre l'extrémité du pied.*

La définition de [en extraction] que nous avons donnée doit être modifiée, la règle devant opérer sur des schémas de syntagmes nominaux.

C. Permutation des *ppv* réflexives et de /dialogue/.

Il existe encore des cas où ni l'ordre de base, ni les permutations décrites ne rendent compte de l'ordre des *ppv*. Dans les phrases

Il (me + se) l'achète.

me et *se*, qui correspondent à un complément à *N*, précèdent *le* qui correspond au complément direct. Ce phénomène est général : dans de telles structures les *ppv*

(¹⁹) Une telle application de la règle est également utilisée dans la description des adjectifs possessifs :

Le livre de moi → *mon livre.*
Le livre de cuisine de (toi + eux)
→ *(ton + leur) livre de cuisine.*

réflexives ou de */dialogue/* précèdent toujours la *ppv* complément direct à la 3^e personne.

Nous expliquons ce fait de la manière suivante (Lees et Klima) :

La substitution à un substantif (dans un complément direct ou indirect à *N*) d'un pronom de */dialogue/*, et la réflexivation, sont des opérations sur des phrases noyaux. Elles viennent donc très tôt dans l'ordre d'application des règles. Ces opérations ne nécessitent aucune information (référence, répétition) provenant de l'extérieur de la phrase noyau. Elles précéderont donc les autres opérations de pronominalisation, qui, elles, utilisent des informations provenant d'éléments autres que ceux de la phrase noyau en jeu. Cet ordre est encore nécessaire au traitement de certaines formes causatives telles que :

Il me fait me coucher.

Dans tous ces cas [longueur p.] va s'appliquer AVANT la pronominalisation du complément direct :

Il achète ce livre à N.

[réflexivation] → *Il achète ce livre à soi.*
[à z.] → *Il achète ce livre soi.*
[oi → e] → *Il achète ce livre se.*
[longueur p.] → *Il achète se ce livre.*
[ppv p.] → *Il s'achète ce livre.*
[substitution] → *Il s'achète ce lui.*
[ce z.] → *Il s'achète lui.*
[ui → e] → *Il s'achète le.*
[ppv p.] → *Il se l'achète.*

D. Permutations apparentées.

Certaines transformations de négation peuvent être décrites comme suit :

- attachement du morphème *ne* en position préverbale ;
- transformation d'un syntagme (sujet, complément, adverbe) en un « négatif » :

Jean mange quelque chose.

→ *Jean ne mange rien.*
Jean boit souvent.
→ *Jean ne boit jamais.*
Jean voit quelqu'un.
→ *Jean ne voit personne.*

(*rien, jamais, personne* sont les « négatifs »).

De telles transformations ne dépendent pas du temps du verbe, en conséquence elles conduisent à :

Jean va manger quelque chose.
→ * *Jean ne va manger rien.*
Jean a bu souvent.
→ * *Jean n'a bu jamais.*

alors que les phrases correctes sont :

Jean ne va rien manger.
et : *Jean n'a jamais bu.*

Nous obtenons celles-ci à partir des formes intermédiaires qui précèdent, au moyen d'une règle qui permute certains négatifs avec une forme verbale infinitive ou participiale. Nous écrirons :

$$r(V) (inf + pp) X_{perm} \rightarrow X_{perm} r(V) (inf + pp)$$

où X_{perm} peut être un négatif permutable (*rien* et *jamais* par exemple, mais pas *personne*). Divers adverbiaux non négatifs peuvent également permute de cette manière (*beaucoup*, *souvent*, *moins* sont facultativement permutables).

Cette règle, appliquée avant [ppv p.], engendre des phrases comme :

Il essaie de ne (rien + jamais) lui dire.

Il peut ne pas le lui avoir donné.

où des négatifs sont insérés dans la séquence des *ppv*.

III

UNE CLASSIFICATION ÉLÉMENTAIRE DES VERBES OPÉRATEURS

Nous décrivons une famille de verbes possédant certains compléments complexes. Ce sont les opérateurs U , W , K de Harris [6]. Pour l'anglais diverses autres descriptions ont été données (Filmore, Rosenbaum). En première approximation, ce sont les verbes qui peuvent avoir pour complément un prédicat (syntagme verbal) à l'infinitif, ou bien une proposition entière introduite par la conjonction de subordination *que*.

On trouve un grand nombre de données de base dans différents ouvrages de nature « traditionnelle » (Blinkenberg [2], Cohen [2], Grévisse, Sandfeld, Spang-Hanssen, Steinberg, Wagner). Le but de ces grammairiens semble être de rassembler un grand nombre de citations de divers auteurs et de les classer selon des critères sémantico-stylistiques assez arbitraires. Le travail de Steinberg est différent, il classe les constructions infinitives d'après des critères purement formels. C'est ce à quoi nous nous attacherons uniquement ici et notre classification suivra assez étroitement celle de Harris [6].

Nos efforts seront concentrés sur les relations qui existent entre formes complétives (*que P*) et formes infinitives (*inf V Ω*). Ces relations dépendent d'autres relations que présentent les divers composants des cadres, et que nous décrirons. Nous limiterons les N à certaines positions, principalement sujet, et compléments introduits par les prépositions : zéro (compléments directs), *à*, *de*. N_0 sera toujours le sujet de V_0 , N_1 l'un de ses compléments.

Nous présentons d'abord les cadres où les verbes opérateurs peuvent entrer. Une description beaucoup plus détaillée est donnée dans Gross [5].

1. COMPLÉMENTS A L'INFINITIF.

1.1 Liste des cadres (structures superficielles).

L'indice $i \in \{0, 1\}$ de V_1^i signifie que N_i est le sujet de V_1^i .

$N_0 V_0 V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = courir + oser$ <i>Jean (court + ose) acheter ce chapeau.</i>
$N_0 V_0 à V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = commencer$ <i>Paul commence à manger.</i>
$N_0 V_0 de V_1^0 \Omega_1$	$V_0 =achever$ <i>Jean achève de traduire un livre.</i>
$N_0 V_0 N_1 à V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = passer$ <i>Jean a passé trois heures à regarder la télévision.</i>
$N_0 V_0 N_1 de V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = menacer$ <i>Jean menace Pierre d'effectuer des représailles.</i>

$N_0 V_0 \dot{a} N_1 de V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = devoir$ <i>Jean doit à Pierre d'avoir trouvé un travail.</i>
$N_0 V_0 \dot{a} N_1 V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = dire + paraître$ <i>Jean lui (dit + paraît) avoir fini.</i>
$N_0 V_0 de N_1 V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = dire + déduire$ <i>Jean dit de Pierre l'avoir rencontré.</i> <i>Jean déduit de cela avoir fait une erreur.</i>
$N_0 V_0 de N_1 de V_1^0 \Omega_1$	$V_0 = obtenir$ <i>J'obtiens de Jean de pouvoir y aller.</i>
$N_0 V_0 N_1 V_1^1 \Omega_1$	$V_0 = regarder$ <i>Jean regarde Pierre faire la soupe.</i>
$N_0 V_0 N_1 \dot{a} V_1^1 \Omega_1$	$V_0 = inviter$ <i>Jean invite Pierre à venir.</i>
$N_0 V_0 N_1 de V_1^1 \Omega_1$	$V_0 = charger$ <i>Jean charge Pierre d'acheter le vin.</i>
$N_0 V_0 \dot{a} N_1 \dot{a} V_1^1 \Omega_1$	$V_0 = apprendre$ <i>Jean apprend à Pierre à cuire un canard.</i>
$N_0 V_0 \dot{a} N_1 de V_1^1 \Omega_1$	$V_0 = savoir gré$ <i>Jean sait gré à Pierre d'être venu.</i>

1.2 Compléments de verbe et compléments de phrases.

Nous restreignons l'étude principalement aux structures mettant en jeu les prépositions \emptyset , \dot{a} , de . La raison de ce choix est que ces prépositions sont étroitement liées aux fonctions des composants les plus importants de la phrase. Comme nous l'avons vu, elles jouent un rôle important dans la formation des *ppv*. D'un point de vue statistique, cette seule restriction isole la majorité des structures que nous avons l'intention d'étudier sous le nom de compléments de verbes.

Les compléments à l'infinitif que nous venons de donner sont des compléments de verbe (*V*-compléments). Nous les opposerons aux compléments de phrase (*P*-compléments). La distinction entre ces deux notions n'est pas toujours immédiatement apparente. Nous la fonderons sur différentes propriétés dont aucune n'est par elle-même nécessaire et suffisante.

Ainsi, à l'intérieur des cadres donnés ci-dessus, aucun complément à l'infinitif ne peut être déplacé :

— en tête de phrase :

- * *Acheter ce chapeau Jean (court + ose).*
- * *D'être venu Jean sait gré à Pierre, etc.*

— entre N_0 et V_0 :

- * *Jean acheter ce chapeau (court + ose). etc.*

Certains *P*-compléments ont la forme $\dot{a} V \Omega$, $de V \Omega$

La phrase :

- (1) *Jean ennuie Pierre, à raconter sa vie constamment.*

entre dans le cadre : $N_0 V_0 N_1 \dot{a} V_1^0 \Omega_1$.

La phrase :

- (2) *Jean enrage d'avoir accepté ce travail.*

entre dans le cadre : $N_0 V_0 de V_1^0 \Omega_1$.

Mais dans (1) et (2) le complément à l'infinitif peut être déplacé

— en tête de phrase :

A raconter sa vie constamment, Jean ennuie Pierre.

D'avoir accepté ce travail, Jean enrage.

— entre N_0 et V_0 :

Jean, à raconter sa vie constamment, ennuie Pierre.

Jean, d'avoir accepté ce travail, enrage.

Dans (1) nous avons une configuration d'intonation avec une discontinuité entre *Pierre* et *à* que nous ne trouvons pas dans le cas des *V*-compléments, il en est de même avec (2), où nous pouvons aussi observer une pause entre *enrage* et *de*.

La phrase (1) ne peut être mise au passif, bien que la phrase :

Jean ennuie Pierre.

ait un passif. En général, les phrases qui correspondent au cadre: $N_0 V_0 N_1 à V_1^1 \Omega$ ont une forme passive.

Dans (1) la préposition *à* peut être remplacée par *à force de*, nous obtenons une paraphrase de (1), ceci n'est pas possible avec les compléments de verbes en *à*. De même, dans (2), le segment *d'avoir* peut être remplacé par : *parce qu'il a*, ce qui fournit une paraphrase de (2), nous n'obtenons jamais cet effet avec les compléments de verbes en *de*.

Dans la majorité des cas, les prédicats à l'infinitif précédés d'une préposition autre que *à* ou *de* et ayant pour sujet le sujet de la principale, sont des *P*-compléments, plutôt que des *V*-compléments. Des syntagmes tels que *sans V⁰ Ω*, *pour V⁰ Ω* sont permutables et sont peu contraints par le verbe principal. C'est en fait le cas de prépositions complexes comme : *en vue de*, *afin de*, *après*, *avant de*, etc. Les compléments de verbes sont, eux, toujours contraints par le verbe principal. Dans un petit nombre de cas, les prépositions *par* et *pour* introduisent un *V*-complément :

$N_0 V_0 \text{ par } V_1^0 \Omega_1$: *Jean (commence + finit) par manger.*

$N_0 V_0 \text{ pour } V_1^0 \Omega_1$: *Jean passe pour (être un lâche + avoir fait cela).*

La présence d'un *P*-complément dans une phrase est toujours facultative, alors que dans la plupart des cas les *V*-compléments sont obligatoires. Ainsi les phrases suivantes sont incorrectes (elles donnent l'impression d'être inachevées) :

Jean achève.

Jean a passé trois heures.

Jean doit à Pierre.

Jean apprend à Pierre.

Jean sait gré à Pierre.

Une phrase contenant un *V*-complément peut également avoir un *P*-complément. En général, une phrase qui contient plusieurs *P*-compléments non conjoints est difficilement acceptable.

2. COMPLÉTIVES.

2.1 Liste des cadres.

Nous distinguerons d'abord deux types de phrases imbriquées précédées de *que*, selon le mode du verbe : indicatif ou subjonctif. Nous considérons le « mode » indicatif comme le type de conjugaison de base : il ne nécessite pas de marqueur

spécial, alors que le subjonctif nécessite une voyelle de conjugaison. Nous noterons celle-ci *subj* et nous l'utiliserons comme un symbole adjoint à *P*, la phrase imbriquée. Dans certains cas, la construction accepte indifféremment un complément *que P* ou *que P subj* :

et *Je ne crois pas qu'il viendra.*
Je ne crois pas qu'il vienne.

sont équivalentes (du point de vue du sens et de l'acceptabilité). Dans d'autres cas tels que :

Je dis à Jean qu'il viendra.
Je dis à Jean qu'il vienne.

il existe une nette différence de sens et nous verrons que ces deux constructions présentent d'autres contrastes.

<i>N₀ V₀ que P</i>	<i>V₀ = constater</i> <i>Jean constate que le résultat est faux.</i>
<i>N₀ V₀ que P subj</i>	<i>V₀ = vouloir</i> <i>Jean veut que Pierre vienne.</i>
<i>N₀ V₀ N₁ que P</i>	<i>V₀ = avertir</i> <i>Jean avertit Pierre qu'il sera absent demain.</i>
<i>N₀ V₀ N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = supplier</i> <i>Jean supplie Pierre qu'il vienne dès que possible.</i>
<i>N₀ V₀ à N₁ que P</i>	<i>V₀ = raconter</i> <i>Jean raconte à Pierre que Paul fait la cuisine.</i>
<i>N₀ V₀ à N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = suggérer</i> <i>Jean suggère à Pierre qu'il fasse la cuisine.</i>
<i>N₀ V₀ de N₁ que P</i>	<i>V₀ = dire</i> <i>Jean dit de Paul qu'il sait cuisiner.</i>
<i>N₀ V₀ de N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = exiger</i> <i>Jean exige de Pierre qu'il fasse la cuisine.</i>

D'autres prépositions que *ø*, *à*, *de* peuvent précéder *N₁*, par exemple :

<i>N₀ V₀ pour N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = regretter</i> <i>Jean regrette pour Pierre que Marie vienne.</i>
<i>N₀ V₀ par N₁ que P</i>	<i>V₀ = savoir</i> <i>Jean a su par Pierre que Marie venait.</i>

Le pronom impersonnel *il* peut être le sujet de *V₀* dans des cadres semblables à ceux que nous venons de décrire :

<i>Il V₀ que P</i>	<i>V₀ = paraître + s'avérer</i> <i>Il paraît que son résultat est faux.</i>
<i>Il V₀ que P subj</i>	<i>V₀ = se pouvoir</i> <i>Il se peut que Jean vienne.</i>
<i>Il V₀ à N₁ que P</i>	<i>V₀ = sembler</i> <i>Il semble à Pierre que le canard est à point.</i>
<i>Il V₀ à N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = déplaire</i> <i>Il déplaît à Pierre que Jean boive trop.</i>

<i>Il V₀ de N₁ que P</i>	<i>V₀ = résulter</i> <i>Il résulte de ce théorème que votre conjecture est fausse.</i>
<i>Il V₀ de N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = dépendre</i> <i>Il dépend de Jean que le canard soit à point.</i>
<i>Il V₀ pour N₁ que P</i>	<i>V₀ = s'ensuivre</i> <i>Il s'ensuit pour Pierre que tout est réussi.</i>
<i>Il V₀ pour N₁ que P subj</i>	<i>V₀ = s'agir</i> <i>Il s'agit pour Pierre que tout soit réussi.</i>

Les listes de cadres peuvent être condensées en deux formules :

$$N_0 V_0 (E + (E + \dot{a} + de + pour) N_1) que P (E + subj) .$$

$$Il V_0 (E + (\dot{a} + de + pour) N_1) que P (E + subj) .$$

D'autres constructions mettant en jeu *que P* (plus précisément *ce que P*) sont observables. Ces constructions ne devraient pas être confondues avec des structures voisines qui, elles aussi incluent *prep ce que NV*, mais où *que NV* est une relative dont le complément direct a été pronominalisé, et où *ce* est le déterminant d'un *N* effacé qui pourrait être paraphrasé par *chose* :

Nous avons :

$$Je suis content de ce qu'elle achète.$$

$$\equiv Je suis content des choses qu'elle achète.$$

opposé à :

$$Je suis content de ce qu'elle achète ces choses.$$

$$\equiv Je suis content du fait qu'elle achète ces choses.$$

Nous avons les types suivants :

<i>N₀ V₀ à ce que P</i>	<i>V₀ = songer</i> <i>Jean songe à ce qu'il devrait bien aller là-bas.</i>
<i>N₀ V₀ à ce que P subj</i>	<i>V₀ = tenir</i> <i>Jean tient à ce que Mary ne boive pas.</i>
<i>N₀ V₀ de ce que P</i>	<i>V₀ = provenir</i> <i>Cela provient de ce qu'il est un oiseau.</i>
<i>N₀ V₀ de ce que P subj</i>	<i>V₀ = douter</i> <i>Je doute de ce qu'il soit capable de venir.</i>
<i>N₀ V₀ N₁ à ce que P</i>	<i>V₀ = reconnaître</i> <i>Je reconnaissais Jean à ce qu'il ne porte pas de chapeau.</i>
<i>N₀ V₀ N₁ à ce que P subj</i>	<i>V₀ = attacher + habituer</i> <i>J'attache de l'importance à ce que tout soit prêt à l'heure.</i> <i>J'habitue mes enfants à ce qu'ils fassent leur travail.</i>
<i>N₀ V₀ à N₁ à ce que P subj</i>	<i>V₀ = servir</i> <i>Cela lui sert à ce qu'on lui obéisse.</i>
<i>N₀ V₀ N₁ de ce que P</i>	<i>V₀ = prévenir</i> <i>Je préviens Pierre de ce qu'il a fait une erreur.</i>
<i>N₀ V₀ N₁ de ce que P subj</i>	<i>V₀ = soupçonner</i> <i>Je soupçonne Jean de ce qu'il soit un espion.</i>
<i>N₀ V₀ à N₁ de ce que P</i>	<i>V₀ = parler</i> <i>J'ai parlé à Jean de ce que Pierre y était allé.</i>

$N_0 V_0$ à N_1 de ce que P subj	$V_0 = se plaindre$ Je me plains à Jean de ce qu'il soit un espion.
$N_0 V_0$ de N_1 à ce que P	$V_0 = s'apercevoir$ Je m'aperçois de sa présence à ce qu'elle tousse.
$N_0 V_0$ pour N_1 à ce que P subj	$V_0 = aboutir$ Cela aboutit pour Jean à ce qu'il parte.

En relation avec les compléments en *que P*, il est important de remarquer qu'il est possible d'avoir avec certains verbes des sujets de type *que P subj*, nous noterons les cadres correspondants :

que P subj V se.

et il est aisément de vérifier que certains de nos exemples ont également cette propriété.

Notre énumération a pour but de montrer la variété des cadres qui peuvent être observés et qui comportent *que P (E + subj)*. On peut facilement voir que ces complétives apparaissent en compagnie de divers types de syntagmes nominaux. Les exemples suivants montrent que les différents types de complétives peuvent apparaître simultanément :

<i>que P subj V₀ que P subj</i>	$V_0 = mérriter$ Que Jean soit venu mérite qu'on y fasse attention.
<i>que P subj V₀ à ce que P subj</i>	$V_0 = équivaloir$ Que Jean soit venu équivaut à ce que Pierre soit parti.
<i>que P subj V₀ de ce que P</i>	$V_0 = provenir$ Que Jean soit venu provient de ce que Pierre est parti.
<i>que P subj V₀ à N₁ que P</i>	$V_0 = démontrer$ Que Jean soit venu démontre à Pierre que rien n'est impossible.
$N_0 V_0$ que P subj à ce que P subj	$V_0 = préférer$ Jean préfère que Jeanne vienne à ce que Pierre parte.
$N_0 V_0$ que P à ce que P	$V_0 = reconnaître$ Jean reconnaît que Jeanne est venue à ce que tout est en désordre.
$Il V_0$ que P de ce que P	$V_0 = résulte$ Il résulte que cette conjecture est vraie de ce que celle-ci est fausse.
$N_0 V_0$ que P de ce que P	$V_0 = déduire$ Jean déduit que ce théorème est vrai de ce que celui-ci est faux.
$N_0 V_0$ de ce que P à ce que P	$V_0 = s'apercevoir$ Jean s'aperçoit de ce que ce théorème est vrai à ce que celui-ci est faux.

Nous pouvons encore remarquer que nous ne trouvons jamais simultanément deux compléments de même type prépositionnel (\emptyset , $à$, de), qu'ils soient nominaux (N) ou propositionnels (*que P (E + subj)*). Le verbe *servir* est une exception à cette remarque (N_0 *sert à N₁ à ce que P*), d'ailleurs à ce que *P* n'est que très rarement utilisé avec *servir*.

Nous pouvons observer que l'opposition entre *P* et *P subj* n'a rien à voir avec la distribution de ces syntagmes.

Nous verrons que la distinction entre *que P (E + subj)* et *ce que P (E + subj)* est superficielle et qu'il n'y a pas lieu de séparer ces constructions. De plus il n'y a pas de distinction fondamentale à faire entre syntagmes nominaux (N) et complétives (*que P*). En fait les syntagmes *que P* sont des syntagmes *ce que P* qui sont des cas particuliers de syntagmes nominaux.

On peut condenser la liste des cadres en une formule :

$$\dot{N}_0 V_0 (E + N_1) (E + \dot{a} N_2) (E + de N_3)$$

avec la restriction qu'en général, au plus deux compléments peuvent apparaître avec un verbe. (Cependant N_0 s'aperçoit à N_2 de N_3 pourrait s'analyser avec la particule réflexive correspondante à N_1).

Cet ensemble de structures de base semble jouer un rôle fondamental en français. Il apparaît comme une sorte d'invariant par rapport à de nombreuses transformations. Nous avons également vu que l'opération causative fournissait des structures qui entrent dans cet ensemble de cadres. Nous verrons qu'un phénomène très voisin a lieu avec les constructions impersonnelles dérivées.

2.2 *V*-Compléments et *P*-compléments.

Les *que P* ($E + subj$) qui précèdent sont considérés comme des *V*-compléments opposés aux *P*-compléments qui peuvent entrer dans les cadres superficiellement identiques :

$$NV \Omega \text{ que } P (E + subj).$$

2.2.1 (1) *Jean viendra, que Pierre vienne ou non.*

— (1) est prononcé avec une intonation spéciale, comportant une pause entre *viendra* et *que* ;

— *NV Ω* et *que P subj* sont permutables :

Que Pierre vienne ou non, Jean viendra.

alors que les *V*-compléments ne le sont pas ;

— *P* est toujours une disjonction de phrases, en effet :

* *Jean viendra, que Pierre vienne.*

— n'importe quelle phrase peut avoir un tel *que P subj* complément ; autrement dit, il n'y a pas de restriction provenant du verbe comme dans le cas des *V*-compléments. En particulier il est possible d'avoir à la fois un *V*-complément et *P*-complément :

Jean affirmera que Pierre est parti, que celui-ci se taise ou non.

Jean veut que Pierre vienne, que ce dernier le veuille ou non.

2.2.2 Les impératifs des troisièmes personnes se distinguent aisément des *V*-compléments (Chap. VII). Les impératifs des deux premières personnes sont associés à des phrases comme :

Venez que je vous embrasse. (Bourciez)

2.2.3 Certaines phrases semblent entrer dans les cadres :

$$(II + N_0) V_0 N_1 \text{ que } P (E + subj) :$$

Je déteste, Jean, que tu viennes.

Il faut, Jean, que Pierre y aille.

Dans ces cas, le substantif qui se trouve dans la position de N_1 correspond à la personne (2^e) à laquelle le locuteur s'adresse. Il est séparé de V_0 et de *que* par des pauses et la phrase a une intonation emphatique. N_1 est toujours à déterminant défini :

(*Je déteste + il faut*), *l'homme, que tu viennes.*

* (*Je déteste + il faut*), *un homme, que tu viennes.*

Cette remarque est également valable pour les cadres :

$$N_0 V_0 N_1 \text{ prep } V_1^0 \Omega.$$

2.2.4 Les syntagmes (*à + de*) *ce que P (E + subj)* sont en général des *V*-compléments. Cependant certaines constructions ne se classent pas aisément en fonction de nos critères. En particulier, certains verbes intransitifs (ou phrases avec verbe intransitif) peuvent avoir un complément en *de ce que P subj* (*rire, dormir*, par exemple) ; dans ces cas le complément peut être permué avec le reste de la phrase, et le remplacement de *de ce que P subj* par *parce que P* fournit une paraphrase :

Jean rit de ce Pierre soit tombé.
≡ *Jean rit parce que Pierre est tombé.*

Certaines constructions mettant en jeu *en* et *sur* sont également possibles.

N₀ V₀ en ce que P *V₀ = se tromper*
 Jean se trompe en ce qu'il croit que Pierre viendra.

N₀ V₀ sur ce que P *V₀ = compter*
 ? Jean compte sur ce qu'elle viendra.

2.2.5 Certaines constructions implicatives ont la forme :

P₀, que P₁ = Jean viendrait, que je ne serais pas surpris.

Les temps de *P₀* et *P₁* doivent être simultanément le conditionnel ou le futur :

* *Jean vient, que je ne suis pas surpris.*

De plus, il n'y a pas de restriction sur les verbes principaux de *P₀* et *P₁*.

Les deux membres de cette conjonction ne sont pas permutables : * *que P₁, P₀*.

On a les formes apparentées avec négation dans *P₀* :

Pierre n'avait pas fini que Paul partait.

3. STRUCTURE DES CADRES.

Nous n'avons fait que donner des listes de cadres avec quelques-unes des propriétés qu'ils possèdent. D'autres relations contraignent les éléments de ces cadres, et d'autres propriétés distributionnelles sont observables.

3.1 La relation sujet.

Il s'agit ici de la relation que l'on trouve entre un *N* du cadre et le prédicat à l'infinitif. Cette relation doit être explicitée pour les raisons suivantes :

3.1.1 Restrictions de classes.

Le sujet de *V₁* est contraint par *V₀* ; considérons

$$N_0 \text{ décide } N_1 \text{ à } V_1^1 \Omega.$$

où *N₁* est ressenti comme étant le sujet de *V₁*. En tant que complément de *V₁*, *N₁* doit être un substantif /humain/, ce qui impose à *V₁* d'accepter des substantifs /humains/ comme sujet. Ceci interdit pour *V₁* des verbes tels que *cliquer*, la phrase : *Paul clique*, est pour le moins douteuse, il en est de même pour : *Jean décide Paul à cliquer*.

Nous avons vu qu'indépendamment de la nature des compléments de V_0 , que $P \text{ subj}$ pouvait être sujet de certains V_0 :

Que Pierre ait fait cela amuse Jean.

Que Pierre soit venu autorise Jean à y aller. etc.

Les temps sous-jacents au subjonctif sont limités : ainsi l'imparfait et le conditionnel ne sont pas possibles, comme le montre :

* *Que Jean vienne hier ennuie Pierre.*

* *Que Jean parte si Paul venait étonne Pierre.*

tandis que le présent et le futur peuvent apparaître dans ces mêmes positions :

Que Jean vienne habituellement ennuie Pierre.

Que Jean parte si Paul vient étonne Pierre. (3.3.1)

Ce type de construction est souvent associé à des verbes tels que : *amuser*, *ennuyer*, *étonner*, *surprendre*, etc., qui peuvent avoir deux sortes de sujets. Ainsi la phrase :

Jean amuse Pierre.

est ambiguë, elle est interprétée :

(i) ou bien avec sujet « actif » : *Jean* accomplit une activité VOLONTAIRE qui cause la joie de *Pierre* ;

(ii) ou bien avec sujet « non actif » : il se trouve que *Jean* se conduit d'une manière telle (INVOLONTAIRE) qu'il amuse *Pierre*.

Ces phrases ne sont pas ambiguës quand le sujet est */non humain/*. La classe des sujets de ces verbes n'est pas limitée.

Avec un verbe comme *valoir*, la relation sujet-verbe dans :

Jean vaut à Pierre d'être remarqué.

n'a que le sens (ii), le sujet n'est pas contraint en classe, il pourrait être que $P \text{ subj}$. Quand que $P \text{ subj}$ est autorisé comme sujet, un prédicat infinitif l'est toujours aussi.

Nous noterons de telles positions N_{nr} (syntagme nominal */non restreint/*). Nous trouverons également des positions compléments qui sont */non restreintes/* dans le même sens, elles autoriseront que P ou que $P \text{ subj}$, ou parfois les deux ; notre utilisation du symbole N_{nr} sera quelque peu ambiguë par rapport à cette distribution, mais elle ne devrait pas causer de confusion.

3.1.2 Pronominalisation réflexive.

Dans :

Jean autorise Paul à s'en aller.

le pronom *se* doit obligatoirement se référer à (c'est-à-dire avoir la même personne que) *Paul*. Ceci peut s'observer en variant les personnes des différents N du cadre. Les phrases :

* *(Je + tu + il) autorise Paul à (m' + t') en aller.*

montrent que N_0 ne peut être le sujet de *s'en aller*. Les phrases :

* *N t'autorise à (m' + s') en aller.*

* *N m'autorise à (t' + s') en aller.*

N m'autorise à m'en aller.

N t'autorise à t'en aller.

montrent que les contraintes opérant entre N_1 et le pronom réflexif sont exactement celles que l'on trouve dans la phrase :

N_2 s'en va.

3.2 Projection.

Dans certains cadres, une contrainte dite de projection est observable : après un N , le même N (avec même référence) ou un pronom se référant à ce N est nécessairement présent :

3.2.1 Dans :

(1) *Jean a dit de Pierre qu'il est un idiot.*

il est fortement ressenti comme se référant à *Pierre* et non pas à *Jean* ou à toute autre personne pouvant apparaître dans le contexte. Ceci est confirmé par le fait que :

(2) *Jean a dit de Pierre que Paul est un idiot.*

semble incompréhensible. En fait la contrainte entre N_1 et P dans le cadre correspondant ($N_0 V_0 de N_1 que P$) n'est pas toujours aussi claire que dans les exemples ci-dessus. Si nous considérons la phrase :

(3) *Jean a dit de Pierre que son frère est un idiot.*

nous l'interprétons avec *son* se référant à *Pierre*. Maintenant si nous revenons à (2) en interprétant *Paul* comme étant le frère de *Pierre*, alors (2) devient acceptable avec le sens de (3).

Dans de telles conditions, la manière dont la contrainte de projection doit être décrite n'est pas évidente.

Cette contrainte ne s'observe qu'avec certains cadres, nous ne l'avons pas dans :

(4) *Jean a dit à Pierre que Paul est un idiot.*

(5) *Jean déduit de ce fait que Paul viendra.*

(2) et (4) diffèrent plus profondément que par l'opposition à, de ;

(2) et (5) entrent dans le même cadre.

3.2.2 Cette contrainte de projection se retrouve dans d'autres types de cadres nous la trouvons dans :

— $N_0 V_0 N_1 de V_1^0 \Omega$ $V_0 = menacer$

L'interprétation la plus naturelle de :

Jean menace Pierre de le battre.

réfère le à *Pierre*. La phrase :

Jean menace Pierre de battre Paul.

est interprétée avec une relation (extra-linguistique) entre *Pierre* et *Paul*, qui est telle que le fait de battre *Paul* affecte directement *Pierre*.

— $N_0 V_0 N_1 à N_2$ $V_0 = reconnaître$

John reconnaît Jean à son chapeau.

Une contrainte de projection entre N_1 et N_2 attache *le chapeau* à *Jean* et non

pas à quelqu'autre personne. Cependant des relations plus complexes peuvent exister entre *Jean* et *chapeau* et qui rendraient la phrase :

John reconnaît Jean à ton chapeau.

acceptable, toujours avec l'implication que *Jean* porte le *chapeau*.

Ces contraintes de projection sont à rapprocher de la notion de « différence » introduite par Harris [6] pour certaines structures parallèles. C'est ainsi que de part et d'autre de la conjonction *mais*, il y a un certain nombre de « différences ». Dans les cas ci-dessus, il y a une certaine « identité » de part et d'autre d'une conjonction de subordination.

3.3 Autres contraintes.

Dans tous les cadres, nous avons pour les différents *N* (nominaux ou complétifs) des relations, sujet, complément (prépositionnel ou non) qui peuvent être étudiées indépendamment les unes des autres. Cependant certaines contraintes mettent en jeu la structure globale du cadre.

3.3.1 Valeur du temps de *V₁*.

Quand *V₁* est à l'infinitif ou au subjonctif, la valeur de son temps n'est pas apparente, en général elle dépend de *V₀* :

dans : (1) *Je déteste qu'on le croie.*

la valeur du subjonctif est un présent d'habitude :

dans : (2) *Je veux qu'on le croie.*

la valeur du subjonctif peut être le futur simple.

Cette notion de « valeur » pourrait être rendue plus précise par l'étude des diverses sous-classes de *V₀*. Nous considérerons que *subj* et *inf* sont des affixes qui sont introduits par une transformation qui élimine un temps *T*. Nous reconstruirons *T* au moyen des règles de concordance des temps entre *V₀* et *V₁* ainsi qu'à l'aide des contraintes d'adverbes de temps. Ainsi dans les exemples suivants :

— l'adverbe *d'habitude* apparaît avec le présent et l'imparfait mais pas avec le futur ou le conditionnel :

D'habitude, on le (croit + croyait).

* *D'habitude, on le (croira + croirait).*

— l'adverbe *hier* apparaît avec l'imparfait mais pas avec le présent :

Hier, on le croyait.

* *Hier, on le croit.*

Comme la phrase :

Je déteste que d'habitude, on le croie.

est correcte, tandis que :

Je déteste qu'hier, on le croie. ne l'est pas,

nous concluons que le temps sous-jacent au subjonctif de (1) est *pres*.

De la même manière, si *Jean parle* peut apparaître avec une principale au futur mais pas au conditionnel :

Si Jean parle, on le croira.

* *Si Jean parle, on le croirait.*

Comme la phrase :

Je veux que si Jean parle, on le croie.

est correcte, tandis que :

? * *Je veux que d'habitude, on le croie.* ne l'est guère,
nous en déduisons que le temps sous-jacent au subjonctif de (2) est le futur simple,
plutôt que le présent.

3.3.2 *Contraintes entre V_0 et V_1 .*

Pour certains V_0 nous trouvons des limitations sur le V_1 correspondant :

Jean monte lire son livre.

mais : * *Jean monte savoir que Pierre arrive.*

Nous indiquerons quelques-unes de ces restrictions lors de l'étude des classes particulières de V_0 .

3.3.3 *Contraintes entre N_0 et N_2 .*

Nous trouvons la restriction suivante qui met en jeu N_0 et le sujet N_2 de la complétive : $P = N_2 V_2 \Omega_2$ (Gougenheim) :

Les phrases :

Je veux que je mange.

Tu veux que tu manges.

Nous voulons que nous mangions.

Vous voulez que vous mangiez.

sont toutes inacceptables. Il en est de même pour les troisièmes personnes :

N_0 veut que N_2 mange.

quand N_0 et N_2 ont même référent. Cette contrainte doit être distinguée de contraintes de projection qui peuvent se présenter, dans des cas particuliers, d'une manière identique : la phrase

(6) *Je dis de Jean que je ne suis pas courageux.*

est ininterprétable non pas parce que N_0 et N_2 ont même référent, mais parce qu'une contrainte de projection exige qu'un substantif ou un pronom se référant à *Jean*, occupe la position du second *je*. Ceci est confirmé par le fait que la phrase :

Je dis de Jean que tu n'es pas courageux.

est tout aussi ininterprétable que (6), et bien qu'elle satisfasse la contrainte de différence entre N_0 et N_2 .

4. REMARQUES.

4.1 Nous avons noté V_0 les verbes principaux de nos cadres, et nous avons donné comme exemples de V_0 , des verbes propres (du point de vue morphologique) par opposition à des expressions verbales. De telles expressions peuvent également intervenir en position V_0 :

être Adj, pour certains adjectifs :

Je suis content qu'elle vienne.

avoir N, pour certains substantifs avec restrictions sur le déterminant :

J'ai l'habitude qu'elle vienne tôt.

* *J'ai une habitude qu'elle vienne tôt.*

avoir peur, dont la structure n'est pas claire : *peur* se présente comme un substantif sans article, mais il peut être modifié par *très*, ce qui le rend voisin d'un adjectif :

J'ai (E + très) peur qu'elle vienne.

avoir beau, comme dans :

Jean a beau demander qu'elle vienne, elle ne viendra pas.

où *beau* n'a pas de propriétés adjectivales et où la présence du second membre est obligatoire.

4.2 Nous allons étudier certaines transformations de complétives en compléments à l'infinitif. Presque tous les verbes V_0 donnés comme exemples en 2.1, peuvent entrer dans des cadres donnés en 1.1, mais l'inverse n'est pas vrai. Divers V_0 de 1.1 qui acceptent un complément à l'infinitif n'acceptent pas de complétive (du moins avec le même sens). La plupart de ces transformations correspondent à une opération d'élimination de redondance qui efface N_2 quand celui-ci est identique (y compris sa référence) à un N membre du cadre correspondant. D'autres paramètres interviennent : classes particulières de N , prépositions, et temps. Nous les étudierons au cours des chapitres suivants.

IV

CLASSES DE VERBES OPÉRATEURS

Dans le chapitre précédent, nous avons classé les verbes opérateurs d'après certaines fonctions grammaticales, et d'après les prépositions que les principaux types de compléments comportaient. Nous raffinerons cette classification en tenant compte de diverses contraintes qui sont imposées aux éléments des cadres. Quand nous tenterons de formuler les règles qui relient les diverses structures (Chap. VI), nous retournerons à certaines de ces contraintes.

Dans toutes les structures qui seront présentées ci-dessous, et sauf mention spéciale, N_0 et N_1 (le sujet et un complément du verbe principal) peuvent être des sources de *ppv*. Ces structures peuvent encore être passivées, relativées, soumises à des questions, au moyen de règles tout à fait générales et indépendantes des propriétés que nous étudions ici.

A. COMPLÉMENTS A L'INFINITIF

Certaines des classes données au chapitre précédent (§ 1) correspondent à des V_0 qui peuvent avoir des compléments à l'infinitif, mais pour lesquels la présence d'une complétive les remplaçant est impossible ou très douteuse. Pour chacun des cadres correspondants, nous étudions diverses sous-classes de V_0 .

1. $N_0 V_0 V_1^0 \Omega$.

1.1 $V_0 = V_{mt}$.

1.1.1 *Restrictions de classes.*

Les verbes de mouvement (V_{mt}) ont déjà été mentionnés au chapitre I, en relation avec l'étude du verbe *aller*. Leurs cadres sont limités comme suit

- $N_0 = N_{an}$ (substantifs /animés/);
- $V_1 \neq V_{mt} + avoir + être$ (ce qui exclut V_1 au passif) + *devoir* + *vouloir* + *savoir* +

Quand $V_1 = aimer + détester + préférer + penser + croire + \dots$ et Ω est une complétive, les phrases correspondantes sont douteuses ou inacceptables. Cette propriété pourrait être une base de définition d'une classe de « verbes d'action » qui seraient les seuls à pouvoir figurer dans la position V_1 .

1.1.2 *ppv complément.*

Le complément à l'infinitif a la propriété suivante, du point de vue de la formation d'une *ppv* correspondante :

$V_1 \Omega$ peut être pronominalisé ou détaché avec formation de la *ppv y*.

- (1) *Jean monte voir Pierre.*
Jean y monte (E + ≠ voir Pierre).

La phrase avec complément détaché possède l'intonation caractéristique qui la distingue de la phrase :

Jean y monte voir Pierre.

où *y* provient d'un adverbe de lieu tel que *dans la chambre* dans :

Jean monte dans la chambre voir Pierre.

A la question :

Où Jean monte-t-il ?

on peut associer la réponse :

Voir Pierre.

ce qui confirme la nature d'adverbe de lieu du complément à l'infinitif.

Des phrases telles que :

Jean monte (pour + afin de) voir Pierre.

bien que constituant des paraphrases approximatives de (1), ne peuvent être considérées comme des sources pour (1). Ces deux compléments à l'infinitif ont des propriétés très différentes :

— (*pour + afin de*) V_2 sont des P -compléments alors que V_1 Ω est un V -complément. En particulier on a :

(pour + afin de) lui parler, Jean monte voir Pierre.

— V_1 Ω ne peut comporter de négation, en effet nous avons :

* *Jean monte ne pas voir Pierre.*

Jean monte (pour + afin de) ne pas voir Pierre.

1.1.3 Temps.

V_0 et V_1 sont interprétés avec un seul temps commun. Ceci est confirmé par le fait qu'ils ne peuvent comporter des adverbes de temps séparés :

* *Hier, Jean montait voir Pierre aujourd'hui.*

alors que par exemple :

Hier, Jean voulait voir Pierre aujourd'hui.

est une phrase correcte.

1.2 $V_0 = oser + savoir.$

1.2.1 Restrictions de classes.

— $N_0 = N_{hum}$; les substantifs /non humains/ produisent un effet métaphorique :

? *La maison (ose + sait) brûler.*

— si $V_1 = pouvoir + devoir + \dots$, les phrases correspondantes sont douteuses ou inacceptables.

1.2.2 Savoir.

Les phrases :

- (1) *Jean sait résoudre le problème.*
(2) *Jean sait qu'il résoud (E + ra) le problème* (avec *il* se référant à *Jean*).

ont des sens très différents et ne peuvent être considérées comme des transformées. Par contre nous avons :

- (3) *Jean sait comment résoudre le problème.* \equiv (1).

Nous avons encore :

- (4) *Jean sait avoir résolu le problème.*
(5) \equiv *Jean sait qu'il a résolu le problème* (il se réfère à *Jean*)

alors que : * *Jean sait comment avoir résolu le problème.*

Nous considérons que (2) et (4) sont des formes dérivées par rapport à un premier verbe *savoir*. Dans (1) nous considérons que nous avons un second verbe *savoir* du type de *oser* (1). Ainsi la phrase ambiguë : *Jean sait être gentil.* peut être analysée :

- comme transformée de la phrase qui contient le premier verbe *savoir* :
Jean sait qu'il est gentil. (il se réfère à *Jean*) ;
- comme contenant le second verbe *savoir*.

Nous considérons une troisième utilisation de *ne savoir* dans : *Ces considérations ne sauraient intervenir.*

1.2.3 *Oser* et V_1 peuvent avoir des adverbes de temps indépendants, mais pas *savoir* et V_1 .

1.3 $V_0 = devoir + pouvoir + avoir failli$ (2).

1.3.1 Devoir, pouvoir.

La phrase : *Jean doit venir.*

est ambiguë, nous appellerons l'un des sens « obligation » et l'autre « éventualité »

La phrase : *Jean peut venir.*

est triplement ambiguë, nous considérons les sens : « éventualité », « autorisation », et « capacité ». Ils dépendent de N_0 et de V_1 .

1.3.2 Restrictions de classes.

Avoir failli, devoir, (« éventualité ») et pouvoir (« éventualité ») ne restreignent pas N_0 , la classe de N_0 est déterminée par V_1 :

Il a (failli + dû + pu) pleuvoir.

Que Jean vienne a (failli + dû + pu) amuserPierre.

La maison a (failli + dû + pu) brûler. etc.

(1) On peut montrer qu'en fait, (1) est une transformée de (3) par la règle : *comment* \rightarrow *à*. Comme (3) est une transformée de la phrase : *Jean sait que P*, cette opération réduit le second verbe *savoir* au premier. Des phrases comme *Jean sait se conduire*, démontrent l'existence d'un adverbe de manière sous-jacent. En effet *se conduire* est obligatoirement construit avec un tel adverbe.

(2) L'expression verbale *être censé* a la plupart des propriétés de ces verbes, seules les contraintes de temps peuvent être différentes.

1.3.3 Temps.

V_1 peut avoir un temps sous-jacent, différent de celui de V_0 , dans :

Jean (a failli + doit + peut) arriver demain.

V_1 est futur.

Quand V_1 est au passé :

Jean (doit + peut) être arrivé.

certaines des interprétations disparaissent. Ceci est encore vrai quand d'autres modalités sont combinées avec V_1 , (la négation par exemple).

2. $N_0 V_0$ à $V_1^0 \Omega$.

2.1 $V_0 = \text{commencer} + \text{recommencer} + \text{continuer} + \dots$

2.1.1 Restrictions de classes.

N_0 n'est pas contraint par V_0 mais par V_1 :

Il V_0 à pleuvoir.

mais : * *Il V_0 à manger* (avec l'impersonnel *il*).

Que P subj V_0 à amuser Jean.

mais : * *Que P subj V_0 à manger.*

Le complément à $V_1 \Omega$ ne peut être une source de *ppv*, il n'est pas lié aux éventuels compléments nominaux que pourrait prendre V_0 à sa place :

ainsi *commencer*, *recommencer*, *continuer* peuvent être transitifs, mais ne peuvent avoir de complément à N .

2.1.2 Temps.

V_0 et V_1 ont le même temps, ils ne peuvent avoir des adverbes de temps séparés.

2.2 $V_0 = \text{être} + \text{demeurer} + \text{rester}.$

2.2.1 N_0 est limité à N_{hum} .

2.2.2 Temps.

V_0 et V_1 ont le même temps, ils ne peuvent avoir des adverbes de temps séparés.

3. $N_0 V_0$ de $V_1^0 \Omega$.

3.1 $V_0 = \text{achever} + \text{arrêter} + \text{s'arrêter} + \text{manquer} + \dots$

Ces verbes ont les mêmes propriétés que les verbes de 2.1, avec la différence qu'en 2.1 les V_1 peuvent comporter une négation. Ils peuvent avoir un temps différent de celui de V_0 .

3.2 $V_0 = \text{se dépêcher} + \text{s'empresser} + \text{se hâter} + \dots$

$N_0 = N_{\text{hum}}$; de $V_1 \Omega$ ne peut être source de *ppv*.

V_0 et V_1 ont le même temps. V_1 peut comporter une négation.

4. AUTRES CADRES.

4.1 $N_0 V_0$ par $V_1^0 \Omega$.

$V_0 = \text{commencer} + \text{finir}$.

N_0 est contraint par V_1 , et non pas par V_0 . V_0 et V_1 ont le même temps. V_1 peut comporter une négation.

4.2 $N_0 V_0$ pour $V_1^0 \Omega$.

$V_0 = \text{passer}$.

N_0 est contraint par V_1 . Les temps de V_0 et V_1 peuvent être différents. V_1 peut comporter une négation.

Les classes que nous venons de décrire (§§ 1-4), ont des propriétés structurales très différentes, malgré la similarité apparente des V_0 . Nous opposerons ces propriétés de la manière suivante :

(i) Restrictions de sujets.

— V_0 peut apparaître dans toute phrase indépendamment de la nature du sujet N_0 ou du verbe V_1 . Ce sont les verbes de 1.3, 2.1, 3.1, 4.1.

— V_0 a un sujet contraint : 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, et peut-être 4.2.

(ii) Contraintes de temps.

— V_0 a un temps identique à celui de V_1 (1.1, *savoir*, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2).

— V_0 a un temps différent de celui de V_1 (*oser*, 1.3, 4.1, 4.2).

Dans de nombreux cas, ces contraintes doivent être généralisées à des contraintes de classes, entre V_0 et V_1 .

Les contraintes de temps sont à rapprocher des contraintes générales de concordance (Chap. I, § 3).

Ces propriétés fondamentales inter-classent les différents V_0 .

Les restrictions sur le sujet sont la base de la division des V_0 en U et W selon la terminologie de Harris [6] :

— les U sont considérés comme des auxiliaires, ce sont des insertions de base. Sémantiquement, ils correspondent aux « modaux » et aux « aspectuels » ;

— les W sont analysés de manière différente : ainsi, par exemple, $N_0 W V_1^0 \Omega$ sera considéré comme composé des deux cadres plus simples : $N_0 W N$ et $N_0 V_1 \Omega$.

5. $N_0 V_0 N_1$ à $V_1^0 \Omega$.

$V_0 = \text{demeurer} + \text{rester} + \text{gaspiller} + \dots$

— $N_0 = N_{\text{hum}}$;

— N_1 est limité à des classes très spéciales de substantifs : substantifs /*de temps*, /*de valeur (monétaire)*/, etc. ;

— l'identité de temps entre V_0 et V_1 est démontrée par les exemples :

* *Jean demeure trois heures à avoir travaillé sur ce problème.*

* *Jean gaspille cent francs à acheter ce livre demain.*

* *Hier Jean est demeuré trois heures à travailler aujourd'hui sur ce problème.*

— à $V_1^0 \Omega$ est une source pour y .

6. $N_0 V_0 N_1$ de $V_1^0 \Omega$.

$V_0 = \text{menacer} ;$

— $N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}} ;$

— $N_1 = N_{\text{hum}} ;$

— il y a une contrainte de projection entre N_1 et $V_1^0 \Omega$: la phrase

Jean menace Pierre de battre Paul.

est interprétée avec une relation (extra-linguistique) entre *Pierre* et *Paul*. Cette contrainte pourrait être la cause de la particularité suivante : dans

Jean menace Pierre de le battre.

où *le* doit se référer à *Pierre*, si *menacer* est passivé, alors V_1 doit l'être aussi :

* *Pierre est menacé par Jean de le battre.*

mais : *Pierre est menacé par Jean d'être battu.*

— de $V_1^0 \Omega$ est une source pour *en*, ce qui peut être relié au fait que *menacer* entre dans le cadre :

$N_0 V_0 N_1$ de ce que *P subj.*

7. $N_0 V_0$ à N_1 de $V_1^0 \Omega$.

$V_0 = \text{devoir} :$

— $N_0 = N_{\text{hum}} ;$

— N_1 peut appartenir à diverses classes ;

— de $V_1 \Omega$ est source de la *ppv le*.

8. $N_0 V_0 N_1 V_1^1 \Omega$.

8.1 $V_0 = \text{regarder} + \text{laisser} + \dots$

— $N_0 = N_{\text{an}} ;$

— N_1 appartient à diverses classes ;

— V_0 et V_1 ont le même temps ;

* *Jean, hier, regardait Pierre faire la soupe demain. etc.*

— $V_1^1 \Omega$ ne peut être une source de *ppv* ;

— $V_1 \neq \text{avoir} + \text{être} + \text{devoir} + \text{pouvoir} + \text{verbes comportant une négation.}$

8.2 $V_0 = \text{conduire} + \text{envoyer} + \text{mener} + \dots$

— $N_0 = N_{\text{hum}} ;$

— $N_1 = N_{\text{hum}} + \text{d'autres classes limitées} ; N_1$ peut être une source de *ppv* complément direct, cependant les formes passives sont à la limite de l'acceptabilité ;

— $V_1 \neq V_{\text{mt}} + \text{avoir} + \text{être} + \text{devoir} + \text{pouvoir} + \text{vouloir} + \text{verbes comportant une négation.}$

Sémantiquement ces verbes peuvent être considérés comme des « causatifs de mouvement ». Ils sont étroitement liés aux V_m , ils présentent en effet les mêmes contraintes : identité des temps de V_0 et V_1 , $V_1 \Omega$ est une source pour y et pour le pronom interrogatif *où*.

9. $N_0 V_0 N_1 \ à \ V_1^1 \Omega$.

$V_0 = \text{employer} : N_0 = N_{\text{hum}} ; N_1 = N_{\text{hum}} ;$
 $V_0 = \text{inviter} : N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}} ; N_1 = N_{\text{hum}} ;$
 $V_0 = \text{réduire} : N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}} ; N_1 \text{ peut être } \{\text{non humain}\} ;$

$\ à V_1 \Omega$ est une source pour y .

On peut observer des contraintes de temps ainsi que de classes entre V_0 et V_1 , qui sont assez variées.

10. $N_0 V_0 N_1 \ de \ V_1^1 \Omega$.

$V_0 = \text{charger} : N_0 = N_{\text{hum}} ; N_1 = N_{\text{hum}} ;$
 $V_0 = \text{décourager} : N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}} ; N_1 = N_{\text{hum}} ;$

$\ de V_1^1 \Omega$ est source pour *en*.

11. $N_0 V_0 \ à \ N_1 \ à \ V_1^1 \Omega$.

$V_0 = \text{apprendre} : N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}} ; N_1 = N_{\text{hum}} ;$

$\ à V_1^1 \Omega$ est une source pour *le* ;

$V_0 = \text{donner} + \text{servir} + \text{rester}$ (dans : *Il reste à Jean à y aller*). Ces verbes ont des propriétés voisines, mais $\ à V_1^1 \Omega$ ne peut être une source ni pour *le* ni pour *y*.

12. $N_0 V_0 \ à \ N_1 \ de \ V_1^1 \Omega$.

$V_0 = \text{valoir} : N_0 = N_{\text{nr}} ; N_1 = N_{\text{hum}} ;$

$\ de V_1^1 \Omega$ n'est pas source de *ppv*.

B. COMPLÉTIVES

Lorsqu'on précise la nature des cadres donnés au chapitre III, § 2, on observe des contraintes semblables à celles qui viennent d'être décrites.

Nous noterons N_2 le sujet de la proposition complétive, et V_2 son verbe. La condition $N_2 = N_i$ ($i \in \{0, 1\}$) qui sera souvent utilisée au cours de l'étude signifie que ces deux syntagmes nominaux sont identiques, y compris leur référence.

1. $N_0 V_0 \ que \ P$.

1.1 $V_0 = \text{constater}$.

- $N_0 = N_{\text{hum}}$;
- $que P$ est source pour *le* ;
- les formes peuvent être passivées :

$N_0 V_0 T que P \rightarrow que P T r(\text{être}) pp V_0 par N_0$.

— la matrice de concordance des temps est la suivante :

		que Jean...						
		aurait pleuré	aura pleuré	aura pleuré	avait pleuré	a pleuré	pleurerait	aurait pleuré
Paul...	constate							
	constatait	*						
	constatera							
	constaterait			?				?
	a constaté							
	avait constaté	*		*			*	*
	aura constaté							
	aurait constaté			?				?

Parallèlement aux phrases :

(1) $N_0 V_0 \text{ que } P$

on trouve les phrases avec compléments à l'infinitif :

$N_0 V_0 V_2 \Omega$

qui ont le sens de (1) sous les conditions suivantes :

(2) $N_0 = N_2$
 V_2 est à l'infinitif et limité à :

$$V_2 = \text{être} + \text{avoir}$$

$$V_2 = (\text{pouvoir} + \text{devoir} + \dots) V \text{ inf}$$

comme dans :

Jean constate ((être le dernier + avoir fini) + (pouvoir + devoir) le faire).

Nous considérons (2) comme une transformée de (1). Afin de préciser la transformation, nous reconstruirons le temps sous-jacent à l'infinitif ; dans la phrase :

Jean T_a r(constater) avoir pleuré.

Le fait que l'on ait :

* *Jean T_a r(constater) pleurer.*

nous limite à la moitié droite de la matrice de concordance des temps. Nous prendrons pour complétive P la phrase :

(3) *Jean pleure aussitôt que Marie boit.*

dont la matrice de concordance a été étudiée au chapitre I, § 3.2.2. Nous avons des phrases telles que :

(4) *Jean constate avoir pleuré aussitôt que Marie a bu.*

Nous pouvons observer sur la matrice de concordance de (3) que si *boire* et *pleurer* sont limités aux temps composés, le temps de *boire* détermine de manière unique celui de *pleurer* : les deux temps doivent être identiques. L'étude des combinaisons de temps acceptables pour la paire (*constater, boire*) nous fournit les combinaisons de temps qui sont acceptables pour la paire (*constater, pleurer*) et qui sont précisément celles qui déterminent la transformation (1) → (2). La matrice qui correspond aux paires observées est la suivante :

avoir pleuré aussitôt que Marie...				
	<i>a bu</i>	<i>avait bu</i>	<i>aura bu</i>	<i>aurait bu</i>
Jean...	<i>constate</i>		*	*
	<i>constatait</i>	*		*
	<i>constatera</i>	*	*	
	<i>constaterait</i>	*	?	*
	<i>a constaté</i>		*	*
	<i>avait constaté</i>	*		*
	<i>aura constaté</i>	*	? *	
	<i>aurait constaté</i>	*	? *	*

Les contraintes de temps entre V_0 et le V_2 à l'infinitif correspondent donc bien à l'identité des temps simples correspondants. Notons toutefois que des phrases telles que (4) sont difficiles à tester⁽³⁾.

(3) Il est toujours possible d'envisager une autre interprétation de telles phrases où l'adverbe de temps serait attaché à V_0 . On peut éviter cette situation en « restreignant » l'adverbe par *ne ... que*. Dans la phrase :

Jean constate avoir pleuré, aussitôt que P.

aussitôt que P peut être interprété comme modifiant *constate* ou bien *avoir pleuré*, par contre la phrase :

Jean constate n'avoir pleuré qu'aussitôt que P.

n'est pas ambiguë.

De tels exemples sont destinés à montrer l'utilisation d'un outil de reconstruction des temps. Les résultats auxquels nous aboutissons ne sont pas toujours très précis. Divers phénomènes que nous ne discutons pas ici peuvent intervenir. En particulier il nous faudrait un moyen de décrire le fait que l'imparfait et le passé composé sont tous les deux « passé », mais qu'ils diffèrent par une propriété aspectuelle. Il faudrait encore exprimer que dans la phrase :

Jean dira qu'il travaille trop.

travaille peut être interprété soit comme présent soit comme futur par rapport au moment où cette phrase est

1.2 $V_0 = \text{prévoir.}$

— $N_0 = N_{\text{hum}}$;

— que P peut être source de la *ppv le* et peut être soumis à la transformation passive ;

— si $N_2 = N_0$ nous pouvons avoir une forme infinitive de sens équivalent :

Jean prévoit qu'il viendra demain.

\equiv *Jean prévoit de venir demain.*

Nous trouvons ici la préposition *de* et les contraintes de temps sont différentes. Nous retournerons à l'étude de ces verbes au chapitre VI, § 1.3.2.

1.3 $V_0 = \text{réver} + \text{avoir l'impression} + \dots$

Les complétives *que P* correspondantes peuvent être remplacées par le complément à l'infinitif *de VQ* quand $N_2 = N_0$, ce qui rend ces structures voisines des précédentes. Cependant une propriété importante diffère : les compléments ne sont pas des sources de *le* mais de *en* :

Marie a trop bu, Michel (réve + a l'impression) que Marie a trop bu.

\rightarrow *Marie a trop bu, Michel en (réve + a l'impression).*

Au chapitre II, nous avons remarqué que la *ppv en* était étroitement associée aux syntagmes prépositionnels *de N*. Nous montrerons qu'ici également, *en* a une source de type *de N*, ceci grâce au fait que ces V_0 entrent dans les cadres :

$N_0 V_0 \text{ de ce que } P.$ (B.11.3)

1.4 $V_0 = \text{songer.}$

Ce cas est semblable au précédent : que P ne peut être source de *le*, mais peut l'être pour *y*.

Marie, viendra, Jean songe que Marie viendra.

\rightarrow *Marie, viendra, Jean y songe.*

(y se réfère à la phrase : *Marie viendra*).

Nous avons encore :

Jean songe que Marie viendra.

[detach] \rightarrow *Jean y songe # que Marie viendra.*

Dans le cas des verbes : $V_0 = \text{croire} + \text{penser}$, que P peut être à la fois source de *le* et de *y* (Cf. Chap. V, § 3.4.1). Ces faits seront régularisés en considérant la structure :

$N_0 V_0 \text{ à ce que } P$

où ces V_0 entrent.

Lorsque $V_0 = \text{compter}$, que P peut être source de *y* (pas de *le*), mais *compter* n'entre pas dans la structure ci-dessus, cependant la forme :

N₀ compte sur ce que P.

est acceptable.

prononcée. Autrement dit les deux événements *dira* et *travaille* peuvent être simultanés. Mais dans la phrase :

Jean dira qu'il travaillera trop.

travailler peut être au futur par rapport à *dira*. Autrement dit l'événement *travaillera* peut se placer après l'événement *dira* dans le temps.

1.5 $V_0 = voir + entendre + sentir + (4)$.

— $N_0 = N_{an}$;

— que P est source de *le*, mais conduit à un passif douteux ;

— on trouve, en distribution complémentaire avec la complétive que P , des compléments mettant en jeu l'infinitif, mais pas, comme précédemment, avec la condition $N_0 = N_2$. Seuls que et T sont remplacés par *inf* quand les temps de V_0 et V_2 sont identiques et quand la condition :

$V_2 \neq avoir + être + devoir + pouvoir + \dots$ est remplie.

Ces constructions infinitives sont identiques à celles de A.8.1. Elles ont les propriétés suivantes :

$N_0 V_0 N_1 V_1^1 \Omega$

$\Omega = \emptyset$: V_1^1 est intransitif, alors N_1 peut apparaître après V_1^1 .

$\Omega = N$: V_1^1 est transitif, alors à N_1 peut apparaître après $V_1^1 N$.

Dans ces conditions N , N_1 , à N_1 sont sources de *ppv* par rapport au groupement verbal $V_0 V_1^1$.

Nous avons mentionné ces opérations au chapitre II, § 2.1.4, lorsque nous avons étudié le causatif *faire*, dans une large mesure elles s'appliquent également aux verbes A.8.2 :

Il envoie Jean dormir.

Il envoie dormir Jean.

Il l'envoie dormir.

Il envoie Jean chercher ce livre.

Il envoie chercher ce livre à Jean.

Il le lui envoie chercher.

Remarques :

(i) *Faire* peut avoir une complétive que P :

N_0 fait que *Pierre vient*. $N_0 = N_{hum} + N_{nr}$.

mais que P n'est pas source de *le*.

(ii) La construction suivante a des propriétés verbales d'un type voisin :

(Voici + voila) que Pierre vient.

qui peut être réduite à l'infinitif dans le cas de *voici* :

Voici venir Pierre.

De la même manière que nous avons :

Je vois Jean qui vient.

→ *Je le vois qui vient.*

nous avons :

(Voici + voila) Jean qui vient.

Le (voici + voila) qui vient.

(4) Certains de ces verbes ont pour complément, un substantif, un adjectif, ou un participe.

1.6 $V_0 = \text{oublier} + \text{omettre} + \dots$

Ces verbes entrent aussi dans des cadres avec compléments à l'infinitif. Nous avons par exemple ($N_0 = N_2$) :

Jean a oublié qu'il y était allé.

→ *Jean a oublié y être allé.*

la transformation étant celle de B.1.1. Mais nous avons aussi :

Jean a oublié d'y aller.

et cette phrase ne peut pas être considérée comme une transformée de :

Jean a oublié qu'il (y allait + irait + ⋯)

puisque toutes ces phrases ont des sens différents (5). De plus, on trouve diverses restrictions sur V_1 :

* *Jean a oublié d'y être allé.*

1.7 $V_0 = \text{entraîner} + \text{établir} + \text{impliquer}.$

— $N_0 = N_{nr}$;

— ces verbes peuvent également avoir un complément *pour N_1* ;

— que P est source de *le*, et peut être soumis à [passif] quand N_0 est différent de *que P* ou de $V\Omega$;

Ces faits impliquent d'avoir un autre comportement.

mais le sujet de V_2 n'y est pas N_0 , le sujet correspond à un complément *pour N_1* comme dans :

Ces faits impliquent pour Jean d'avoir un autre comportement.

2. $N_0 V_0 \text{ que } P \text{ subj.}$

2.1 $V_0 = \text{vouloir} + \text{désirer} + \dots$

— $N_0 = N_{num}$;

— que $P \text{ subj}$ est source de *le*, et peut être soumis à un passif ;

— $N_2 = N_0$: les phrases correspondantes ne sont pas acceptables :

* *Tu (veux + désires) que tu viennes.*

elles sont remplacées par des constructions à l'infinitif :

Tu (veux + désires) venir.

Les temps sous-jacents au subjonctif et à l'infinitif peuvent être reconstruits

(5) La phrase :

Jean a oublié qu'il devait y aller.

à un sens très voisin de celui de :

Jean a oublié d'y aller.

Cependant nous avons :

Jean a oublié qu'il devait y aller demain

alors que :

* *Jean a oublié d'y aller demain.*

par la méthode que nous avons déjà utilisée. Nous donnerons d'abord un fragment de la matrice de concordance de : P_1 quand P_2

- Jean pleure quand Marie (boit + a bu).*
- * *Jean pleure quand Marie (buvait + boira + boirait).*
- * *Jean pleure quand Marie (avait + aura + aurait) bu.*
- Jean pleurera quand Marie (boira + aura bu).*
- * *Jean pleurera quand Marie (boit + buvait + boirait).*
- * *Jean pleurera quand Marie (a + avait + aurait) bu.*

désirer étant au présent, nous avons :

Pierre désire que Jean pleure quand Marie (boit + a bu).

et : *Pierre désire que Jean pleure quand Marie (boira + aura bu).*

qui sont les seules phrases acceptables quand le temps de boire est membre de T_a . Ceci montre que le temps sous-jacent au subjonctif est le présent ou le futur simple. De la même manière il est facile de vérifier que :

Jean désire pleurer quand Marie (boit + a bu).

Jean désire pleurer quand Marie (boira + aura bu).

sont les seules phrases acceptables quand boire prend ses temps dans T_a et quand désirer est au présent.

Nous voyons donc que le temps sous-jacent à l'infinitif est le présent ou le futur simple. Dans ce cas, la transformation qui réduit la complétive *que P subj* au syntagme verbal *inf V Ω* ne comporte pas de condition supplémentaire relative aux temps ; la situation était différente avec *constater*.

2.2 $V_0 = aimer + haïr + \dots$

— $N_0 = N_{hum}$;

— *que P subj* ne peut être source de *le*, ni d'aucune autre *ppv* ; les formes passives sont douteuses ;

— $N_2 = N_0$: les phrases correspondantes sont agrammaticales :

* *Tu (aimes + hais) que tu fasses cela.*

elles sont remplacées par :

Tu (aimes + hais) faire cela.

Les temps sous-jacents au subjonctif et à l'infinitif peuvent être reconstruits comme précédemment. Nous obtenons un résultat différent : V_0 étant au présent, le temps sous-jacent (à *subj*, ou *inf*) est limité au présent. En effet :

* *Pierre aime que Jean pleure quand Marie (boira + aura bu).*

* *Jean aime pleurer quand Marie (boira + aura bu).*

2.3 $V_0 = envisager + affecter : N_0 = N_{hum}$;

$V_0 = mérirer$: $N_0 = N_{hum} + N_{nr}$.

Dans ces cas :

— *que P subj* est source de *le*, et peut être soumis à [passif] ;

— $N_2 = N_0$, les phrases correspondantes sont douteuses ou inacceptables, elles sont remplacées par des phrases avec complément à l'infinitif en *de* :

Jean (envisage + mérir) de faire cela.

— la reconstruction du temps (limitée à V_0 au présent) donne des résultats du genre de ceux de B.2.1.

2.4 $V_0 = douter + avoir (assez + honte) + \dots$

— que P *subj* est source de *en* ; ces verbes sont liés aux verbes B.11.4 ;
— $N_2 = N_0$ les formes infinitives sont du type :

$$N_0 V_0 \ de \ V_2 \ \Omega.$$

3. $N_0 V_0 N_1 \ que \ P.$

$V_0 = avertir + prévenir + convaincre + \dots$

— $N_0 = N_{hum} + N_{nr}$;

— $N_1 = N_{hum}$, on a des formes passives ;

— que P est source de *en*, ce qui s'explique par le fait que ces verbes V_0 entrent également dans les cadres :

$$N_0 V_0 N_1 \ de \ ce \ que \ P. \quad (B.11.7)$$

— $N_2 = N_0$, et sous certaines conditions de temps, on trouve des formes infinitives équivalentes :

J'avertis Jean que j'y suis allé.

≡ *J'avertis Jean y être allé.*

— de manière plutôt marginale, ces V_0 peuvent avoir une complétive *que P subj*, il y correspond un autre type de complément à l'infinitif :

$$N_2 = N_1 \quad ? \ J'avertis Jean qu'il y aille. \\ ? \ J'avertis Jean d'y aller.$$

4. $N_0 V_0 N_1 \ que \ P \ subj.$

$V_0 = supplier + prier + \dots$

— $N_0 = N_{hum}$;

— $N_1 = N_{hum}$, peut être soumis à [passif] ;

— que P *subj* est source pour *en*, ce qui est une conséquence du fait que ces V_0 entrent dans le cadre :

$$N_0 V_0 N_1 \ de \ ce \ que \ P \ subj. \quad (B.11.8)$$

— $N_2 = N_1$ les phrases correspondantes sont douteuses :

Je te supplie que tu y ailles.

elles sont remplacées par des formes équivalentes à l'infinitif :

$$N_0 V_0 N_1 \ de \ V_1^1 \ \Omega = Je \ te \ supplie \ d'y \ aller.$$

5. $N_0 V_0 \ à \ N_1 \ que \ P.$

5.1 $V_0 = garantir : N_0 = N_{hum} + N_{nr}$;

$V_0 = murmurer : N_0 = N_{hum}$;

— $N_1 = N_{hum}$;

— que P est source de *le*, on a des formes passives ;

— $N_2 = N_0$ et si :

$V_2 = \text{avoir} + \text{être}$ (auxiliaires ou non) + $\text{devoir} + \text{pouvoir} + \text{savoir} + \dots$
nous avons des formes équivalentes avec infinitif :

Jean lui (raconte + garantit + murmure) (avoir fait cela + y être allé).

alors que :

* *Jean lui (raconte + garantit + murmure) (faire cela + y aller).*

Les restrictions sur V_2 sont celles qui ont été décrites en B.1.1.

5.2 $V_0 = \text{jurer} : N_0 = N_{\text{hum}}$;

$V_0 = \text{promettre} : N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}}$;

— $N_1 = N_{\text{hum}}$;

— que P est source de *le*, et on a des formes passives ;

— $N_2 = N_0$: on a une forme réduite équivalente à l'infinitif :

Tu jures à Jean que tu t'en iras.

≡ *Tu jures à Jean de t'en aller.*

5.3 $V_0 = \text{se plaindre} + \text{se vanter}.$

— $N_0 = N_{\text{hum}}$;

— $N_1 = N_{\text{hum}}$;

— que P est source de *en*, ce qui provient de *ce que* ces verbes entrent dans le cadre :

$N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ de } ce \text{ que } P.$ (B.11.10)

— $N_0 = N_2$, nous avons la forme infinitive équivalente :

Je me vante à Jean que j'y suis allé.

≡ *Je me vante à Jean d'y être allé.*

6. $N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ que } P \text{ subj.}$

6.1 $V_0 = \text{suggérer} + \text{ordonner} + \text{souhaiter} + \dots$

$V_0 = \text{suggérer} : N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}}$;

$V_0 = \text{souhaiter} : N_0 = N_{\text{hum}}$;

— $N_1 = N_{\text{hum}}$;

— que $P \text{ subj}$ est source pour *le* et peut être soumis à [passif] ;

— $N_2 = N_1$: nous avons des formes infinitives équivalentes :

Jean suggère à Pierre qu'il y aille.

$N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ de } V_2^1 \Omega$:

≡ *Jean suggère à Pierre d'y aller.*

Certains verbes (*dire* par exemple) ont à la fois les propriétés de B.5.1 et B.6.1 :

$N_2 = N_0 : \text{Jean lui dit qu'il y est allé} \equiv \text{Jean lui dit y être allé.}$

$N_2 = N_1 : \text{Jean lui dit qu'il y aille} \equiv \text{Jean lui dit d'y aller.}$

6.2 $V_0 = \text{offrir} + \text{proposer} + \text{refuser}.$

— $N_0 = N_{\text{hum}}$;

— $N_1 = N_{\text{hum}}$;

— que $P \text{ subj}$ est source de *le* ;

— avec ces trois verbes nous avons deux possibilités d'infinitif :

$N_2 = N_0$: ? *J'offre à Jean que je m'en aille.*
≡ *J'offre à Jean de m'en aller.*

$N_2 = N_1$: *J'offre à Jean qu'il s'en aille.*
≡ *J'offre à Jean de s'en aller.*

La phrase :

Il offre à Jean de s'en aller.

est ambiguë.

7. $N_0 V_0$ de N_1 que P .

V_0 = dire + penser.

La principale caractéristique de ces constructions est la contrainte de projection qu'elles présentent entre N_1 et P (Chap. III, § 3.2). Ce fait semble être en conflit avec la possibilité de réduire *que P* à un complément à l'infinitif, cependant les phrases :

Je dis de Jean que je l'ai vu.

≡ *Je dis de Jean l'avoir vu.*

sont acceptables.

8. $N_0 V_0$ de N_1 que P subj.

V_0 = exiger + obtenir + ...

Ces verbes présentent les mêmes caractéristiques que les précédents. La seule différence porte sur les conditions de réduction : les constructions B.7 se réduisent sous les conditions de B.1.1, les constructions B.8, sous les conditions de B.2.3 quand elles sont réductibles, des phrases comme :

J'exige de Jean d'aller là-bas.

étant à la limite de l'acceptabilité.

9. $N_0 V_0$ prep N_1 que P ($E + subj$), prep ≠ Ø + a + de.

Les réductions à l'infinitif peuvent apparaître lorsque $N_2 = N_0$:

J'espère pour Pierre que je viendrai demain.

≡ *J'espère pour Pierre venir demain.*

J'ai su par Pierre que je m'étais trompé.

≡ *J'ai su par Pierre m'être trompé.*

et lorsque $N_2 = N_1$:

Ceci implique pour moi que je lui plaise.

≡ *Ceci implique pour moi de lui plaire.*

10. CADRES A SUJETS IMPERSONNELS.

Les constructions suivantes, qui comportent une complétive, ont toutes pour sujet le pronom impersonnel *il*.

10.1 *Il V₀ que P* ; V_0 = s'avérer + se trouver.

que P ne peut être source de *le*, et ne peut figurer en position sujet :

* *Que P* (*s'avère + se trouve*).

10.2 *Il V₀ que P subj ; V₁ = se pouvoir.*

que P subj ne peut être source de *le*, mais peut figurer en position sujet :

Que P subj se peut.

Se pouvoir n'a pas de temps composé.

10.3 *Il V₀ à N₁ que P ; V₀ = sembler.*

— *que P* est source de *le*, mais ne peut figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$, nous avons une forme parallèle avec infinitif :

Il semble à Jean y être allé déjà.

10.4 *Il V₀ à N₁ que P subj ; V₀ = déplaire + appartenir :*

— *que P subj* ne peut être source de *le*, et peut figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$, nous avons une forme parallèle à l'infinitif.

Il plaît à Jean d'y aller.

Avec $V_0 = falloir$:

— *que P subj* est source de *le*, mais ne peut figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$, nous avons une forme à l'infinitif :

Il lui faut y aller. (sans la préposition *de*).

10.5 *Il V₀ de N₁ que P ; V₀ = résulter.*

— $N_1 = N_{nr}$, en particulier : $N_1 = ce que P$;

— *que P* ne peut être source de *le*, *que P* peut figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$, pas de forme parallèle.

10.6 *Il V₀ de N₁ que P subj ; V₀ = dépendre.*

— $N_1 = N_{nr}$, y compris $N_1 = ce que P subj$;

— *que P subj* n'est pas source de *le*, et peut figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$, pas de forme parallèle.

10.7 *Il V₀ pour N₁ que P ; V₀ = s'ensuivre.*

— *que P* ne peut être source de *le*, et peut figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$, pas de forme parallèle.

10.8 *Il V₀ pour N₁ que P subj ; V₀ = s'agir.*

— *que P subj* ne peut ni être source de *le* ni figurer en position sujet ;

— $N_2 = N_1$ nous avons des formes parallèles comme :

Il s'agit pour Jean qu'il y aille.

≡ *Il s'agit pour Jean d'y aller.*

Avec $V_0 = être temps$, *que P subj* est source de *en* tandis qu'il ne l'est pas avec *s'agir*. Ces deux verbes entrent dans le cadre :

Il V₀ pour N₁ de ce que P subj.

11. COMPLÉTIVES PRÉPOSITIONNELLES.

Les constructions suivantes comportent toutes de telles complétives ; nous avons déjà rencontré certaines d'entre elles dans ce chapitre (A.6, B.1.3, B.1.4, B.2.4, B.3, B.4, B.10.5, B.10.6).

11.1 $N_0 V_0$ à ce que P ; $V_0 = \text{songer.}$

- $N_0 = N_{\text{hum}}$;
- à ce que P est source de y ;
- $N_2 = N_0$, nous avons les formes parallèles $N_0 V_0$ à $V_2^0 \Omega$;
- V_0 entre dans le cadre : $N_0 V_0$ que P (B.1.4).

11.2 $N_0 V_0$ à ce que P subj.

11.2.1 $V_0 = \text{veiller.}$

- $N_0 = N_{\text{hum}}$;
- à ce que P subj est source de y ;
- $N_2 = N_0$ nous avons les formes parallèles : $N_0 V_0$ à $V_2^0 \Omega$;
- V_0 n'entre pas dans le cadre : $N_0 V_0$ que P subj.

11.2.2 $V_0 = \text{concordre} + \text{concourir} + \text{contribuer.}$

- $N_0 = N_{\text{nr}}$;
- à ce que P subj est source de y ;
- $N_2 = N_0$, nous avons la construction parallèle : $N_0 V_0$ à $V_2^0 \Omega$.

11.3 $N_0 V_0$ de ce que P .

11.3.1 $V_0 = \text{provenir.}$

- $N_0 = N_{\text{nr}}$;
- de ce que P est source de en ;
- les formes réduites à l'infinitif en que P ne peuvent pas remplacer de ce que P .

11.3.2 $V_0 = \text{se souvenir} + \text{rêver.}$

- $N_0 = N_{\text{hum}}$;
- de ce que P est source de en ;
- $N_2 = N_0$, on a la construction parallèle : $N_0 V_0$ de $V_1^0 \Omega$;
- V_0 entre dans le cadre : $N_0 V_0$ que P (B.1.3) ;
- les contraintes de temps varient, elles sont différentes pour rêver et pour se souvenir.

11.4 $N_0 V_0$ de ce que P subj.

11.4.1 $V_0 = \text{se mêler.}$

- $N_0 = N_{\text{hum}}$;
- de ce que P subj est source de en ;
- $N_2 = N_0$, on a la forme parallèle : $N_0 V_0$ de $V_2^0 \Omega$;
- V_0 n'entre pas dans le cadre : $N_0 V_0$ que P subj.

11.4.2 $V_0 = douter$.

Nous avons les mêmes propriétés que ci-dessus, mais *douter* entre dans le cadre $N_0 V_0$ que P subj (B.2.4).

11.5 $N_0 V_0 N_1$ à ce que P .

- $V_0 = reconnaître$.
— $N_0 = N_{hum}$;
— $N_1 = N_{nr}$;
— à ce que P n'est pas une source pour y ;
— on n'a pas de forme parallèle à l'infinitif.

11.6 $N_0 V_0 N_1$ à ce que P subj.

11.6.1 $V_0 = attacher + consacrer$.

- $N_0 = N_{hum}$;
— N_1 est restreint (A.5) ;
— à ce que P subj est une source pour y ;
— $N_2 = N_0$, on a la forme parallèle : $N_0 V_0 N_1$ à $V_2^0 \Omega$.

11.6.2 $V_1 = autoriser + habituer$.

- N_0 peut être N_{hum} , N_{nr} selon le V_0 ;
— $N_1 = N_{hum}$;
— à ce que P subj est source de y ;
— $N = N_1$, nous avons la forme parallèle : $N_0 V_0 N_1$ à $V_2^1 \Omega$;
— on peut avoir des contraintes de projection entre N_1 et P .

11.7 $N_0 V_0 N_1$ de ce que P .

$V_0 = avertir$ (B.3) ; V_2 est contraint.

11.8 $N_0 V_0 N_1$ de ce que P subj.

11.8.1 $V_0 = menacer$ (A.6) ; le cadre $N_0 V_0 N_1$ que P subj ne semble pas être acceptable pour ce verbe.

11.8.2 $V_0 = supplier$ (B.4) ; il existe une contrainte de projection entre N_1 et P subj.

11.9 $N_0 V_0$ à N_1 de ce que P .

11.9.1 $V_0 = parler$.

- $N_0 = N_{hum}$;
— $N_2 = N_{hum}$;
— de ce que P est source de en ;
— $N_2 = N_0$, on a la forme parallèle : $N_0 V_0$ à N_1 de $V_2^0 \Omega$.
— *parler* n'entre pas dans le cadre : $N_0 V_0$ à N_1 que P .

11.9.2 $N_0 = s'apercevoir.$

- $N_0 = N_{hum}$;
- $N_1 = N_{-hum}$ avec d'autres restrictions ;
- de ce que P est source de en ;
- on ne trouve pas de forme parallèle avec complément à l'infinitif ;
- $s'apercevoir$ entre dans le cadre : $N_0 V_0 \dot{a} N_1 que P$, et également B.11.11.

11.10 $N_0 V_0 \dot{a} N_1 de ce que P subj.$

$V_0 = se plaindre.$

- $N_0 = N_{hum}$;
- $N_1 = N_{hum}$;
- de ce que P subj est source de en ;
- $N_2 = N_0$, nous avons la forme parallèle : $N_0 V_0 \dot{a} N_1 de V_2^0 \Omega$.
- $se plaindre$ entre dans : $N_0 V_0 \dot{a} N_1 que P$ subj.

11.11 $N_0 V_0 de N_1 \dot{a} ce que P.$

$V_0 = s'apercevoir.$

- $N_0 = N_{hum}$;
- $N_1 = N_{-hum}$ avec d'autres restrictions ;
- à ce que P n'est pas source de y ;
- pas de forme parallèle réduite avec infinitif.

11.12 $N_0 V_0 pour N_1 \dot{a} ce que P$ subj.

$V_0 = aboutir + équivaloir.$

- $N_0 = N_{nr}$, ce qui comporte que P subj ;
- $N_1 = N_{hum}$;
- à ce que P subj est source de y ;
- $N_2 = N_1$, nous avons la forme parallèle : $N_0 V_0 pour N_1 \dot{a} V_2^1 \Omega$.

12. COMPLÉTIVES DE LA FORME $si P$.

Certains verbes peuvent avoir de telles complétives :

Je demande à Jean si Pierre viendra.

Je ne sais pas s'il viendra. (6).

Ces compléments ne sont pas permutables en tête de phrase :

* *Si Pierre viendra je demande à Jean.*

ce qui les distingue des implications qui ont la forme :

Si P_1 , (E + alors) P_2 .

(6) La répartition des complétives $si P$ est largement indépendante de celle des complétives $que P$:

Je crois que P.

* *Je crois si P.*

* *Je (regarde + examine + étudie) que P.*

Je (regarde + examine + étudie) si P.

De plus, dans ce cas nous avons vu que P_2 ne peut comporter de futur (*Fut*), les complétives *si P* peuvent, elles, se mettre au futur⁽⁷⁾.

Le *si* de l'implication possède la « variante » *que* dans certaines conjonctions :

Nous nous amuserons si Jean vient et s'il reste.
≡ *Nous nous amuserons si Jean vient et qu'il reste.*

Le *si* des complétives n'a pas cette propriété :

Je ne sais pas s'il viendra et s'il restera.
mais : * *Je ne sais pas s'il viendra et qu'il restera.*

Les complétives *si P* sont étroitement associées à la disjonction *ou* :

Je ne sais pas s'il viendra ou non.
mais : * *Je ne sais pas s'il viendra et non.* Par exemple.

Les complétives *que P* (*E + subj*) n'ont pas cette propriété :

* *Je sais que Jean viendra ou non.*

ou *non* correspondrait à :

(*que + si*) *Jean ne viendra pas.*

Le comportement de *si* par rapport à la disjonction n'est pas une propriété intrinsèque des morphèmes *si* ou *que* puisque :

— avec *que* nous avons :

et *Jean viendra, que Pierre vienne ou non.*
* *Jean viendra, que Pierre vienne.*

ce qui montre que la disjonction peut être associée à *que* de la même manière qu'à *si* :

— avec *si* nous avons :

et : *Jean viendra, si Pierre vient.*
? * *Jean viendra, si Pierre vient ou non.*

Les complétives en *si P* sont limitées aux positions de complément direct.

REMARQUES.

Nous avons établi une liste de classes de verbes opérateurs. Les paramètres de notre classification sont des propriétés syntaxiques qui non seulement sont liées à des verbes, mais se retrouvent encore dans d'autres endroits de la grammaire du français.

Souvent, un verbe, tout en conservant son sens, peut entrer dans différents cadres. Nous avons donné les cas de *savoir*, *dire* (B.6.1), et *offrir* (B.6.2) ; il y en a bien d'autres : *souhaiter* qui peut être B.2.2, B.2.3, B.6.1, et encore tous les cas où la complétive est indifféremment à l'indicatif ou au subjonctif.

La principale conclusion à tirer de cette étude, est que les propriétés syntaxiques que nous avons utilisées sont toutes indépendamment nécessaires à la description des verbes opérateurs. Nous ne savons pas si certaines de ces propriétés sont redondantes (c'est-à-dire impliquées par d'autres). On ne pourrait guère le savoir qu'en effectuant une étude exhaustive de ces verbes, et en approfondissant les connaissances

(7) Dans ce contexte, les syntagmes *si P* que l'on observe dans des phrases comme :

Je (travaille + considère Pierre) comme si j'en avais besoin.

présentent des contraintes de temps très particulières ; *Fut* n'y est pas autorisé.

que nous avons sur les propriétés générales des grammaires des langues naturelles. À notre avis, on ne peut guère espérer trouver, dans l'état actuel des connaissances, des règles de redondance qui relierait entre elles, de manière naturelle, des propriétés syntaxiques comme celles que nous faisons intervenir.

Dans une large mesure, certains ensembles de propriétés syntaxiques constituent des caractérisations sémantiques, certains verbes de mouvement et les causatifs de mouvement ont des définitions en termes de propriétés purement syntaxiques. De la même manière, les verbes V_0 qui entrent dans le cadre $N_0 V_0 \text{ que } P$ sont, en gros, des verbes de perception. Presque tous les verbes V_0 qui entrent dans le cadre : $N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ que } P$ sont des verbes d'« extériorisation » (N_0 « extériorise » la situation P à (ou vers) N_1) qui peuvent être considérés comme des causatifs de perception (ou sensation) : (N_0 fait percevoir (ou ressentir) P à N_1). Le fait que nous utilisions le terme « causatif » est motivé par les propriétés syntaxiques de l'opérateur causatif *faire* qui, appliqué par exemple à :

N_1 sait que P .

donne :

N_0 fait savoir à N_1 que P .

sémantiquement voisin de : N_0 indique à N_1 que P .

Une telle association « causative » est fortement sentie avec le verbe *apprendre*, par exemple, dans plusieurs de ses sens :

$\left\{ \begin{array}{l} N_0 \text{ apprend à } V_1^0 \Omega. \\ N_0 \text{ apprend à } N_1 \text{ à } V_1^1 \Omega. \\ N_0 \text{ apprend que } P. \\ N_0 \text{ apprend à } N_1 \text{ que } P. \end{array} \right.$

V

LES COMPLÉMENTS DES VERBES OPÉRATEURS

Au chapitre précédent nous avons tenté d'établir une classification de verbes, en utilisant comme critères, des propriétés syntaxiques qui raffinaient les classes du chapitre III. Nous n'avons abouti à des classes sémantiquement naturelles que dans un petit nombre de cas, les autres classes étant, du point de vue de leur contenu, plutôt arbitraires. Ces données démontrent qu'en fait les objets naturels à étudier sont beaucoup plus les propriétés syntaxiques que les verbes par eux-mêmes. Nous préciserons donc maintenant certaines propriétés, ce qui permettra de clarifier la nature structurelle de divers compléments.

Au chapitre II nous avons discuté certains cadres, nous avions alors introduit l'ordre $E < à < de$ des compléments. Nous avons mentionné certaines restrictions sur leur occurrence. Les cadres qui mettent en jeu les compléments nominaux pouvant être des sources de *ppv* sont essentiellement :

$$(F) \quad \left\{ \begin{array}{l} N_0 V_0 (N_1 + à N_1 + de N_1) \\ N_0 V_0 N_1 (à N_2 + de N_2) \\ N_0 V_0 à N_1 de N_2 \end{array} \right.$$

Certains adverbes (de lieu, de conséquence), sont à ajouter à ces cadres.

Nous montrerons que dans la majorité des cas, les cadres décrits aux chapitres III et IV peuvent être considérés comme faisant partie de la liste (F).

1. DISTRIBUTION COMPARÉE DES COMPLÉMENTS.

Dans tous les cas où la position du complément à l'infinitif ou de la complétiive peut être occupée par un syntagme nominal, le cadre correspondant figure dans (F).

1.1 Compléments à l'infinitif.

Au chapitre IV, fin du § A.4, nous avons indiqué une division des verbes opérateurs en *U* et *W*. Les *U* sont des insertions de base, tandis que les constructions qui comportent des *W* résultent de certaines transformations.

les *U* sont classés au moyen des propriétés :

- (i) pas de restriction sur le sujet : A.1.1, A.1.3, A.2.1, A.3.1, A.4.1 ;
- (ii) sujets restreints à N_{hum} : A.1.2, A.2.2, A.3.2 ;
- (iii) contraintes sur le verbe principal :

— contraintes de temps : les cas où nous avons identifié de temps pour *U* et le verbe principal peuvent être analysés de la manière suivante, un *U* gouvernant

l'infinitif (avec ou sans préposition) est inséré dans une séquence $N\ T\ V\ \Omega$ et U ne comporte pas de temps par lui-même, on a :

$N\ T\ V\ \Omega \rightarrow N\ T\ U(E + \text{prep})\ \text{inf}\ V\ \Omega$;

— contraintes de classes entre U et le verbe principal. Ceci est le cas des V_{mt} par exemple, mais pas de *commencer à inf.*

Une des raisons qui nous ont conduits à définir les U comme étant des auxiliaires, est qu'ils n'acceptent pas, en général, de substantifs dans la position du complément à l'infinitif ;

— certains V_{mt} acceptent des compléments directs nominaux (*monter, sauter, ...*) d'autres non (*aller, s'envoler, ...*), d'autres encore n'acceptent que des classes très réduites comme par exemple :

Jean (court + nage + ...) (un + le) cent mètres.

Jean saute deux mètres.

phrases qui ont un sens (sportif) très particulier. Ces compléments sont des sources de *ppv* (*le, la, les, en*) qui ne sont pas liées au complément à l'infinitif ;

— *oser* n'accepte pratiquement pas de compléments nominaux ;

— *savoir* a des compléments directs très contraints (*quelque chose, l'anglais, les mathématiques, ...*). La phrase :

Jean le sait.

ne peut correspondre à :

Jean sait l'anglais.

ce qui est vraisemblablement une conséquence du fait que :

* *Jean sait cet anglais.*

(où *cet anglais* n'aurait pas le sens générique) ;

— les verbes A.1.3 n'acceptent pas de compléments nominaux. Quand il en apparaît (compléments directs avec *devoir* et *pouvoir*) le sens de ces verbes change considérablement ;

— les verbes A.2.1 n'acceptent pas de compléments à N , ils acceptent des compléments directs mais avec des sens spéciaux :

Jean commence un livre est interprété comme :

Jean commence à (lire + écrire + imprimer + ...) un livre.

mais pas comme : *Jean commence à déchirer un livre*. Les verbes qui peuvent apparaître dans les parenthèses sont très limités (verbes « appropriés » de Harris) ;

— les verbes A.2.2 n'ont pour compléments à N que des adverbes de lieu ;

— les verbes A.3.1 ne prennent pas de compléments de N , ils acceptent des compléments directs dans les mêmes conditions que les verbes A.2.1 ;

— les verbes A.3.2 ne prennent ni compléments directs, ni compléments de N ;

— les verbes A.4.1 ont des compléments *par N* dans les conditions de A.2.1 et A.3.1 ;

— les verbes A.4.2 ont des compléments *pour N*, mais N est contraint par N_0 :

les phrases :

Jean passe pour un bateau.

et : *Jean est un bateau.*

présentent le même caractère de bizarrerie. Ceci, et le fait qu'un adjectif en accord avec N_0 peut occuper la position de N , suggère que *être* a été effacé :

Jean passe pour (E + être) beau.

mais : * *Jean passe pour (E + être) belle.*

Pour les autres classes de compléments à l'infinitif, nous avons les possibilités suivantes :

— verbes A.5, A.6, A.9, A.10 : *prep V₁ Ω* peut être remplacé par *prep N* (même *prep*) ;

— verbes A.7, A.11, A.12 : *prep V₁ Ω* peut être remplacé par *N* ;

— verbes A.8.1, A.8.2 : *N₁ V₁ Ω* peut être remplacé par *N*.

1.2 Complétives.

— verbes B.1.1, B.1.2, B.1.5, B.1.6, B.1.7, B.2.1, B.2.2, B.2.3, B..51, B.5.2, B.6.1, B.6.2, B.7, B.8, B.9, tous les verbes B.11, B.12 : un syntagme nominal peut remplacer la complétive ;

— verbes B.1.4 : la complétive ne peut être remplacée par *N*, mais ces verbes ont une forme en *à ce que P* où *N* peut remplacer *ce que P* ;

— verbes B.1.3, B.2.4, B.3, B.4, B.5.3 : *N* ne peut remplacer la complétive, mais ces verbes ont une forme en *de ce que P (E + subj)* où *N* peut remplacer *ce que P (E + subj)* ;

— verbes B.10 : *que P (E + subj)* ne peut pas être remplacée par *N*, sauf dans un petit nombre de cas (*falloir*). Ces constructions seront étudiées ci-dessous, § 4.

2. STRUCTURE DES COMPLÉTIVES.

Au paragraphe précédent nous avons vu que divers types de compléments (à l'infinitif, complétives) étaient en distribution complémentaire avec des syntagmes nominaux. Nous préciserons ce point, et plus particulièrement par rapport :

— aux déterminants : problème de la nature du *ce* dans : *ce que P (E + subj)* ;

— aux prépositions : problème de leur source dans le processus de la réduction des complétives à des compléments à l'infinitif.

2.1 Effacement de *ce*.

Quand nous avons étudié les verbes opérateurs *W*, nous avons trouvé :

— en positions non prépositionnelles (sujet et complément direct) : *que P (E + subj)* et jamais *ce que P (E + subj)* ;

— en positions prépositionnelles, *ce que P (E + subj)* et jamais *que P (E + subj)* seul. Les prépositions en jeu étaient principalement *à* et *de*, mais la même remarque vaut pour *sur (compter)* et *en (se tromper)*. Il existe des prépositions apparaissant avec *que P (E + subj)* mais pas avec *ce que P (E + subj)*, par exemple : *pour, avant, après, dès*, elles introduisent des circonstancielles plutôt que des complétives⁽¹⁾.

(1) Nous trouvons *ce entre pour et que P (pas que P subj)* dans des « exclamations avec restriction » telles que :

Pour ce qu'il est beau !

Haase a remarqué que dans la langue du XVII^e siècle, *ce* pouvait apparaître entre *pour* et *que P subj*, entre *sans* et *que P subj*. J. Stefanini nous a indiqué que *ce* apparaissait avec les complétives directes en ancien français.

Il existe encore des compléments de phrase qui comportent *ce que P (E + subj)* : jusqu'à *ce que P subj*.

Certains phénomènes indiquent que dans de nombreuses positions *ce* apparaît bien devant *que P (E + subj)* mais doit obligatoirement être effacé. Supposer un *ce* effacé dans les complétives en positions non prépositionnelles unifierait la notion même de complétive.

2.1.1 Positions sujets.

Nous avons des phrases à sujet non restreint (N_{nr}) :

Que Jean fasse ceci étonne Pierre.

Au lieu de *que P subj* nous pourrions avoir un syntagme nominal :

La conduite de Jean étonne Pierre.

Cette dernière phrase possède un passif (2) :

Pierre est étonné de la conduite de Jean.

il en est de même pour la précédente :

Pierre est étonné de ce que Jean fasse ceci.

La transformation passive n'est pas la même dans ces deux exemples, nous avons :

$N_0 T V_0 N_1 \rightarrow N_1 T r(\text{être}) ppV_0 de N_0 \quad N_0 = \text{Det Nom}$

et : $N_0 T V_0 N_1 \rightarrow N_1 T r(\text{être}) ppV_0 de ce N_0 \quad N_0 = \text{que P subj}$

Cependant, si nous convenons qu'un *ce* effaçable figure devant *que P subj* une seule règle suffit : la première. Ce fait concorde avec l'argument distributionnel qui suggérait déjà l'existence d'un tel *ce*.

2.1.2 Positions directes.

— Il existe des cas où *ce* est directement observable devant *que P* : avec certains V_0 dans des phrases exclamatives du type :

Regarde ce qu'elle est belle !

où V_0 est à l'impératif. V_0 peut d'ailleurs être effacé, ce qui donne :

Ce qu'elle est belle ! (3)

Le second *ce* de :

C'est effrayant ce qu'il fait chaud !

possède également ces propriétés.

(2) Pour une discussion des passifs en *par* et en *de*, voir Clédat [2].

(3) Ce type d'effacement est un cas particulier d'une méthode générale de traitement des phrases interrogatives et impératives étudiée par Harris [6]. Nous l'utiliserons au chapitre VII. D'autres paires de phrases exclamatives mettent en jeu cette analyse :

{ *Regarde + regardez qu'est-ce qu'il est beau !*

{ *Qu'est-ce qu'il est beau !*

{ *Regarde + regardez quel bel oiseau nous avons là !*

{ *Quel bel oiseau nous avons là !*

D'autres verbes que *regarder* ont cette propriété (*voir, savoir, imaginer*).

— Lors de diverses nominalisations un *ce* apparaît devant *que P (E + subj)*

On craint qu'il ne vienne.
→ *la crainte de ce qu'il ne vienne.*
≡ *la crainte qu'il ne vienne.*

Ici encore, la présence d'un *ce* régularise le processus en le rendant identique aux nominalisations où le complément direct du verbe est un syntagme nominal (Dubois [2]) :

Il craint Jean.
→ *Sa crainte de Jean.*

Cet argument est également valable pour les *que P subj* en position sujet :

Que P subj est nécessaire.
→ *la nécessité de ce que P subj*
≡ *la nécessité que P subj*

2.2 Le syntagme nominal *ce que P*.

Un certain nombre de raisons nous forcent déjà à regarder les formes *ce que P (E + subj)* comme des syntagmes nominaux. Nous décrirons encore divers faits qui confirment ce point de vue et rendent plus précise et plus régulière la structure de ces syntagmes nominaux.

Nous considérerons que ces syntagmes sont tous constitués des éléments suivants :

(i) Un déterminant : *ce* (« adjectif démonstratif »), le déterminant défini de base. *Ce* est effacé devant *que P (E + subj)* quand il ne suit pas une des prépositions *à, de, en, sur*; en général on a :

X ce que P (E + subj) → X que P (E + subj) : X ≠ à + de + en + sur + ⋯

Les complétives sujet et complément direct deviennent donc identiques aux complétives prépositionnelles.

(ii) Un substantif (ou pronom) qui est toujours (superficiellement) effacé, et qui possède diverses propriétés morphologiques et syntaxiques. On peut parfois le paraphraser par le substantif *fait*.

(iii) Un modifieur du type : *que P (E + subj)* que nous considérerons comme le modifieur de base.

Cette analyse pose le problème suivant :

Bien que *ce* soit un déterminant, il possède également des propriétés que seuls certains pronoms ont par ailleurs. Aux phrases du type :

C'est X.

il correspond la question :

Est-ce X ?

Normalement la permutation qui s'applique ici, ne s'observe qu'avec les *ppv* sujets qui, elles, correspondent clairement à des substantifs. Ainsi, au lieu de considérer que *ce* est un déterminant qui précède un substantif effacé, on pourrait très bien supposer que *ce* est un substantif (pronome), ce qui permettrait d'éviter le problème de la reconstruction du terme (ii).

Cependant, si nous considérons *ce* comme un substantif, il se pose alors le

problème de lui attribuer un déterminant qui aurait été effacé. On pourrait encore dire que *ce* est du type nom propre (c'est-à-dire qu'il « incorpore » un déterminant) mais d'autres problèmes se posent (nature déterminative du modifieur). En conclusion, puisque :

- reconstruire un déterminant pour *ce* ne nous paraît pas faisable ;
- considérer que *ce* est un substantif, laisse non résolu le problème de la source de la *ppv le* quand elle correspond à une phrase, alors que la solution que nous proposons rend compte naturellement de ce fait ;
- dans la question *Est-ce X*, on peut également supposer que *ce* détermine un substantif (pronome) effacé, et que ce substantif est soumis à la permutation ; alors, il est très naturel de considérer *ce* comme un déterminant.

2.2.1 *Que P (E + subj) compléments de nom.*

Nous retournons à l'analyse de la construction :

ce N que P (E + subj)

Le syntagme :

le fait que P (E + subj)

possède une structure analogue et fournit d'ailleurs une paraphrase précise de la majorité des complétives observables en position sujet :

Que P subj ennuie Jean.
≡ *Le fait que P subj ennuie Jean.*

et dans certaines positions de complément :

Il se plaint de ce que P (E + subj).
≡ *Il se plaint du fait que P (E + subj).*

Cette analogie renforce notre hypothèse initiale quant à la présence d'un déterminant défini dans les complétives. Remarquons que :

* *Un fait que Jean (viendra + vienne).*
{ * *l'idée qu'il viendra.*
* *une idée qu'il viendra.*

Ce phénomène ne dépend pas du verbe, il n'est lié qu'à la constitution du syntagme nominal. Donc, les hypothèses :

ce = déterminant défini,
que P (E + subj) = modifieur,

régularisent la nature de ces syntagmes par rapport aux relations entre déterminants et modificateurs.

Nous donnerons encore d'autres indications sur la structure des complétives lorsque nous discuterons la source de certains *de* dans les compléments à l'infinitif, réduits des complétives.

(*) Le substantif *fait* ne peut pas toujours être utilisé comme *N* effacé, dans (ii):

— il existe des cas où la paraphrase n'est pas possible (*vouloir*) ;
— quand *que P (E + subj)* se réduit à l'infinitif nous avons *de VQ*, mais il existe d'autres cas : pas de préposition, préposition à.

2.2.2 *Que P (E + subj) compléments de pronoms démonstratifs.*

I. Modificateurs déterminatifs et modificateurs explicatifs.

La nature déterminative du modificateur *que P (E + subj)* est confirmée par les faits suivants :

— entre : *la nécessité que je vienne.*
et : *cette nécessité que je vienne.*

on sent une différence qui se retrouve :

— entre : *le livre que j'ai lu.*
et : *ce livre que j'ai lu.*

Aux articles définis, il correspond des modificateurs déterminatifs, aux démonstratifs des modificateurs explicatifs ;

— avec les « pronoms démonstratifs » (qui ne sont d'ailleurs pas « démonstratifs » du tout), comme dans :

celui que j'ai lu.

la relative est toujours déterminative. De même si le substantif *nécessité* est dans une position telle qu'il peut être remplacé par un pronom de base :

celle que je vienne.

alors *que P subj* est également déterminatif. De tels syntagmes sont très proches des structures de base que nous avons considérées, nous retrouvons en effet la séquence :

ce, pronom de base, que P (E + subj)

Alors qu'en (ii) nous avions envisagé la présence d'un substantif dans la position du pronom de base, nous considérons plutôt que nous avons à faire à un pronom de base qui est toujours effacé, nous le noterons *lui_z*.

II. Les modificateurs de « pronoms démonstratifs ».

Les pronoms démonstratifs ne peuvent jamais apparaître sans modificateur (*Modif*).

Modif = Relative + que P (E + subj) + de N + ci + la :

— la relative peut comporter n'importe quel pronom relatif ;
— *que P (E + subj)* peut éventuellement être réduit à un prédicat à l'infinitif ;
— *de N* est un complément de nom dont le type peut varier, et qui peut provoquer d'une relative :

*celui que Jean (a + possède)
≡ celui de Jean.*

D'autres compléments de nom prépositionnels sont également possibles quoique marginaux ; on peut encore avoir pour *Modif* un participe passé, mais en tout cas jamais d'adjectif.

Il existe d'autres syntagmes d'allure très voisine :

— *ce Relative* (relative avec pronom quelconque, voir III ci-dessous)
— *ce que P (E + subj)* (dans certains cas *ce* est effacé) ;
— *ce (ci + la)* (ces pronoms sont toujours */non humains/*).

Entre ces syntagmes et ceux qui comportent un pronom démonstratif on trouve une différence importante : le pronom de base a disparu, ce qui entraîne une différence de sens : il ne peut y avoir référence à un substantif spécifique (substantif élément du lexique, c'est-à-dire qui ne comporte pas de référence à un élément du discours). Une

autre différence provient du fait que des compléments en *de N* ne sont pas autorisés après *ce* : **ce de N*. Ceci pourrait être attribué aux règles qui relient les relatives aux compléments de noms *de N*, ou bien encore au fait que certains pronoms de base *lui_z* ont des propriétés voisines de substantifs tels que *fait*, *événement*, qui n'acceptent que des types de compléments de *N* très limités :

* *le (fait + événement) de Jean.*
≡ *son (fait + événement)*.

III. Relatives à antécédent non spécifié.

Un pronom de base *lui_z* apparaît donc à divers endroits de la grammaire. Nous avons la phrase :

(1) *Jean mange ce que Jeanne prépare.*

qui peut être paraphrasée en :

Jean mange (la chose + les choses) que Jeanne prépare.

Le syntagme nominal qui nous intéresse dans (1) :

ce que Jeanne prépare

est aussi distant de la relative :

la chose que Jeanne prépare

que : *ce que P (E + subj)*

l'est de : *le fait que P (E + subj)*

dans certaines phrases (en position sujet de *amuser* par exemple). Si nous considérons qu'un pronom a été effacé, nous régularisons ces syntagmes dont la forme de base devient :

ce lui_z Relative

lui_z ici doit être singulier, masculin et /non humain/ :

* *Jean mange ce qui (lui plaisent + est bonne).*

* *Jean mange ce que Jeanne ennuie.*

Ici *lui_z* doit comporter l'information sémantique impliquée par le verbe *manger* (*lui_z* doit être un pronom de « nourriture »), puisque la phrase :

Jean mange ce que Pierre murmure.

est aussi bizarre que la phrase :

Jean mange une réponse intelligente.

(une réponse intelligente peut être complément direct de *murmurer* mais pas de *manger*).

La condition générale d'imbrication d'une relative s'appliquera donc entre le pronom *lui_z* et un substantif.

3. PRONOMINALISATION DE COMPLÉTIVES.

3.1 Pro-modificateurs.

Nous considérons que les particules *ci* et *la* ⁽⁵⁾ remplacent des modificateurs. Les raisons qui poussent à donner à ces morphèmes une fonction de référence au contexte sont les suivantes :

(5) Nous avons vu au chapitre II que : *ici*, *là*, *là-bas*, qui sont liés (du point de vue morphémique) à *ci* et *la*, étaient d'une certaine manière des pro-adverbes de lieu. L'orthographe distingue deux /la/ : *la* et *là* comme par exemple dans *cela* et *celui-là*. Nous ne ferons pas cette distinction arbitraire et nous n'utiliserons que *la*.

a) Alors que *ce* dans les syntagmes démonstratifs *ce N* est associé à une fonction référentielle, il n'en est pas de même dans les complétives *ce que P (E + subj)* ou dans les syntagmes à pronoms démonstratifs.

b) Quand *Modif* est une relative, et seulement alors, un complément de *N*d'un type spécial peut être attaché aux pronoms démonstratifs :

celui d'entre (eux + les invités) qui l'a fait.
celui des invités que vous avez vu.

Ce complément de *N*(⁶) où *N* est au pluriel est un nom d'ensemble, de collection, il possède une fonction référentielle particulièrement nette : le pronom est toujours interprété comme un sous-ensemble propre de l'ensemble qui correspond à *N* (dans *de N*). Ce complément ne peut apparaître avec :

- *que P (E + subj)* ;
- les compléments en *de N* mentionnés en 2.2 et qui possèdent un sens différent. Nous les appelons compléments génitifs : *celui de Jean*, *celui de la maison* ;
- les particules *ci* et *la* ; ces deux morphèmes sont donc en distribution complémentaire avec la séquence *de N* (complément inclusif) suivie d'une *Relative*, d'une part, *que P (E + subj)* d'autre part.
- les syntagmes : *ce lui_z Relative*, où *ci* et *la* sont en distribution complémentaire avec *Relative* ou *que P (E + subj)*.

Nous pouvons décrire le processus d'effacement de la proposition *P* (ou le processus de référence à *P*) par la règle :

[pro-*Modif*] : *que P (E + subj) → ci, la*

(dans des contextes appropriés).

Nous aurons, par exemple :

Jean est venu, je sais ce lui_z que Jean est venu.
[pro-*Modif*] → *Jean est venu, je sais ce lui_z (ci + la).*
[*lui_z z.*] → *Jean est venu, je sais ce (ci + la).*

Nous voyons donc que le *ce* qui apparaît dans la phrase résultante est le *ce* qui doit être effacé dans certaines positions (§ 2.2 (i)). La règle qui l'efface (qui doit s'appliquer après le processus de pronominalisation) n'opère pas en présence des particules *ci* et *la*.

La règle [pro-*Modif*] s'applique encore :

- aux compléments prépositionnels :

Je tiens à ce que P subj.
→ *Je tiens à ce (ci + la).*
Je me plains de ce que P.
→ *Je me plains de ce (ci + la).*

- aux sujets :

Ce que P subj ennuie Jean (forme de base)
→ *Ce (ci + la) ennuie Jean.*

Quand on désire séparer les *U* des *W* (§ 1.1), cette pronominalisation constitue souvent un test plus efficace que le remplacement de la complétive par un substantif. Certains *U* acceptent des compléments substantivaux */non humains/*, par conséquent

(6) Ces compléments d'inclusion sont liés aux déterminants nominaux du chapitre II, § 1.3.2.

ils acceptent aussi les pronoms *ce* (*ci* + *la*), et dans ces cas, les pronoms ne peuvent jamais être interprétés comme renvoyant à des phrases entières (ou à des prédicts), mais uniquement à des substantifs. La situation est différente, là aussi, avec les *W*.

3.2 Pronominalisation avec formation de *ppv*.

Une des propriétés que nous avons étudiées au chapitre IV était la possibilité pour une complétive d'être la source de la *ppv le*. Nous avons observé que :

— *que P (E + subj)* (direct), peut être source de *le* (mais pas avec les verbes B.2.2, par exemple) ;

— *à ce que P (E + subj)* peut être source de *y* (mais pas avec *reconnaître*, *s'apercevoir*) ;

— *de ce que P (E + subj)* peut être source de *en*.

Les formes de base correspondantes sont :

(1) *(E + à + de) ce lui_z que P (E + subj)*.

Quand la pronominalisation est autorisée, ce qui peut dépendre du verbe, la règle :

que P (E + subj) → Ø

(dans les contextes appropriés), transformera (1) en :

(2) *(E + à + de) ce lui_z*

(2) correspond exactement aux séquences compléments sur lesquelles les règles de formation des *ppv* opèrent (Chap. II, § 3.2). Il est entendu que ces règles opèrent avant l'effacement de *lui_z*.

Quand nous avons étudié les syntagmes nominaux compléments comme sources de *ppv*, nous n'avons observé que très peu de substantifs compléments directs qui ne pouvaient être source des *ppv le*, *la*, *les*. Dans le cas des complétives nous avons le phénomène suivant : alors que certains *que P (E + subj)* peuvent être sources de *ppv*, d'autres ne peuvent l'être (B.2.2, *trouver*, *juger*, etc.). Les constructions devront donc comporter une marque signalant ces interdictions, et cette marque doit être associée au complément *lui_z*, puisque, lorsque les mêmes verbes ont des substantifs définis pour compléments directs, ceux-ci peuvent être sources de *le*, *la*, *les*. Cette situation ne semble pas être exceptionnelle, nous l'avions déjà rencontrée avec les compléments à *N* de *penser* : à *N_{hum}* ne peut être source de *ppv*, alors que à *N_{-hum}* peut l'être pour *y*.

Les relations entre les deux processus de pronominalisation demandent une étude plus approfondie mettant en jeu les propriétés nominales communes des substantifs et des complétives. Il semble en tout cas que le processus [pro-*Modif*] soit plus général :

— le processus *ppv* est limité à des positions syntaxiques très particulières : compléments de type *N*, à *N*, de *N*, et même dans ces positions, quand le processus est autorisé, il n'est pas compatible avec diverses transformations (extraction, restriction, ...);

— le processus [pro-*Modif*] n'a pas ces limitations. Il peut avoir lieu dans toutes les positions prépositionnelles et il est compatible avec les transformations que nous avons mentionnées. De plus, dans le cas des complétives, nous avons des exemples sur lesquels le processus [pro-*Modif*] peut opérer, mais pas le processus *ppv* (verbes B.2.2, à *ce que P* avec *reconnaître*). Nous n'avons pas d'exemples où l'inverse serait vrai.

Il est possible d'imaginer diverses relations entre les deux mécanismes : par exemple on n'aurait qu'une seule opération de pronominalisation conduisant à des pronoms de base, et les deux opérations ne consisteraient qu'en des modifications morphémiques de ces pronoms, les *ppv* n'étant que des formes particulièrement réduites des pronoms de base. De plus, le déclenchement du processus de réduction du syntagme nominal source du pronom (*ppv* ou non) serait lié aux transformations opérant sur la phrase, ce qui permettrait d'expliquer (entre autres faits) l'agrammaticalité de phrases telles que : *je n'achète que lui (lui-hum)*.

3.3 Remarques sur les processus de pronominalisation.

3.3.1 Référence grammaticale.

Ce qu'on appelle pronominalisation en grammaire traditionnelle est un processus de remplacement de substantifs (ce qui inclut divers types de syntagmes) par des éléments d'un ensemble de morphèmes appelés pronoms. Le fait qu'il soit difficile de parler de remplacement pour les premières et secondes personnes a été souvent remarqué. Bien d'autres faits montrent la complexité du phénomène. La pronominalisation comporte aussi des notions variées de référence (Gross [3]), nous avons ainsi :

- une référence « de discours », comme dans :

Un étudiant est arrivé, (celui-ci + il + ce garçon) a demandé un livre.
où *celui-ci*, *il* et *ce garçon* se réfèrent à l'étudiant du premier membre de phrase ;

- une référence « lexicale » :

Un étudiant est arrivé, j'en ai interrogé un.
où *en...* *un* se réfère à l'unité lexicale *étudiant* ;

- une référence « externe » :

Un étudiant est arrivé, j'ai interrogé celui-là.
où *celui-la* se réfère à un étudiant bien déterminé mais ne figurant pas dans le contexte du discours.

Ces différentes notions interviennent d'une manière fondamentale dans la description des éléments référentiels (pronoms).

3.3.2 Restrictions.

Une partie de l'argumentation qui conduit à la règle :

[pro-Modif] : *que P (E + subj) → ci, la*
est de nature statistique : parmi plusieurs centaines de verbes qui acceptent les complétives : *(E + ce) que P (E + subj)* et auxquels à priori la règle [pro-Modif] pourrait s'appliquer, nous ne trouvons qu'un tout petit nombre d'exceptions :

- *estimer, juger, trouver*, avec complétive *que P* (⁷) ;
- *aimer, chercher, demander*, (peut-être *apprendre*), avec complétive *à ce que P subj*.

La complétive n'est source ni des pronoms *ce* (*ci + la*) ni de la *ppv le*. Cette propriété ne dépend pas seulement du verbe, mais également de la construction où il entre (avec exactement le même sens). Ainsi pour : *estimer, juger, trouver*, nous avons la transformation suivante (Chap. VI, § 1.2.2) :

(7) *Trouver* a un autre sens : « faire une découverte », cet autre verbe accepte aussi une complétive *que P* qui peut être une source pour : *ce (ci + la)* et pour *le*. Avec *juger* on a la forme : *Il en juge ainsi*.

J'estime que que Jean vienne est indispensable.
→ *J'estime indispensable que Jean vienne.*

Dans la phrase résultante *que P subj* (= *que Jean vienne*) devient complément direct du verbe *estimer*, à ce complément la règle [pro-Modif] peut s'appliquer, ce qui donne :

J'estime ce (ci + la) indispensable.

où *ce (ci + la)* sont interprétés comme se référant à une phrase. La pronominalisation avec formation de *le ne* peut agir sur ce complément ; dans la phrase :

Je l'estime indispensable.

le ne peut pas se référer à une phrase, ce dont on peut rendre compte par l'ordre cyclique dans lequel des règles participant à la pronominalisation opèrent. Ces faits confirment que nous devons attacher au complément l'information nécessaire à la description de ces restrictions. Une place naturelle est le pronom *lui*, de la complétive.

Même dans le seul cas de *ce (ci + la)* se référant à des phrases, la règle [pro-Modif] ne rend pas compte de tous les phénomènes, un cas limite est le suivant, nous avons :

Jean travaille beaucoup, j'insiste sur cela.

mais il n'est pas clair que la phrase :

J'insiste sur ce qu'il travaille beaucoup.

existe. D'ailleurs d'autres sources peuvent être envisagées, certains substantifs (démonstratifs) autorisent la référence à une phrase :

Jean travaille beaucoup, j'insiste sur (ce fait + ce point + cette chose + ···).

Un phénomène qui pourrait être lié aux précédents apparaît encore dans les phrases :

Je sais une chose : Jean viendra.

Jean a une habitude curieuse : il y va tous les jours.

où la seconde phrase a une relation (référence ?) avec le substantif (*chose, habitude*).

3.4. Effacement de (*à + de + sur*) *ce*.

Au chapitre IV nous avons donné des exemples de complétives non prépositionnelles qui pouvaient être sources des *ppv y* et *en*. Cependant nous avons remarqué que les mêmes verbes acceptaient également des complétives prépositionnelles : (*à + de*) *ce que P* respectivement. Pour dériver les complétives directes des prépositionnelles, nous utiliserons la règle (notée [pc z.]) :

[pc z.] : (*à + de + sur*) *ce* → \emptyset .

Différentes questions peuvent être posées en relation avec cette règle :

— quelles sont les justifications sur lesquelles elle repose ?

— étant donné que la formation des *ppv* met en jeu l'effacement de *ce* et des mêmes prépositions, existe-t-il une relation entre les deux processus ?

3.4.1 Justification de [pc z.].

I. La première raison d'être de cette règle est qu'elle relie des phrases entièrement synonymes, et qui, autrement, devraient être décrites indépendamment l'une de l'autre :

(1) *Jean songe à ce que P.*

a exactement le même sens que :

(2) *Jean songe que P.*

Mais ce qui est important, c'est le fait que certaines propriétés syntaxiques sont communes à (1) et (2), la concordance des temps par exemple. De plus, nous avons des phrases telles que :

(3) *Que P # Jean y songe. (que P détaché)*

où la *ppv y* qui y apparaît a été toujours associée à la préposition *à* dans les constructions du même type. Le fait de dériver (3) de (2) rendrait le verbe *songer* dans (2) exceptionnel par rapport aux règles de détachement. Par contre si nous supposons que [pc z.] s'applique entre (1) et (2) et entre (4) et (3) :

(4) *Jean y songe # à ce que P.*

les constructions redeviennent tout à fait régulières.

Les complétives ont en général une forme infinitive parallèle. Quand une complétive *à ce que P* (*E + subj*) a une telle forme réduite on y retrouve la préposition *à* :

(5) *Jean songe à venir.*

Jean fait attention à ce que P subj. (N₂ = Jean)

→ *Jean fait attention à V₂ Ω.*

Il est donc beaucoup plus naturel de dériver (5) de (1) plutôt que de (2).

Avec certains verbes les faits sont différents. Pour *croire* et *penser* nous avons les formes :

N₀ V₀ à ce que P.

et :

N₀ y V₀.

où *y* se réfère à une phrase. Nous avons encore pour ces mêmes verbes, les formes :

N₀ V₀ que P.

N₀ le V₀.

où *le* se réfère à une phrase.

Les formes infinitives correspondantes sont différentes pour les deux verbes :

N₀ pense (E + à) V Ω.

N₀ croit V Ω

mais : * *N₀ croit à V Ω.*

Si nous désirons décrire toutes ces structures comme ne comportant qu'un verbe (un *croire* et un *penser*), nous devons utiliser une opération qui restructure le résultat de [pc z.] et qui transforme la complétive *que P* en un complément direct pouvant être source de *le* et ayant une forme infinitive correspondante sans préposition. Remarquons que ces deux propriétés sont indépendantes, puisque pour le verbe *compter*, par exemple, nous avons :

N₀ compte sur ce que P.

→ *N₀ y compte (y se référant à P)*

et : → *N₀ compte V Ω.*

mais : * *N₀ compte sur V Ω.*

et : * *N₀ le compte.*

Ici *que P* a une forme parallèle sans préposition mais ne peut être une source pour *le* (8).

(8) Nous avons déjà vu qu'il y avait quelques exemples qui n'obéissent pas à cette règle mais ils sont d'une nature différente et ils constituent des classes naturelles.

Pour le verbe *chercher* nous avons les données suivantes :

- N_0 cherche à ce que P subj.
 - * N_0 y cherche.
 - N_0 cherche que P subj.
 - N_0 le cherche. (le se réfère à P)
 - N_0 cherche à $V \Omega$.
- mais : * N_0 cherche $V \Omega$.

Ici *que P subj* peut être source de *le* mais n'a pas de forme parallèle à l'infinitif sans préposition.

Nous pourrions encore convenir que, dans chacun de ces exemples deux verbes différents, ou plus, sont en jeu. Les propriétés nécessaires à la description de ces verbes sont disponibles de toutes façons, et cette solution pourrait éviter des règles supplémentaires qui ne traiteraient que ces cas. Cette solution pourrait peut-être se justifier sémantiquement pour *croire*, il semble y avoir une nuance de sens entre différentes constructions⁽⁹⁾. Pour *penser* le cas est plus net, le sens de la phrase :

Jean a pensé à venir.

implique que *Jean* est venu, alors que celui de :

Jean a pensé venir.

implique que *Jean* n'est pas venu.

Le problème se pose avec un certain nombre de verbes : *aimer, demander, souhaiter*, avec les verbes qui acceptent à la fois le subjonctif et l'indicatif. Parfois, il est clair d'après le sens que l'on a affaire à plusieurs verbes :

voir et regarder d'une part dans :

Jean (voit + regarde) à (ce que P subj + V Ω).

d'autre part dans :

Jean voit que P.

Jean regarde si P.

Jean (voit + regarde) N V Ω.

ont des sens très nettement séparables.

II. La règle [pc z.] s'applique dans d'autres contextes : il existe des V_0 qui entrent dans divers types de structures qui diffèrent en particulier par la présence de (*à + de*) *ce* :

— *autoriser, condamner, ...* qui entrent dans : $N_0 V_0 N_1$ à ce que *P subj*.

— *admirer, empêcher, ...* qui entrent dans : $N_0 V_0 N_1$ de ce que *P subj*.

Quand N_1 n'est pas spécifié (il n'apparaît pas dans la structure), ces verbes peuvent entrer dans :

$N_0 V_0$ que *P subj*.

Dans ces cadres le sujet N_2 de *P* semble être contraint : quand N_2 est un substantif les phrases correspondantes sont douteuses, quand N_2 est le pronom indéfini *on* les phrases sont tout à fait naturelles. Ce phénomène pourrait être dû au fait qu'une contrainte de projection opère entre N_1 et *P*.

(9) La solution qui consiste à avoir plusieurs verbes possède la particularité de restreindre encore le nombre des cas où la règle à *ce* → Ø s'applique. En fait il y a très peu de tels exemples mis à part ceux que nous avons donnés ; sur *ce* → Ø s'applique encore plus rarement, tandis que la règle de *ce* → Ø opère sur un grand nombre de constructions.

Dans la forme réduite $N_0 V_0$ que P subj :

- que P subj est pronominalisable en *ce* (*ci* + *la*), mais pas en *le* ;
- que P subj ne peut être réduit à une forme infinitive dont N_0 serait le sujet.

La règle [pc z.] s'applique encore dans diverses structures. Nous avons :

- pour certains « adverbiaux » :

de (façon + manière) à *ce que P subj.*
→ *de (façon + manière)* que *P subj.*

- pour certains passifs :

Que P subj étonne Jean.
[passif] → *Jean est étonné de ce que P subj.*
[pc z.] → *Jean est étonné que P subj.*

- pour certaines constructions « se-passives » :

Que P subj étonne Jean.
[se-passif] → *Jean s'étonne de ce P subj.*
[pc z.] → *Jean s'étonne que P subj.*

- pour certaines nominalisations :

[nominalisation] → *la (crainte + nécessité) de ce que P subj.*
[pc z.] → *la (crainte + nécessité) que P subj.*

III. On peut suggérer différents moyens de formaliser la règle [pc z.].

a) Nous pourrions marquer le terme auquel la complétive prépositionnelle est attachée comme autorisant l'effacement de la préposition. L'effacement du *ce* serait une conséquence automatique de cette règle, puisque nous avons déjà :

ce que P (E + subj) → que P (E + subj)

qui opère sur les sujets, les compléments directs et sur certains substantifs⁽¹⁰⁾.

b) D'une manière symétrique, nous pourrions marquer l'effacement du *ce* et avoir une nouvelle règle :

(à + de + ...) que P (E + subj) → que P (E + subj)

qui effacerait la préposition.

La solution a) semble préférable, sur la base des données qui ont été présentées jusqu'à présent. Cependant, d'autres faits tels que l'introduction de *de* dans la réduction de *que P (E + subj)* et dans les nominalisations pourraient conduire à une solution du type b).

3.4.2 Processus liés à [pc z.].

En termes purement formels, [pc z.] opère en effaçant d'une part une préposition (surtout *à* et *de*), d'autre part un déterminant : *ce*. On retrouve exactement ces deux opérations en d'autres points de la grammaire : formation des *ppv*, effacement du *ce* dans les complétives directes. Il est donc naturel de se demander si toutes ces opérations sont indépendantes, ou s'il n'existe pas un processus unique qui opère de la même manière dans tous ces cas. Ce mécanisme serait évidemment une opération plus profonde que celle qui consiste à utiliser des marqueurs d'effacement /z/ attachés à chacun de ces morphèmes.

Au paragraphe précédent, en a), nous avons suggéré une manière de lier

⁽¹⁰⁾ Nous avons utilisé une règle semblable au chapitre II, §. 3.2.3 A (i).

à [pc z.] l'effacement du *ce* en tête des complétives directes. Par ailleurs, si nous désirons relier [pc z.] à la formation des *ppv*, il est préférable d'effacer d'abord *ce* comme nous l'avons fait au chapitre II § 3.1.1, puis selon la nature du verbe et de son complément, on efface ensuite la préposition tout en réduisant le pronom, ce qui mène à une solution assez voisine de *b)* ci-dessus.

Lors de l'étude des verbes à complétive prépositionnelle nous avons constaté que *ce que P (E + subj)* était en distribution complémentaire avec des syntagmes nominaux. Dans de tels cas on trouve les possibilités suivantes :

— substantifs /*non humains*/ :

[pc z.] opère, on a formation de *ppv* : *songer, se souvenir* ;

[pc z.] n'opère pas, on a formation de *ppv* : *tenir, provenir* ;

[pc z.] n'opère pas, on n'a pas formation de *ppv* : *reconnaitre* ;

— substantifs /*humains*/ :

[pc z.] opère, on n'a pas formation de *ppv* : *réfléchir, faire attention* ;

[pc z.] n'opère pas, on n'a pas formation de *ppv* : *tenir, provenir* ;

[pc z.] n'opère pas, on a formation de *ppv* : *équivaloir*.

Cette liste montre que dans une large mesure les deux processus sont indépendants. A partir des données présentées, nous pourrions extraire des règles de redondance, mais elles n'auraient pas d'autre intérêt que celui de représenter les mêmes faits sous une forme à peine différente.

4. CONSTRUCTIONS IMPERSONNELLES.

Nous donnerons ici diverses indications sur les phrases qui comportent le sujet impersonnel *il*. Nous retournerons à ces constructions en 6.3.

4.1 Complétives et syntagmes nominaux.

Quand une complétive peut apparaître dans une construction impersonnelle (verbes B.10), on ne trouve pas toujours un syntagme substantival dans la même position.

Pour certains verbes ceci est possible :

Il arrive à Jean que P subj.

et : *Il arrive quelque chose à Jean.*

Il faut que P subj.

et : *Il faut quelque chose.*

Pour d'autres verbes on n'a pas cette possibilité :

Il plaît à Jean que P subj.

mais : * *Il plaît à Jean quelque chose.*

Il importe à Jean que P subj.

mais : * *Il importe quelque chose à Jean.*

Ce fait pourrait remettre en question la nature des complétives, il est d'ailleurs lié aux propriétés suivantes de la complétive :

— possibilité d'être une source pour *le* ;

— possibilité d'occuper la place du sujet impersonnel *il*.

Nous avons pour *que P (E + subj)* les possibilités suivantes :

non sujet, non source pour *le* (B.10.1),

non sujet, source pour *le* (B.10.2),

sujet, non source pour *le* (B.10.3).

Un des points importants est que nous ne trouvons pas d'exemples où *que P* (*E + subj*) pourraient être à la fois sujet et source de *le*.

Certains de ces phénomènes peuvent être décrits de la manière suivante : nous supposerons l'existence d'une transformation entre les deux types de structures :

- (1) $\text{Il } V_0 \text{ } N \text{ } (E + \Omega).$
(2) $N \text{ } V_0 \text{ } (E + \Omega).$

où *N* est un syntagme nominal qui peut, en particulier, avoir la forme :

$$\begin{aligned} & ce \text{ } lui \text{ } que \text{ } P \text{ } (E + subj) \\ & \equiv que \text{ } P \text{ } (E + subj) \end{aligned}$$

dans les positions en question. Une telle transformation est encore suggérée par de nombreuses paires telles que :

$$\begin{aligned} & \text{Quelque chose (existe + subsiste).} \\ & \equiv \text{Il (existe + subsiste) quelque chose.} \\ & \text{Quelque chose (manque + reste) à Jean.} \\ & \equiv \text{Il (manque + reste) quelque chose à Jean.} \end{aligned}$$

4.2 La transformation : [impers p.]

La question qui se pose est de savoir comment la transformation opère :

$$(1) \rightarrow (2) \quad \text{ou bien} \quad (2) \rightarrow (1) ?$$

Considérons le verbe *plaire*, si *N* = *que P subj*, les deux formes :

- (1) : $\text{Il plait } N \text{ à } N_1.$
et (2) : $N \text{ plait à } N_1.$

sont correctes. Mais si *N* = *ce livre* (ou tout autre syntagme substantival), seule la forme (2) est acceptable :

$$\begin{aligned} & * \text{Il plait à Jean ce livre.} \quad (\text{il impersonnel}) \\ & \text{Ce livre plait à Jean.} \end{aligned}$$

Dans le cas de *plaire*, le verbe n'impose pas de contrainte sur le sujet : *N* = *N*, dans (2), alors que dans (1) nous en trouvons. Si nous voulons dire qu'il n'y a, dans ces exemples, qu'un seul verbe *plaire* (ce qui est tout naturel), nous devons supposer que la transformation est : (2) → (1), et que cette transformation est, pour certains verbes, soumise à des contraintes sur *N*. Ces contraintes opposent les substantifs aux complétives, ce qui est une distinction que l'on fait de toutes façons, et d'ailleurs en termes de classes de *N*. Pour des verbes tels que : *manquer*, *rester*, la contrainte n'est pas la même, puisque tout substantif figurant dans (2) peut également apparaître dans (1).

Il existe des verbes tels que *falloir*, *neiger* qui n'entrent pas dans la structure (2). Nous considérerons que pour eux, (1) est la structure de base et non pas une structure dérivée par transformation.

La transformation [impers p.] a une autre propriété : le *N* qui apparaît dans (1) en position directe ne peut être une source pour les *ppv le, la, les*. Si nous définissons la propriété : /*objet direct*/ comme équivalente à /*source des ppv : le, la, les*/, alors *N* dans (1) n'est pas un objet direct. Nous pouvons toujours considérer *N* comme le sujet (le « sujet logique » des grammaires traditionnelles) du verbe. Dans (1), ce *N* peut être soumis à [question], [restriction], mais pas à [relativation].

D'autres exemples mènent à des conclusions identiques :

(i) Quand dans une structure une complétive directe peut être passivée :

- Jean a dit à Pierre que P.*
- *Que P a été dit à Pierre par Jean.*
- Jean a apprécié que P subj.*
- *Que P a été apprécié par Jean.*

alors nous avons également les phrases correspondantes :

- Il a été dit à Pierre par Jean que P.*
- Il a été apprécié par Jean que P subj.*

— ces phrases sont souvent plus naturelles sans agent ;
— ces propriétés ne sont pas limitées aux complétives, on les trouve avec des substantifs :

- Beaucoup de steaks ont été mangés.*
- *Il a été mangé beaucoup de steaks.*

Il y a également des contraintes :

Les steaks ont été mangés.
mais : * *Il a été mangé les steaks.*

Dans tous ces exemples, l'élément permué : *que P (E + subj)*, ou *N*, ne peut être source de *le*, *la*, *les*.

Ces propriétés sont encore valables avec $V_0 = \text{être Adj}$ pour certains adjectifs :

- Que P subj est possible.*
- *Il est possible que P subj.*

(ii) Il y a des constructions qui admettent, comme variante du [passif] la transformation [se-moyen] :

- Δ raconte que P.*
- [se-moyen] → *Que P se raconte.*
- Δ mange beaucoup de steaks ici.*
- [se-moyen] → *Beaucoup de steaks se mangent ici.*
- [impers p.] opère sur les phrases moyennes, ce qui donne

- Il se raconte que P.*
- Il se mange beaucoup de steaks ici.*

(iii) Avec certains verbes transitifs on a les paires :

- Δ jette ces livres.*
- et : *Ces livres sont à jeter.*
- Δ craint (Jean + que P subj).*
- et : *(Jean + que P subj) est à craindre.*

Certaines de ces constructions peuvent avoir une forme impersonnelle :

- Il est à craindre que P subj.*
- tandis que : * *Il est à jeter (ces + des) livres.*
- * *Il est à craindre Jean.*

Sur ces derniers exemples on voit que les contraintes sur [impers p.] sont les mêmes que celles qui avaient déjà été observées à diverses reprises.

Une solution très naturelle qui permet de formuler [impers p.] dans les cas de complétives permutes consiste à utiliser la règle d'extraposition de Rosenbaum ([extrap]).

Si nous considérons la structure de base :

ce lui que P (E + subj) V Ω.

(où *ce lui* → \emptyset , et où Ω ne peut être un complément direct), la règle aura l'effet suivant :

ce lui que P (E + subj) V Ω.

[extrap] → *ce lui V Ω que P (E + subj).*

La règle de réduction du sujet s'applique alors telle qu'elle a été définie au chapitre II § 3.2.1, fournissant :

Il V Ω que P (E + subj).

La règle [extrap] permute le modifieur d'un pronom, un effet voisin est observable avec les relatives attachées à des substantifs (Ross [3]) :

Un homme qui marchait encore droit est arrivé.

→ *Un homme est arrivé, qui marchait encore droit.*

Le fait que le pronom, tête de syntagme, reste en position sujet fournit une source très naturelle pour le pronom *il* impersonnel, ainsi qu'une explication pour le fait que les complétives permutes ne peuvent être pronominalisées : en effet les pronoms *le*, *ce* (*ci + la*) mettent tous en jeu la partie de syntagme *ce lui* qui est restée en position sujet (¹¹).

5. STRUCTURES $N_0 V_0 N_2 C$.

Un certain nombre de verbes V_0 entrent dans les structures analysées :

$N_0 V_0 N_2 C$

où C est un complément de V_0 qui se retrouve toujours dans des phrases du type :

N_2 est C

avec toutes les contraintes que cette dernière construction suppose.

C est un adjectif, un substantif, un adverbe, etc. ; C est toujours en accord avec N_2 . Dans les constructions étudiées, C ne peut être considéré comme modifiant normalement N_2 , C doit être également un complément de V_0 , la principale propriété qui conduit à cette description, est le fait que N_2 est par lui-même (sans C) source pour les *ppv*, *le*, *la*, *les*, alors qu'en général le modifieur ne peut subsister dans la phrase :

Je conduis cette voiture rouge.

et en effet : * *Je la conduis rouge.*

(¹¹) En position sujet, dans :

Cela plaît à Jean.

cela peut se référer à une phrase. Après application de [extrap], cette pronominalisation n'est plus possible :

* *Il plaît cela à Pierre.*

Tous les différents cas recensés en 4.1, où nous avons comparé les complétives sujet et les sources de *le*, se retrouvent encore quand on remplace *le* par *ce* (*ci + la*).

Notre analyse se justifie encore par le fait que dans les interrogatives telles que :

(Cela+ceci) amuse-t-il Jean ?

le pronom introduit par l'interrogation et qui doit correspondre au sujet est ressenti comme un *il* impersonnel.

Dans le cas qui nous intéresse, C qui a l'allure d'un modifieur est inaffecté, on a :

$$\begin{array}{c} N_0 \ V_0 \ N_2 \ C \\ \rightarrow N_0 \ p\!p\!v \ V_0 \ C \end{array}$$

la relativation de N_2 , la possibilité d'extraire C et de le restreindre par *ne ... que* confirment la nature structurale de V -complément que possède C .

Ces constructions se subdivisent en diverses classes, et la source des C est loin d'être claire.

Nous donnerons une liste de divers types de telles constructions.

5.1 V_0 sans complétive.

5.1.1 $V_0 = \text{manger} + \text{boire} + \text{acheter} + \dots$; $N_0 = N_{\text{hum}}$, $C = \text{Adj.}$

La phrase :

Jean boit son rhum chaud.

est ambiguë : *chaud* peut être ou bien un C ou bien un adjectif normalement attaché à *rum*. La phrase avec C possède une intonation spéciale comportant une pause entre *rum* et *chaud*. Cet adjectif doit être en accord avec $N_2 = \text{rum}$, de plus il a le statut d'un complément de manière : il peut être soumis à [question] :

(Q) : *Comment Jean boit-il son rhum ?*

(R) : *Il le boit chaud.*

Quand nous soumettons *chaud* à [question] dans la phrase :

Le rhum est chaud.

nous retrouvons la même propriété :

(Q) : *Comment est le rhum ?*

(R) : *Il est chaud.*

5.1.2 $V_0 = \text{avoir.}$

Jean a les (pouces bandés + idées claires).

Ici N_2 semble être limité à des substantifs /inaliénables/ ou plutôt /parties d'êtres humains/ dont l'article comporte un sens possessif spécial renvoyant au sujet de la phrase.

5.1.3 $V_0 = \text{élire} + \text{nommer} : N_0 = N_{\text{hum}}, N_2 = : N_{\text{hum}}$.

C est un substantif appartenant à une petite classe et ne comportant pas de déterminant.

5.1.4 $V_0 = \text{appeler} : N_0 = N_{\text{hum}}.$

C est un substantif sans déterminant. Alors que dans le cas précédent N_2 ne pouvait pas être soumis à [question], ici N_2 conduit au pronom interrogatif *comment*.

5.1.5 $V_0 = \text{payer} : N_0 = N_{\text{hum}}.$

Quand C est un N de mesure, nous avons :

Jean a payé ce livre dix francs.

[question] \rightarrow *Combien (E + de francs) Jean a-t-il payé ce livre ?*

5.1.6 $V_0 = \text{mettre} : N_0 = N_{nr}.$

Avec ce verbe particulier, nous constatons que divers C sont de la forme : *en N*, où N est un substantif avec d'éventuels compléments et avec des restrictions sur le déterminant.

Pierre a mis Jeanne en (colère + route + maison + mesure d'y aller + ...)
parallèlement nous avons :

Jeanne est en (colère + route + maison + mesure d'y aller + ...).

L'inverse n'est pas vrai :

— il existe des phrases : N_2 est en N , où N appartient à une classe fixe et telles que : * N_0 met N_2 en N :

La boîte est en fer.

mais : * *Jean a mis la boîte en fer.*

— nous avons encore :

Jeanne est en train d'y aller.

mais : * *Pierre met Jeanne en train d'y aller.*

Ici *en train de V Ω* doit être séparé de constructions voisines :

en (droit + état + mesure + passe + position + ...) de V Ω

qui peuvent être des C , compléments de *mettre* : en effet, V ne peut être un temps composé après *en train de* alors qu'il peut l'être après les autres expressions.

Nous trouvons encore des C de la forme *hors de N* :

Il est hors de (lui + atteinte + état de nuire).

et : *Je l'ai mis hors de (lui + atteinte + état de nuire).* (12)

5.1.7 $V_0 = \text{rendre} : N_0 = N_{nr}.$

$C = Adj, N_2 = N_{nr}.$

N_{nr} rend *Pierre fou.*

N_{nr} rend *la science inutile.*

N_{nr} rend *le pain détestable.*

N_2 peut donc être *que P subj* (ou de $V \Omega$ par réduction) :

N rend amusant (qu'on y aille + d'y aller).

Ceci rend aisément pour Jean d'y aller. (Jean sujet de aller)

qui inclut la phrase :

Y aller est aisément pour Jean.

dérivée de :

Que Jean y aille est aisément pour Jean.

Nous n'avons pas donné d'analyse de $N_0 V_0 N_2 C$ pour les cas 5.1.1 à 5.1.5.
Nous pourrions traiter ces constructions de la manière suivante :

(12) Quelques autres verbes ont des propriétés voisines, avec diverses restrictions de classe (*remettre, placer, tenir, garder, ...*).

C peut aussi être un adverbe de lieu plus général.

$* \text{Jean boit que son rhum est chaud.}$
 $[\text{que } T \text{ z.}] \rightarrow * \text{Jean boit son rhum être chaud.}$
 $[\text{être z.}] \rightarrow \text{Jean boit son rhum chaud.}$

Cependant, les deux formes intermédiaires sont difficiles à justifier directement : la seule raison de les considérer est leur analogie avec des cas semblables où elles sont directement observables (quand $V_0 = \text{imaginer}$ par exemple). Nous étudions en 5.2 des cas où cette analyse s'impose beaucoup plus nettement.

Dans les deux derniers cas : *mettre* et *rendre* nous pourrions utiliser la même analyse, cependant une autre solution peut être suggérée : comme ces deux verbes mettent très clairement en jeu un sens causatif, nous pourrions considérer la transformation :

$N_0 f, N_2 \text{ est } C$
 $\rightarrow N_0 f \text{ est } N_2 C$ (N_2 devient complément direct)

où f est un opérateur causatif ayant des propriétés voisines de celles de *faire* et qui combiné avec *être* et suivant la nature de C , se réaliserait sous les formes : *mettre*, *rendre*.

5.2 V_0 à complétives.

V_0 entre dans le cadre : $N_0 V_0 \text{ que } P$ ($E + \text{subj}$).

Pour ces verbes, la dérivation :

$N_0 V_0 \text{ que } N_2 \text{ Tr(être) } C$
 $[\text{que } T \text{ z.}] \rightarrow * N_0 V_0 N_2 \text{ être } C \quad (\text{par effacement de } \text{que} \text{ et } T).$
 $[\text{être z.}] \rightarrow N_0 V_0 N_2 C \quad (\text{par effacement de } \text{être}).$

est beaucoup plus naturelle, en effet la forme de base apparaît dans la langue, et diverses raisons peuvent justifier l'utilisation de la forme intermédiaire.

Selon V_0 , C peut varier.

5.2.1 $V_0 = \text{aimer} + \text{détester} + \text{exiger} + \dots : N_2 = N_{\text{hum}} + N_{-\text{hum}}$.

Nous avons par exemple :

$\text{Je déteste que ce vin soit (glacé + au réfrigérateur).}$
 $\rightarrow \text{Je le déteste (glacé + au réfrigérateur).}$

Les formes intermédiaires du type :

$* \text{Je déteste le vin être (glacé + au réfrigérateur).}$

ne sont pas observées.

C est un adjectif, $C = N$ ne semble pas possible en général.

5.2.2 $V_0 = \text{croire} + \text{dire} + \text{estimer} + \dots$

Nous avons :

$\text{Je (crois + dis + estime) que ce vin est frelaté.}$
 $\rightarrow \text{Je le (crois + dis + estime) frelaté.}$

Les formes intermédiaires :

$\text{Je (crois + dis + estime) ce vin être frelaté.}$

sont douteuses ou inacceptables. Cependant, à la différence des cas qui précédent, il est nécessaire de supposer leur existence, car plusieurs transformations opèrent sur elles, telles :

— la relativation de N_2 :

Le vin que je (crois + dis + estime) être frelaté

— l'extraction de N_2 :

C'est ce vin que je (crois + dis + estime) être frelaté...

Tous les verbes à complétive directe n'ont pas de forme $N_0 V_0 N_2 C$ correspondante, et il existe diverses sous-classes de verbes qui entrent dans ces cadres.

— $N_2 = N_{hum} + N_{-hum}$, (N_{-hum} n'inclut pas les complétives).

Jean le dit (honnête + authentique).

alors que :

* *Jean dit possible que Pierre vienne.*

— $N_2 = N_{nr}$:

Jean le croit (honnête + authentique).

Jean croit possible que Pierre vienne.

Alors que N_2 substantif peut être source de *le*, *la*, *les*, ceci semble être plus difficile pour N_2 complétive :

dans : *Jean le croit possible.*

on ne peut pas interpréter *le* comme se référant à une phrase, alors que dans :

Jean croit cela possible.

cela peut se référer à une phrase.

REMARQUES.

A. Constructions impersonnelles et effacement de *que*, *T*, *être*.

Au lieu de distinguer des classes de V_0 par la nature de N_2 , nous pourrions utiliser la solution suivante : on pourrait convenir que $N_2 = N_{hum} + N_{-hum}$ (les complétives étant exclues de N_2) et que pour certains verbes on a la transformation

Je crois qu'il est possible que P subj.

→ *Je crois possible que P subj.*

qui consiste à effacer *que*, *T*, *être* et le *il* impersonnel. Bien que nous introduisions maintenant *il*, l'avantage suivant pourrait être invoqué :

nous avons :

Je crois possible de V Ω.

(où de $V \Omega$ est une forme réduite de *que P subj*) mais :

* *Je crois possible V Ω.*

Nous avons également :

Je crois qu'il est possible de V Ω.

tandis que :

* *Je crois qu'il est possible V Ω.*

La manière dont nous dérivons la phrase :

Je crois possible que P subj.

n'introduit pas la préposition *de*. Nous avons la dérivation :

Je crois que que P subj est possible (13).

[réduction] → *Je crois que V Ω est possible.*

[que, T, être z.] → *Je crois que V Ω possible.*

[longueur p.] → *Je crois possible V Ω.*

Cependant, indépendamment de ces constructions particulières nous aurons à dire qu'en position sujet *V Ω* est toujours précédé d'un *de* qui est effacé, ceci afin de relier :

V Ω est possible.

et : *Il est possible de V Ω.* au moyen de [extrap]

La dérivation doit comporter :

Que P subj est possible.

[réduction] : → *De V Ω est possible.* (forme non standard, voir Chap. VI § 2.2.4.A).

en position sujet nous avons la règle :

[de z.] : → *V Ω est possible.*

qui ne s'applique pas, si [extrap] s'applique entre [réduction] et [de z.], ce qui fournit :
Il est possible de V Ω.

Si [être z.] s'applique après [réduction] et avant [de z.], cette dernière règle ne peut s'appliquer, puisque le verbe *être* nécessaire à la définition de la position sujet a disparu.

B. Un certain nombre de verbes qui ont ces propriétés entrent aussi dans le cadre :

N₀ V₀ à N₁ que P : V₀ = dire + déclarer + avouer + ...

Les constructions :

N₀ V₀ à N₁ N₂ C sont alors très douteuses :

? * *Jean lui (dit + déclare + avoue + ...) cet homme honnête.*

Ceci pourrait être dû à une contrainte générale sur la grammaire ou sur la production des phrases, qui limiterait à deux le nombre des compléments de verbe.

C. Influence du déterminant de *N₂*.

Certains exemples suggèrent que la nature du déterminant de *N₂* joue un rôle dans les conditions requises pour l'application de la transformation. Alors que les phrases :

Je sais (cet homme + ce vin) honnête.

Je le sais honnête.

(13) La forme de base qui correspond à la complétive est :

Jean croit que ce lui₂, que P subj est possible.

Cette analyse peut rendre compte du fait que dans :

Jean le croit possible.

le ne peut se référer à une phrase, puisque la source du pronom est une complétive sujet, position dans laquelle seul *ce* (*ci + la*) est autorisé.

sont correctes, les phrases :

Je sais un (homme + vin) honnête.

J'en sais un honnête.

ne sont pas naturelles. De la même manière, la phrase : *Je crois cet homme honnête.*

est correcte et ambiguë avec les deux interprétations :

(a) *Je crois que cet homme est honnête.*

(b) *Je crois cet honnête homme.*

Comme *croire* a des compléments directs limités à certaines classes (*vin* est normalement exclus : * *Je crois cet honnête vin*) la phrase :

Je crois ce vin honnête.

n'a qu'un sens, de type (a). Quand nous avons un N_2 indéfini, la phrase de type (a) devient inacceptable :

Je crois un homme honnête.

n'a guère qu'un sens, de type (b). Si N_2 est indéfini mais avec complément d'inclusion, les phrases correspondantes peuvent avoir le sens de type (a), comme dans :

Je (crois + sais) un des hommes honnête.

Une solution « ad hoc » pourrait consister à incorporer ces contraintes complexes dans la définition de la transformation, mais il semble qu'elles soient plus générales et qu'elles soient en fait des conséquences de contraintes indépendantes. En effet des phrases telles que :

Un homme est honnête, Des hommes sont honnêtes.

sont très difficilement acceptables. Bien que leur structure soit simple, il est impossible de leur donner une interprétation si leur sujet est considéré comme indéfini. Néanmoins, ces séquences pourraient être des formes liées à la description de phrases comme :

C'est un homme que je crois honnête.

Ce sont des hommes que je crois honnêtes.

Les faits ne sont pas les mêmes avec :

(i) les substantifs définis ; la phrase : *L'homme est honnête.*

peut être interprétée comme comportant un article générique, ou avec référence au contexte ;

(ii) les substantifs indéfinis accompagnés d'un complément inclusif :

Un de (ces + les) hommes est honnête.

C n'est pas limité aux adjectifs, C peut être un substantif avec ou sans déterminant, comme dans :

Elle le croit (professeur + un très grand professeur).

Dans de tels cas, le déterminant du substantif C est lié à celui de N_2 .

5.2.3 $V_0 = voir + imaginer + se représenter + \dots$

Ces verbes peuvent entrer dans une construction assez semblable à :

$N_0 V_0 N_1 V_1^1 \Omega.$

Nous avons :

Je (vois + imagine + me représente) Jeanne (ayant fait + faisant) ce travail.

Ici au lieu d'une désinence infinitive nous trouvons l'affixe du participe présent et les contraintes de temps entre V_0 et V_1 sont différentes de celles que l'on avait avec les constructions à l'infinitif où les auxiliaires du passé étaient interdits. Ces constructions dépendent du verbe :

* *Je (écoute + regarde + croit + ...) Jeanne faisant ce travail.*

De plus, elles ne sont pas toujours corrélées à des complétives, nous avons :

Pierre (représente + décrit) Jeanne buvant du matin au soir.

alors que :

* *Pierre (représente + décrit) (que P (E + subj) + si P).*

Cependant nous avons les formes :

$N_0 V_0 N_1$ comme si P .

Pierre (représente + décrit) Jeanne comme si elle buvait du matin au soir.

$N_0 V_0 N_1$ comme ant $V_2^1 \Omega$.

Pierre (représente + décrit) Jeanne comme buvant du matin au soir.

En résumé, nous avons été conduit à adopter les transformations suivantes :

$N_0 V_0$ que N_2 T être C .

[que T z.] $\rightarrow N_0 V_0 N_2$ être C .

le résultat est en général une forme intermédiaire à laquelle s'applique la transformation :

[être z.] $\rightarrow N_0 V_0 N_2 C$.

Ces deux transformations s'appliquent dans l'ordre donné, et certaines conditions (en dehors des marqueurs de classes de V_0) sont nécessaires à l'application de [que T z.] : nature de N_2 : complétive ou non et contraintes de temps entre V_0 et V_2 . Elles s'appliquent encore dans certaines subordonnées :

Une fois que Paul sera parti, ...

\rightarrow *Une fois Paul parti, ...*

Une importante caractéristique de cette transformation est que N_2 devient complément direct de V_0 avec toutes les propriétés structurales que cela peut impliquer par rapport à diverses transformations : formation de *ppv*, extraction, question, relativation, passif, etc.

6. LA TRANSFORMATION : [Qu T z.].

Au paragraphe précédent nous avons donné des indications sur le traitement des constructions $N_0 V_0 N_2 C$ au moyen de la règle [que T z.], nous donnons d'autres utilisations de cette transformation.

6.1 Les constructions $N_0 V_0 N_1 V_1^1 \Omega$.

Nous avons noté certaines propriétés de ces cadres au chapitre IV (§ A.8.1, § B.1.5), et notre intention était de décrire ces constructions à partir de structures comportant une complétive ; nous avons indiqué la transformation :

$$\begin{array}{c} N_0 \ V_0 \ que \ N_2 \ T \ V_2 \ \Omega. \\ \rightarrow N_0 \ V_0 \ N_2 \ V_2 \ \Omega. \end{array}$$

qui met en jeu l'effacement de *que* et de *T*⁽¹⁴⁾.

Une première difficulté provoquée par cette analyse provient de ce que certains des verbes *V₀* en question, en dehors des verbes A.8.2, n'acceptent pas de complétive *que P* : *regarder*, *écouter*, *laisser*. Cependant *regarder* et *écouter* ont une complétive *si P* qui pourrait remplir le rôle cherché, mais pour *laisser* il nous faut postuler une forme de base inobservable en français :

* *N₀ laisse que P*

ou

* *N₀ laisse si P* (15)

De plus dans l'exemple ci-dessous (*V₀* = *voir*) l'interprétation des complétives et celle des infinitives diffèrent. En retournant aux conditions d'effacement de *que T*, nous pouvons remarquer que les temps de *V₀* et de *V₂* doivent être identiques (d'une manière à préciser, ainsi *V₂* ne peut pas avoir d'auxiliaire). Cette condition se retrouve dans des constructions proches de : *N₀ V₀ N₂ C*.

La phrase :

Je vois l'homme qui vient.

est perçue ambiguëment bien que les deux sens soient très voisins :

(a) dans un cas, la « relative » *qui vient* et le complément direct *l'homme* sont tous deux des *V*-compléments, le sens de la phrase étant approximativement :

Je vois que l'homme vient.

(b) dans l'autre cas *l'homme qui vient* est un complément direct de *voir*, *qui vient* est une véritable relative attachée à *l'homme*.

Afin de décrire (a), nous supposerons l'opération suivante d'extraction :

(14) Comme l'affixe *inf* doit apparaître, nous hésitons entre les règles :

que T → Ø et *que T → inf*.

D'autres possibilités peuvent encore être considérées : indépendamment de *que*, nous avons vu que *subj* remplaçait un temps bien défini et reconstructible. Il en est de même pour *inf* et le participe présent. Si nous voulons regrouper ces trois cas voisins, nous pouvons utiliser la règle :

T → dnf

(*dnf* (désinence non finie) = *subj + inf + ant*).

Quand cela est nécessaire (cas de *inf* et de *ant*), la règle :

que → Ø

s'applique d'une manière assez générale.

Le symbole *dnf* pourrait être inutile, on pourrait utiliser :

T → Ø

et la désinence non finie serait déterminée par l'environnement : ainsi la présence de *que* et du sujet du verbe impliquent la désinence *subj*. Dans cette éventualité, nous pourrions beaucoup mieux justifier notre appellation : effacement de *que* et *T*, pour la transformation globale.

(15) Bien que *regarder* ne possède que la complétive *si P* nous pouvons avoir à postuler une forme de base du type *que P* et ceci bien que :

? * *N regarde que P.*

la raison étant que nous avons des phrases exclamatives telles que :

Regarde ce que P !

Il est vraisemblable que la solution de ces problèmes réside dans la clarification des rapports existant entre *que* et *si* (Chap. V, § 12).

Je vois que N₂ T V₂ Ω.

[extraction du sujet] → *Je vois N₂ que T V₂ Ω.*

[formation de *qui*] → *Je vois N₂ qui T V₂ Ω.*

La dernière règle est :

que T → qui T

elle s'applique dans d'autres cas : extraction du sujet dans les constructions en *c'est ... que*, relativation de sujet, mais pas dans le cas de relativation du complément direct, suivie d'une permutation du sujet (à caractère stylistique d'ailleurs) :

La somme que coûte ce livre

L'opération d'extraction que nous utilisons pour *voir* a des effets très voisins de ceux de l'extraction dans les phrases en *c'est ... que* : les phrases :

C'est l'homme qui vient...

Je vois l'homme qui vient.

présentent toutes deux l'ambiguïté (a), (b). Dans les deux cas le *N* extrait peut comporter une relative déterminative :

C'est l'homme que j'ai rencontré hier qui vient.

Je vois l'homme que j'ai rencontré hier qui vient.

et ces phrases ne sont plus ambiguës. Leurs principales différences proviennent du fait que le *N* extrait peut devenir *ppv* après *voir* mais pas après *c'est* et que les contraintes de temps de *voir* n'opèrent pas dans le cas de *c'est*, ce qui est d'ailleurs une raison pour séparer les problèmes de temps des problèmes d'extraction. Cette extraction est limitée au sujet *N₂* :

si nous avons : *Je vois que Jean mange la pomme.*

et : *Je vois la pomme que Jean mange.*

que Jean mange est une relative déterminative attachée à *la pomme*, ce qu'on peut vérifier par le fait que la phrase n'est pas perçue ambiguëment et que :

* *Je la vois que Jean mange.*

Il en serait de même pour tous les autres compléments non sujets.

Dans le but de dériver les phrases du type :

Je vois N₂ V₂ Ω.

nous supposerons l'existence de la transformation :

qui T → Ø

Je vois N₂ qui T V₂ Ω.

[*qui T z.*] → *Je vois N₂ V₂ Ω.*

Cette transformation doit être limitée à certains *T* : pas d'auxiliaire et identité de temps entre *voir* et *V₂* :

Les phrases :

Je le vois qui (travaillait + travaillera + a travaillé + ...).

sont inacceptables, et les phrases

Je vois l'homme qui (travaillait + travaillera + a travaillé + ...)

n'ont pas l'interprétation (b).

Cette contrainte de temps est très proche de l'identité des temps simples, mais elle devra être mieux spécifiée afin de tenir compte d'exemples tels que :

Je le verrai qui arrive.

Si je le regardais, je le verrais qui arrive.

qui sont acceptables, alors que par exemple la phrase :

Si je le regardais, je le verrais qui arriverait.

est pour le moins douteuse.

Nous raffinerons la dérivation :

$N_0 V_0 \text{ que } N_2 T V_2 \Omega.$ (avec « identité des temps »)
[que T z.] $\rightarrow N_0 V_0 N_2 V_2 \Omega.$

et nous la remplacerons par :

$N_0 V_0 \text{ que } N_2 T V_2 \Omega.$ (avec « identité des temps »)
[extraction de N_2] $\rightarrow N_0 V_0 N_2 \text{ que } T V_2 \Omega.$
[formation de *qui*] $\rightarrow N_0 V_0 N_2 \text{ qui } T V_2 \Omega.$
[qui T z.] $\rightarrow N_0 V_0 N_2 V_2 \Omega.$

Une des raisons qui nous ont conduit à ce processus est que la transformation qui attache certains adjectifs à des substantifs opère de manière quasi identique :

— nous avons une extraction limitée au sujet de la forme de base de la relative *Qu P* (*Qu* est la conjonction de base source de *que*, *qui*, etc.) :

Jean conduit une voiture Qu cette voiture est rouge.

[extraction de N_2] \rightarrow *Jean conduit une voiture cette voiture Qu est rouge.*

[N_2 z.] \rightarrow *Jean conduit une voiture Qu est rouge.*

[formation de *qui*] \rightarrow *Jean conduit une voiture qui est rouge.*

— nous avons les mêmes contraintes de temps :

Jean conduit une voiture rouge.

\equiv *Jean conduit une voiture qui EST rouge*

et ces phrases sont différentes de :

Jean conduit une voiture qui (était + sera + serait + ...) rouge.

Ceci est vrai aux autres temps :

Jean conduisait une voiture rouge.

\equiv *Jean conduisait une voiture qui était rouge.*

$\not\equiv$ *Jean conduisait une voiture qui (est + sera + ...) rouge.*

— quand les contraintes de temps sont satisfaites entre le verbe principal et *être*, la règle [*qui T* \rightarrow \emptyset] s'applique suivie de la règle [*être z.*].

Cette opération de placement de l'adjectif ne dépend pas de la position du *N*. La place de [formation de *qui*] dans la séquence ordonnée des transformations n'est pas entièrement définie : nous utiliserons plutôt la règle [*Qu T z.*] (avec *Qu* et *T* adjacents) et la règle [formation de *qui*] opérera après cette règle.

Si nous étudions ces opérations de placement d'adjectifs dans le cadre du modèle de Chomsky [4], nous rencontrons la difficulté suivante : comme le processus n'est pas local (c'est-à-dire strictement interne au syntagme substantival) mais qu'il dépend du verbe principal, nous devons donner autant de règles qu'il y a de types de

syntagmes substantivaux attachés au verbe. Si l'on veut faire face à ce problème, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

— on peut modifier le concept d'« analysabilité » que Chomsky a donné, et le redéfinir de manière à ce qu'il mette en jeu la notion de fonction grammaticale. La règle de concordance des temps serait alors définie sur une fonction du genre « complément de verbe ». Diverses autres raisons pourraient motiver une telle attitude ;

— on peut considérer tout le système des contraintes de temps comme un mécanisme de placement de marques indépendant de la dérivation des structures profondes et de leur transformation en structures de surface. Alors, nous pourrions utiliser la suggestion faite par Chomsky [4] qui consiste à n'effacer que des éléments non marqués.

6.2 *ppv* à source dans *C*.

Nous avons vu que dans des phrases comme :

Jean sait cet homme capable de venir.

C = *capable de venir* était attaché à *V₀* tout en étant en accord avec *N₂* = *cet homme*⁽¹⁶⁾. Il n'en est pas de même dans :

Jean connaît le seul homme capable de venir.

où l'adjectif *capable de venir* est attaché à *homme* par relativation. Les deux constructions mettent en jeu [*Qu T z.*] et [*être z.*], il existe cependant une importante différence dans :

Il connaît le seul homme qui en (est + soit) capable.

qui, T, être ne peuvent être effacés, car s'il en était autrement on aurait comme résultat des phrases telles que :

* *Il connaît le seul homme en capable.*

* *Il en connaît le seul homme capable.*

où *en* correspondrait au complément de *capable*.

Avec les verbes *croire, savoir, ...* la situation est différente, nous avons :

Il (croit + sait + ...) Jean capable de cela.

→ *Il en (croit + sait + ...) Jean capable* et nous avons encore :

→ *Il l'en (croit + sait + ...) capable.*

Remarquons encore que les séquences : *Il sait Jean y être attaché.*

Il sait Jean en être capable.

sont acceptables.

Si nous voulons conserver le même système de règles pour les deux cas, il nous faut :

(i) empêcher la formation de *ppv* dont les sources seraient des compléments d'adjectif attaché à un substantif. Nous obtenons ce résultat en appliquant [*Qu T z.*], quand *Qu* (ou *qui*, ou *que*) et *T* sont contigus, et c'est ensuite que la règle [*être z.*] s'applique ;

⁽¹⁶⁾ La manière dont l'adjectif *C* est attaché à *V₀* n'est pas la même en 5.2.1 et en 5.2.2. En 5.2.1 nous avons vu que les adjectifs conduisaient à des questions en *comment*, ceci n'est pas possible avec *savoir* et *croire*, par exemple :

* *Comment sait-il cet homme ?*

(ii) autoriser ce type de *ppv* dans le cas de $V_0 = \text{croire} + \text{savoir} + \dots$.

Il est nécessaire, afin de remplir ces conditions, de supposer qu'une restructuration de la complétive a lieu :

— V_0 acquiert un complément direct : N_2 , avec toutes les propriétés qui correspondent à cette fonction, et en particulier la formation de *ppv* ;

— C devient complément de V_0 , ce qui autorise également la formation des *ppv*, *lui*, *leur*, *y*, *en* par rapport à V_0 .

Le fait que *le* ne peut correspondre à C :

Elle croit Pierre gentil.

→ * *Elle le croit Pierre.*

pourrait donc être lié à la restriction générale qui interdit à un verbe en français d'avoir plus d'un complément direct. Ceci empêcherait également :

Elle croit cet homme un grand savant.

→ * *Elle en croit cet homme un grand.*

6.3 Application aux tournures impersonnelles.

Certaines constructions suggèrent que la transformation [*Qu T z.*] s'applique à des phrases à sujet impersonnel. Ainsi, *paraître*, entre dans des structures très variées⁽¹⁷⁾ :

(1) *Il paraît (E + à N₁) que P.*

alors que : * *Il paraît (E + à N₁) que P subj.*

(*sembler* qui est très voisin de *paraître* accepte à la fois l'indicatif et le subjonctif).

Nous avons encore :

(2) *Il paraît Adj (E + à N₁) que P subj.*

alors que : * *Il paraît Adj (E + à N₁) que P.*

Ces constructions ont la plupart des propriétés que nous avons rencontrées en 5.2 :

— *que P subj* peut être réduit à *de V Ω* ;

— *Adj* est limité, *Adj* ne pourrait être *rouge* par exemple.

Les formes (1) et (2) peuvent donc être reliées de la manière que nous avons décrite ; la forme de départ est (1) :

[*Qu T z.*] → *Il paraît (E + à N₁) que P subj est Adj.*

[*être z.*] → *Il paraît (E + à N₁) que P subj être Adj.*

[*longueur p.*] → *Il paraît Adj (E + à N₁) que P subj.*, c'est-à-dire (2).

Il existe pourtant certaines importantes différences avec les V_0 du type de *croire* :

— *que P subj* ne peut être pronominalisé en *cela* (ni en *le*) :

(4) * *Il paraît cela difficile.*

— N_2 est limité à *que P subj* et ne peut être un substantif :

(5) * *Il paraît Pierre gentil.*

(17) Nous ne considérons pas comme distinctes les constructions qui ne diffèrent l'une de l'autre que par [*longueur p.*].

6.3.1 La transformation $[\text{impers p.}]^{-1}$.

Une manière de régulariser ces transformations est la suivante : A (1) on appliquera $[\text{Qu T z.}]$ indépendamment de la nature du P de la complétive ; nous obtenons ainsi des formes intermédiaires telles que (3), (4), et (5). Aux formes intermédiaires qui contiennent un N_2 substantif ou pronom, une permutation s'applique ([*it replacement*] de Rosenbaum) :

Il paraît (E + à N_1) Pierre être gentil.

→ *Pierre paraît (E + à N_1) être gentil.*

La règle [*être z.*] s'applique facultativement. Quand on l'applique, on obtient

→ *Pierre paraît (E + à N_1) gentil.*

Quand P a pour verbe principal un verbe autre que *être*, nous avons aussi :

Il paraît (E + à N_1) $N_2 V_2^2 \Omega$.

$[\text{impers p.}]^{-1} \rightarrow N_2 \text{ paraît (E + à } N_1) V_2^2 \Omega.$

ce qui donne des phrases telles que : *Pierre (E + lui) paraît faire des bêtises*, où *Pierre* et non pas *lui* ($\hat{a} N_1$) est sujet de *faire*.

Nous avons la configuration suivante de transformations :

(i) : si [*être z.*] n'a pas été appliquée, alors $[\text{impers p.}]^{-1}$ est obligatoire ;

(ii) : si [*être z.*] a été appliquée, alors :

— si $N_2 \neq \text{que } P \text{ subj}$ (ou de la forme infinitive réduite), alors la règle $[\text{impers p.}]^{-1}$ est obligatoire ;

— si $N_2 = \text{que } P \text{ subj}$, alors $[\text{impers p.}]^{-1}$ est facultative.

Ces règles s'appliquent à : *paraître, apparaître, sembler, s'avérer, être supposé* (17a), mais [*être z.*] ne s'applique pas à : *se trouver* :

Jean se trouve gentil, n'est pas lié (de manière évidente) à :

Jean se trouve être gentil.

Ces deux phrases ont des sens très différents :

— La première est dérivée de la manière suivante :

Jean trouve que Jean est gentil.

$[\text{Qu T z.}] \rightarrow * \text{ Jean trouve Jean être gentil.}$

$[\text{être z.}] \rightarrow \text{ Jean trouve Jean gentil.}$

$[\text{réflexivation}] \rightarrow \text{ Jean trouve soi gentil.}$

$[\text{oi} \rightarrow e], [\text{ppv p.}] \rightarrow \text{ Jean se trouve gentil.}$

— La seconde est dérivée comme suit :

Il se trouve que Jean est gentil.

$[\text{Qu T z.}] \rightarrow * \text{ Il se trouve Jean être gentil.}$

$[\text{impers p.}]^{-1} \rightarrow \text{ Jean se trouve être gentil.}$

Il se pourrait que dans ces deux exemples, on ait affaire au même verbe *trouver* et que les deux formes de départ que nous avons utilisées soient liées de la manière suivante :

(17a) Dans : *Paul est supposé faire cela.*, phrase difficile à dériver de constructions comme *N suppose que P.*

N trouve que P peut, en particulier, avoir la forme :

A trouve que P.

alors :

[se-moyen] → *Que P se trouve.*

[extrap] → *Il se trouve que P.*

Ceci expliquerait que dans les deux cas, [Qu T z.] peut s'appliquer, mais pas que dans un cas seulement [être z.] peut s'appliquer⁽¹⁸⁾.

D'une manière analogue, *supposer* et *être supposé* peuvent être liés par le passif :

A suppose que P.

[passif] → *Que P est supposé.*

[extrap] → *Il est supposé que P.*

Le verbe *supposer* autorise également [que T z.] indépendamment de l'effacement de *N₂*, mais ici dans un cas [être z.] est obligatoire, tandis que dans l'autre [être z.] est facultatif.

Une autre application de la règle [impers p.]⁻¹ est faite dans la dérivation :

Que Jean fasse ceci est idiot.

[extrap] → *Il est idiot que Jean fasse ceci.*

[Qu T z.] → * *Il est idiot Jean de faire ceci.*

[impers p.]⁻¹ → *Jean est idiot de faire ceci.*

La seule nouveauté ici est que [Qu T z.] introduit la préposition *de*. Le même fait sera observé dans un contexte différent au chapitre VI, § 1.

Les raisons qui nous font adopter cette dérivation sont les suivantes :

— nous n'avons pas pour *de V Ω* de source complétive :

* *Jean est idiot (E + de ce) qu'il fasse ceci.*

ce qui n'est pas le cas pour *content* dans :

Jean est content de faire ceci.

— *de V Ω* ne peut être source de pronoms ;

— *de V Ω* ne peut être permué, ce qui rend son statut voisin de celui de *V Ω* dans :

Jean semble faire ceci.

(18) Nous retrouvons certaines de ces constructions avec des verbes qui possèdent un complément direct que *P* pouvant être soumis à [passif] ou à [se-moyen]. Cependant les applications de [être z.] à la structure de base et aux structures dérivées semblent être indépendantes. Un exemple supplémentaire de ce phénomène est donné par *révéler* :

Il ne semble pas que [Qu T z.] et [être z.] puissent s'appliquer à :

Jean révèle que le résultat est faux.

en effet :

? * *Jean révèle le résultat faux.*

de toutes façons :

* *Jean révèle possible que P subj.*

mais la phrase :

Il se révèle possible que P subj.

est correcte (avec sujet impersonnel), et il en est de même pour :

Ce résultat se révèle (E + être) faux.

Il est encore possible de proposer pour les mêmes phrases une analyse qui n'utilise pas [impers p.]⁻¹. Considérons la dérivation suivante :

Que Jean fasse ceci est idiot.

[*Qu T z.*] → ? * *Jean de faire ceci est idiot.*

[*extrap*] → *Jean est idiot de faire ceci.*

Nous avons opéré la même application de [*Qu T z.*], mais cette fois en position sujet, et nous avons généralisé [*extrap*] à des cas où la partie laissée en position sujet est un substantif au lieu d'un pronom. Cette analyse rend aussi bien compte des propriétés de *de V Ω* ; la transformation [impers p.]⁻¹ aurait alors un domaine d'application limité à un petit nombre de verbes.

Dans le cas de *paraître* et *sembler*, quand [*être z.*] s'applique, l'adjectif devient un complément du *V₀*. Si cet adjectif possède un complément à *N* ou de *N* qui peut être source de *ppv*, nous retrouvons les problèmes discutés en 5.2 et compliqués par le fait qu'il devient possible d'avoir deux compléments à *N* qui conduisent à des *ppv* en conflit, comme au chapitre II, § 2.2.4.

6.3.2 Remarques sur les permutations.

— Le fait que les règles [*extrap*] et [impers p.]⁻¹, appliquées à des complétives, soient limitées à *que P subj* est une conséquence de ce qu'elles mettent en jeu des sujets qui ont toujours la forme *que P subj*, vraisemblablement par le canal d'une règle générale qui place *subj* dans les sujets *que P*.

— Si nous comparons ces permutations à celles que l'on a dans les transformations moyennes, on remarque que les règles sont de deux types :

(i) [*se-moyen*], *se* apparaît :

Δ boit ce vin. → *Ce vin se boit.*

(ii) [*moyen*], *se* n'apparaît pas :

Δ cuit ce rôti. → *Ce rôti cuit.*

Une des raisons de grouper ces deux transformations est que, sémantiquement, elles ont le même effet : quelque chose comme « inverse de causatif ». Mais [impers p.]⁻¹ qui, formellement, est très voisin du type (ii) de règle (placement d'un complément direct en position sujet) n'a pas cette propriété sémantique.

TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES A OPÉRATEUR

Dans les précédents chapitres, nous avons mis en évidence divers phénomènes. Par exemple, nous avons observé que pour un grand nombre de constructions qui comportaient une complétive, on pouvait trouver aussi, dans la même position, un complément à l'infinitif que l'on pouvait interpréter comme une forme réduite de la complétive. Au chapitre V, nous avons étudié des exemples de réduction portant sur *Qu*, *T* et *être*. Nous traiterons maintenant de la réduction de N_2 , le sujet de la complétive. Nous examinerons aussi différentes constructions qui apportent des confirmations à l'analyse que nous proposons pour les constructions à opérateur.

1. TYPES DE RÉDUCTION.

Le phénomène que nous voulons décrire est le suivant : dans les diverses positions attachées à un verbe opérateur W (noté V_0), les séquences P ($E + subj$), avec $P = N_2 V_2 \Omega$, peuvent être réduites à $\inf V_2 \Omega$, syntagmes verbaux à l'infinitif parfois précédés d'une préposition. En général cette réduction a lieu quand N_2 et un N_i attaché à V_0 ont même référence. Nous décrirons certaines caractéristiques de ce processus de réduction, et nous reviendrons, à plusieurs reprises, sur l'étude des propriétés qui ont été décrites au chapitre IV.

1.1 Positions.

En général, nous trouvons, attachés à un W des complétives *que P* ($E + subj$) et des syntagmes substantиваux. Diverses possibilités de référer N_2 , le sujet de P , à un substantif s'offrent. Il existe des exemples où un seul substantif est disponible à cet effet, c'est le cas de :

$N_0 V_0 (E + \dot{a} + de) ce que P (E + subj)$.
Que P subj V₀ (E + à + de + pour) N₁.

mais nous verrons qu'ici également diverses restrictions peuvent se présenter.

Dans le cas des constructions où deux N sont à priori des candidats référents pour N_2 , les positions des complétives et du référent de N_2 sont indépendantes de la forme des cadres telle que nous l'avons donnée. Nous avons ainsi :

$N_0 V_0 N_1 \dot{a} ce que P (E + subj) :$

$V_0 = passer$
 $V_0 = autoriser$
 $V_0 = reconnaître$

réduction pour $N_2 = N_0$;
réduction pour $N_2 = N_1$;
pas de réduction ;

$N_0 V_0 N_1 de ce que P (E + subj) :$

$V_0 = menacer$
 $V_0 = convaincre$
 $V_0 = déduire$

réduction pour $N_2 = N_0$;
réduction pour $N_2 = N_1$;
pas de réduction ;

$N_0 V_0$ que P ($E + subj$) à N_1 :

$V_0 = jurer$

$V_0 = ordonner$

réduction pour $N_2 = N_0$;

réduction pour $N_2 = N_1$;

Ces exemples montrent que :

— puisque les V_0 ne permettent pas tous la réduction, un marqueur de classe sera nécessaire (¹) ;

— puisque la position de N_i , le référent de N_2 , peut varier selon V_0 , un marqueur de référence devra être utilisé ; dans ces cas, le marqueur de réduction est redondant.

Les positions occupées par N_i sont principalement :

— les sujets ;

— les compléments directs ;

— les compléments prépositionnels en à. Un petit nombre de V_0 avec préposition pour (aboutir, s'agir, ...) sont également possibles, mais nous ne disposons d'aucun exemple en de ou en par.

Les compléments pour N_i ont souvent un statut spécial, des cas tels que :

Il suffit pour Jean d'y aller.

s'analysent comme suit :

[réduction $N_2 = N_1$] → *Qu'il y aille suffit pour Jean.*
[extrap] → *? D'y aller suffit pour Jean.*
[extrap] → *Il suffit pour Jean d'y aller.*

Les mêmes opérations s'appliquent à certains adjectifs opérateurs :

[réduction $N_2 = N_1$] → *Qu'il y aille est facile pour Jean.*
[extrap] → *? D'y aller est facile pour Jean.*
[extrap] → *Il est facile pour Jean d'y aller.*

On trouve encore des formes voisines avec certains noms opérateurs :

[réduction $N_2 = N_1$] → *Que $N_2 V_2 \Omega$ est la solution pour N_1 .*
[réduction $N_2 = N_1$] → *? De $V_2 \Omega$ est la solution pour N_1 .*

forme d'où nous dérivons :

au moyen de : [de z.], la forme : *$V_2 \Omega$ est la solution pour N_1 .*
au moyen de : [miroir], la forme : *La solution est de $V_2 \Omega$, pour N_1 .*
(voir Harris [6], (²)).

(¹) Dans des exemples tels que :

Que $P subj$ dépend de N_1 .

la réduction de que $P subj$ ne met pas en jeu la condition $N_2 = N_1$. Les phrases sont interprétées avec sujet indéfini pour $V_2 \Omega$. La façon dont cette restriction pourrait être traitée, n'est pas claire. Nous pourrions, ou bien utiliser un marqueur de classe, ou bien utiliser une propriété nécessaire à la description des complétives compléments directs que P : les positions non restreintes (ici $N_1 = N_2$) ne peuvent, en général, servir de référent à N_2 .

(²) Harris a montré que l'opération miroir était nécessaire à la description de variantes stylistiques de phrases du type X est Y le résultat étant Y est X . Dans ce cas, si cette opération est applicable, elle a des effets plus compliqués, en effet que $P subj$ dans :

Que $P subj$ est la solution.

est une source pour : ce (ci + la), alors que dans :

La solution est que $P subj$.

il n'en est rien. De plus le sens dans lequel la transformation opère n'est pas défini.

1.2 Réduction des complétives prépositionnelles.

Quand les formes (*à + de*) *ce que P (E + subj)* sont réductibles, elles retiennent en général leur préposition devant le syntagme verbal à l'infinitif⁽³⁾ :

Jean (passe son temps + l'autorise) à travailler.

Jean le (menace + charge) de travailler.

Jean (se plaint + sait gré) à Pierre de travailler.

Dans tous ces cas, la partie effacée est limitée à : *ce que N₂ T.*

On trouve diverses contraintes de temps ainsi que diverses restrictions sur *V₂* :

Jean (se plaint + sait gré) à Pierre d'être (encouragé + maigre + venu).

mais : * *Jean le (menace + charge) d'être (encouragé + maigre + venu).*

Ce type de réduction à l'infinitif n'est pas limité aux constructions à opérateurs, on le retrouve avec :

— des substantifs :

Son (insistance + entêtement) à ce que P subj

→ *Son (insistance + entêtement) à V₂ Ω.*

Sa (crainte + peur) de ce que P subj

→ *Sa (crainte + peur) de V₂ Ω ;*

— des substantifs associés à des conjonctions de subordination :

de (manière + façon) à ce que P subj

→ *de (manière + façon) à V₂ Ω.*

au lieu de ce que P subj

→ *au lieu de V₂ Ω ;*

— des prépositions :

jusqu'à ce que P subj

→ *jusqu'à V₂ Ω (après le verbe *aller*, par exemple)*

quitte à ce que P subj

→ *quitte à V₂ Ω ;*

— des adjectifs :

Jean est enclin à ce que P subj

→ *Jean est enclin à V₂ Ω*

Jean est content de ce que P subj

→ *Jean est content de V₂ Ω ;*

— il existe aussi des réductions à des formes au participe présent :

bien que P subj

→ *bien que ant V₂ Ω*

Je le considère comme si P

→ *Je le considère comme ant V₂¹ Ω.*

Dans le premier cas (substantifs), l'adjectif possessif est interprété comme étant le sujet de *V₂*, dans les autres cas le sujet de *V₂* est le sujet de la principale.

(3) Le cas de *compter sur* est différent pour plusieurs raisons, nous n'avons pas :

N₀ compte sur ce que P.

→ *N₀ compte sur V₂ Ω.*

Il en est de même avec la préposition *en*.

Cette réduction est indépendante de l'applicabilité de la règle [pc z.], en effet :

pour $V_0 = \text{tenir}$ et $N_0 = N_{\text{hum}}$: $N_0 V_0 \text{ à ce que } P \text{ subj.}$

par [réduction de N_2] on a $\rightarrow N_0 V_0 \text{ à } V_2 \Omega.$

mais par [pc z.], on obtiendrait $\rightarrow * N_0 V_0 \text{ que } P \text{ subj.}$

tandis que pour $V_0 = \text{consentir}$: $N_0 V_0 \text{ à ce que } P \text{ subj.}$

par [réduction de N_2] on a $\rightarrow N_0 V_0 \text{ à } V_2 \Omega.$

par [pc z.] on a $\rightarrow N_0 V_0 \text{ que } P \text{ subj.}$

Cette propriété nous permet de classer des verbes tels que *aimer* et *demande*r de la manière suivante :

— à un premier verbe *aimer* (ou *demande*r) avec complétive $\text{à ce que } P \text{ subj.}$, [pc z.] ne s'appliquera pas ;

— un second verbe *aimer* a les propriétés de *détester*, *haïr* (verbes B.2.2) ;

— un second verbe *demande*r entre dans : $N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ que } P \text{ subj.}$

Ainsi, $N_0 \text{ aime que } P \text{ subj.}$ est une forme de base (B.2.2) qui ne s'obtient donc pas par la transformation [pc z.] effaçant à ce. De la même manière $N_0 \text{ demande que } P \text{ subj.}$ s'obtient en laissant N_1 non spécifié dans la forme de base (verbes B.6.1). De plus, *aimer* et *demande*r ont les mêmes propriétés que *chercher* par rapport à la pronominalisation de $\text{à ce que } P \text{ subj.}$: la complétive ne peut être source ni de à ce (ci + la) ni de *y*, et par rapport aux phrases à complétive extraite (voir § 2.2.3).

Les cadres :

$V_0 = \text{viser} : N_0 V_0 \text{ à ce que } P \text{ subj. } N_0 = N_{\text{hum}} + N_{\text{nr}}$

peuvent être réduits quel que soit N_0 , en particulier N_0 peut être une complétive :

Que P subj vise à ce que que P subj amuse Jean.

$\rightarrow \text{Que P subj vise à amuser Jean.}$

La phrase :

Jeanne vise à amuser Jean.

possède une ambiguïté due au fait que le sujet *Jeanne* peut être interprété ou bien comme N_{nr} (agissant involontairement) ou bien comme N_{hum} (agissant volontairement).

Nous n'avons pas le même type de réduction avec des verbes tels que *équivaloir*, *aboutir* qui peuvent apparaître dans des cadres identiques :

Que P subj équivaut à ce que P subj.

et $\text{Que P subj équivaut à } V_2 \Omega.$

En effet, les phrases réduites ne sont pas interprétables avec *que P subj* sujet de V_2 (c'est-à-dire avec V_2^0) mais avec sujet non spécifié pour V_2 . Ce sujet serait en fait N_1 dans :

Que P subj équivaut pour N_1 à ce que P subj.

Le sujet *que P subj* de viser doit être le référent du sujet *que P subj* de $V_2 = \text{amuser}$. Le fait que :

$* \text{Que P subj vise à rire.}$

est une conséquence de :

$* \text{Que P subj rit.}$

alors que des phrases du type :

Que P subj équivaut à rire.

sont correctes.

Les constructions :

$N_0 V_0$ de ce que P , $N_0 = N_{nr}$, $V_0 = \text{provenir} + \text{résulter} + \dots$ ne se réduisent pas. Une manière de les opposer aux précédentes pourrait utiliser la différence subjonctif-indicatif.

1.3 Réduction des complétives directes : que P .

1.3.1 Réduction à des infinitifs non prépositionnels.

A. Le cas suivant de réduction est très général.

Quand V_0 possède une complétive *que P* en position directe, elle se réduit à une forme infinitive de la manière suivante :

si : $N_0 T_0 V_0 \text{ ce que } N_2 T_2 V_2$ ($E + \text{prep } N_1$)

est la forme de base, alors la règle :

$$\text{ce que } N_2 T_2 \rightarrow \emptyset$$

opère sous les conditions :

(i) : $N_2 = N_0 = N_{hum}$;

(ii) : contraintes de temps ;

(iii) : V_2 , le verbe (ou partie de verbe) qui comporte le temps est limité à certaines classes auxquelles appartiennent entre autres les verbes : *avoir, être, devoir, pouvoir, vouloir, savoir*.

(i) Le fait que la réduction se limite aux substantifs /humains/ est indiqué par les exemples où l'on peut avoir $N_0 = N_{nr} + N_{hum}$: soit $V_0 = \text{confirmer}$, la phrase :

Jean nous confirme que N_2 a été ridicule.

est ambiguë d'une manière déjà décrite (Chap. III, § 2.3). Si $N_2 = \text{Jean}$, elle se réduit à la phrase :

Jean confirme avoir été ridicule.

qui n'est pas ambiguë, et qui n'a que le sens "volontaire". Par ailleurs, la phrase :

Que Jean vienne confirme que que Jean vienne a été ridicule.

ne peut se réduire à :

* *Que Jean vienne confirme avoir été ridicule.*

Les mêmes observations valent pour *promettre* qui peut également être réduit d'une manière différente (voir ci-dessous B).

(ii) La concordance des temps de V_0 et V_2 , et les contraintes de temps qui opèrent entre ces deux verbes lors de la réduction, ont déjà été discutées sur un exemple au chapitre IV, § B.1.1. Nous donnerons un nouvel exemple qui illustre la complexité du problème.

La phrase :

Elle affirme qu'elle est belle.

se réduit à :

Elle affirme être belle.

La concordance des temps entre *affirme* et *est belle* correspond aux combinaisons suivantes. Sur les 16 phrases :

Elle (pres + impf) (E + inf) r(affirmer) qu'elle (pres + impf) (E + inf) r(être) belle.

seules les séquences :

* *Elle affirmait qu'elle est belle.*

et : * *Elle affirmait qu'elle sera belle.*

sont agrammaticales. Ces contraintes, compte tenu du fait qu'elles ne constituent qu'une fraction des cas possibles, sont les mêmes que celles que nous avons observées au chapitre IV, § B.1.1. Mais les contraintes qui sont nécessaires à la réduction aux 4 phrases :

Elle (pres + impf) (E + inf) r(affirmer) être belle.

sont différentes. D'après le sens et différents tests (tels que l'attachement de *habituellement à être belle*, qui est une opération limitée à *pres* et *impf*), on peut voir que les sources respectives sont :

Elle affirme qu'elle est belle.

Elle affirmait qu'elle était belle.

Elle affirmera qu'elle est belle.

Elle affirmerait qu'elle est belle.

Au chapitre V, § 6.1, quand nous avons discuté des contraintes de temps entre *voir* et *être*, à propos de l'effacement de *Qu*, *T*, *être*, nous avons vu que le même phénomène apparaissait. Il en est de même avec *croire* : pour les temps élémentaires la contrainte est : identité des temps, mais pour les temps simples (futur simple et conditionnel) : *Vous la (croirez + croiriez) belle*, les sources respectives sont :

Vous (croirez + croiriez) qu'elle est belle.

les sources respectives sont :

Vous (croirez + croiriez) qu'elle est belle.

(ii) et (iii) sont des conditions indépendantes. Bien que les V_2 qui sont autorisés aient une fonction de temps (auxiliaire, modal, ...), il est clair que ce sont les verbes eux-mêmes qui sont en jeu et pas seulement cette fonction. C'est ainsi que dans les phrases réduites :

Jean déclare avoir (faim + beaucoup de livres).

Jean déclare être ridicule.

avoir et *être* n'ont pas de fonction d'auxiliaire de temps. En général ce type de réduction est limité aux complétives directes, cependant il existe quelques exemples prépositionnels. Les $V_0 = avertir + aviser + informer + \dots$ entrent dans le cadre :

$N_0 V_0 N_1 \text{ que } P$ (3a).

qui, lui, peut être soumis à la réduction :

Jean l'avertit de ce qu'il y est allé.

→ *Jean l'avertit qu'il y est allé.*

→ *Jean l'avertit y être allé.*

(3a) Dans les mêmes conditions, une complétive *si P* peut apparaître avec ces V_0 : on a $N_0 V_0 N_1 \text{ si } P$ alors que * $N_0 V_0 N_1 \text{ de si } P$.

Les constructions qui comportent les $V_0 = \text{trouver} + \text{estimer} + \text{juger}$ où la complétive n'est pas source de *le*, peuvent également être réduites.

Les cadres de base :

N₀ V₀ de N₁ que P (E + subj).

peuvent comporter une contrainte de projection entre *N₁* et *P*. Dans :

Jean dit de Pierre qu'il est sérieux.

il est interprété comme se référant à *Pierre* et non à *Jean*. Il n'y a pas de réduction quand $N_1 = N_2$, et la phrase :

Jean dit de Pierre être sérieux.

n'a pas d'interprétation, puisque la règle qui opère sur cette construction exige que $N_2 = N_0$, et que la contrainte de projection est ici : $N_2 = N_1$; le cas $N_0 = N_1 = N_2$:

Jean dit de lui-même être sérieux.

est douteux. Dans le cas suivant, les deux conditions ne sont pas en conflit :

Jean dit de Pierre qu'il l'a vu.

(*il* se réfère à *Jean* et *le* à *Pierre*) et nous avons la forme réduite :

Jean dit de Pierre l'avoir vu.

(*Jean* sujet de *avoir vu*).

D'une manière plus générale, quand un complément prépositionnel autre que *à N* (parfois *pour N*) peut apparaître en compagnie d'une complétive *que P* directe, le substantif correspondant ne peut servir de référent à *N₂*. Ainsi, quand les cadres :

N₀ sait (de + par) N₁ que P.

N₀ raconte pour N₁ que P.

Que P provient de N₁.

sont réduits, *N₁* ne peut être le sujet de la forme infinitive, c'est *N₀* qui possède éventuellement cette fonction.

Une extension supplémentaire de cette propriété recouvre les cas suivants : Les subordonnées circonstancielles comportant *que P subj* dans :

N₀ compare N₁ à N₂ (sans + pour + jusqu'à ce + afin + ...) que P subj,

sont réductibles à des formes infinitives ; dans tous les cas le sujet de la forme réduite est *N₀*, et non pas *N₁* ou *N₂*⁽⁴⁾. Nous avons encore la même propriété avec les constructions causatives :

N₀ observe que P.

se réduit quand $N_2 = N_0$. Quand la transformation causative a opéré, attachant *N fait* et déplaçant *N₀* :

N fait observer à N₀ que P.

ces constructions se réduisent sous la condition $N_2 = N$, et non plus $N_2 = N_0$.

(4) La condition $N_2 = N_0$, où *N₂* est le sujet de la phrase complément, se retrouve dans le type suivant d'effacement :

Jean mange (quand + où) il peut manger.

→ *Jean mange (quand + où) il peut.*

Des phrases comme :

Jean mange (quand + où) (tu + je) peux.

où $N_2 \neq N_0 = \text{Jean}$ sont difficilement acceptables.

B. Un cas de réduction observé avec un nombre de verbes beaucoup plus faible est le suivant :

Les verbes :

$V_0 = \text{croire} + \text{penser} + \text{compter} + \text{espérer} + \dots$

n'imposent pas de contrainte de classe sur V_2 , et les conditions de temps ne sont pas les mêmes :

— *croire* devant un V_2 à l'infinitif se comporte comme un U , imposant son temps à V_2 :

— *penser, compter, et espérer*, imposent le futur à V_2 :

Il (pense + compte + espère) venir, quand il le pourra.

1.3.2 Réduction à : de complément à l'infinitif.

Il existe des structures qui se réduisent de la manière suivante :

$V_0 = \text{prévoir} :$ $N_0 V_0 \text{ que } P$
[réduction $N_2 = N_0$] $\rightarrow N_0 V_0 \text{ de } V_2 \Omega$

$V_0 = \text{promettre} :$ $N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ que } P$
[réduction $N_2 = N_0$] $\rightarrow N_0 V_0 \text{ à } N_1 \text{ de } V_2 \Omega.$

Cette opération diffère des précédentes de la manière suivante :

- (i) la préposition *de* est introduite ;
- (ii) les contraintes de temps ne sont pas les mêmes ;
- (iii) les contraintes entre V_0 et V_2 sont, elles aussi, différentes.

(i) L'origine du *de* pose un problème nouveau : il est difficile de soutenir qu'il provient d'un complément prépositionnel, comme nous pouvons le faire pour $V_0 = \text{être content}$ par exemple. Nous avons en effet pour $N_2 = N_0$:

$N_0 \text{ est content que } P$
 $\rightarrow N_0 \text{ est content de } V_2 \Omega$

mais en fait la structure de base est :

$N_0 \text{ est content de ce que } P$

de $V_2 \Omega$ possède la plupart des propriétés de *de ce que P*, ainsi la *ppv* correspondante est *en* et non pas *le* :

$N_0 \text{ en est content (} E + \# \text{ de } V_2 \Omega + \# \text{ de ce que } P + \# \text{ que } P\text{)}$
 $* N_0 \text{ l'est content (} E + \# \text{ de } V_2 \Omega + \# \text{ de ce que } P + \# \text{ que } P\text{)}.$

Mais pour *prévoir, promettre*, la *ppv* est *le* et non pas *en* :

* $N_0 \text{ en prévoit (} E + \# \text{ de } V_2 \Omega + \# \text{ que } P\text{)}$.
 $N_0 \text{ le prévoit (} E + \# \text{ de } V_2 \Omega + \# \text{ que } P\text{)}.$

Nous retournerons à ce problème en 2.

(ii) Dans un certain sens, V_0 impose le futur à la complétive : la phrase :

Paul prévoit que Jean a beaucoup bu hier

est plutôt douteuse du point de vue de son acceptabilité, elle peut cependant être interprétée comme suit : l'action de *boire* précède bien dans le temps l'action de *prévoir*, mais au moment où *Paul* fait sa prédiction, il ne sait pas encore s'il est vrai que *Jean a*

beaucoup bu ou non le jour qui précède (*hier*)⁽⁵⁾. Une paraphrase naturelle, et peut-être une source pour la phrase précédente est :

Paul prévoit qu'on lui dira que Jean a beaucoup bu hier

où la complétive est au futur. Les conditions de réduction sont plus fortes :

* *Paul prévoit d'avoir bu cette bouteille hier.*

alors que la phrase :

Paul prévoit d'avoir bu cette bouteille quand Jeanne rentrera.

est correcte, la forme sous-jacente à *avoir* étant *aura*.

Quand *prévoir* est au présent, V_2 est au futur simple ou antérieur. Ainsi, l'grammaticalité de la phrase :

* *Paul prévoit de boire habituellement une bouteille par jour.*

exclut *pres* et *impf* du temps sous-jacent à *avoir*. De plus :

* *Paul prévoit de ne boire que si Marie rentrera.*

exclut le conditionnel. Il ne reste donc que le futur, ce qui est confirmé par le fait que la phrase :

Paul prévoit de ne boire que quand Marie rentrera.

est entièrement correcte.

(iii) Dans le cas du § 1.3.1, les V_2 étaient limités à un petit nombre de verbes, principalement à :

$V_2 = \text{avoir} + \text{être} + \text{devoir} + \text{pouvoir} + \text{savoir} + \text{vouloir} + \dots$
un verbe comme *boire* n'étant pas permis :

* *Jean raconte boire.*

nous devons avoir :

Jean raconte V_2 boire.

(V_2 comporte ici *avoir pp*, et *être* n'est pas permis).

Dans le cas présent :

Jean prévoit de boire.

est entièrement correct, par contre les phrases :

Jean prévoit de V_2 boire. (avec les ajustements nécessaires)

sont toutes inacceptables ou douteuses :

? * *Jean prévoit de (devoir + pouvoir + vouloir) boire.*

1.4 Réduction des complétives directes : *que P subj.*

1.4.1 Réduction à des infinitifs non prépositionnels.

Les constructions correspondantes ont été étudiées au chapitre IV. Nous n'avons pas de restriction sur V_2 avec les verbes B.2.2, et le temps sous-jacent ne peut

(5) Le même type d'interprétation peut être donné à :

Pierre promet à Jean que Paul a bu cette bouteille hier.

≡ *Pierre promet à Jean qu'on lui dira que Paul a bu cette bouteille hier.*

ainsi qu'à d'autres constructions où l'on retrouve cette « projection » du futur sur la complétive.

être le futur. Les verbes : *vouloir, souhaiter, désirer, préférer*, se réduisent de la même manière, mais ils imposent le futur à V_2 (Chap. VII, § 1), *faillir* est semblable mais le sujet du verbe infinitif est N_1 au lieu d'être N_2 :

$$\begin{array}{l} \text{Il faut que } P \text{ subj à } N_1. \quad (N_2 = N_1) \\ \rightarrow \quad \text{Il faut } V_2 \Omega \text{ à } N_1. \end{array}$$

1.4.2 Réduction à : de complément à l'infinitif.

Les verbes B.2.3, B.6, B.8, la plupart des B.10 constituent de tels exemples. Comme en 1.3.2 ci-dessus, le *de* présente un problème de source, puisque *de* $V_2 \Omega$ est un complément direct.

En général le référent N_i est un nom /humain/, ce qui semblerait restreindre les possibilités d'effacement comme en 1.3.1, cas A. Cependant l'étude de *mérirer* suggère que la réduction peut parfois présenter un caractère plus général. Le sujet de *mérirer* est $N_0 = N_{nr} + N_{hum}$ et nous avons :

$$\text{Que } P \text{ subj mérirer que } P \text{ subj.}$$

qui peut, quand $N_0 = N_2 = \text{que } P \text{ subj}$, être réduit à :

$$\text{Que } P \text{ subj mérirer de } V_2 \Omega.$$

De plus, les phrases à sujet /humain/, telles que :

Jean mérirer d'amuser Pierre.

sont ambiguës, par suite de la double interprétation du sujet.

La position du référent est, selon V_0 , N_0 ou N_1 :

$$\begin{array}{ll} N_0 \text{ dit à } N_1 \text{ que } P \text{ subj.} & (N_2 = N_1) \\ \rightarrow \quad N_0 \text{ dit à } N_1 \text{ de } V_2 \Omega & \\ \rightarrow \quad N_0 \text{ offre à } N_1 \text{ que } P \text{ subj} & (N_2 = N_0 \text{ ou } N_2 = N_1) \\ \rightarrow \quad N_0 \text{ offre à } N_1 \text{ de } V_2 \Omega. & \end{array}$$

On trouve diverses restrictions sur les temps, ainsi *exiger* impose le futur à V_2 , alors que *regretter* autorise le présent et le passé.

1.5 Réduction de : *que P (E + subj)* en position sujet.

Les complétives sujet sont réductibles quand N_2 possède pour référent un syntagme nominal en position complément :

$$\begin{array}{ll} V_0 = \text{amuser} : & \begin{array}{l} \text{Que } N_2 V_2 \Omega V_0 N_1 \\ \rightarrow \quad V_2 \Omega V_0 N_1 \end{array} \quad (N_2 = N_1) \\ V_0 = \text{répugner} : & \begin{array}{l} \text{Que } N_2 V_2 \Omega V_0 \text{ à } N_1 \\ \rightarrow \quad V_2 \Omega V_0 \text{ à } N_1 \end{array} \quad (N_2 = N_1) \\ V_0 = \text{être facile} : & \begin{array}{l} \text{Que } N_2 V_2 \Omega V_0 \text{ pour } N_1 \\ \rightarrow \quad V_2 \Omega V_0 \text{ pour } N_1 \end{array} \quad (N_2 = N_1) \end{array}$$

Nous avons remarqué que lorsque [extrap] s'applique, *de* apparaît en position post-verbale devant $V_2 \Omega$ (Chap. V, § 5, Remarque A). Dans le but de régulariser la source de ce *de*, nous supposerons que les réductions que nous venons d'indiquer sont faites en deux pas :

$$\text{Que } N_2 V_2 \Omega V_0 (E + \text{prep}) N_1 \quad (N_2 = N_1)$$

[réduction de N_2] \rightarrow $De V_2 \Omega V_0 (E + \text{prep}) N_1$

[*de* z.] $\rightarrow V_2 \Omega V_0 (E + \text{prep}) N_1$

La forme intermédiaire n'apparaît que dans des dialectes non standards. L'avantage apporté par cette solution est que [extrap] s'appliquant entre [réduction de N_2] et [de z.] donne le résultat correct, tandis que le problème de la source du *de* devient le même qu'en 1.4.2 ci-dessus.

Ce même *de* réapparaît encore dans d'autres constructions :

— dans des phrases du type :

Ce qui amuse Jean, c'est de faire cela.

comme nous le verrons lors de l'étude des phrases dites « à complétive extraite » (§ 2.2.4.A) ;

— dans les phrases à sujet infinitif détaché (§ 2.2.2) ;

— dans les sujets de verbes qui ont des restrictions sur le partitif : les phrases :

* *De l'argent intéresse Paul.*

L'argent intéresse Paul. (sujet générique)

sont commodément analysées au moyen de la règle [de z.] qui reliera ces deux formes.

La possibilité d'une réduction en position sujet soulève le problème suivant :

Nous avons des phrases comportant des complétives directes qui sont réductibles à des compléments à l'infinitif :

(1) *Jean souhaite que N_2 vienne.* ($N_2 = \text{Jean}$)

[réduction de N_2] → (2) *Jean souhaite venir.*

Chacune de ces phrases a une forme passive :

(3) *Que N_2 vienne est souhaité par Jean.*

(4) *Venir est souhaité par Jean.*

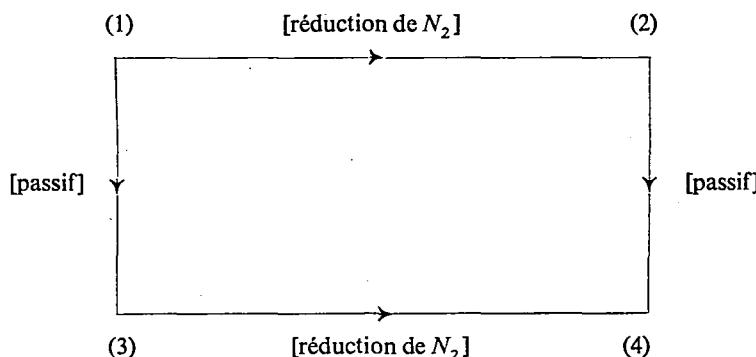
Ces phrases sont plus naturelles au passé et avec détachement du sujet :

(Que N_2 vienne + venir) ≠ cela a été souhaité par Jean.

Nous avons à priori deux solutions pour décrire les formes passives réduites (4) :

— la réduction peut opérer sur (1) et donner (2), le [passif] s'appliquera alors à (2) et fournira (4) ;

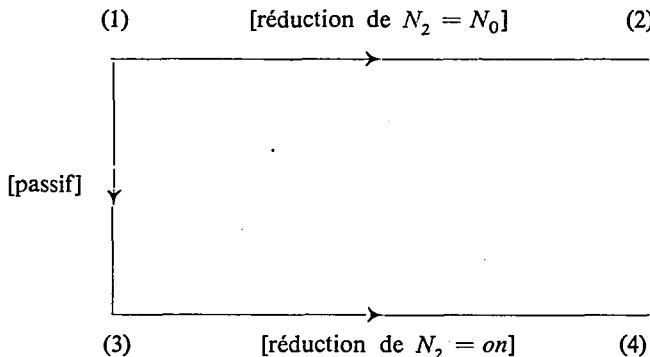
— nous pouvons utiliser la séquence d'opérations (1), (3), (4) du diagramme :



Or (4) n'est pas ambiguë. Il n'est donc pas désirable d'avoir deux dérivations pour (4). De plus le sens de (4) ne semble pas faire intervenir de relation sujet-verbe

entre *Jean* et *venir* dans (4). Comme nous ne disposons pas d'exemple où une complétiive sujet serait réduite avec pour référent de son sujet un complément de type *par N₁*, nous dirons que le passif opère entre (1) et (3), que la réduction opère sur (1) sous la condition $N_2 = N_0$, et que la réduction qui opère sur (3) efface un N_2 non spécifié (nous pouvons prendre $N_2 = on$, par exemple).

Nous avons donc en fait le diagramme :



La forme de ce diagramme est confirmée par les constructions à complétives directes *que P*. Avec $V_0 = \text{constater} + \text{raconter} + \dots$ la réduction et le passif s'appliquent à :

$$\begin{array}{l} N_0 V_0 \text{ que } P (E + \text{à } N_1) \quad (N_2 = N_0) \\ \rightarrow N_0 V_0 V_2 \Omega (E + \text{à } N_1) \end{array}$$

mais il n'existe pas de formes passives avec sujet infinitif :

$$* (de + E) V_2 \Omega \text{ est } V_0 pp (E + \text{à } N_1) \text{ par } N_0$$

Le fait que les phrases du type :

Jean raconte avoir fait cela.

n'ont pas de passif est à relier au fait que $V_2 \Omega$ ne peut être ni pronominalisé, ni détaillé :

* *Jean le raconte (E + # avoir fait cela).*

Avec ce type de réduction (1.3.1.A), $V_2 \Omega$ ne semble pas avoir de propriétés nominales, tandis que dans les autres cas, le complément à l'infinitif conserve le statut nominal de la complétive correspondante.

1.6 Remarques sur les processus de réduction.

1.6.1 Propriétés classificatoires.

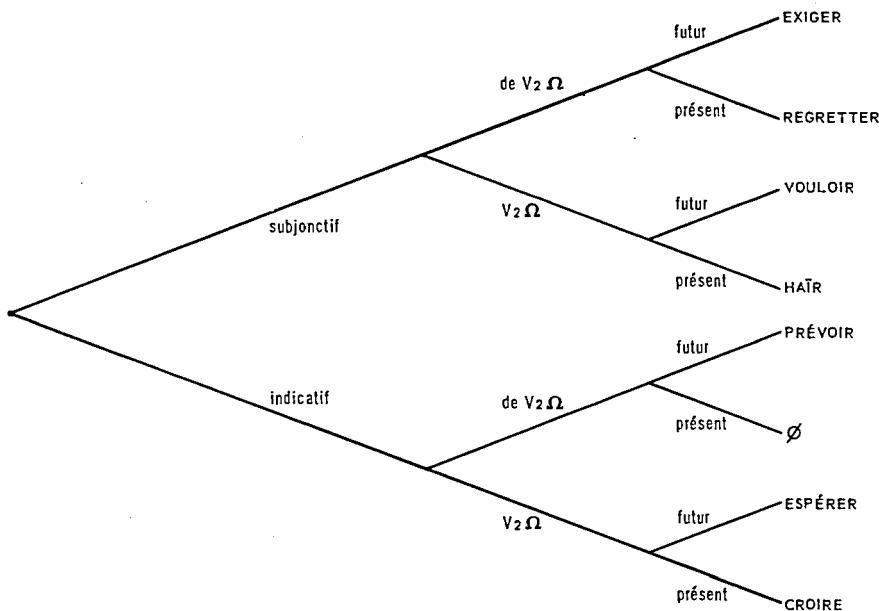
La plupart des propriétés que nous avons étudiées sont indépendantes dans le sens suivant : si nous tentons d'opposer les notions :

/subjonctif/ vs. /indicatif/

/de $V_2 \Omega$ en position directe/ vs. / $V_2 \Omega$ en position directe/

/projection du futur sur V_2 / vs. /projection du présent ou passé/

nous trouvons que presque toutes les combinaisons de ces propriétés sont observées sur des verbes particuliers :



Comme on peut le voir sur cette classification, le seul vide est celui d'un V_0 dont la complétive *que P* serait réductible à *de V₂Ω* en imposant le présent à V_2 (quand V_0 est au présent). Comme aucune raison ne justifie l'utilisation d'une telle redondance dans la classification, il semble préférable de considérer ce vide comme purement accidentel.

De la même manière, nous pourrions essayer de corréler par des règles la position de N_i (le référent) à l'une des propriétés : mode, préposition, temps, formation de pronoms (*ppv* ou *ce* (*ci + la*)), ou à des combinaisons de ces propriétés, mais là encore nous ne pouvons donner aucune justification à cette procédure, qui ne ferait que réécrire les mêmes faits sous une autre forme. De plus, de telles règles ne pourraient présenter une certaine validité que dans le cas où une étude exhaustive des verbes français aurait été faite.

Nous résumons les faits que nous avons observés à propos des réductions :

- la position du référent N_i varie (N_0 ou N_1) ;
- la nature du référent varie (N_{hum} ou N_{nr}) ;
- il existe divers types de contraintes de temps ;
- il existe des cas où la réduction est limitée à certains V_2 ;
- il existe des compléments directs à l'infinitif qui peuvent comporter la préposition *de* ⁽⁶⁾.

(6) Nous trouvons les mêmes groupes de réduction avec certaines subordonnées circonstancielles :

(*pour + sans*) *que P subj*
 → (*pour + sans*) *VΩ* (pas de préposition *de*)
 → (*à condition + à force + afin*) *que P subj*
 → (*à condition + à force + afin*) *de VΩ* (préposition *de*).

D'autres ne sont pas réductibles :

pourvu que P subj, *si bien que P*, par exemple.

Dans le cas de réduction avec apparition du *de*, comme les formes :
 → (*à condition + à force + afin*) *de ce que P subj*
 sont inacceptables, nous retrouvons le problème de la source du *de*.

Toutes ces propriétés seront considérées comme indépendantes. Elles sont en fait bien plus complexes et chacune d'elles devrait être raffinée.

Quelles que soient les différences observées sur les verbes V_0 , nous constatons la présence d'opérations communes à tous les types de réduction de N_2 :

ce, que, N₂, et T sont effacés et remplacés par *inf* ou *de inf*.

1.6.2 Verbes à propriétés conjonctives.

Un verbe comme *équivaloir* se comporte, par certains de ses aspects, comme une conjonction. Les phrases :

La peinture équivaut à la musique.

Que Jean vienne équivaut à ce que Pierre parte.

sont acceptables parce que le sujet et le complément sont de même nature, mais des phrases comme :

Que Jean vienne équivaut à la musique.

La peinture équivaut à ce que Pierre parte.

sont très difficiles à accepter. Ces restrictions rappellent celles que l'on observe dans les conjonctions :

Paul aime la peinture et la musique.

Paul aime que Jean vienne et que Pierre parte.

mais : ? * *Paul aime la musique et que Pierre parte.*

Un phénomène voisin du comparatif, s'observe dans des constructions comportant le verbe *préférer* :

Paul préfère la peinture à la musique.

Paul préfère que Jean vienne à ce que Pierre parte.

mais : ? * *Paul préfère la peinture à ce que Pierre parte.*

Préférer est tel que ses deux complétives peuvent se réduire avec le sujet pour référent commun ; dans :

Paul préfère venir à partir.

Paul est le sujet à la fois de *venir* et de *partir*.

Avec *reconnaître*, qui possède une structure assez voisine, nous avons :

Paul reconnaît que Jean est venu à ce que Pierre est parti.

Dans les deux cas *à ce que P* (*E + subj*) n'est pas source de *y*, mais *reconnaître* n'a pas de propriétés conjonctives :

Paul reconnaît Jean à ce que Pierre est parti.

est acceptable, de plus, seule la complétive directe *que P* est réductible.

L'expression verbale : *aimer mieux* dans :

Paul aime mieux la peinture que la musique.

Paul aime mieux dîner que dormir.

est intermédiaire entre *préférer* et la construction comparative plus générale qui utilise *plutôt*.

2. PHRASES A COMPLÉTIVES EXTRAITES.

Nous appellerons phrases à complétives extraites, les phrases du type :

- Ce qui amuse Jean, c'est que Pierre vienne.*
- Ce que je raconte à Jean, c'est que Pierre est venu.*
- Ce que je veux, c'est (qu'il vienne + venir).*
- Ce que je dis de Pierre, c'est qu'il doit venir.*
- Ce à quoi je tiens, c'est à (ce que P subj + V₂ Ω).*
- Ce dont je rêve, c'est de (ce que P + V₂ Ω).*

La seule justification de notre appellation « complétive extraite » est que l'opération [extraction] qui s'applique aux phrases en *c'est ... que* met en jeu un certain nombre de morphèmes que l'on retrouve également ici, de même une certaine configuration d'intonation semble être commune à ces deux constructions.

2.1 Propriétés.

Ces phrases peuvent être décrites de la manière suivante :

2.1.1 Le premier membre a la structure d'une relative sans antécédent nominal. Le verbe principal de cette relative est un verbe opérateur, et nous devons distinguer les *U* des *W*.

Les *U* ne peuvent pas apparaître seuls comme verbes principaux de ces relatives :

- * *Ce que Jean doit, c'est travailler.*
- * *Ce (que + à quoi) Jean continue, c'est à travailler.*
- * *Ce (que + dont) Jean se hâte, c'est de travailler.*

par contre nous avons (Klima [1]) :

- Ce que Jean doit faire, c'est travailler.*
- Ce que Jean continue à faire, c'est à travailler.*
- Ce que Jean se hâte de faire, c'est de travailler.*

Ces phrases qui contiennent le « pro-verbe » *faire* ne sont pas limitées aux *U*, on les trouve avec les *W* :

- Ce que je (veux + aime) faire, c'est travailler.*
- Ce que je tiens à faire, c'est à travailler.*
- Ce que je rêve de faire, c'est de travailler.*

Mais ici, le premier membre est une relative à complément direct relativé, et le second membre ne peut contenir qu'un complément à l'infinitif, les complétives y sont interdites :

- * *Ce que je (veux + aime) faire, c'est qu'il vienne.*
- * *Ce que je tiens à faire, c'est à ce qu'il vienne.*
- * *Ce que je rêve de faire, c'est (de ce + E) qu'il viendra.*
- * *Ce à quoi je tiens à faire, c'est à (ce qu'il vienne + venir).*
- * *Ce dont je rêve de faire, c'est de (ce qu'il viendra + venir).*

L'étude des phrases à complétive extraite comportant *faire*, présente divers problèmes liés à la nature de *faire*. *Faire*, dans de telles positions, s'observe dans les phrases où il est lié à la restriction *ne ... que*, nous avons des formes telles que :

- Jean travaille.*
- Jean ferait (bien + mieux) de travailler.*
- Jean ne fait que travailler.*
- Jean fait autre chose que travailler.*

où *Jean* est le sujet de *travailler*. La phrase :

Jean fait travailler.

ne peut être considérée comme la source de la précédente, puisqu'ici *Jean* n'est pas le sujet de *travailler* (le sujet n'est pas spécifié).

Faire est appelé ici « pro-verb », pour la principale raison qu'il apparaît par rapport à notre analyse, et sémantiquement, comme un élément superflu, de la même manière qu'un pronom apparaît dans une phrase à la suite d'une opération de détachement.

Nous nous limiterons à l'étude des phrases à complétive extraite sans *faire*, l'opérateur qui y figurera sera toujours un *W*.

2.1.2 Le second membre est composé de *c'est* (non obligatoirement au présent), et d'une complétive qui correspond au verbe opérateur du premier membre. Toutes les contraintes observées entre les verbes et leurs complétives se retrouvent dans les constructions à complétive extraite :

— mode :

- * *Ce que je raconte, c'est qu'il vienne.*
- * *Ce que je veux, c'est qu'il vient.*

— projection : dans

Ce que Jean dit de Pierre, c'est qu'il doit venir.

il est interprété comme se référant à *Pierre*, et la phrase :

Ce que Jean dit de Pierre, c'est que Paul doit venir.

est difficile à interpréter ;

- la concordance des temps est la même ;
- contraintes de différence entre N_0 et N_2 , la phrase :

Ce que tu veux, c'est que tu viennes.

est agrammaticale ;

— les propriétés liées à la réduction sont identiques : mêmes conditions $N_2 = N_1$, mêmes contraintes de temps, mêmes prépositions, etc.

2.2 Structure.

2.2.1 Détachement de syntagmes nominaux.

La première étape de notre description des phrases à complétive extraite, comportera une opération de détachement quelque peu différente de celle du chapitre II, qui, elle, mettait toujours en jeu *ppv*. Ici, quand un syntagme substantival est détaché de sa position, le pronom *cela* (*ceci* est moins naturel) le remplace. Une première conséquence est que seuls les substantifs /non humains/ peuvent être détachés, mais il y a d'autres restrictions. Nous avons par exemple :

- Le travail est important.*
→ *Le travail # cela est important.*

Dans la phrase résultante nous retrouvons la même configuration de pause-intonation, et *le travail* peut être permué. Dans de telles phrases *le travail* est toujours interprété avec le sens générique, ce qui est particulièrement net dans :

- ? *Le livre est important.*
→ *Le livre # cela est important.*

où le sens de *le livre* ne peut être que générique : il n'est pas possible de référer ce syntagme à un livre déjà mentionné dans un éventuel contexte.

Cette opération de détachement s'applique également quand l'article est indéfini :

? * *Un livre est important.*

→ *Un livre # cela est important.*

où nous retrouvons un sens générique, par contre une phrase comme :

Un des livres # cela est important.

est impossible à interpréter.

Ce détachement n'est pas limité à la position de sujet du verbe *être*, nous avons aussi :

(*le + un*) *livre intéresse Jean.*

→ (*le + un*) *livre # cela intéresse Jean.*

et au pluriel :

Les livres # cela intéresse Jean.

toujours avec interprétation générique. En position non sujet, on a par exemple :

Jean pense à cela # au livre.

Jean pense à cela # (à un livre + au livre qu'il a acheté).

mais toutes ces phrases peuvent être interprétées différemment. Le fait que le sens générique soit attaché à des syntagmes définis ou indéfinis est limité aux positions de sujet. D'autres exemples délimitent mieux le phénomène, ainsi les phrases :

(*mon + ce*) *travail # cela est important.*

ne mettent pas en jeu le sens générique.

En position sujet de *être Adj*, nous avons les particularités suivantes :

— nous trouvons des phrases avec *c'* plutôt qu'avec *cela* :

(*le + un*) (*travail + livre*) # *c'est important.*

c' (ou *ce*) est ici une réduction de *cela* :

Cela est souvent contracté en *ça*, indépendamment de la position :

Ça amuse Jean.

Jean pense à ça.

mais *ça* n'est pas autorisé (sauf dans certains dialectes) devant *est, était* :

* *Ça est (important + bon).*

Dans ce cas *a* devient *ə* (cheva), règle qui s'applique également à *la* (article ou *ppv*) devant voyelle :

* *la étreinte* → *l'étreinte*

* *Je la étonne* → *je l'étonne*

La règle :

a → *cheva*

est obligatoire devant les formes de *être* qui commencent par une voyelle, mais facultative (selon les dialectes) devant une consonne, nous avons à la fois :

(*ce + ça*) *n'est pas important.*

(*ce + ça*) *sera important.*

Les phrases avec *ça* ont un caractère familier, avec *ce* elles sont plus littéraires. Dans d'autres cas *ça* (et non *ce*) doit apparaître devant une voyelle :

Ça a été difficile.
? Ça été difficile.

— les règles d'accord en genre et en nombre ont la propriété suivante :

- La culture # c'est important.*
mais : * *La culture # c'est importante.*
- Les livres # cela intéressa Jean.*
mais : * *Les livres # cela intéresseront Jean.*
- Les hommes # c'est brutal.*
mais : * *Les hommes # c'est brutaux.*

Ces faits peuvent être décrits en ordonnant les règles de telle manière que le détachement opère avant les accords. En position sujet de *être N*, nous avons des formes où l'accord opère indépendamment du détachement.

Les hommes sont de curieux animaux.
→ *Les hommes # ce sont de curieux animaux.*

La forme sans accord est inacceptable :

* *Les hommes # c'est un curieux animal.*

Quand l'accord opère, le *ce* qui apparaît ne peut que difficilement être considéré comme une réduction de *cela*, *ça*, ces pronoms sont toujours au singulier et les phrases :

Les hommes # (cela + ça) sont des animaux curieux.
sont agrammaticales.

2.2.2 Détachement de complétives.

En plus du détachement des substantifs, nous trouvons :

- Que P subj est (intéressant + une bonne idée).*
[détach] → *Que P subj # (cela + c') est (intéressant + une bonne idée).*
[détach p.] → *(cela + c') est (intéressant + une bonne idée) # que P subj.*
- Que P subj amuse Jean.*
[détach] → *Que P subj # (cela + ça) amuse Jean.*
[détach p.] → *(cela + ça) amuse Jean # que P subj.*

Dans ces exemples, *que P subj* est sujet, et peut être remplacé par sa forme réduite : *V Ω* en position préverbale, *de V Ω* en position postverbale (c'est-à-dire avant et après application de [détach p.]) (?).

Dans les positions compléments, nous trouvons :

(Jean sait + dit) que P.
→ *(Jean sait + dit) cela # que P.*

(?) Dans les grammaires traditionnelles, les phrases

C'est intéressant, (que P subj + de V Ω).

sont souvent considérées comme des constructions impersonnelles, variantes de :

Il est intéressant (que P subj + de V Ω).

L'analyse que nous donnons pour toutes ces phrases montre dans quel sens elles sont apparentées : dans les deux cas la source est :

Que P subj est intéressant.

mais les transformations qui y sont appliquées sont différentes.

que *P* permuté en tête conduit à des phrases moins naturelles. Nous avons encore :

Jean tient à cela ≠ *à ce que P subj.*

Jean rêve de cela ≠ *de ce que P.*

où les complétives détachées ne peuvent pas être permutées.

2.2.3 *Détachement et phrases à complétive extraite.*

A. Cas non prépositionnels.

Le syntagme détaché est difficilement permutable dans les exemples du type :

L'idée est que P subj.

→ (1) *L'idée* ≠ *c'est que P subj.*

→ ? * *C'est que P subj* ≠ *l'idée.*

La phrase (1) est très voisine des phrases à complétive extraite comme nous les avons décrites en 2.1 : le premier membre *l'idée* est un syntagme nominal, et le second membre est formé de *c'est* suivi d'une complétive⁽⁸⁾. De la même manière il est difficile d'échanger les deux membres d'une phrase à complétive extraite :

? * *C'est que Jean viendra, ce que je sais.*

Nous analyserons ces phrases de la manière suivante :

— le sentiment linguistique et l'intonation qui correspondent au découpage en deux membres sera une conséquence du détachement :

(2) : *Ce que N₀ W est que P (E + subj).*

[détach] → *Ce que N₀ W* ≠ *c'est que P (E + subj).*

— la relative *ce que N₀ W* est du type de celles qui ont été décrites au chapitre V, § 2.2.2.III : l'antécédent est un pronom de base effaçable : *lui_z*.

Les séquences *que P (E + subj)* des structures à opérateur, ont été considérées comme modifiant le pronom effaçé *lui_z* précédé du déterminant *ce*, éventuellement effaçé. Notre description de (2) est compatible avec cette analyse :

(2) est en effet composé de deux structures élémentaires :

(3) *N₀ W ce lui_z*, et (4) *celui_z est que P (E + subj)*.

(2) est le résultat de la relativation de *lui_z* apparaissant dans (3), la principale étant (4) ⁽⁹⁾.

Nous analyserons les structures d'opérateur :

(5) *N₀ W que P (E + subj).*

de la même manière :

(3) et (4) sont les composantes élémentaires de (5), *lui_z* apparaissant dans (4) est relativé, la principale étant (3).

(8) La phrase :

L'idée ≠ *cela est que P subj.*

n'est pas correcte, il en est de même pour la phrase à complétive extraite :

Ce que je sais, cela est que Jean viendra.

(9) Nous pouvons poser le problème de la nature de *que P (E + subj)* en position d'attribut de la manière suivante : doit-on le considérer comme un adjectif ou comme un adjectif attaché à *celui_z* qui, de toutes façons, est effacé ? La solution *que P (E + subj) = Adj* semble préférable, car elle nous permet d'attacher une complétive à un substantif par le même processus que les adjectifs (effacement de *qui*, *T*, *être*) alors que les substantifs ne s'attachent pas ainsi en général. De plus la présence de *celui_z* devrait entraîner diverses propriétés nominales (pronominalisation, question, ...) qui ne s'observent pas ici (§ 2.2.4.A).

La même analyse s'applique aux complétives sujets.

Nous omettons divers détails (effacement de *ce*, etc.) qui appartiennent plus spécifiquement aux processus de relativation et de pronominalisation correspondants.

B. Cas prépositionnels.

Les phrases à complétive extraite qui comporte des *W* acceptant des complétives prépositionnelles soulèvent un nouveau problème. Considérons l'exemple de :

N₀ tient à ce que P subj.

Si nous suivions la ligne d'analyse que nous venons d'adopter dans le cas des positions non prépositionnelles, nous pourrions partir des séquences noyaux :

(6) *N₀ tient à celui_z*. et (4) *Celui_z est que P subj.*

— le placement d'une relative formée sur le pronom de (4) dans la principale (6) conduirait à :

N₀ tient à celui_z qui est que P subj.

dont, par effacement de *qui*, *T*, *être*, on obtiendrait :

N₀ tient à ce que P subj.

— de même le placement de (6) dans (4), et [détach] donneraient :

Ce à quoi N₀ tient, c'est que P subj.

qui est une forme douteuse.

Le point important est que ce processus ne peut pas conduire à la forme correcte :

Ce à quoi N₀ tient, c'est à ce que P subj.

qui contient deux occurrences de la préposition *à*.

Dans le but de décrire ces constructions, nous sommes conduits à supposer l'existence de structures noyaux du type :

Celui_z est (à + de) ce que P (E + subj).

Le pronom *lui_z* qui y figure est d'un type nouveau, il diffère de ceux que nous avons déjà rencontrés par le fait qu'il impose une préposition (*à* ou *de*) à son attribut.

Dans le cas A, une des raisons qui nous ont conduits à utiliser des structures noyaux analogues, était le parallélisme entre des phrases comme :

C'est que P.

L'idée est que P (E + subj).

Dans les cas prépositionnels l'analogie est plus faible, nous n'observons en français que peu de phrases du genre :

(N + ce) est (à + de) ce que P (E + subj).

Des phrases telles que :

Son entêtement est à (ce que P subj + V₂ Ω).

ne sont pas grammaticales. Cependant nous avons des phrases comme :

La (mode + tendance) est à ce que P subj.

et des syntagmes nominaux comme :

La (crainte + nécessité) de ce que P subj

Le (renoncement + entêtement) à ce que P subj.

Pour analyser ces syntagmes, il nous faut attacher à un substantif, des compléments de la forme :

(à + de) ce que P (E + subj).

L'attachement par relativation est une solution naturelle, qu'il faut d'ailleurs appliquer à de nombreux syntagmes prépositionnels attributs. Ainsi nous avons les paires :

l'homme qui est de Rio et : *l'homme de Rio,*
les skis qui sont en métal et : *les skis en métal,*
le citadin qui est à la campagne et : *le citadin à la campagne.*

Nous avons maintenant de nouvelles dérivations dont le point de départ sera :

(6) *N₀ tient à celui_z.* (7) *Celui_z est à ce que P subj.*

— la relativation de (6) dans la principale (7), suivie de [détach] nous donne :

Ce à quoi N₀ tient, c'est à ce que P subj.

Quand *V₀* le permet, [pc z.] peut effacer à ce au second membre.

— la relativation de (7) dans la principale (6) suivie de l'effacement de *qui*, *T*, *être*, conduit à la séquence :

N₀ tient à celui_z à ce que P subj.

Pour obtenir la structure correcte, il est nécessaire d'effacer une des deux séquences à ce. Ce type d'effacement n'est pas limité aux verbes *V₀* du type de *tenir*, mais sera défini pour tous les verbes qui peuvent prendre l'un des compléments :

(à + de) ce que P (E + subj).

En général, on n'observe pas ce phénomène avec les relatives. L'antécédent peut comporter n'importe quelle préposition et le pronom relatif est toujours accompagné de la préposition qui apparaît dans la phrase relativée. Ainsi nous trouvons à la jonction de la principale et de la relative toutes les séquences :

(à + de + par + pour + sur + ...) *l'homme* (à + de + par + pour + sur + ...) *qui*
? (à + de + par + pour + sur + ...) *la chose* (à + de + par + pour + sur + ...) *quoi*

Cependant il existe des cas où les deux prépositions doivent être identiques (^{9a}) et l'une d'elles doit être effacée. Considérons les cas suivants de relatives sans antécédent (« nilpotent sharing » selon la terminologie de Harris [6]), ils doivent être distingués des « questions indirectes » qui sont superficiellement identiques :

Je frappe qui (m'ennuie + Jean ennuie).

Qui (m'ennuie + Paul ennuie) amuse Pierre.

Nous avons quatre cas d'attachement de sujet ou de complément direct à un sujet ou un complément direct.

Les compléments prépositionnels ne peuvent pas être attachés à des sujets ou des compléments directs :

* (à + de) qui je parle amuse Pierre.

* Je frappe (à + de) qui je parle.

(9a) Une autre opération qui nécessite la contrainte « identité de prépositions » est la conjonction de certains compléments :

on a : *Il parle de Pierre et de Paul.*

mais : * *Il parle de Pierre et à Paul.*

Il est possible d'attacher aux compléments prépositionnels :

- (i) des sujets : *Je ne parle pas (à + de) qui m'ennuie.*
- (ii) des compléments directs : *? Je ne parle pas (à + de) qui il ennuie.*
- (iii) des compléments prépositionnels à condition que les prépositions soient IDENTIQUES :

Je ne renonce pas à qui je tiens.

Je ne tiens pas à qui je renonce.

J'ai parlé de qui tu as rêvé.

Les compléments à préposition différente de celle de l'antécédent ne peuvent être attachés ainsi : il n'est pas possible de combiner comme précédemment les deux phrases :

Je tiens à quelqu'un. et Je parle de quelqu'un.

où *quelqu'un* serait relativé, cette opération conduirait à :

* *Je tiens à de qui je parle.*

ou à : * *Je parle de à qui je tiens.*

Bien que ce type de relativation soit limité au pronom relatif */humain/ qui*, nous considérons que ce phénomène rend très plausible notre analyse des phrases à complétive extraite. Le fait que nous donnions une place prépondérante à des pronoms *lui_z* dotés de propriétés de sélection très spéciales n'est pas une solution artificielle, nous trouvons en effet de telles propriétés avec certaines familles de substantifs (*fait*, *événement*, *qui*, par exemple n'acceptent pas de complément « génitif »).

2.2.4 Conséquences de l'analyse.

Le même mécanisme nous permet de traiter divers phénomènes qu'il serait difficile de décrire autrement.

A. Source de certaines prépositions.

Selon la nature de *V₀*, nous avons vu que la préposition *de* apparaissait ou non, lors de la réduction de *que P (E + subj)* à un syntagme verbal infinitif. Nous analyserons les complétives directes de la manière suivante :

— pour les verbes sans préposition *de*, *que P (E + subj)* sera considéré comme un modifieur de type adjectival attaché au complément direct *lui_z* ;

— pour les verbes avec préposition *de*, *que P (E + subj)* sera considéré comme un complément de nom attaché au complément direct *lui_z*, qui aura la forme de base *de ce lui_z que P (E + subj)*, et auquel la règle [pc z.] peut s'appliquer, effaçant ainsi *de ce*.

Le fait que ce complément de nom ne puisse être une source de pronom (*ppv en* ou relatif *dont*) est une conséquence du fait que le substantif principal du syntagme est déjà un pronom. En effet, alors que nous avons la transformation :

Je vois le toit de cette maison.

→ *J'en vois le toit.*

il n'est pas possible d'avoir :

Je vois celui de cette maison.

→ * *J'en vois celui* (10).

(10) Nous avons décrit un fait analogue au chapitre II, § 2.2.3. La manière de formaliser cette description n'est pas évidente, nous pourrions par exemple convenir que des règles obligatoires s'appliquent à :

celui de soi

pour donner :

le sien.

Nous traiterons de la même manière différents verbes qui possèdent un complément direct à l'infinitif, mais précédé par *à*. Les sources de :

N₀ apprend (E + à N₁) à V.
seront : *N₀ apprend (E + à N₁) à ce que P subj.*

qui correspondent à des phrases effectivement observées en français. Ces formes auront à leur tour pour sources :

N₀ apprend ce lui_z à ce que P subj (E + à N₁).

où à ce que P subj est un complément de nom de lui_z.

Nous décrirons chercher de la même manière, en utilisant la structure de base :

N₀ cherche ce lui_z à ce que P subj.

qui explique également ici pourquoi à ce que P subj n'est pas source de *y*, mais de *le*.

Nous considérerons que toutes les complétives sujets sont de type :

ce lui_z de ce que P subj

et qu'elles se réduisent normalement à de *V Ω*. Le de se retrouve dans les phrases à complétive extraite, dans les syntagmes détachés, et dans les constructions impersonnelles, mais il est effacé dans la construction déclarative simple :

<i>De faire ceci amuse Jean.</i>	n'est pas naturel ;
<i>Faire ceci amuse Jean.</i>	est correct ;
<i>Ce qui amuse Jean, c'est de faire ceci.</i>	est correct ;
<i>Ce qui amuse Jean, c'est faire ceci.</i>	est moins naturel ;

B. Propriétés de *lui_z*.

Notre analyse repose sur un certain nombre de propriétés attachées au pronom sous-jacent *lui_z*. Parmi celles-ci nous trouvons :

- réductibilité de que *P* (*E + subj*) ;
- *lui_z* porte l'adresse du référent nécessaire à l'effacement du sujet de la complétive⁽¹¹⁾ ;
- *lui_z* doit « transmettre » les contraintes de temps et de mode ;
- *lui_z* a des restrictions sur ses modificateurs.

Toutes ces propriétés sont les propriétés d'opérateur qui ont motivé notre étude, et les résultats nous conduisent à admettre que ces propriétés d'opérateur sont beaucoup plus liées aux noms qu'aux verbes. Les verbes ne leur sont associés que par les restrictions de classes qu'ils imposent à leurs sujets et compléments. De fait, la plupart de ces propriétés sont observables sur des substantifs :

- que *P* (*E + subj*) attribut de *l'idée*, *l'impression* est réductible :
(l'idée + l'impression) est que P (E + subj).
→ (l'idée + l'impression) est de V₂ Ω.

par contre, que *P* attribut de *la preuve* n'est pas réductible :

- La preuve est que P.*
- * *La preuve est de V Ω.*

⁽¹¹⁾ Ceci constitue une des principales différences entre notre analyse et celle de Rosenbaum. A la place de ce marqueur d'adresse, Rosenbaum utilise un principe général de distance minimale définie sur des structures en arbre. Alors que pour l'anglais, seul le verbe *to promise (promettre)* est considéré par cet auteur comme une exception au principe, en français il existe un très grand nombre de verbes qui constituerait de telles « exceptions ».

— les noms tels que *espoir*, *crainte* permettent V_2 au futur (quand *être* est au présent), alors que des noms comme *habitude* ne l'autorisent pas :

(l'espoir + la crainte) est que Jean y aille demain.

(l'espoir + la crainte) est d'y aller demain.

* *L'habitude est (que Jean y aille demain + d'y aller demain).*

— il existe divers types de complétives de noms :

Nous avons les syntagmes :

La crainte (E + de ce) que P subj, ainsi que la phrase :

La crainte est que P subj, mais pas :

La crainte est de ce que P subj.

Nous trouvons encore :

Le fait que P (E + subj).

par contre :

* *le fait de ce que P (E + subj)* (11a), et la phrase :

Le fait est que P,

est une construction idiomatique qui ne semble pas être liée aux syntagmes précédents ;

— on observe diverses positions pour le référent de N_2 lors de sa réduction, elles varient selon la nature du substantif complété par *que P (E + subj)*, dans :

Jean donne à Pierre l'idée de s'en aller.

Pierre, et non pas *Jean*, est le sujet de *s'en aller*. Par contre, dans

Jean donne à Pierre l'impression de s'en aller.

Jean est, en général, le sujet de *s'en aller*.

Un verbe comme *promettre* peut avoir *lui₂* comme complément direct, et une marque qui indique que N_0 est le référent lors de la réduction de la complétive *que P*. Mais quand au lieu de *lui₂*, *promettre a moyen* pour complément direct, alors le référent, dans la réduction de la complétive *que P subj* est N_1 cette fois :

Jean a promis à Pierre de partir.

Jean et non pas *Pierre* est sujet de *partir*. Dans :

Jean a promis à Pierre un moyen de partir.

Pierre et non pas *Jean* est sujet de *partir*.

Ces propriétés sont conservées dans les phrases analogues aux phrases à complétives extraites :

L'idée que Jean donne à Pierre, c'est de s'en aller.

L'impression que Jean donne à Pierre, c'est de s'en aller.

(11a) Il est donc difficile d'utiliser une telle forme pour rendre compte de l'apparition du *de* dans *le fait de V₂*, mais il est encore possible que ce *de* ait sa source dans la forme de base : * *ce fait de fait que P* dont on dérive : *le fait que P* (Gross [3]).

Ici *ce lui_z* est remplacé par *l'idée*, *l'impression*, mais l'analyse serait la même (relativation et détachement)⁽¹²⁾.

Nous ne pouvons que réaffirmer qu'il est nécessaire, afin d'élargir l'étude des propriétés d'opérateur, d'examiner les substantifs opérateurs et les adjectifs opérateurs. Certaines propriétés sont plus générales que celles que nous avons observées sur les verbes, ainsi dans la phrase :

J'ai trouvé chez Jean une envie furieuse de s'en aller.

le sujet du complément infinitif est un syntagme prépositionnel en *chez*, ce que nous n'avons pas remarqué pour les verbes opérateurs.

La réduction de *que P (E + subj)* n'est jamais faite sans qu'une préposition apparaisse (dans la plupart des cas *de*).

Il existe des problèmes de déterminant, ainsi :

Le fait que P (E + subj)

est correct, alors que :

Un fait que P (E + subj)

est inacceptable. La nature de l'article (généérique ?) n'est pas claire.

Divers problèmes de transformations de verbes, d'adjectifs, de substantifs, se posent encore.

Les questions que nous venons de soulever sont toutes plus ou moins liées à la nature de la copule *être* qui apparaît entre nom opérateur et complétive. Une étude de ces noms doit obligatoirement introduire le verbe *avoir* qui lui aussi intervient constamment dans ces constructions. Ainsi le nom *avantage* partage certaines propriétés avec *idée* ;

L'(avantage + idée) est (que P subj + de V Ω).

Jean a l'(avantage + idée) (que P subj + de V Ω).

mais :

* *Que P subj a l'idée que P subj.*

alors que la construction :

Que P subj a l'avantage que P subj.

est correcte.

Remarquons que dans cette dernière phrase un complément *pour N₁* peut figurer. Lors de la réduction de la complétive sujet, cet *N₁* serait le sujet du *V Ω* réduit, lors de la réduction de l'autre complétive, c'est la complétive sujet qui est sujet du *V Ω* réduit.

La manière d'exprimer ces différences n'est pas toujours claire. On pourrait convenir que *avoir* combiné à un substantif opérateur constitue un verbe opérateur qui possède différentes propriétés distributionnelles :

avoir l'idée n'a que des sujets /humains/,

avoir l'avantage a pour sujet N_{nr}, et peut avoir pour N₁ comme complément, etc.

(12) Comme les compléments de possession sont vraisemblablement introduits par relativation, et comme dans les phrases du type :

L'idée de Jean est de s'en aller.

Jean est le sujet de *s'en aller*, celles-ci peuvent être décrites par la même méthode.

B. Formes apparentées.

Les types suivants de phrases sont liés aux phrases à complétive extraite :

Que P (E + subj) est ce (qui étonne Jean + que Jean veut).

Que P (E + subj) est ce à quoi Jean pense.

Que P (E + subj) est ce dont Jean rêve.

Leur forme générale est :

Que P (E + subj) est ce Relative.

Nous avons encore les formes « miroir » des précédentes :

Ce Relative est que P (E + subj).

ainsi que les formes détachées :

Que P (E + subj) # c'est ce Relative.

C'est ce Relative # que P (E + subj).

Les structures noyaux et les opérations de relativation qui ont été utilisées pour la description des verbes opérateurs et des phrases à complétive extraite, sont également nécessaires à l'analyse de tous ces types de phrases, ce qui constitue une confirmation indirecte en faveur de notre solution.

3. REMARQUE SUR LES STRUCTURES A OPÉRATEUR.

3.1 Effacement de N_2 .

L'effacement de N_2 nécessite les opérations suivantes :

- référence de N_2 par rapport au N_i correspondant ;
- effacement de *que*, *T*, et N_2 .

Pour la description de dernier effet, nous utiliserons les étapes suivantes :

- extraction de N_2 ,
- effacement de N_2 ,
- effacement de *que* et *T*.

Les raisons qui motivent le passage par [extraction de N_2] sont que :

— le résultat de cette transformation est tel que la règle [*Qu T z.*] (ou [*qui*, *que Tz.*]) définie au chapitre précédent peut s'appliquer sans aucune modification ;

— l'effacement de N_2 , au lieu d'être une opération limitée aux complétives, est exactement celle qui opère dans la formation d'une relative : deux substantifs étant identiques (avec même référence) l'un d'eux est extrait (c'est-à-dire placé à gauche de *Qu*) et ensuite effacé (après pronominalisation).

Il existe quelques cas de V_0 pour lesquels N_2 n'est pas effacé, mais soumis à d'autres transformations, la relativation par exemple, comme dans :

? l'homme que je (sais + dis) qui a fait cela

qui n'est pas une forme standard, mais à laquelle [*Qu T z.*] peut s'appliquer, ce qui donne des constructions un peu plus naturelles :

l'homme que je (sais + dis) avoir fait cela ...

3.2 Conditions de la réduction.

Le processus de réduction présente plusieurs degrés de liberté :

— avec les verbes tels que *croire*, *dire*, *croire*, il est entièrement facultatif, quand la condition $N_2 = N_i$ est remplie ;

— avec les verbes comme *aimer*, *vouloir*, le processus est obligatoire quand $N_2 = N_i$;

— avec les *U*, on peut imaginer un troisième type de condition. Dans les deux premiers cas, la condition $N_2 = N_i$ était facultativement remplie, on pourrait dire que les *U* ont une complétive (donc qu'ils sont en fait des *W*), et que, pour ces verbes, à la fois la condition $N_2 = N_i$ et la réduction, sont obligatoires. Un tel type de condition $N_2 = N_i$ ne serait pas nouveau, il opère dans les relatives : il n'est pas possible de relativiser une phrase dans une principale si ces deux propositions ne comportent pas deux substantifs identiques. Cette solution n'apporterait guère d'éléments nouveaux à la description que nous avons donnée des *U*. En particulier, il n'y aurait toujours pas d'explication pour le fait que le complément à l'infinitif n'a pas de propriétés nominales (pronominalisation, phrases à complétives extraites, absence de compléments substantivaux qui y correspondaient, etc.). Dans quelques cas, les propriétés particulièrement nettes du complément à l'infinitif et l'absence de complétive, rendent cette solution plausible : ainsi pour les *V_{mt}*, le complément à l'infinitif a des propriétés d'adverbe de lieu, comme conséquence, il serait possible d'avoir des phrases à complétive extraite :

? *Ce où il court, c'est voir Pierre.*

De même pour *commencer*, *finir* avec préposition *par*, nous avons :

Ce par quoi elle (commence + finit), c'est par boire.

ce qui confirme les propriétés nominales du complément à l'infinitif.

3.3 Problèmes liés au subjonctif.

3.3.1 Subjonctif et verbes opérateurs.

Nous avons vu que certains *W* imposaient le subjonctif, et que d'autres non. Les faits sont cependant moins simples, ainsi :

Jean croit que Pierre peut y arriver.

* *Jean croit que Pierre puisse y arriver.*

mais les phrases avec subjonctif :

Jean (croit-il + ne croit pas + ne croit-il pas) que Pierre puisse y arriver.

sont toutes correctes. Le subjonctif peut être induit par la négation et l'interrogation, mais pas avec tous les verbes, ainsi :

* *Jean (sait-il + ne sait pas + ne sait-il pas) que Pierre puisse y arriver.*

Cette induction peut encore avoir lieu lors de certaines compositions de structures à opérateur :

Jean veut que ce soit Pierre qui vienne.

alors que :

* *Jean veut que ce soit Pierre qui vient.* (13)

Ici *vouloir* impose le subjonctif à *être* qui l'induit sur *venir*. Tous les verbes ne transmettent pas le subjonctif comme le fait *être* :

* *Jean veut qu'il sache que Pierre vienne.*

mais : *Jean veut qu'il sache que Pierre vient.*

(13) Dans certains parlers (plus ou moins standards) de telles phrases sans subjonctif sont possibles.

Ce type d'induction pourrait être limité aux constructions *c'est ... que et il y a ... que*.

3.3.2 *Subjonctif et relatives.*

Le verbe d'une relative est en général à l'indicatif. Dans certaines positions il peut être subjonctif, par exemple :

J'exige une secrétaire (qui sache recevoir mes collègues + que mes collègues puissent apprécier).

alors que :

* *J'exige la secrétaire qui sache recevoir mes collègues.*

Ces exemples montrent l'influence du déterminant de l'antécédent de la relative, mais le phénomène dépend aussi du verbe principal :

* *Je mange un gâteau qui soit bon.*

Comme avec les opérateurs, la forme (interrogative, négative) du verbe principal intervient :

nous avons :

Il connaît un cuisinier qui sait le faire.

* *Il connaît un cuisinier qui sache le faire.*

mais les phrases :

(*connaît-il un + il ne connaît pas de + ne connaît-il pas un*) *cuisinier qui sache le faire.*

sont toutes correctes.

Il n'est pas possible d'associer les déterminants définis, à l'indicatif et les indéfinis, au subjonctif, puisque l'on a :

Je mange le seul gâteau qui soit bon.

(*seul, unique* doivent intervenir dans cette étude).

Nous avons encore :

* *Je vois Jean qui puisse le faire.*

Je ne vois que Jean qui puisse le faire.

Dans tous ces exemples on retrouve un élément sémantique commun, du genre quantificateur existentiel avec éléments quantifiés restreints à un ensemble particulier. Ceci se retrouve encore dans les constructions *il y a ... que* :

Il y a Jean qui peut le faire.

* *Il y a Jean qui puisse le faire.*

Il n'y a que Jean qui puisse le faire.

Il n'y a que (deux + trois + ...) personnes qui puissent le faire.

Les temps, et probablement certains éléments plus généraux, peuvent intervenir comme on le voit d'après les exemples :

J'ai trouvé une secrétaire qui fait l'affaire.

* *J'ai trouvé une secrétaire qui fasse l'affaire.*

J'espère trouver une secrétaire qui fasse l'affaire.

? * *Je crois trouver une secrétaire qui fasse l'affaire.*

Il n'est pas évident que ces phénomènes aient lieu dans des positions autres que celles de compléments directs.

D'autres faits relatifs à l'induction du subjonctif seront donnés au chapitre suivant, § 5.

3.4 Structures à opérateur et relativation.

L'analyse des structures à opérateur que nous avons présentée ici explicite une certaine analogie entre complétives et relatives, il existe cependant des différences importantes.

Les transformations d'[extraction], de [relativation], et de [question] ont une propriété en commun : en gros, elles mettent en jeu une permutation qui déplace un syntagme d'une phrase à la gauche immédiate d'une limite de phrase, limite marquée par le morphème *que* (ou plutôt par la forme plus abstraite *Qu*) :

C'est que Jean achète un gâteau...
→ *C'est Jean qui achète un gâteau...*

et à partir d'une phrase du genre :

Jean achète ce gâteau.

on obtient les deux formes :

Le gâteau que Jean achète...
Qu'achète Jean ?

Lees a observé des contraintes sur ces permutations : il n'est pas possible de déplacer ainsi un syntagme qui fait partie d'une relative : partant de :

Jean achète le gâteau que Jeanne lui a montré...

il n'est pas possible d'obtenir les formes :

* (*c'est Jeanne que* + *Jeanne qui* + *qui*) *Jean achète le gâteau que lui a montré...*

Mais il est possible de déplacer un syntagme de l'intérieur d'une complétive : partant de :

Jean croit qu'elle pense à Pierre.

nous obtenons les formes correctes :

C'est à Pierre que Jean croit qu'elle pense.
A qui Jean croit-il qu'elle pense ?

Les mêmes transformations sont autorisées sur les formes réduites, le résultat est parfois plus naturel :

? *C'est à Paris que Jean lui a dit qu'elle aille.*
C'est à Paris que Jean lui a dit d'aller.

La description des différences que présentent les deux types de constructions constitue un problème. En particulier, il n'est pas possible de contraindre ces permutations par la condition (Ross [3]) dite de domination (dans un arbre) par le symbole *P*. Il est vraisemblable qu'il faudrait plutôt un schéma de règle assez complexe, et du type mentionné au chapitre II (note (4)). Une autre manière de procéder pourrait consister à limiter à une seule fois par proposition *P* l'application de la permutation (Chomsky [3]). Dans une relative la permutation a déjà opéré, elle ne serait donc pas

réapplicable, dans une complétive elle n'a pas opéré (sauf dans les formes infinitives réduites mais celles-ci comportent vraisemblablement une opération de restructuration), elle est donc applicable.

3.5 Questions indirectes à l'infinitif.

Au chapitre IV § 1.2.2, nous avons mentionné les formes :

Jean sait (comment + quoi + ...) faire.

On les observe avec divers verbes opérateurs, nous avons :

Jean lui demande (comment + quoi) faire.

Jean lui dit (comment + quoi) faire.

Ces phrases sont interprétées de manières très différentes, avec *demande* c'est *Jean* qui est le sujet de *faire*, alors qu'avec *dit*, c'est le pronom *lui* qui est sujet de *faire*.

Les questions directes correspondantes :

Comment faire ?

(Quoi + que) faire ?

sont interprétées avec comme sujet de *faire* le locuteur, ce qui confirme l'analyse des questions donnée par Harris [6], où les opérateurs *je demande à N* ou *(dis + dites) moi* sont effacés.

Les questions indirectes conservent les propriétés nominales de la source complétive, comme le montre par exemple :

Ce que Jean lui (dit + demande), c'est comment faire.

VII

L'IMPÉRATIF

1. DESCRIPTION.

Certaines propriétés caractéristiques de l'impératif apparaissent sur les exemples suivants :

Présent		
	singulier	pluriel
1 ^{re} personne	*	<i>venons</i>
2 ^e personne	<i>viens</i>	<i>venez</i>
3 ^e personne	<i>que N vienne</i>	<i>que N viennent</i>

Passé (auxiliaire <i>avoir</i>)		
	singulier	pluriel
1 ^{re} personne	*	<i>ayons mangé</i>
2 ^e personne	<i>aie mangé</i>	<i>ayez mangé</i>
3 ^e personne	<i>que N ait mangé</i>	<i>que N aient mangé</i>

Passé (auxiliaire <i>être</i>)		
	singulier	pluriel
1 ^{re} personne	*	<i>soyons arrivés</i>
2 ^e personne	<i>sois arrivé</i>	<i>soyez arrivés</i>
3 ^e personne	<i>que N soit arrivé</i>	<i>que N soient arrivés</i>

- (i) on observe un vide à la première personne du singulier ;
- (ii) on trouve pour le Présent des formes de présent de l'indicatif aux premières et deuxièmes personnes (singulier ou pluriel) ;

(iii) on a des formes du subjonctif à toutes les troisièmes personnes ainsi que pour les premières et deuxièmes personnes du passé. Ces formes subjonctives ne sont pas limitées à *avoir* et *être* considérés comme auxiliaires de temps, on les retrouve dans d'autres utilisations de ces verbes :

(*ayons* + *aie* + *ayez*) (*de l'argent* + *peur* + à *travailler* + ...).

(*soyons* + *sois* + *soyez*) (*gentils* + *prêts à travailler* + *professeurs* + ...).

Le verbe *savoir* constitue une importante exception aux observations précédentes, ses formes sont les suivantes :

		Présent	
		singulier	pluriel
1 ^{re} personne		*	<i>sachons</i>
2 ^e personne		<i>sache</i>	<i>sachez</i>
3 ^e personne		<i>que N sache</i>	<i>que N sachent</i>

La racine de ces formes correspond bien au subjonctif, mais les désinences sont celles de l'indicatif présent : nous n'avons pas aux première et deuxième personnes du pluriel la voyelle *i* marque du subjonctif. Au subjonctif, les formes de *savoir* sont *sachions* et *sachiez*⁽¹⁾. Ce fait remet en question la nature des formes correspondantes de *avoir* et *être*. En effet nous avons pour :

<i>ayons</i>	<i>ayez</i>
<i>soyons</i>	<i>soyez</i>

deux possibilités d'analyse :

(a) : # racine du subjonctif # marqueur du subjonctif # affixe du présent #.

(b) : # racine du subjonctif # voyelle de conjugaison # affixe du présent #.

— (a) est l'analyse des formes usuelles du subjonctif ;

— (b) est l'analyse de formes telles que : *sachons*, *sachez*, mais dans ce cas particulier il n'y a pas de voyelle de conjugaison. Par contre une telle voyelle doit apparaître à l'indicatif présent :

— pour les verbes du type *traire* :

trais, mais : *trayons*, *travez*,

formes analogues aux formes impératives de *avoir* :

aie, mais : *ayons*, *ayez*,

(1) S. Schane a attiré notre attention sur ce fait.

(2) On peut remarquer que cette analyse n'est pas compatible avec l'orthographe. Si l'on admet que la deuxième personne du singulier de l'impératif a la forme :

racine # affixe du présent.

alors l'affixe du présent devrait comporter un *s*. Dans de nombreux cas cet *s* n'apparaît pas (verbes du premier groupe, par exemple). En fait, il doit être réintroduit dans des cas tels que :

penses-y, *manges-en*,

où il est indispensable à la liaison entre verbe et *ppv*.

— pour les verbes du type *croire* :

crois, mais : *croyons*, *croyez*

formes analogues à l'impératif de *être* :

sois, mais : *soyons*, *soyez*.

Il est donc possible d'analyser les formes impératives de *avoir* et *être* de la même manière que celles de *savoir* ;

(iv) l'impératif a certaines des propriétés du futur. On peut s'en apercevoir par les contraintes de concordance des temps avec le verbe principal d'une circonstancielle de temps :

nous avons :

Qu'il vienne quand il le voudra.

et : *Il viendra quand il le voudra.*

mais : * *Il vient quand il le voudra.*

Comme nous avons, pour des raisons indépendantes de la description de l'impératif, une règle qui impose que le verbe de la principale et celui de la circonstancielle doivent être tous deux au futur (Chap. IV, § B.1.3), nous sommes conduits à dire que l'impératif est un temps futur non marqué.

L'impératif passé possède les mêmes caractéristiques :

nous avons :

(soyez installés + ayez mangé) dans une heure.

et : *Vous (serez installés + aurez mangé) dans une heure.*

mais : * *Vous (êtes installés + avez mangé) dans une heure.* (2^a)

2. ANALYSE.

Les grammaires traditionnelles ont souvent considéré les phrases impératives comme des formes elliptiques qui peuvent être paraphrasées par :

(1) *Je (veux + exige + ordonne + demande) que (nous mangions + tu sois installé dans une heure + vous veniez + Jean vienne).*

Les phrases (1) correspondent aux formes impératives :

(2) *Mangeons.*

Sois installé dans une heure.

Venez.

Que Jean vienne.

Harris [6] a donné une analyse transformationnelle des constructions impératives en anglais, qui est basée sur l'idée que (1) est la source de (2). Nous nous proposons de renforcer un tel point de vue. Nous préciserons et justifierons la règle :

Les phrases (2) sont dérivées de phrases (1) au moyen de transformations qui effacent le verbe opérateur, son sujet *je*, et des constantes grammaticales, et qui introduisent une intonation spéciale (notée *[i]*).

Divers phénomènes indépendants les uns des autres conduisent à l'adoption de cette solution :

(i) Le vide constaté à la première personne du singulier est une conséquence d'une contrainte plus générale que l'on observe avec certains verbes opérateurs

(2^a) Certains verbes dans certaines constructions n'ont pas ce sens futur :
(sachez + apprenez) qu'il viendra demain.

(Chap. III, § 3.3.3) : le sujet de l'opérateur et celui de la complétive doivent être différents, nous avons :

* *Je (veux + désire + exige + ...) que je (mange + vienne).*

Dans : *Je (veux + désire + exige + ...) que (nous + tu + vous + N) V₂ X.*

les deux sujets sont différents, les phrases sont donc correctes.

Diverses contraintes entre le verbe opérateur et *V₂* se retrouvent exactement à l'impératif. Ainsi nous avons⁽³⁾ :

* *Je (veux + désire + ...) que vous (deviez + puissiez + vouliez + veniez de) V₂ X.*

et, de la même manière pour les impératifs :

* *(devez + pouvez + voulez + venez de) V₂ X.*

(ii) Les propriétés de futur sont une conséquence du fait que le temps de l'opérateur est le présent. On peut s'en apercevoir au moyen des restrictions sur les temps de certaines circonstancielles attachées au verbe impératif. Nous utiliserons la méthode de reconstruction des temps basée sur la concordance, que nous avons appliquée au chapitre IV, § 2.1 pour le subjonctif.

Nous avons :

- (3) * *Venez quand vous le pouviez*, mais les phrases :
Je (voulais + (ai + aurai + avais + aurais) voulu) que vous veniez quand vous le pouviez.

sont toutes acceptables. Elles ne peuvent servir de source aux formes impératives, puisque la règle que nous avons donnée permettrait (3). Ceci autorise encore les formes de :

Je (veux + voudrai + voudrais) que P subj.

pour le verbe opérateur, nous pouvons en dériver une phrase correcte comme :

Venez quand vous le pourrez.

mais elles ne permettent pas (3).

Le conditionnel présente des restrictions particulières, la phrase :

Je voudrais que vous l'ayez fait hier, est correcte, tandis que :

Je veux que vous l'ayez fait hier.

ne l'est pas. De la même manière la phrase :

* *Ayez le fait hier.*

(3) La phrase :

- (a) *Je veux que Jean puisse venir.*

est acceptable, avec l'interprétation « autorisation » de *pouvoir*. Nous pouvons rapprocher (a) des phrases

- (b) *Jean puisse-t-il venir. Puisse-t-il venir.*

qui expriment un souhait et qui contiennent *pouvoir* au subjonctif. Les phrases (b) pourraient être dérivées de (a) en utilisant des transformations qui ont été définies indépendamment de ces formes (effacement d'un opérateur impératif ou interrogatif, apparition et permutation de la *ppv* sujet).

S. Schane nous a indiqué qu'en roumain, l'impératif a la forme du subjonctif. De plus, l'identité des sujets (*je veux que je...*) y est autorisée, simultanément on observe une forme impérative pour la 1^{re} personne du singulier.

n'est pas acceptable. Ces exemples nous permettent donc d'exclure le conditionnel comme temps possible pour l'opérateur effacé.

Pour des raisons sémantiques nous n'autoriserons pas le futur. En effet, alors que les phrases :

Je désire que vous veniez. et *Venez.*

sont des paraphrases précises l'une de l'autre, il n'en va pas de même pour :

Je désirerai que vous veniez. et *Venez.*

(iii) Nous restreindrons le segment opérateur qui figure dans les phrases de base, à :

(4) *Je V_i pres que.*

où V_i est un opérateur impératif. Nous excluons de (4) tout adverbe ou autre modifieur de V_i . Ainsi dans la phrase :

(5) *Aujourd'hui, j'exige que vous veniez.*

aujourd'hui est attaché à *exige*, mais dans la phrase :

(6) *Aujourd'hui, venez.*

aujourd'hui est attaché à *venez*. La source de (6) n'est donc pas (5), mais :

(7) *J'exige que vous veniez aujourd'hui.*

Nous désirons délimiter strictement le segment opérateur qui doit être effacé par la transformation de l'impératif aux première et deuxième personnes. Nous considérerons les phrases :

(8) *Toi, Jean, surveille le pot-au-feu.*

(9) *Lui, qu'il vienne immédiatement.*

où le sujet sous-jacent est repris par le nom d'une personne et ou un pronom. La référence du nom ou du pronom au sujet est confirmée par les interdictions du type :

* *Nous, Jean, surveille le pot-au-feu.*

Pour source de (8) nous pouvons prendre l'une des deux phrases :

(10) *Je veux que toi, Jean, tu surveilles le pot-au-feu.*

(11) *Toi, Jean, je veux que tu surveilles le pot-au-feu.*

Si nous adoptons (10), nous aurions à spécifier dans le domaine de la transformation les termes qui peuvent apparaître entre *que* et le verbe V_2 . Afin d'éviter ce problème, on peut utiliser (11) comme source de (8), et décrire la séquence *toi, Jean* comme apparaissant à gauche du marqueur de limite de phrase # qui de toutes façons doit apparaître (§ 4), et qui peut d'ailleurs indiquer une pause.

(iv) Nous décrivons un mécanisme qui met en jeu une pronominalisation et qui est utilisé dans certaines constructions emphatiques.

Dans la phrase :

Je dis qu'il est venu, je l'affirme !

— nous avons une intonation exclamative ;

— le pronom *l'* se réfère à la phrase : *il est venu* ;

— bien que *dire* et *affirmer* aient de nombreuses propriétés syntaxiques en commun, ils ne peuvent être échangés :

? * *J'affirme qu'il est venu, je le dis !*

Affirmer est sémantiquement apparenté à *dire*, pour qu'il y ait compatibilité, les deux membres de telles phrases doivent être liés par une relation portant sur leurs deux verbes principaux. Un effet semblable s'obtient au moyen de conjonctions telles que : *plus exactement, plus précisément* :

Je dis qu'il est venu, plus (exactement + précisément), je l'affirme.

tandis que :

* *J'affirme qu'il est venu, plus (exactement + précisément) je le dis.*

* *Je dis qu'il est venu, plus (exactement + précisément) je le sais.*

La relation est donc ordonnée, de plus, elle n'est pas définie sur la paire (*dire, savoir*).

On retrouve cette relation entre les V_i :

Je veux que tu viennes, je te l'ordonne !

alors que :

* *Je veux que tu viennes, je te le raconte !*

En effet, *raconter* n'est pas un V_i . Par contre on a :

(12) *Je veux que tu viennes, je te (l'ordonne + en (prie + conjure + supplie)) !*

Ceci nous conduit à postuler un trait sémantique /impératif/ commun à tous ces verbes et indépendant de la structure syntaxique dans laquelle ils entrent, celle-ci n'étant pas toujours la structure à laquelle la transformation de l'impératif s'applique. Ainsi *prier* et *supplier* entrent dans le cadre : $N_0 V_0 N_1$ de ce que P subj.

Quand la transformation s'applique à (12) on obtient :

(13) *Viens, je te (l'ordonne + (en prie + conjure + supplier)) !*

et l'on a toujours :

* *Viens, je te le raconte !*

La relation est encore valable pour les V_i accompagnés d'une négation et certains verbes apparentés, sémantiquement négatifs :

Je ne veux pas qu'il vienne, je le lui interdis !

Je ne veux pas qu'il vienne, je l'en empêcherai ! (3^a)

alors que l'on a :

* *Je veux qu'il vienne, je le (lui interdis + en empêcherai) !*

Dans les phrases du type (13) nous trouvons de plus, des restrictions sur les personnes, nous avons :

(14) *Qu'il vienne, je l'exige !*

mais

(15) * *Qu'il vienne, tu l'exiges !*

Une forme identique à (15) est correcte mais avec une autre intonation, celle de détachement :

Qu'il vienne # tu l'exiges.

(3^a) De tels exemples, et en particulier :

Je ne veux pas que vous veniez, je vous l'interdis.

≡ *Ne venez pas, je vous l'interdis.*

alors que : * *Venez, je vous l'interdis*
suggèrent que la négation qui apparaît sur les formes impératives provient de l'opérateur V_i .

De ce point de vue, (14) serait ambigu. Ce fait provient de la conjonction en jeu et non pas de l'impératif. Ainsi, (15) devrait provenir de :

* *Je veux qu'il vienne, tu l'exiges !*

qui présente les mêmes caractères d'inacceptabilité que :

* *Je veux qu'il vienne, plus exactement tu l'exiges.*

* *Je vais manger, plus exactement tu vas manger.*

3. RECONSTRUCTION DE L'OPÉRATEUR.

Les justifications (i) à (iv) que nous venons de donner nous permettent de reconstruire de manière précise le segment qui est effaçable par la règle [impératif] :

(i) montre que les opérateurs sont limités à une classe :

vouloir, exiger, ordonner, demander, ...

Cependant, *aimer, apprécier, ...* qui possèdent également la restriction sur les sujets sont encore autorisés ;

(iv) exclut *aimer, apprécier, ...* lorsqu'ils sont au présent.

(i) et (iv) montrent que le sujet de l'opérateur est *je* ;

(ii) montre que l'opérateur est au présent (3^b) ;

(ii), et (iv) restreignent la classe des opérateurs *V_i*. Nous utiliserons pour source une catégorie de *V_i*, plutôt que des verbes spécifiques qui peuvent comporter des nuances de sens indépendantes des structures de l'impératif ;

La différence de forme que l'on observe entre première et secondes personnes d'une part et troisièmes personnes d'autre part, s'explique en termes de reconstitution des éléments effacés :

— pour les deux premières personnes, les sujets sont des éléments uniques : *nous, tu, vous*. On peut les reconstituer au moyen de la désinence du verbe, on les retrouve encore dans les particules réflexives :

amusons-nous, amuse-toi, amusez-vous ;

— pour les troisièmes personnes, les sujets sont des syntagmes nominaux. Si l'on effaçait un tel sujet, seul un pronom pourrait être reconstruit, aussi le principe général de la reconstruction des éléments effacés serait mis en défaut. Un point qui pose un problème est celui du statut de *que* : pourquoi *que* n'est-il pas effacé étant donné qu'il est reconstructible (à partir de l'intonation, au moins) ? Autrement dit, pourquoi avons-nous des formes comme :

Qu'il parte ! plutôt que : * *Il parte !*

qui d'ailleurs étaient correctes dans la langue du XVII^e siècle (Haase).

5. La règle [impératif].

Nous donnerons une description plus détaillée des règles nécessaires à la description des formes impératives.

Les formes « exceptionnelles » :

sachons et sachez.

nous démontrent que le marqueur *subj* a été effacé des formes au subjonctif :

sachions et sachiez.

(3^b) Les verbes *aimer, apprécier, ...* pourraient être autorisés au conditionnel présent.

Si nous supposons que *subj* est également absent des formes à l'impératif de *avoir* et *être*, et que l'association de la racine subjonctive de ces verbes aux désinences du présent, suit les règles de la conjugaison de *traire*, et de *voir*, alors nous pouvons adopter une description uniforme pour : *avoir*, *être*, *savoir* en ordonnant la règle de sélection des racines et celle de l'impératif, nous obtenons :

— aux deux premières personnes :

$$(a) \quad \left\{ \begin{array}{l} V_2 = \text{avoir} + \text{être} + \text{savoir} \\ [\text{sélection de la racine}] \\ [\text{impératif}] : \# \text{ Je } V_i \text{ pres que } N_2 \text{ subj } V_2 \rightarrow \# \boxed{i} V_2. \end{array} \right.$$

$$(b) \quad \left\{ \begin{array}{l} V_2 \neq \text{avoir} + \text{être} + \text{savoir} (V_2 = \text{faire} + \text{aller}) : \\ [\text{impératif}] : \# \text{ Je } V_i \text{ pres que } N_2 \text{ subj } V_2 \rightarrow \# \boxed{i} V_2. \\ [\text{sélection de la racine}] \end{array} \right.$$

— aux troisièmes personnes :

$$[\text{impératif}] : \# \text{ je } V_i \text{ pres que} \rightarrow \# \boxed{i} \text{ que}$$

Après application de la règle [impératif], les *ppv* sont placées à droite de V_2 (par la règle [*ppv p.*])⁽⁴⁾, sauf si le *ne* de la négation est présent dans la phrase⁽⁵⁾:

Nous avons :

Donne le (lui + moi).

Ne le lui donnez pas.

* *Le lui donnez.*

D'autres ajustements doivent opérer afin de rendre compte de la forme « tonique » des *ppv* :

Donnez le moi. mais : * *Donnez le me.*

Ne me le donnez pas. mais : * *Ne moi le donnez pas.*

(4) Les *ppv* explétives suivent aussi cette règle :

Regardez moi ça !
Ne me regardez pas ça !

(5) Le marqueur de limite de phrase $\#$ ne suffit pas à la définition de la position des *ppv*. Si nous convenons que dans le contexte $\# V$, la *ppv* doit apparaître à droite de *V*, alors cette règle ne décrit pas les phrases contenant *voi(c i + la)*. Ces expressions doivent être décrites comme des structures :

$$\# V \Omega. \quad \text{où : } V = \text{voi}(ci + la)$$

la règle s'appliquant alors, nous serions conduits aux formes :

* $\# \text{ Voi}(ci + la) (le + la + les + en + ...)$

au lieu de :

$\# (le + la + les + en + ...) \text{ voi}(ci + la).$

D'autres exemples suggèrent une solution différente : on déplacerait toujours les *ppv* à gauche de *V*, mais dans certaines conditions (absence de *ne*), elles seraient redéplacées vers la droite du support de *pn*, comme dans :

Rendez-vous en compte !
Faites lui dire que P !
Ayez en peur !

En effet les sources de ces *ppv* sont des compléments des expressions verbales :

se rendre compte de cela.
faire dire à N que P
avoir peur de cela

et ces compléments ne peuvent figurer à l'intérieur des expressions :

* *se rendre de cela compte*
* *faire à N dire que P*
? * *avoir de cela peur.*

Dans ces conditions la règle *oi → e* opérerait après [*ppv p.*].

Les règles que nous venons de donner sont essentiellement des règles syntaxiques (elles ne décrivent que des FORMES). L'utilisation du terme « impératif » ne doit pas prêter à confusion, la notion d'impératif de la grammaire traditionnelle est une notion surtout sémantique liée à la notion d'ordre, d'exigence, etc. Bien que nous ayons fait usage, dans nos exemples, de verbes d'ordre, d'exigence, etc. comme opérateurs, tout en mentionnant qu'ils « projetaient » leur sens sur celui des constructions à l'impératif, il est important d'insister sur le fait que notre reconstruction ne conduisait pas à un verbe particulier mais à toute une classe dont les membres avaient des sens relativement variés. Nous pouvions prévoir une telle situation, étant donné que nous n'avions pas tenté de décrire des sens mais uniquement des formes. Certains des sens sont effectivement du type ordre, exigence, etc., mais d'autres sont radicalement différents, et ceci bien que les formes soient les mêmes. Ainsi nous avons des phrases comme :

Que vous veniez, et Jean partira.

et avec le même sens (celui des implications *si ... alors ...*) :

Venez, et Jean partira. Nous avons de même :

Que (nous y allions + tu y ailles), et Jean partira

avec les formes réduites équivalentes :

(Allons-y + vas-y), et Jean partira.

Nous trouvons encore un vide à la première personne du singulier :

* *Vais-y, et Jean partira*, alors que la phrase :

Que j'y aille, et Jean partira.

est correcte. Les troisièmes personnes n'ont pas non plus de formes réduites.

Il est possible d'envisager pour de telles phrases une analyse semblable à celle des impératives. Un verbe opérateur ayant un sens voisin de celui de *supposer* pourrait être reconstruit. La règle d'effacement du sujet serait facultative ici alors qu'elle est obligatoire pour l'impératif. Les contraintes de temps et de classe ne sont pas celles de l'impératif. Nous avons encore des formes comme : *Mange-le ou non, cela m'est égal*, qui sont proches des concessives par la disjonction qu'elles comportent.

5. INDUCTION DU SUBJONCTIF.

Nous avons indiqué (Chap. IV, § 3.4) divers faits en relation avec la présence ou l'absence du subjonctif. En particulier nous avons vu que la négation et l'interrogation pouvaient induire le subjonctif dans des propositions complétives ou relatives qui, habituellement, ont un verbe à l'indicatif. Nous observons le même phénomène avec l'impératif. Nous avons les exemples (Togeby) :

Vous faites que Pierre viendra.

alors que :

* *Vous faites que Pierre vienne.*

et parallèlement :

Faite que Pierre vienne.

? *Faite que Pierre viendra.*

(*supposer* présente des propriétés semblables).

Avec certaines relatives attachées à des substantifs à déterminant indéfini, nous avons :

Vous mangez des pommes qui sont mûres.

mais : * *Vous mangez des pommes qui soient mûres.*

Par contre les phrases :

Mangez des pommes qui sont mûres.

Mangez des pommes qui soient mûres.

sont toutes deux acceptables.

Ces faits découlent de notre analyse, nous avons en effet :

Je veux que vous fassiez que Pierre vienne.

? *Je veux que vous fassiez que Pierre viendra.*

Je veux que vous mangiez des pommes qui soient mûres.

Je veux que vous mangiez des pommes qui sont mûres.

où nous retrouvons exactement les particularités des formes à l'impératif. Cette induction du subjonctif est limitée à certains verbes, elle n'est pas possible avec *savoir* par exemple :

Nous avons :

Je veux que vous sachiez que Pierre viendra (6).

mais : * *Je veux que vous sachiez que Pierre vienne.*

par conséquent nous avons :

Sachez que Pierre viendra.

(6) Dans ce type de phrase, le subjonctif n'a pas valeur de futur, ce que nous avions remarqué pour les phrases dérivées de la note (2a), p. 163.

CONCLUSION

Nous avons principalement utilisé la procédure suivante : des ensembles de constructions dont les éléments possédaient des propriétés syntaxiques en commun ont été mis en contraste. La plupart du temps, en étudiant une paire de séquences superficiellement identiques, nous avons montré qu'elles différaient par quelqu'autre propriété. Cette procédure semble très générale et elle nous a permis de soulever bon nombre de questions nouvelles. Nous y avons été conduits à la suite de l'observation suivante : il n'existe pas une seule définition (de partie du discours par exemple) ni une seule règle qui ne possède pas quelqu'*« exception »*. Nous ne considérerons plus que nous avons affaire à des exceptions, nous pensons plutôt que les propriétés syntaxiques servant aux définitions ou aux règles ont une fonction classifiante qui semble être liée aux propriétés sémantiques du langage. En général l'étude d'une propriété syntaxique (par exemple verbale ou propositionnelle) par rapport à tout le lexique, nous place dans la situation suivante. Il existe des verbes (ou des propositions) pour lesquels la propriété n'a pas de sens, ainsi la réduction à la *ppv lui* d'un complément à N_{hum} n'a aucune signification pour la structure d'un verbe comme *geler* qui entre dans une construction impersonnelle sans complément du type indiqué. Parmi les verbes pour lesquels la propriété a un sens, il existe des verbes qui ont la propriété considérée, et d'autres qui ne l'ont pas : avec *obéir*, à N_{hum} peut se réduire à la *ppv lui*, mais pas avec *penser*.

La plupart de nos observations pourraient être résumées dans une matrice dont les lignes correspondraient aux verbes, et les colonnes aux propriétés. Un signe + à l'intersection d'une ligne et d'une colonne indiquerait que le verbe en jeu a la propriété en question, un signe — indiquerait le contraire.

Une telle classification, si elle est faite pour un grand nombre de verbes, possède certaines propriétés. Ainsi, on peut observer que les verbes sémantiquement apparentés ont très souvent des propriétés syntaxiques communes. Nous avons donné les cas des verbes de mouvement et des causatifs de mouvement, mais bien d'autres classes, sémantiquement naturelles, peuvent être déterminées de cette manière. De telles matrices pourraient constituer une base commode pour le classement de divers types de transformations et des conditions dans lesquelles elles opèrent. Dans l'échantillon que nous donnons ci-après, nous tentons ainsi de séparer les transformations « locales » d'autres qui sont plus « globales », par rapport à la phrase complète. Bien d'autres raffinements pourraient facilement être introduits dans cette table qui est d'ailleurs loin de comporter toutes les données que nous avons discutées.

Ces matrices binaires (Jakobson) constituent un système formalisé qui intègre à la fois le dictionnaire et les règles de la grammaire (Gross [5]).

La plus grande partie de ces données peut être transcrise en termes de grammaire générative, cependant cette formalisation demanderait l'utilisation répétée d'un mécanisme qui nous semble très peu naturel. On peut aisément se rendre compte qu'étant donnés le nombre et la variété des propriétés, les arbres et leurs étiquettes ne décrivent pas les phénomènes de manière adéquate. On pourrait néanmoins accroître énormément la taille du vocabulaire auxiliaire, mais alors la similitude que bon nombre des symboles présentent, serait complètement masquée. L'utilisation des marqueurs binaires attachés aux symboles terminaux et éventuellement, aux non terminaux, semble être une solution beaucoup plus naturelle. Cependant leur utilisation systé-

matique pose des problèmes délicats ; un exemple typique est le suivant : la réductibilité d'un complément à *N* à une *ppv* est une propriété liée à la fois au verbe et au complément, c'est-à-dire que tous deux doivent être marqués en vue de l'application de transformations. Mais il est clair que l'un des deux marqueurs est redondant. La méthode habituelle consiste à ne marquer que l'un des termes dans le dictionnaire, et à dériver l'autre marqueur par une règle de redondance. La définition et le sens de telles règles sont loin d'être évidents.

Nous conclurons en insistant sur la nécessité de clarifier la nature de la syntaxe des langues naturelles, et d'apporter des réponses à des questions comme : pourquoi existe-t-il des propriétés syntaxiques, quel est leur rôle dans la compréhension des phrases ? Nous pensons que l'étude de la distribution de ces propriétés sur la totalité du lexique d'une langue devrait jeter quelque lumière sur ce problème.

No	V	N_1	ΔN_2	Propriétés non locales
hum		hum	- hum	
- hum		- hum	- hum	
que P		que P	- hum	
cela		cela	- hum	
hum		hum	- hum	
hum		hum	- hum	
que P		que P	- hum	
si P		si P	- hum	
ce que P		ce que P	- hum	
[passif]		[passif]	[extrap]	
[passif] [extrap]		[passif] [extrap]	[conjonction (N ₁ , N ₂)]	

La description ne vaut pour les verbes donnés que lorsqu'ils entrent dans le cadre $N_0 \cdot V \cdot N_1 \cdot N_2$. Certains d'entre eux peuvent apparaître dans d'autres cadres, mais avec des propriétés différentes : *autoriser* dans *que PV que P* par exemple.

Certaines séquences de transformations ne figurent pas non plus dans ce tableau.

Bien qu'appelées non locales il est clair que les propriétés [passif] et [extrap] auraient pu être placées dans les colonnes N_1 et N_0 , respectivement, puisqu'elles dépendent de la forme particulière de ces unités.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD, A. ; LANCELOT, C. — Grammaire générale et raisonnée. Paris (1660).
- BEAUZÉE, N. — Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage (1767).
- BENVENISTE, E. [1]. — Les relations de temps dans le verbe français. B. S. L. (54), pp. 59-82 (1959).
- BENVENISTE, E. [2]. — Le pronom et l'antonyme en français moderne. B. S. L. (60), pp. 71-87 (1965).
- BESCHERELLE. — L'art de conjuguer, Hatier (1959).
- BIERWISCH, M. — Grammatik der deutschen Verb. Studia grammatica n° II, Akademie Verlag, Berlin (1965).
- BLINKENBERG, A. [1]. — L'ordre des mots en français moderne. Munksgaard, Copenhague (1928).
- BLINKENBERG, A. [2]. — Le problème de la transitivité en français moderne. Munksgaard, Copenhague (1960).
- BONNARD, H. — Grammaire française des Lycées et des Collèges. S. U. D. E. L., Paris (1950).
- BOONS, J.-P. — (Communication personnelle).
- BOURCIEZ, E. — Éléments de linguistique romane, 4^e éd. Klincksieck, Paris (1946).
- BRUNOT, F. — Histoire de la langue française. Armand Colin, Paris (1924).
- CHEVALIER, J. C. ; ARRIVE, M. ; BLANCHE-BENVENISTE, C. ; PEYTARD, J. — Grammaire Larousse du français contemporain. Larousse, Paris (1964).
- CHOMSKY, N. [1]. — Syntactic Structures. Mouton, La Haye (1957).
- CHOMSKY, N. [2]. — Formal Properties of Grammars, Handbook of Mathematical Psychology (D. Luce, E. Bush. E. Galanter Eds), Vol. II, John Wiley & Sons Inc. New York (1963).
- CHOMSKY, N. [3]. — Current Issues in Linguistic Theory. Mouton, La Haye (1964).
- CHOMSKY, N. [4]. — Aspects of the Theory of Syntax. M. I. T. Press, Cambridge, Mass (1965).
- CHOMSKY, N. ; SCHUTZENBERGER, M. P. — The Algebraic Theory of Context-Free languages, in : Computer Programming and Formal Systems (Brassford, Hirschberg Eds) North Holland Publ. Co. (1963). En français in : Langages, 9, Didier-Larousse (1968).
- CLÉDAT, L. [1]. — Grammaire raisonnée de la langue française. Le Soudier, Paris (1964).
- CLÉDAT, L. [2]. — La préposition et l'article partitifs. Revue de philologie française, Tome 15 (1901), pp. 81-131.
- CLÉDAT, L. [3]. — Remarques sur les compléments, Rev. de phil. fse. Tome 36 (1924), p. 2, note 2.
- COHEN, M. [1]. — Grammaire et style. Editions Sociales, Paris (1954).
- COHEN, M. [2]. — Le subjonctif en français contemporain, S. E. E. S., Paris (1964).
- CULIOLI, A. — Introduction à la sémantique formelle (à paraître).
- DARMESTETER, A. — Cours de grammaire historique de la langue française. Delagrave, Paris.
- DUBOIS, J. [1]. — Grammaire transformationnelle et morphologie. Le français moderne (avril-juillet 1965).
- DUBOIS, J. [2]. — Grammaire structurale du français. Vol. I et II. Larousse, Paris (1966, 1967).
- DE FÉLICE, Th. — Éléments de grammaire morphologique. Didier, Paris (1950).
- FILLMORE, C. — Entailment Rules in a Semantic Theory. Pola, n° 10, The Ohio State University (1965).
- FOULET, L. — Petite syntaxe de l'ancien français. Champion, Paris (1930).
- GOUGENHEIM, G. — Système grammatical de la langue française. D'Artrey, Paris (1939).
- GREVISE, M. — Le bon usage. Duculot, Gembloux, 8^e éd. (1964).
- GROSS, M. [1]. — Linguistique et documentation automatique. Revue de l'enseignement supérieur, Paris (1967).
- GROSS, M. [2]. — Sur une règle de cacophonie. Langages-7 M. Arrivé et J.-C. Chevalier, Eds. Didier-Larousse, Paris (1967).
- GROSS, M. [3]. — On Grammatical Reference (à paraître in Bierwisch, Kiefer, Ruwet, Eds, Reidel (1972)).
- GROSS, M. [4]. — Remarques sur la notion d'objet direct en français. Langue française, n° 1 (R. Lagane et J. Pinchon Eds. ; Larousse, Paris (1969).
- GROSS, M. [5]. — Méthodes en syntaxe — I. L'analyse des compléments du Français ; Hermann, Paris (1972).
- GROSS, M. ; LENTIN, A. — Notions sur les grammaires formelles. Gauthier-Villars, Paris (1967).
- HAASE, A. — Syntaxe française du XVII^e siècle. Delagrave, Paris (1935).
- HALL, B. — The Auxiliary in English Sentences with « IF ». Mimeographié, M. I. T. Mitre (juillet 1964).
- HALL, R. A., Jr. — Structural Sketch, n° 1 : French, Language Monograph., n° 24, Baltimore, L. S. A. (1948).
- HARRIS, Z. S. [1]. — From Morpheme to Utterance. Language, 22, pp. 161-183 (1946). En français in : Langages, 9, Didier-Larousse (1968).
- HARRIS, Z. S. [2]. — Methods in Structural Linguistics. Chicago (1951).
- HARRIS, Z. S. [3]. — Discourse Analysis. Language, 28 (1952).
- HARRIS, Z. S. [4]. — Cooccurrence and Transformations in Linguistic Structure. Language, 33, pp. 283-340 (1957).
- HARRIS, Z. S. [5]. — Discourse Analysis Reprints, Mouton, La Haye (1963).
- HARRIS, Z. S. [6]. — Elementary Transformations. T. A. D. P., n° 54, University of Pennsylvania, Philadelphie (1964).
- HARRIS, Z. S. [7]. — Mathematical Structures of Language. Wiley Interscience (1968). En Français : Dunod, Paris (1971).
- HIZ, H. — Congrammaticality, Batteries of Transformations and Grammatical Categories, in R. Jakobson Ed., Proc. of XII Symp. A. M. A., Providence (1961).
- JAKOBSON, R. — On the Identification of Phonemic Entities, Travaux du Cercle Linguistique de Prague, V (1949).
- JOSHI, A. K. — Transformational Decomposition of English Sentences. T. D. A. P. Univ. de Pennsylvanie (1967).
- KAYNE, R. — The Transformational Cycle in French Syntax. M. I. T. Press (à paraître).
- KLIMA, E. S. [1]. — Structure at the Lexical Level and its Implications for Transfer Grammar. « International Conference on Machine Translation of Languages and Applied Language Analysis. » Vol. I, Teddington (1961).
- KLIMA, E. S. [2]. — Current Developments in Generative Grammar. Kybernetika Cislo, Rocznik 1 (1965).
- KURODA, S. Y. [1]. — Causative Forms in Japanese. Foundations of Language 1, pp. 30-50 (1965).

- KURODA, S. Y. [2]. — Attachment Transformations. Mimeo graphié M. I. T. (1965).
- KURODA, S. Y. [3]. — Thèse de Doctorat, M. I. T. (1965) (à paraître).
- LANGACKER, R. — Thèse de Doctorat. University of Illinois (1966).
- LASSERRE, E. — Est-ce à où de ? Payot, Lausanne (1962).
- LE BIDOIS, G. et R. — Syntaxe du français moderne (2 vol.) Picard, Paris (1935-1938).
- LECLERC, Y. — Une représentation algébrique de la structure des phrases dans diverses langues maternelles. C. R. Acad. Sci., 252, n° 2, p. 232, Paris (1961).
- LEES, R. B. — Analysis of the « Cleft Sentence » in English. Zeitschrift Für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung, 16, 371-388 (1963).
- LEES, R. B. ; KLIMA, E. S. — Rules For English Pronominalization. Language 39, pp. 17-28 (1963).
- MARTINET, A. [1]. — De l'économie des formes du verbe en français parlé, in : *Studia phil. et littér. in honorem L. Spitzer*, pp. 209-226, Berne.
- MARTINET, A. [2]. — La linguistique synchronique, Paris, P. U. F. (1965).
- MARTINON, Ph. — Comment on parle en français. Larousse, Paris (1927).
- MATTHEWS, G. H. — Analysis by Synthesis of Sentences of Natural Languages. First International Conference on Mechanical Translation, Teddington (1961).
- NYROP, Kr. — Grammaire historique de la langue française. Picard, Paris (1889-1936).
- ROSENBAUM, P. S. — The Grammar of English Predicate Complement Constructions. Thèse de Doctorat M. I. T. (1965). M. I. T. Press (1968).
- ROSS, J. R. [1]. — A Proposed Rule for Tree Pruning (mimeo graphié). M. I. T. (1965), in : [3] Constraints on Variables in Syntax, thèse de Doctorat M. I. T. (1967).
- ROSS, J. R. [2]. — Adjectives as Noun Phrases (mimeo graphié). M. I. T. (1966), présenté à la réunion de la L. S. A., New York, Déc. (1966).
- RUWET, N. [1]. — La grammaire générative, Langages, 4, Didier-Larousse (1966).
- RUWET, N. [2]. — A propos des prépositions de lieu en français. In *Mélanges Foahle, Ch. Hyart, Ed.*, Université de Liège (1969).
- SANFELD, Kr. — Syntaxe du français contemporain : I. Les pronoms, Champion, Paris (1928). II. Les propositions subordonnées, Droz, Paris (1936). III. L'infinitif, Droz, Paris (1943).
- SCHANE, S. — French Morphology and Phonology. M. I. T. Press, Cambridge, Mass (1968).
- SCHUTZENBERGER, M. P. [1]. — Un problème de la théorie des automates. Séminaire Dubreil-Pisot, Institut Henri-Poincaré, Paris (1959).
- SCHUTZENBERGER, M. P. [2]. — On Context-Free Languages and Pushdown Automata. Information and Control, 6.3 (1963).
- SPANG-HANSEN, E. — Les prépositions incolores du français moderne. G. E. C. GADS Verlag, Copenhague (1963).
- STEFANINI, J. — Modèle transformationnel et linguistique historique ; Colloque I. R. I. A. (1970).
- STEINBERG, N. — Grammaire française. Vol. I et II. Outchédiz-Leningrad (1962-1963).
- TESNIÈRE, L. — Syntaxe structurale. Klinsieck, Paris (1960).
- TOGEBY, K. — Structure immanente de la langue française. Larousse, Paris (1965).
- VENDLER, Z. — Verbs and Time. Philosophical Review (66) pp. 143-160 (1957).
- WAGNER, R. L. — Introduction à la linguistique française. Droz, Genève (1947).
- Supplément bibliographique (1955).
- WAGNER, R. L. ; PINCHON, J. — Grammaire du français classique et moderne. Hachette, Paris (1962).

INDEX DES SYMBOLES

Les symboles les plus usités : *Adj*, *N*, *P*, *subj*, etc. ne figurent pas dans cet index.

- afx*, 17, 56.
Artg, 38, 39, 141.
Aux, 15, 17, 21.
C, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 126, 127.
Det, 100.
Dep, 38, 39.
Det_{ndef}, 58, 59.
dns, 123.
A, 44, 114, 129, 130.
f, 118.
fem, 23, 24, 27, 50, 53, 54, 55, 57.
Fut, 13, 14, 15, 16, 21, 95.
g, 23.
impf, 11, 12, 15, 17, 18, 21, 56, 136, 139.
inf, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 21, 56, 61, 62, 72, 82, 85, 87, 98, 123, 131, 136, 144.
K, 62.
lui, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 103, 106, 107, 113, 115.
lui_z, 103, 104, 105, 106, 108, 120, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155.
Modif, 103, 105, 106, 107, 108.
Nan, 75, 80, 85.
Ndef, 23.
Nnr, 70, 80, 81, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 100, 113, 117, 119, 132, 134, 135, 140, 143, 155.
Nom, 100.
n, 23.
plur, 11, 23, 24, 27, 31, 32, 35, 50, 53, 54, 55, 57.
pn, 11, 12, 17, 56, 168.
poss, 23.
pp, 15, 17, 18, 21, 56, 61, 81, 100, 139, 142.
pny, Chapitre II, 63, 75, 78, 81, 85, 87, 102, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 115, 116, 126, 127, 128, 138, 143, 146, 152, 162 n. 2, 164 n. 3, 168, 171, 172, 173.
ppv_E, 25, 41, 45.
prep, 66, 69, 90, 98, 99, 135, 140.
pres, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 56, 72, 136, 139, 165, 168.
Qu, 125, 131, 156, 159.
Relative, 103, 104, 105, 156.
refix, 17.
T, 10, 11, 15, 17, 18, 19, 21, 57, 72, 81, 85, 98, 100, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 133, 135, 144, 149, 156.
Ta, 18, 19, 82, 87.
Te, 11.
U, 62, 78, 97, 98, 105, 138, 145, 157.
Vetr, 17.
Vmt, 13, 14, 15, 75, 80, 81, 98, 157.
W, 62, 78, 97, 105, 131, 145, 146, 149, 150, 157.
X_{perm}, 61.

INDEX DES TRANSFORMATIONS

- [Adj → le]**, 28, 29, 49, 56.
[Adj → comment], 116, 126 n. 16.
[afx p.], 17, 56.
[â z.], 54, 57, 58, 59, 60.
[cc z.], 51, 54, 57, 59, 115, 149 ;
 (voir [pc z.]).
[comment z.], 77.
[de z.], 55 n. 16, 120, 132, 140, 141, 153.
[Dtp. z.], 38, 39.
[detach], 23, 25, 28, 31, 32, 33, 84, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 154, 155.
[detach p.], 23, 148, 149, 166.
[extraction], 58, 59.
[être z.], 118, 120, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 151.
[extraction], 52, 119, 122, 123, 124, 125, 145, 156, 157, 158, 159.
[extrap], 115, 120, 129, 130, 132, 140, 141.
[fem aj.], 53.
[fem z.], 54.
[formation de qui], 124, 125, 158.
[Fut z.], 14, 15, 16.
[impératif], 167, 168.
[impers p.], 113, 114, 115 ; (voir [extrap]).
[impers p.]⁻¹, 128, 129, 130.
[la z.], 55, 57.
[longueur p.], 58, 59, 60, 120, 127.
[lui z.], 54, 105, 115, 149.
[moyen.], 130 ; (voir [se-moyen]).
[N_z z.], 125, 156 ; (voir [réduction]).
[nominalisation], 101, 111.
[oi → e], 53, 54, 57, 58, 60, 128, 168.
[passif], 64, 80, 81, 86, 87, 88, 89, 100, 111, 114, 122, 129, 141, 142.
[pc z.], 108, 110, 111, 112, 134, 136, 151, 152.
[plur aj.], 53, 54.
[ppv p.], 56, 57, 58, 59, 60, 61, 128, 168.
[ppv_x V → Vppv_x], 25, 26.
[pres Fut → pres], 16.
[pro-Modif], 105, 106, 107, 108.
[Qu (que, qui) T z.], 118, 120, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 151, 156.
[question], 113, 116, 122, 149, 158, 159, 160.
[réduction], 120, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 153, 155.
[réflexivation], 17, 31, 37, 60, 128.
[relativation], 113, 119, 122, 124, 149, 150, 154, 156, 157, 158, 170.
[restriction], 52, 83, 113, 116, 145.
[se-moyen], 114, 129, 130.
[se-passif], 111.
[substitution], 51, 57, 59, 60.
[T z.], 122 (voir [Qu... T z.]).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

I. Les temps	p. 10
1. <i>Descriptions</i>	p. 10
1.1 Temps élémentaires	p. 11
1.1.1 Le présent	p. 11
1.1.2 L'imparfait	p. 11
1.2 Temps simples	p. 11
1.2.1 Le futur simple	p. 11
1.2.2 Le conditionnel présent	p. 12
1.3 Temps composés	p. 12
1.3.1 Le futur <i>aller</i>	p. 12
1.3.2 Les auxiliaires du passé	p. 15
1.4 Remarques	p. 15
1.4.1 Éffacement du futur	p. 15
1.4.2 Le système (<i>T</i>)	p. 17
2. <i>Les règles</i>	p. 17
3. <i>Concordance des temps</i>	p. 18
3.1 Le problème général	p. 18
3.2 Exemples	p. 18
3.3 Remarques sur la concordance des temps	p. 21
3.3.1 Formalisation	p. 21
3.3.2 Temps « non finis »	p. 21
II. Les particules préverbales	p. 22
1. <i>Les sources</i>	p. 22
1.0.1 Pronominalisation	p. 22
1.0.2 Détachement	p. 23
1.1 Sujet	p. 24
1.1.1 Pronominalisation du sujet	p. 24
1.1.2 Pronominalisation de substantifs compléments de sujet	p. 24
1.1.3 Détachement	p. 25
1.1.4 Inversions	p. 25
1.2 Négation	p. 26
1.3 Compléments directs	p. 26
1.3.1 Pronominalisation des compléments directs	p. 26
1.4 Complément de type à <i>N</i>	p. 34
1.5 Compléments de type de <i>N</i>	p. 37
1.5.1 Substantifs <i>non humains</i>	p. 38
1.5.2 Complétives	p. 39
1.5.3 Adverbes de « conséquence »	p. 39
1.5.4 Compléments de noms	p. 39
1.6 Autres sources	p. 39
1.6.1 Sources transformationnelles	p. 39
1.6.2 Verbes à <i>ppv</i> intrinsèque	p. 40
1.6.3 Particules explétives	p. 40

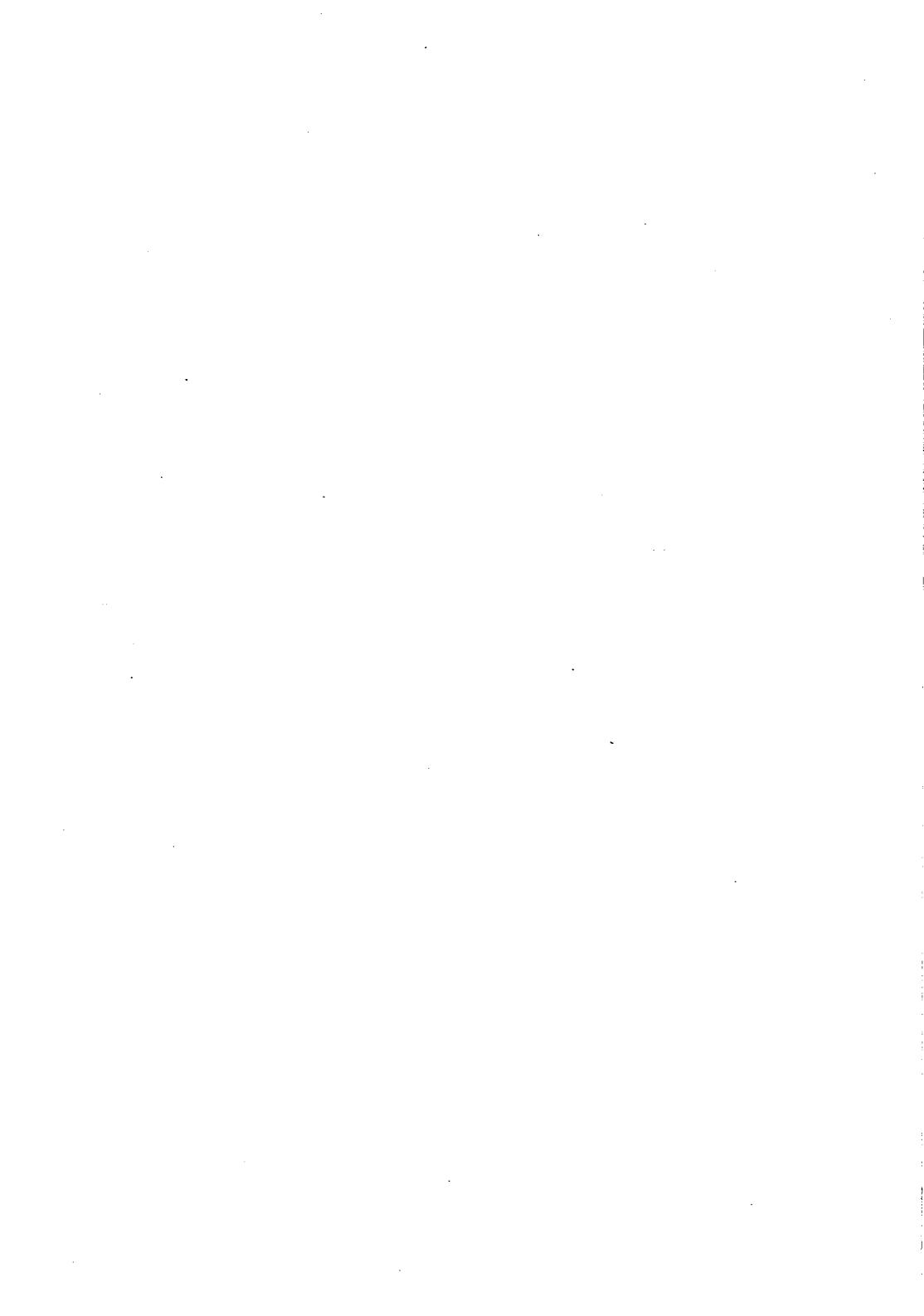
2. Propriétés des particules préverbales	p. 41
2.1 Cohésion avec le verbe	p. 41
2.1.1 Conjonctions	p. 41
2.1.2 Adverbes	p. 41
2.1.3 Auxiliaires : <i>avoir, être</i>	p. 42
2.1.4 Constructions causatives	p. 42
2.2 Contraintes sur les séquences de <i>ppv</i>	p. 45
2.2.1 Ordre	p. 45
2.2.2 Nombre des <i>ppv</i>	p. 46
2.2.3 Nombre des compléments	p. 46
2.2.4 Interdépendance des compléments par rapport à leur réduction	p. 48
2.2.5 Incompatibilité des <i>ppv</i> de <i>/dialogue/</i> au singulier et au pluriel	p. 49
2.2.6 Incompatibilité de réductions simultanées de compléments	p. 49
3. Règles	p. 50
3.1 Pronominalisation	p. 50
3.1.1 Pronoms de base	p. 50
3.1.2 Formes intermédiaires	p. 51
3.2 Réduction	p. 53
3.2.1 Sujet	p. 53
3.2.2 Compléments directs définis	p. 53
3.2.3 Compléments à <i>N</i>	p. 53
3.2.4 Compléments de <i>N</i>	p. 55
3.2.5 Adjectivaux	p. 56
3.2.6 Complétives	p. 56
3.3 Permutations	p. 56
3.3.1 Permutation verbe-particules	p. 56
3.3.2 Permutations des compléments	p. 57
III. Une classification élémentaire des verbes opérateurs	p. 62
1. Compléments à l'<i>infinitif</i>	p. 62
1.1 Liste des cadres (structures superficielles)	p. 62
1.2 Compléments de verbe et compléments de phrases	p. 63
2. Complétives	p. 64
2.1 Liste des cadres	p. 64
2.2 <i>V</i> -compléments et <i>P</i> -compléments	p. 68
3. Structure des cadres	p. 69
3.1 La relation sujet	p. 69
3.1.1 Restrictions de classes	p. 69
3.1.2 Pronominalisation réflexive	p. 70
3.2 Projection	p. 71
3.3 Autres contraintes	p. 72
3.3.1 Valeur du temps de <i>V</i> ₁	p. 72
3.3.2 Contraintes entre <i>V</i> ₀ et <i>V</i> ₁	p. 73
3.3.3 Contraintes entre <i>N</i> ₀ et <i>N</i> ₂	p. 73
4. Remarques	p. 73
IV. Classes de verbes opérateurs	p. 75
A. Compléments à l'<i>infinitif</i>	p. 75
1. <i>N</i>₀ <i>V</i>₀ <i>V</i>₁ <i>Ω</i>	p. 75
1.1 <i>V</i> ₀ = <i>V</i> _{mt}	p. 75
1.1.1 Restrictions de classes	p. 75
1.1.2 <i>ppv</i> compléments	p. 75
1.1.3 Temps	p. 76

1.2 $V_0 = oser + savoir$	p. 76
1.2.1 Restrictions de classes	p. 76
1.2.2 Savoir	p. 77
1.3 $V_0 = devoir + pouvoir + avoir failli$	p. 77
1.3.1 Devoir, pouvoir	p. 77
1.3.2 Restrictions de classes	p. 77
1.3.3 Temps	p. 78
2. $N_0 V_0$ à $V_1^0 \Omega$	p. 78
2.1 $V_0 = commencer + recommencer + continuer +$	p. 78
2.1.1 Restrictions de classes	p. 78
2.1.2 Temps	p. 78
2.2 $V_0 = être + demeurer + rester$	p. 78
3. $N_0 V_0$ de $V_1^0 \Omega$	p. 78
3.1 $V_0 = achever + arrêter + s'arrêter + manquer +$	p. 78
3.2 $V_0 = se dépêcher + s'empresser + se hâter +$	p. 78
4. Autres cadres	p. 79
4.1 $N_0 V_0$ par $V_1^0 \Omega$	p. 79
4.2 $N_0 V_0$ pour $V_1^0 \Omega$	p. 79
5. $N_0 V_0 N_1$ à $V_1^0 \Omega$	p. 79
6. $N_0 V_0 N_1$ de $V_1^0 \Omega$	p. 80
7. $N_0 V_0$ à N_1 de $V_1^0 \Omega$	p. 80
8. $N_0 V_0 N_1 V_1^1 \Omega$	p. 80
8.1 $V_0 = regarder + laisser +$	p. 80
8.2 $V_0 = conduire + envoyer + mener +$	p. 80
9. $N_0 V_0 N_1$ à $V_1^1 \Omega$	p. 81
10. $N_0 V_0$ à N_1 de $V_1^1 \Omega$	p. 81
11. $N_0 V_0$ à N_1 à $V_1^1 \Omega$	p. 81
12. $N_0 V_0$ à N_1 de $V_1^1 \Omega$	p. 81
<i>B. Complétives</i>	p. 81
<i>I. $N_0 V_0$ que P</i>	p. 81
1.1 $V_0 = constater$	p. 81
1.2 $V_0 = prévoir$	p. 84
1.3 $V_0 = rêver + avoir l'impression +$	p. 84
1.4 $V_0 = songer$	p. 84
1.5 $V_0 = voir + entendre + sentir +$	p. 85
1.6 $V_0 = oublier + omettre +$	p. 86
1.7 $V_0 = entraîner + établir + impliquer$	p. 86
2. $N_0 V_0$ que P subj	p. 86
2.1 $V_0 = vouloir + désirer +$	p. 86
2.2 $V_0 = aimer + haïr +$	p. 87
2.3 $V_0 = envisager + affecter$	p. 87
2.4 $V_0 = douter + avoir (assez + honte) +$	p. 88
3. $N_0 V_0 N_1$ que P	p. 88
4. $N_0 V_0 N_1$ que P subj	p. 88

5. <i>$N_0 V_0$ à N_1 que P</i>	p. 88
5.1 $V_0 =$ garantir	p. 88
5.2 $V_0 =$ jure	p. 89
5.3 $V_0 =$ se plaindre + se vanter	p. 89
6. <i>$N_0 V_0$ à N_1 que P subj</i>	p. 89
6.1 $V_0 =$ suggérer + ordonner + souhaiter +	p. 89
6.2 $V_0 =$ offrir + proposer + refuser	p. 89
7. <i>$N_0 V_0$ de N_1 que P</i>	p. 90
8. <i>$N_0 V_0$ de N_1 que P subj</i>	p. 90
9. <i>$N_0 V_0$ prep N_1 que P (E + subj)</i>	p. 90
10. <i>Cadres à sujets impersonnels</i>	p. 90
10.1 <i>Il V_0 que P</i>	p. 90
10.2 <i>Il V_0 que P subj</i>	p. 91
10.3 <i>Il V_0 à N_1 que P</i>	p. 91
10.4 <i>Il V_0 à N_1 que P subj</i>	p. 91
10.5 <i>Il V_0 de N_1 que P</i>	p. 91
10.6 <i>Il V_0 de N_1 que P subj</i>	p. 91
10.7 <i>Il V_0 pour N_1 que P</i>	p. 91
10.8 <i>Il V_0 pour N_1 que P subj</i>	p. 91
11. <i>Complétives prépositionnelles</i>	p. 92
11.1 <i>$N_0 V_0$ à ce que P</i>	p. 92
11.2 <i>$N_0 V_0$ à ce que P subj</i>	p. 92
11.2.1 $V_0 =$ veiller	p. 92
11.2.2 $V_0 =$ concorder + concourir + contribuer	p. 92
11.3 <i>$N_0 V_0$ de ce que P</i>	p. 92
11.3.1 $V_0 =$ provenir	p. 92
11.3.2 $V_0 =$ se souvenir + rêver	p. 92
11.4 <i>$N_0 V_0$ de ce que P subj</i>	p. 92
11.4.1 $V_0 =$ se mêler	p. 92
11.4.2 $V_0 =$ douter	p. 93
11.5 <i>$N_0 V_0 N_1$ à ce que P</i>	p. 93
11.6 <i>$N_0 V_0 N_1$ à ce que P subj</i>	p. 93
11.6.1 $V_0 =$ attacher + consacrer	p. 93
11.6.2 $V_0 =$ autoriser + habituer	p. 93
11.7 <i>$N_0 V_0 N_1$ de ce que P</i>	p. 93
11.8 <i>$N_0 V_0 N_1$ de ce que P subj</i>	p. 93
11.8.1 $V_0 =$ menacer	p. 93
11.8.2 $V_0 =$ supplier	p. 93
11.9 <i>$N_0 V_0$ à N_1 de ce que P</i>	p. 93
11.9.1 $V_0 =$ parler	p. 93
11.9.2 $V_0 =$ s'apercevoir	p. 94
11.10 <i>$N_0 V_0$ à N_1 de ce que P subj</i>	p. 94
11.11 <i>$N_0 V_0$ de N_1 à ce que P</i>	p. 94
11.12 <i>$N_0 V_0$ pour N_1 à ce que P subj</i>	p. 94
12. <i>Complétives de la forme si P</i>	p. 94
V. <i>Les compléments des verbes opérateurs</i>	p. 97
1. <i>Distribution comparée des compléments</i>	p. 97
1.1 Compléments à l'infinitif	p. 97
1.2 Complétives	p. 99

2. Structure des complétives	p. 99
2.1 Effacement de <i>ce</i>	p. 99
2.1.1 Positions sujets	p. 100
2.1.2 Positions directes	p. 100
2.2 Le syntagme nominal <i>ce que P</i>	p. 101
2.2.1 <i>Que P (E + subj)</i> compléments de nom	p. 102
2.2.2 <i>Que P (E + subj)</i> compléments de pronoms démonstratifs	p. 103
3. Pronominalisation de complétives	p. 104
3.1 Pro-modificateurs	p. 104
3.2 Pronominalisation avec formation de <i>ppv</i>	p. 106
3.3 Remarques sur les processus de pronominalisation	p. 107
3.3.1 Référence grammaticale	p. 107
3.3.2 Restrictions	p. 107
3.4 Effacement de (<i>à + de + sur</i>) <i>ce</i>	p. 108
3.4.1 Justification de [pc z]	p. 108
3.4.2 Processus liés à [pc z]	p. 111
4. Constructions impersonnelles	p. 112
4.1 Complétives et syntagmes nominaux	p. 112
4.2 La transformation : [impers. p.]	p. 113
5. Structures $N_0 V_0 N_2 C$	p. 115
5.1 V_0 sans complétive	p. 116
5.1.1 $V_0 = \text{manger} + \text{boire} + \text{acheter} +$	p. 116
5.1.2 $V_0 = \text{avoir}$	p. 116
5.1.3 $V_0 = \text{élire} + \text{nommer}$	p. 116
5.1.4 $V_0 = \text{appeler}$	p. 116
5.1.5 $V_0 = \text{payer}$	p. 116
5.1.6 $V_0 = \text{mettre}$	p. 117
5.1.7 $V_0 = \text{rendre}$	p. 117
5.2 V_0 à complétive	p. 118
5.2.1 $V_0 = \text{aimer} + \text{détester} + \text{exiger} +$	p. 118
5.2.2 $V_0 = \text{croire} + \text{dire} + \text{estimer} +$	p. 118
6. La transformation : [Qu T z.]	p. 122
6.1 Les constructions $N_0 V_0 N_1 V_1 \Omega$	p. 122
6.2 <i>ppv</i> à source dans <i>C</i>	p. 126
6.3 Applications aux tournures impersonnelles	p. 127
6.3.1 La transformation [impers p.] ⁻¹	p. 128
6.3.2 Remarques sur les permutations	p. 130
VI. Transformations des structures à opérateur	p. 131
1. Types de réduction	p. 131
1.1 Positions	p. 131
1.2 Réduction des complétives prépositionnelles	p. 133
1.3 Réduction des complétives directes : <i>que P</i>	p. 135
1.3.1 Réduction à des infinitifs non prépositionnels	p. 135
1.3.2 Réduction à : <i>de</i> complément à l'infinitif	p. 138
1.4 Réduction des complétives directes : <i>que P subj</i>	p. 139
1.4.1 Réduction à des infinitifs non prépositionnels	p. 139
1.4.2 Réduction à : <i>de</i> complément à l'infinitif	p. 140
1.5 Réduction de : <i>que P (E + subj)</i> en position sujet	p. 140
1.6 Remarques sur les processus de réduction	p. 142
1.6.1 Propriétés classificatoires	p. 142
1.6.2 Verbes à propriétés conjonctives	p. 144

2. Phrases à complétives extraites	p. 145
2.1 Propriétés	p. 145
2.1.1 Le premier membre	p. 145
2.1.2 Le second membre	p. 146
2.2 Structure	p. 146
2.2.1 Détachement de syntagmes nominaux	p. 146
2.2.2 Détachement de complétives	p. 148
2.2.3 Détachement et phrases à complétives extraites	p. 149
2.2.4 Conséquences de l'analyse	p. 152
3. Remarques sur les structures à opérateur	p. 156
3.1 Effacement de N_2	p. 156
3.2 Conditions de la réduction	p. 156
3.3 Problèmes liés au subjonctif	p. 157
3.3.1 Subjonctif et verbes opérateurs	p. 157
3.3.2 Subjonctif et relatives	p. 158
3.4 Structures à opérateur et relativation	p. 159
3.5 Questions indirectes à l'infinitif	p. 160
VII. L'impératif	p. 161
1. Description	p. 161
2. Analyse	p. 163
3. Reconstruction de l'opérateur	p. 167
4. La règle [impératif]	p.
5. Induction du subjonctif	p. 169
CONCLUSION.	
BIBLIOGRAPHIE	p. 171
INDEX DES SYMBOLES	p. 174
INDEX DES TRANSFORMATIONS	p. 176
CONCLUSION	p. 177



BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE DES TRAVAUX SUR LES LEXIQUES-GRAMMAIRES

- d'AGOSTINO Emilio. 1983. *Lessico et sintassi delle costruzioni locative*, Naples : Liguori, 182 p.
- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLÈRE Christian. 1976. *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève : Droz, 377 p.
- CAROLI Folker. 1984. La notion de directionnalité dans les verbes de déplacement en allemand, *Actes du 1^{er} Colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes*. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 1-35.
- CATTELL Ray. 1984. *Composite Predicates in English*, Syntax and Semantics N° 17 , New York : Academic Press.
- CHAD Mohamed. 1981. *Les constructions intransitives de l'arabe classique*, Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, Université Paris 7, 250 p.
- DANLOS Laurence. 1980. *Représentation d'informations linguistique : constructions N être Préc X*, Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, Université Paris 7, 353 p.
- ELIA Annibale. 1979. *Lexique des constructions complétives en italien. Verbes à un complément*, Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, Université Paris 7. 1984. *Le verbe italien. Les complétives dans les phrases à un complément*, Bari : Schena-Nizet, 303 p.
- ELIA Annibale, MARTINELLI Maurizio, d'AGOSTINO Emilio. 1981. *Lessico e strutture sintattiche. Introduzione alla sintassi del verbo Italiano*. Naples : Liguori, 430 p.
- FRECKLETON Peter. 1985. *Une comparaison des expressions de l'anglais et du français*, Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, Université Paris 7.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline. 1978. *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*. Genève : Droz, 353 p. Tables : 61 p.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline. 1984. *Etudes de prédictats nominaux en français. Les phrases en FAIRE N*, Thèse de doctorat d'Etat. Paris : LADL.
- GROSS Maurice. 1977. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*. Paris : Larousse, 256 p.
- GROSS Maurice. 1981a. Une classification des phrases « figées » du français, *Revue québécoise de linguistique*. Vol. 11, N° 2, pp. 151-185.

- GROSS Maurice. 1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages* 63. Paris : Larousse, pp. 7-52.
- GROSS Maurice. 1984. A Linguistic Environment for Comparative Romance Syntax, *Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*, P. Baldi, Ed., Admsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 373-416.
- GROSS Maurice. 1986. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe. Adverbes figés*. A paraître, Bari : Schena-Nizet.
- GROSS Gaston. 1982. Un cas de constructions inverses : « donner » et « recevoir », *Linguisticae Investigationes* VI : 2. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 1-44.
- GUILLER Alain, LECLÈRE Christian. 1981. Restructuration du groupe nominal, *Langages* 63. Paris : Larousse, pp. 99-125.
- GUILLER Alain, LECLÈRE Christian. 1981. *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, *Langages* 63. Paris : Larousse.
- GUILLER Alain, LECLÈRE Christian, BOONS Jean-Paul. A paraître. *La structure des phrases simples en français II. Les verbes à compléments transitifs locatifs*.
- HARRIS Zellig. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil, 237 p.
- HARRIS Zellig. 1984. *A Grammar of English on Mathematical Principles*. New York : Wiley-Interscience, 429 p.
- HONG Chai-song. 1985. *Syntaxe des verbes de mouvement en coréen contemporain*. Amsterdam : J. Benjamins B.V., 324 p.
- LABELLE Jacques. 1974. *Etude de constructions avec opérateur AVOIR (nominalisations et extensions)*. Thèse de doctorat. Paris : LADL.
- LABELLE Jacques. 1984. Le prédicat nominal avec support *avoir*. Contribution à l'étude de la phrase simple, in *Actes du 1^{er} Colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes*, éd. par A. Guillet et N. La Fauci. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 165-198.
- LAMIROY Béatrice. 1983. *Les verbes de mouvement en français et en espagnol. Etude de syntaxe comparée de leurs infinitives*. Amsterdam : J. Benjamins B.V., 337 p.
- LEMAIRE Maryvonne. 1979. *Recherches sur la préfixation et sur la suffixation des verbes latins*. Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, Université Paris 7.
- MACEDO OLIVEIRA Maria Elisa de. 1979. *Syntaxe des verbes psychologiques du portugais*. Thèse de doctorat. Paris : LADL, Université Paris 7. 1984. In *Textos de linguistica* 7. Lisbonne : INIC, Centre de linguistique de l'Université de Lisbonne, 198 p.
- MACEDO OLIVEIRA Maria Elisa de. 1981. Les structures de complétives du portugais, *Linguisticae Investigationes*, V : 1. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 91-136.
- MALACA CASTELEIRO Joao. 1981. *Sintaxe transformacional do adjetivo, Regencia das construções completivas*. Lisbonne : Instituto Nacional de Investigação Científica, 561 p.

- MEUNIER Annie. 1977. Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle, *Linguisticae Investigationes* I : 2. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 287-331.
- MEUNIER Annie. 1981. *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*. Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, Université Paris 7, 282 p.
- NÉGRONI-PEYRE Dominique de. 1978. Nominalisations par ÊTRE EN et réflexivation, *Linguisticae Investigationes* II : 1. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 127-163.
- RANCHHOD Elisabete. 1983. On the Support Verbs *ser* and *estar* in Portuguese, *Linguisticae Investigationes* VII : 2. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 317-353.
- SALKOFF Morris. 1983. Bees are swarming in the garden : A systematic synchronic study of productivity *Language* 59 N° 2. Baltimore : The Waverly Press, pp. 288-346.
- SUBIRATS Carlos. 1984. Les verbes psychologiques à complétive sujet en espagnol, In *Actes du 1^{er} Colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes*, éd. par A. Guillet et N. La Fauci. Amsterdam : J. Benjamins B.V., pp. 287-313.
- SUBIRATS Carlos. 1986. *Psychological Verbs in Spanish*, Amsterdam : J. Benjamins B.V.
- TREIG Thomas. 1977. Complétives en allemand. Classification, *Rapport de Recherche LADL*. Paris : LADL, Université Paris 7, pp. 39-203.
- VIVÈS Robert. 1983. *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, Thèse de 3^e cycle. Paris : LADL, 194 p., tables : 40 p.

ERRATA

Les formes ou morphèmes « zéro » ont été notées tantôt \emptyset tantôt E , la notation définitive est E .

Page 46, 1.5 : *dégouste* lire *dégoûte*

Page 50 : *lui (E + fem) (E + plur)* lire *LUI (E + fem) (E + plur)*

Page 63, 1.20 : *phrases* lire *phrase*

Page 66, 1.14 : *prep ce que NV* lire *Prép ce que NV*

Page 78, 2.2.1 : *N_O est limité à Nhum* lire *N_O est en général Nhum*

Page 107, dernière ligne : Chap. VI, § 1.2.2 lire Chap. V, § 5.2.2

Page 120, 1.11 : *à priori* lire *a priori* (p. 131 et p. 141 : idem)

Page 175, 1.6 : *maternelles* lire *naturelles*

Page 176, en bas de la 2^e colonne : *ppy* lire *ppv*

SYSTÉMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les matériaux présentés dans la série *Systématique de la langue française* révèlent une organisation de la langue et fournissent des données quantitatives qui nous échappaient jusqu'à présent. Outre les grammaires globales que les matériaux présentés dans cette série apportent sur le français, il se dessine des applications nouvelles de l'étude du langage : un renouvellement de l'enseignement des langues premières et secondes, et le traitement automatique des langues naturelles dont de nombreux informaticiens attendent beaucoup.

Dans la *Syntaxe du verbe*, nous recherchons sous quelles conditions un verbe accepte une proposition complétive à l'indicatif ou au subjonctif, ou bien une proposition infinitive.

Là où les grammaires traditionnelles et les ouvrages théoriques se contentent de donner quelques exemples de verbes, nous nous sommes fixé comme programme de résoudre complètement ce problème. Nous sommes alors parti d'une liste de plus de 6 000 formes verbales. Pour chacune de ces formes nous avons construit des phrases de base qui caractérisent leurs différents emplois syntaxiques et sémantiques.

ISBN 2-86973-000-4

120 F